Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17727 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MERCREDI 23 JANVIER 2002 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

STEVENS WILLIAM/GAMMA

Nos années Saint Laurent

Huit pages exceptionnelles sur 40 belles années

CENT MANNEQUINS, trois cents passages : le Centre Georges-Pompidou, transformé pour cette occasion exceptionnelle en temple de la mode, devait être le lieu du dernier défilé des collections Yves Saint Laurent, mardi 22 janvier. Nouveaux et ultimes modèles, mais aussi rétrospective d'une œuvre qui a accompagné la femme pendant plus de quarante ans.

Le Monde publie un supplément spécial de huit pages, en hommage à celui qui quitte aujourd'hui la scène d'une haute couture dans laquelle il ne se reconnaît plus. On y trouvera les croquis des robes et des costumes qui ont marqué leur temps. Les témoignages d'Edmonde Charles-Roux, Alfredo Arias, Jean-Jacques Schuhl, Helmut Newton, Hector Bianciotti.

Et Yves Saint Laurent confie à Laurence Benaïm, dans un entretien exclusif, les raisons de son départ.

Lire notre supplément, nos informations page 19 et Pierre Georges page 35

La véridique histoire des Schuller père et fils

La cavale de l'ex-élu RPR qui a quitté Saint-Domingue. A Paris, les confidences de son fils aux RG

DIDIER SCHULLER, ancien conseiller général RPR des Hauts-de-Seine, en fuite depuis 1995, semble avoir à nouveau disparu. Notre enquête en République dominicaine révèle qu'il a quitté précipitamment son refuge de Saint-Domingue, peu après la divulgation, lundi 21 janvier, par son fils, Antoine, dans les colonnes du *Parisien*, de son lieu de résidence et de sa fausse identité. Didier Schuller, 54 ans, visé par l'enquête du juge Halphen sur un réseau de fausses factures dans les Hauts-de-Seine, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis juin 1995. Il a d'abord vécu caché aux Bahamas avant de trouver refuge, début 1998, en République dominicaine.

Notre envoyé spécial décrit le cadre luxueux dans lequel il vivait, à Sea-Horse Ranch, sur la côte nord de Saint-Domingue. Didier Schuller a confié à l'une de ses voisines sa décision de partir d'urgence, avec sa compagne, Christel Delaval et leurs deux filles, sans indiquer les raisons de ce départ. Le propriétaire de Sea-Horse Ranch, consul des Etats-Unis, William « Bill » Kirkman, confirme ce départ pour des *« vacances »*. *« Nous n'avons pas connaissance de la présence de cet individu dans le pays »*, déclare au *Monde* le président dominicain.

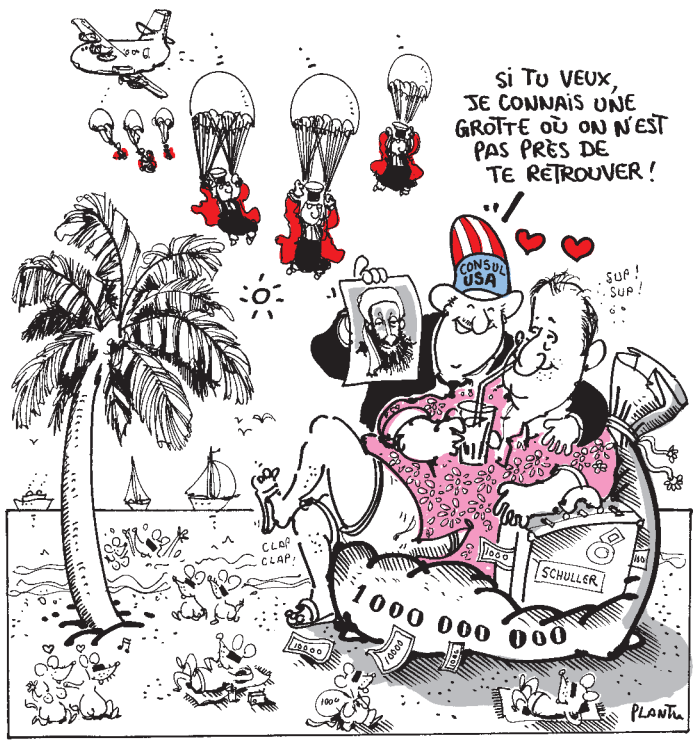

L'homme en fuite est possesseur d'un vrai-faux passeport belge au nom de Jean Wiser. Selon une source policière à Saint-Domingue, Didier Schuller qui avait été, en 1994, au centre d'une tentative de déstabilisation du juge Halphen, ferait l'objet d'un nouveau mandat d'arrêt très récemment transmis à la police dominicaine par le Bureau central national français, par l'intermédiaire d'Interpol.

Notre enquête à Paris révèle que Antoine Schuller avait rencontré le 17 décembre 2001 un commissaire de la Direction centrale des renseignements généraux. A l'issue de ce rendez-vous, une note blanche a été rédigée par la DCRG, indiquant que Didier Schuller se trouvait à Saint-Domingue, et transmise à « qui de droit » au ministère de l'intérieur.

Lire pages 8 et 9

Echangerait le « nuisible » Karl Marx contre ouvrage russe « patriotique »

MOSCOU
de notre correspondante

Le ministre russe de la culture, Mikhaïl Chvydkoï, a rapidement pris ses distances avec l'initiative qui revient, selon lui, à *« réclamer le retour de la censure »*. Mais l'idée était déjà lancée, telle une réminiscence des temps soviétiques : qu'il puisse y avoir une littérature *« nuisible »* pour les Russes et une autre, *« utile »*, que l'Etat devrait promouvoir. L'organisation de jeunesse liée au parti Unité de Vladimir Poutine, appelée Ceux qui marchent ensemble, a annoncé le lancement d'une campagne d'*« échanges de livres »* à Moscou.

« Nous estimons que certains auteurs portent atteinte à l'esprit des Russes », a expliqué Vassili Iakemenko, le chef de cette organisation connue pour ses tentatives de créer un culte de la personnalité autour du chef de l'Etat et pour l'ampleur de ses moyens financiers. Ces militants disent avoir en ligne de mire Viktor Pelevine, un jeune écrivain contemporain au ton sarcastique qui, dans des livres à succès, se moque de l'époque soviétique et dresse un portrait cru de la société russe actuelle. Un autre auteur vilipendé est Karl Marx. *« Avant, tout le monde devait vivre selon Karl Marx. Maintenant la jeunesse de ce pays est poussée à vivre selon Pelevine »*, dit M. Iakemenko.

Une prose plus *« patriotique »* doit être répandue, estime-t-il, citant à ce sujet l'écrivain soviétique Boris Vassiliev. Celui-ci *« perpétue la tradition de la littérature russe, où c'est l'âme qui est endolorie, et non pas la tête qui fait mal à cause d'une soûlerie » ; « une littérature où l'on meurt non pas à cause d'une overdose, mais pour sa patrie »*, a poursuivi le porte-parole. L'organisation de jeunesse a envisagé de mettre en place *« une trentaine de points de collecte »*, dans la capitale, où les habitants viendraient déposer leurs volumes de Pelevine et de Marx, *« en échange de quoi ils obtiendront gratuitement un volume de nouvelles de Vassiliev »*.

L'opération a suscité des railleries dans l'intelligentsia moscovite et une série de protestations, y compris de la part de Boris Vassiliev, qui s'est senti manipulé, mais elle touche aussi une corde sensible dans un pays où le thème du « rétablissement de l'ordre » est devenu dominant. *« Ce n'est que le début. Nous avons dressé une liste d'auteurs nuisibles*, a assuré M. Iakemenko. *Il est indispensable de créer une commission spéciale qui déciderait qui, parmi les écrivains, devrait être publié en Russie et qui est en mesure de représenter la Russie à l'étranger. »*

Le journal *Izvestia* a jugé *« idiot »* le projet des militants pro-Poutine. Le ministre de la culture a estimé qu'il s'agissait d'*« égarements de jeunesse »*. *« L'Etat doit se soucier de la santé morale de la nation*, a-t-il ajouté, *non pas en se livrant à une chasse aux sorcières, mais par un protectionnisme vis-à-vis de la culture nationale. »* Le Kremlin a, de son côté, gardé le silence. Certains se sont souvenus d'une autre campagne de Ceux qui marchent ensemble. En novembre 2001, ces mêmes militants avaient signé une *Lettre ouverte au pouvoir* dénonçant la *« dépravation morale »* des émissions de la chaîne de télévision d'opposition TV6. Celle-ci a, depuis, été mise en liquidation.

Natalie Nougayrède

SHANET T. MCCOY/AFP

Scandale à Guantanamo

LES IMAGES des « prisonniers » d'Al-Qaida détenus à la base américaine de Guantanamo (Cuba) ont suscité l'indignation dans plusieurs pays. Pour la Croix-Rouge, cela peut être considéré comme une violation de la convention de Genève.

Lire pages 2 et 15 et notre éditorial page 16

UNION EUROPÉENNE
L'enquête de deux députés français sur le Luxembourg, paradis fiscal p. 5

LE ROI JORDAN

TANNEN MAURY/AFP

A 38 ans, l'idole du basket américain retrouve une nouvelle jeunesse p. 23

PRÉSIDENTIELLE
Quel socialisme pour la France ? Entretien avec DSK p. 6

LA CRISE ARGENTINE
Un entretien avec le patron du FMI p. 4

STOCK-OPTIONS
Philippe Jaffré, ex-PDG d'Elf, se défend. Bonnes feuilles p. 13

FONDS DE PENSION
Enron : enquête sur une faillite scandaleuse p. 18

SCIENCES
L'œil de Spot. Et la télé dans l'ordinateur p. 24-25

PORTRAIT
Jean-Charles Blais, de l'art de peindre au numérique p. 32

Offre spéciale jusqu'au 31 Janvier 2002

REPRISE 3800 €*
(24 926,37 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XM, EVASION ou XANTIA

REPRISE 2280 €*
(14 955,82 F*)
pour l'achat d'une Citroën récente
XSARA** ou SAXO

Reprise minimum de votre véhicule, quels que soient l'état, la marque et beaucoup plus si son état le justifie.

• FAIBLE KILOMÉTRAGE • GARANTIE 1 AN PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE • FINANCEMENT À LA CARTE • PRIX ATTRACTIF

CITROËN FÉLIX FAURE, *moi j'aime*
Fournisseur officiel en bonnes affaires

Paris 14e	50, boulevard Jourdan	01 45 89 47 47
Paris 15e	10, Place Etienne Pernet	01 53 68 15 15
Paris 19e	50, avenue Jean Jaurès	01 44 52 79 79
Coignières (78)	74, RN 10	01 30 66 37 27
Bezons (95)	30, rue E. Zola	01 39 61 05 42
Thiais (94)	273, av. de Fontainebleau - RN7	01 46 86 41 23
Limay (78)	266, rte de la Noué-Port Autonome	01 34 78 73 48
Nantes (44)	7, bd des Martyrs Nantais - Ile Beaulieu	02 40 89 21 21
Corbas (69)	ZI Corbas Mont-Martin, rue M. Mérieux	04 78 20 67 77
Vitrolles (13)	Av. Joseph Cugnot - Zac des Cadesteaux	04 42 78 77 37

*Offre non cumulable avec d'autres promotions, réservée aux particuliers, dans la limite des stocks disponibles. Carte grise au nom du propriétaire depuis 1 an. **Sauf Xsara Picasso. En échange de cette publicité.

ANALYSE

L'entente cordiale en Afrique

DEPUIS leur sommet bilatéral à Saint-Malo, en décembre 1998, la France et la Grande-Bretagne se félicitent de leur entente cordiale en Afrique. Ces jours-ci, pour la troisième fois, les ministres britannique et français des affaires étrangères, Jack Straw et Hubert Védrine, voyagent ensemble sur le continent, s'entretiennent de concert avec des chefs d'Etat africains, explorent leur marge de manœuvre commune. En se rendant dans la région des Grands Lacs, l'épicentre du cataclysme africain, ils n'ont pas choisi la facilité. Aussi aurait-on tort de disqualifier leur volonté de coopération comme un affichage symbolique sans contenu ni conviction. En revanche, on peut s'interroger sur le fondement de leur rapprochement en terre africaine. La réponse est étonnante : il n'y a rien de commun entre Paris et Londres, d'aucun point de vue, quand il s'agit de l'Afrique. Bien au contraire, leurs dispositifs institutionnels, leurs doctrines et leurs pratiques sont aux antipodes. Comme c'est la tradition.

Qu'on en juge : imagine-t-on Lionel Jospin ou Jacques Chirac s'adresser à un congrès du PS ou du RPR pour expliquer que l'Afrique est la *« priorité-clé »* de leur politique étrangère, un *« devoir moral »* parce que l'état actuel du continent le plus proche de l'Europe représente une *« cicatrice sur notre conscience »* ? Or, c'est ce que le premier ministre britannique a déclaré aux délégués du New Labour, en octobre, en précisant : *« La menace aujourd'hui, c'est le chaos. »* Pour cette raison, Tony Blair s'est dit prêt à envoyer des troupes britanniques en Afrique, au même titre que celles-ci participent à des opérations de paix dans les Balkans ou en Afghanistan, voire sur une base bilatérale, comme c'est le cas en Sierra Leone. Une telle opération de « pacification » serait aujourd'hui inconcevable non seulement à l'Elysée et à Matignon mais, aussi, pour l'opinion publique française.

La raison est connue. Au moment des indépendances africaines, Londres a joué le jeu de la décolonisation, alors que Paris, selon la formule consacrée, est *« parti pour mieux rester »*. Pendant trente ans, jusqu'à la chute du mur de Berlin, la France a maintenu une présence néocoloniale dans le « pré carré » de ses anciennes possessions.

Stephen Smith

Lire la suite page 16

CINÉMA

Oliveira, l'éveil de l'art

MADRAGOA FILMES

A 93 ANS, le cinéaste portugais Manoel de Oliveira signe un splendide film faussement autobiographique. Méditation proustienne, *Porto de mon enfance (photo)* replonge dans les années 1920 pour raconter la métamorphose d'un adolescent en cinéaste. La semaine est également marquée par *Le Singe*, dernier volet d'une trilogie autobiographique du réalisateur Aktan Abdykalikov, et le burlesque kung-fu de *Tai-Chi Master*, histoire de deux frères ennemis, du Chinois Yuen Woo-ping. ***p. 28 à 32***

International	2	Communication	20
Union européenne	5	Marchés	21
France	6	Aujourd'hui	23
Société	8	Météorologie-Jeux	27
Régions	12	Culture	28
Horizons	13	Radio-Télévision	33
Kiosque	15	Carnet	34
Entreprises	18	Abonnements	34

M 00147 - 123 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 35 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 14 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

LA GUERRE CONTRE AL-QAIDA

La diffusion de **PHOTOS** prise par la marine américaine a relancé la polémique sur le sort réservé aux **PRISONNIERS D'AFGHANISTAN** soupçonnés d'être membres d'Al-Qaida ou issus des rangs talibans. Prises à l'arrivée du premier groupe de détenus sur la base de **GUANTANAMO**, à Cuba, ces images montrent des **HOMMES AGENOUILLÉS**, entravés, gantés, équipés de lunettes opaques, de casques assourdissants et de masques. La controverse porte sur l'application, ou non, à ces détenus de la **CONVENTION DE GENÈVE** sur les prisonniers de guerre. Après le compte-rendu de la **DÉLÉGATION BRITANNIQUE** envoyée sur place, un porte-parole de Tony Blair a assuré, lundi 21 janvier, qu'il *« n'y a pas de trace d'un quelconque mauvais traitement »*. **REED BRODY**, directeur adjoint de Human Rights Watch, déplore un *« précédent très dangereux »*.

Les Etats-Unis accusés de violer le droit de la guerre

Les photographies, diffusées par l'armée américaine, des combattants d'Al-Qaida et du régime vaincu des talibans bâillonnés et entravés suscitent les protestations d'organisations de défense des droits de l'homme. Washington est accusé de négliger les dispositions de la Convention de Genève

WASHINGTON
de notre correspondant

Les autorités américaines découvrent, avec une certaine incrédulité, qu'elles se sont mises dans une situation difficile en gardant prisonniers des membres d'Al-Qaida et des talibans en Afghanistan et en les transférant sur la base de Guantanamo, dans l'île de Cuba. L'affaire des photos diffusées dimanche 20 janvier par la marine, responsable de la base, est l'illustration parfaite de cette situation.

Initialement, lors du premier transport de prisonniers, arrivé le 11 janvier, le commandement central de Tampa, en Floride, chargé des opérations en Afghanistan, avait interdit aux cameramen et aux photographes de diffuser les images de cette arrivée, afin de respecter la convention de Genève sur les prisonniers de guerre. L'absence d'images suscitant le soupçon quant au traitement réservé à ces détenus, il a donc été décidé de remettre aux agences de presse des photos prises par la marine et sur lesquelles les prisonniers ne peuvent être reconnus.

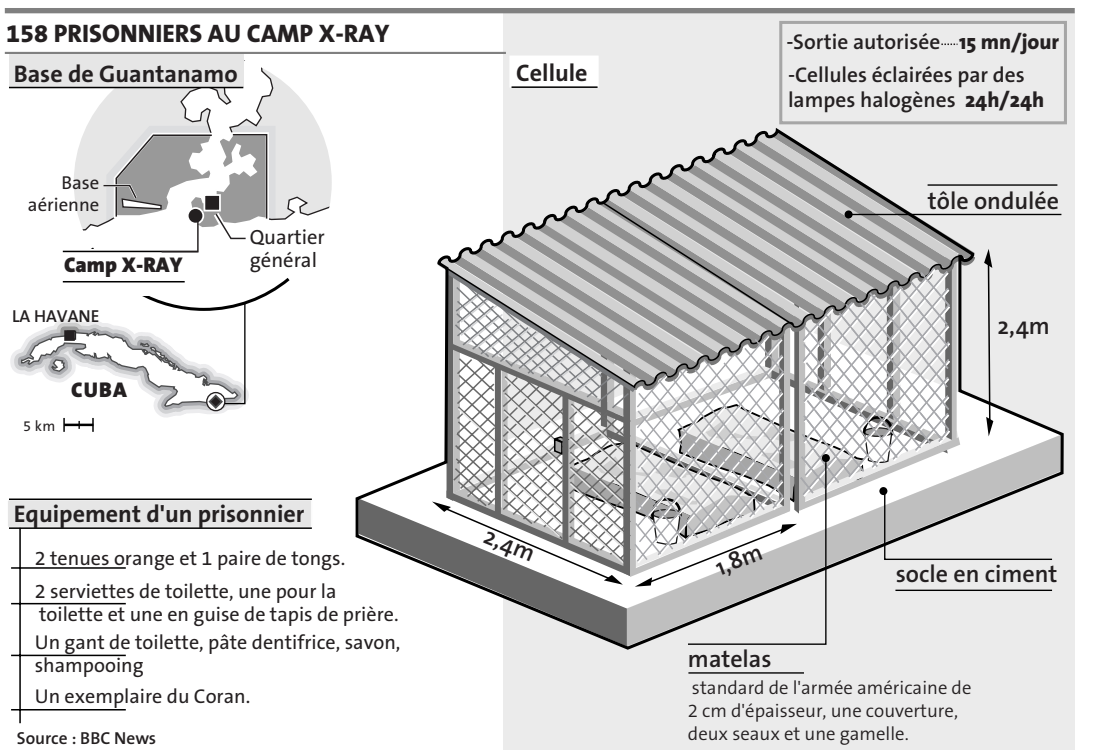

VIVE ÉMOTION

Cette publication a eu deux conséquences : d'une part, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a déclaré, lundi, qu'elle pourrait en effet être considérée comme une violation de la convention de Genève ; d'autre part, ces photos ont provoqué des critiques et des protestations. En raison non de leur diffusion, mais de ce qu'elles montrent.

L'émotion a été vive, surtout en Grande-Bretagne, où plusieurs journaux ont reproduit ces photos avec des commentaires indignés. Le président de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, Lord David Russel-Johnston, a déclaré que ces images *« devraient soulever des questions chez tous ceux qui sont attachés aux droits de l'homme »*. *« Nous sommes censés être meilleurs que les terroristes »*, a-t-il ajouté.

La Fondation médicale pour l'aide aux victimes de la torture, basée à Londres, a déclaré que les précautions prises par les militaires américains vis-à-vis des détenus *« sont inutilement humiliantes et dégradantes »* et que *« gagner une guerre n'autorise pas le vainqueur à humilier le vaincu »*. Le président de la Commission islamique des droits de l'homme de Londres, Massoud Shadjareh, estime que ces images *« rappellent les camps de concentration »* et que *« les nazis en seraient fiers »*.

PAS DE PLAINTE

Cependant, une délégation britannique envoyée le 18 janvier à Guantanamo, où trois détenus se revendiquent de cette nationalité, a fait rapport au premier ministre, Tony Blair. Le porte-parole de M. Blair a indiqué, lundi, que les détenus en question n'avaient pas exprimé de plainte au sujet de leurs conditions de détention.

Sur la base, le brigadier général des marines, Michael Lehnert, qui commande l'opération de transfert des prisonniers, a expliqué que les photos montrent des détenus juste après leur descente d'avion, alors qu'ils sont retenus dans une zone centrale de la prison avant d'être dirigés chacun vers une cellule. *« Pour des raisons de sécurité, à la fois pour leur protection et pour celle du personnel, nous leur disons de s'agenouiller. S'ils sont blessés, ils peuvent s'asseoir. Ils ne restent pas dans cette zone très longtemps »*, a expliqué le général Lehnert aux journalistes présents sur la base.

Le CICR, dont un quatrième représentant est arrivé, lundi, pour inspecter le camp et interroger les prisonniers, a refusé de se prononcer sur leurs conditions de détention. Le général Lehnert a aussi indiqué qu'un aumônier musulman de la marine était attendu sur la base. Mardi 22 janvier au matin, après un transport de quatorze détenus, leur nombre était au total de 158.

« DES GENS DANGEREUX »

Le sénateur démocrate Joseph Lieberman, qui s'est rendu lundi au commandement central, à Tampa, a rappelé que les détenus de Guantanamo *« sont des tueurs »* et indiqué qu'ils *« menacent déjà les personnels qui les gardent »*. *« Oui, ils sont traités durement,* a ajouté M. Lieberman, *mais ce ne sont pas des écoliers. Ce sont des gens dangereux. »*

La veille, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, avait déjà expliqué et justifié le régime appliqué sur la base et fait l'éloge des militaires chargés de la sécurité des détenus et du camp.

Le 17 janvier, M. Rumsfeld avait indiqué que la raison première pour laquelle ces prisonniers ont été transportés à Guantanamo *« est d'obtenir d'eux autant d'informations que possible, afin de prévenir d'autres attaques terroristes »*. *« Ensuite,* avait-il dit, *une décision sera prise à leur sujet. Certains pourront être renvoyés devant un tribunal militaire. D'autres pourront être jugés par la justice civile américaine. D'autres encore pourront être renvoyés dans le pays dont ils sont citoyens et y être jugés. Il est possible enfin que certains soient maintenus en détention pendant que des renseignements supplémentaires seront réunis à leur sujet ou simplement s'ils ont un comportement dangereux. »* Le ministre de la défense avait ajouté que toutes ces questions étaient soumises à l'examen d'avocats et de juristes.

Pour les responsables américains, le fondement juridique de la détention des combattants talibans et d'Al-Qaida capturés en Afghanistan est constitué par le droit à la légitime défense, que l'ONU a reconnu aux Etats-Unis après les attentats du 11 septembre.

Patrick Jarreau

SHANE T. MCCOY/AFP

Aveuglé, baîllonné, coiffé d'un casque assourdissant, les mains emmitouflées et entravées : un prisonnier d'Afghanistan attend d'être conduit à sa cellule dans le camp de détention X-Ray, sur la base américaine de Guantanamo.

Le sort des détenus devant un juge fédéral

Un juge fédéral de Los Angeles a accepté d'examiner une pétition déposée par des militants des droits de l'homme et demandant que le gouvernement américain présente les prisonniers détenus à Guantanamo à un tribunal, en spécifiant quelles sont les charges qu'il retient contre eux. Le juge A. Howard Matz devait décider, mardi 22 janvier, si les pétitionnaires avaient qualité pour agir, comme ils l'affirment, au nom des détenus de Guantanamo. Il devait dire, ensuite, si un tribunal de district, dont la compétence est limitée à une portion du territoire américain, pourrait être compétent pour juger des personnes détenues sur l'île de Cuba, la base de Guantanamo ayant le statut d'une zone louée par le gouvernement des Etats-Unis.

Les auteurs de la pétition estiment que ces prisonniers sont incarcérés en violation de la Convention de Genève et de la Constitution américaine. Parmi les initiateurs de cette démarche figure Ramsey Clark, ministre de la justice sous la présidence de Lyndon Johnson, en 1967-1968. Aujourd'hui lié à un groupuscule d'ultragauche, le Parti mondial des travailleurs (WWP), M. Clark a notamment pris la défense de Radovan Karadzic, chef des Serbes de Bosnie, recherché pour crimes de guerre, et de Slobodan Milosevic, l'ancien président serbe, qui doit être prochainement jugé par le tribunal de La Haye. – *(Corresp.)*

TROIS QUESTIONS À... REED BRODY

1 En tant que directeur adjoint de l'organisation américaine de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, comment expliquez-vous que le gouvernement américain refuse d'accorder le statut de prisonniers de guerre aux détenus d'Afghanistan ?

Si ces détenus étaient considérés comme des prisonniers de guerre, leur seule obligation serait de répondre aux questions sur leur nom, leur grade et leur matricule. Deuxièmement, le statut de prisonnier de guerre supposerait qu'ils soient jugés devant des tribunaux militaires normaux et non devant ces commissions militaires créées par le président Bush.

2 Comment les autorités justifient-elles cette position ?

Elles ne justifient rien du tout. Le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, affirme qu'il s'agit de *« combattants illégaux »*, mais il ne dit pas pourquoi. C'est précisément pour cela que notre organisation, comme beaucoup d'autres à travers le monde, exige que le gouvernement américain renvoie à des tribunaux compétents le soin de déterminer le statut de ces prisonniers. Les Conventions de Genève sont très claires et disent que les détenus *« bénéficieront de la présente Convention en attendant que leur statut ait été déterminé par un tribunal compétent »*, pas par le secrétaire à la défense.

3 Est-ce qu'un membre d'Al-Qaida peut être considéré comme un prisonnier de guerre ?

Si ce membre d'Al-Qaida est capturé lors d'un combat, il est prisonnier de guerre, ce qui ne lui donne pas d'immunité. S'il a été capturé dans une grotte en train de planifier un acte terroriste, il peut être considéré comme un criminel qui, lui aussi, a des droits. Ce qui nous inquiète le plus, c'est la violation flagrante des Conventions de Genève. C'est un précèdent dangereux, y compris pour d'éventuels prisonniers de guerre américains dans d'autres pays.

Propos recueillis par Afsané Bassir Pour

Les conventions humanitaires internationales

● **Les quatre conventions de Genève** ont été adoptées en 1949. Chacune d'elles porte sur la protection de personnes qui ne participent pas ou plus aux hostilités ; la troisième convention est relative aux prisonniers de guerre. Ces conventions sont entrées dans le droit coutumier, elles s'appliquent à tous les Etats dans les conflits et à tous les belligérants. Elles ont été complétées, en 1977, par deux protocoles additionnels, afin, notamment, de tenir compte de l'évolution des conflits armés. Le premier de ces protocoles précise le statut de prisonnier de guerre, les Etats-Unis sont parmi les pays qui n'y ont pas adhéré.

● **Le Comité international de la Croix-Rouge** (CICR) veille au respect de ces textes. Les parties prenantes à un conflit armé sont tenues d'accepter que ses délégués visitent les camps de détenus.

● **Les combattants** : *« Tout membre des forces armées d'une partie au conflit est un combattant et tout combattant capturé par la partie adverse est prisonnier de guerre. »* Peu importe que les forces armées relèvent d'une autorité non reconnue (le gouvernement taliban par exemple) ; la notion de *« combattants illégaux »* qu'avancent les Américains n'existe pas dans le droit humanitaire international, qui ne reconnaît que des combattants ou des civils. Le protocole de 1977 précise que toute personne qui prend part aux hostilités et qui est capturée est présumée prisonnier de guerre et traitée comme tel, jusqu'à ce qu'une juridiction compétente tranche sur son statut.

● **Le traitement des prisonniers de guerre :**
– Tous les prisonniers (de guerre ou pas) doivent *« être traités avec humanité »* et bénéficier des *« garanties fondamentales »* définies par les conventions de Genève, notamment les garanties judiciaires en cas de poursuite.
– Les textes précisent les conditions de logement, d'alimentation, d'habillement, d'hygiène et de soins dont bénéficient les prisonniers de guerre ainsi que les dispositions qui doivent leur être appliquées en matière de religion, d'activité intellectuelle et sportive, de travail, de ressources pécuniaires, de correspondance.
– Tous les renseignements sur l'identité des prisonniers doivent être communiqués au CICR. Les familles ont le droit de connaître le sort de leurs membres.

● **Le rapatriement** : tous les prisonniers de guerre doivent être libérés à la fin des hostilités et rapatriés « sans délai ». La seule exception prévue est celle des prisonniers poursuivis pour délit de droit pénal, qui pourront être retenus jusqu'à la fin de la procédure et le cas échéant jusqu'à l'expiration de la peine.

Des interrogatoires hors de tout cadre juridique

Washington invoque l'urgence de la lutte antiterroriste pour un traitement d'exception

LES CRITIQUES adressées aux Etats-Unis à propos des prisonniers de Guantanamo ne se sont pas relâchées, en dépit des assurances que cherche à donner Washington. Les mises en garde, qui émanent des ONG mais aussi de personnalités officielles, portent sur deux points : d'une part les conditions de détention ; d'autre part le fait que les Etats-Unis, pour les besoins de leur cause antiterroriste, se placent délibérément en dehors de tout cadre juridique contraignant et se croient autorisés à inventer le droit qui leur convient.

Hormis le gouvernement des Pays-Bas, qui a joint sa voix lundi à celles qui réclament la reconnaissance du statut de prisonniers de guerre aux détenus de Guantanamo, les gouvernements européens ont été plus prudents, se bornant à rappeler les devoirs qu'imposent les Conventions de Genève en matière de conditions de détention envers tous les prisonniers, quel que soit leur statut. C'est cet aspect des choses qu'était chargée de vérifier la mission dépêchée à Guantanamo par Londres ; selon le gouvernement, elle a constaté que les détenus de nationalité britannique *« sont en bonne santé »* et qu'ils *« ne se sont pas plaints de leur traitement »*.

Les autorités françaises ne sont pas plus audacieuses : la mission qu'on a décidé d'envoyer sur l'île de Cuba a été présentée comme ayant pour objet, selon le ministère des affaires étrangères, de *« vérifier la présence éventuelle de ressortissants français »* parmi les détenus. Le CICR, dont une délégation est sur place depuis la semaine dernière, et dont l'une des missions est de recenser les prisonniers et leur identité, n'a-t-il donc pas les moyens, ou la liberté, de fournir ce renseignement à la France ?

Les ONG rappellent que la question n'est pas seulement celle des conditions matérielles de la détention : elle porte sur le statut des prisonniers, en particulier sur les garanties judiciaires qui devraient leur être accordées et auxquelles les Etats-Unis ont décidé de se soustraire, dans le but non avoué mais probable, de pouvoir procéder comme ils l'entendent aux interrogatoires. *« Ils veulent faire du renseignement, c'est tout »*, estime un militant des droits de l'homme.

« Le droit international humanitaire énonce des garanties de traitement, de statut et des garanties judiciaires, prévues précisément pour ce genre de situation » où la situation du détenu est controversée, rappelle Françoise Bouchet-Saulnier, de MSF. Un prisonnier de guerre ne peut être interrogé, sinon sur son identité, et doit être libéré à la fin des hostilités, stipulent les conventions de Genève. Ceci sauf dans le cas où le détenu est passible de poursuites pour des crimes de guerre ou des crimes de droit commun. Mais encore faut-il le prouver et produire un dossier d'instruction. Dans ce cas, les inculpés sont passibles de tribunaux normaux, civils ou militaires ; rien n'autorise, souligne la juriste de MSF, à créer des juridictions d'exception. L'organisation Human Rights Watch plaide dans le même sens, en soulignant que les tribunaux normaux offrent de meilleures garanties que les Commissions créées par le décret du 13 novembre.

Les Américains invoquent l'urgence de la lutte antiterroriste pour ces mesures d'exception. *« Les abus sont toujours commis au nom d'un intérêt supérieur »*, poursuit Mme Bouchet-Saulnier. Cette façon dont les Etats-Unis se placent hors le droit en même temps qu'ils appellent les autres Etats à l'entraide judiciaire lui parait, comme aux autres ONG, inacceptable. *« On est en pleine régression »*, conclut-elle.

Claire Tréan

M. Solana : appliquer la convention de Genève

Javier Solana, haut-représentant de l'Union européenne pour la politique extérieure, a pris nettement position, lundi 21 janvier, sur la question des prisonniers détenus sur la base américaine de Guantanamo. Estimant que la Convention de Genève doit leur être appliquée, comme *« à toutes les personnes arrêtées dans des circonstances similaires »*, il a souligné que l'attitude à adopter vis-à-vis de ces détenus doit être « dictée par les conventions internationales ». *« Maintenir nos valeurs, nos principes et notre comportement est fondamental pour la bataille définitive contre le fanatisme et le terrorisme »*, a-t-il ajouté.

Les porte-parole de la Commission européenne ont jusqu'à présent refusé de se prononcer, invoquant à la fois la nécessité d'attendre l'avis d'experts juridiques, le rapport de la Croix-Rouge internationale, et le point de vue des Etats-membres. – *(Corresp.)*

La conférence de Tokyo alloue 4,5 milliards de dollars pour la reconstruction de l'Afghanistan

Les pays donateurs insistent sur la nécessité que l'administration intérimaire de Kaboul mette en place un cadre institutionnel adéquat pour garantir la transparence de l'usage des fonds

TOKYO
de notre correspondant

Avec plus de 4,5 milliards de dollars en contributions dont 1,8 milliard déboursé dès 2002, la conférence sur la reconstruction de l'Afghanistan, qui s'est achevée mardi 22 janvier, aura atteint un de ses objectifs : donner l'assurance au gouvernement intérimaire d'Hamid Karzaï que la communauté internationale est derrière lui. Les engagements pris à Tokyo constituent *« un message de ferme soutien politique »*, a déclaré Mme Sadako Ogata, ancienne haut commissaire des Nations unies aux réfugiés et grande ordonnatrice de l'assistance japonaise à l'Afghanistan, qui a présidé aux travaux de la conférence avec une maîtrise unanimement saluée par les participants. A l'issue de celle-ci, Hamid Karzaï, chef du gouvernement intérimaire, a déclaré qu'il repartait du Japon avec *« de bonnes nouvelles »* à rapporter dans son pays.

Une fois les effets d'annonce retombés, la grande question qui se pose aujourd'hui est de savoir si cette aide considérable ira où elle est requise. Dans leurs conclusions, les représentants des pays coprésidents de la conférence (Japon, Etats-Unis, Union européenne et Arabie saoudite) soulignent la nécessité pour le gouvernement intérimaire de mettre en place au plus vite un cadre institutionnel financier et budgétaire qui garantisse la transparence de l'utilisation de l'aide internationale. *« Il n'existe actuellement aucune structure qui puisse contrôler les flux financiers »*, a déclaré le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, qui s'est par ailleurs félicité des *« excellents résultats »* de la conférence de Tokyo : *« La reconstruction de l'Afghanistan fait partie de la lutte contre le terrorisme »*, a-t-il ajouté.

Aux contributions les plus importantes, celles du Japon et de l'Union européenne (500 millions de dollars chacun) s'en ajoutent d'autres qui ont une signification politique certaine : celles de l'Iran (560 millions de dollars sur cinq ans, dont 120 millions dès cette année) et du Pakistan (100 millions de dollars sur cinq ans). Si le total des contributions des vingt-cinq pays sur la soixantaine présents à Tokyo n'est pas loin des 5 milliards nécessaires pour les deux prochaines années selon la Banque mondiale et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), elles sont cependant encore loin d'atteindre les 15 milliards de dollars dont l'Afghanistan aura besoin au cours des décennies à venir. Certains engagements sont effectifs immédiatement (c'est le cas de celui de la France), d'autres sont à plus long terme et se confondent avec des aides déjà annoncées. A quel rythme seront-elles déboursées ? Comment seront-elles réparties entre les différentes instances internationales (PNUD, Unicef, etc.) : autant de questions restées entières à l'issue de la conférence.

> La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si cette aide considérable ira où elle est requise

Le premier défi auquel est confronté le gouvernement intérimaire est de reconstruire un Etat en commençant par payer ses fonctionnaires. La rapidité du décaissement est essentielle.

Il est important que le gouvernement provisoire dispose de moyens pour asseoir sa crédibilité et être en mesure de se doter d'une armée et d'une police pour assurer la sécurité et éviter que le désordre ne s'installe. Donner confiance au pays est aussi la condition du retour des élites afghanes qui se trouvent à l'étranger, c'est-à-dire tout un capital intellectuel, que seule une stabilisation du pays incitera à revenir. La création, à l'issue de la conférence de Tokyo, d'un organisme de pilotage de l'assistance internationale qui se réunira prochainement à Kaboul devrait faciliter une coordination de la reconstruction. Sa présidence en revient aux Afghans. Cet organisme indique que c'est au *« premier chef au gouvernement intérimaire d'être au volant »* de la reconstruction, a souligné Chris Patten, commissaire aux relations extérieures de la Commission européenne.

Par ailleurs, le gouvernement intérimaire sera-t-il capable de remettre un peu d'ordre dans un pays détruit de sorte qu'il puisse absorber ce soudain flux d'argent ? L'exemple de la Russie après l'effondrement de l'URSS – où néanmoins existaient des structures étatiques – n'a guère été concluant. Que se passera-t-il dans un pays où celles-ci sont inexistantes ? Ces questions sont *« légitimes »*, a reconnu Hamid Karzaï. *« Le chemin est semé d'embûches mais il faut être patient »*, a déclaré pour sa part Mme Ogata.

Philippe Pons

Et maintenant, lutter contre la corruption

Saluant la généreuse contribution internationale à la reconstruction de son pays, Hedayat Amin Arsala, vice-président du gouvernement intérimaire et ministre des finances, a assuré les pays donateurs que Kaboul s'engageait à utiliser *« de manière judicieuse »* l'aide qui lui est allouée et qu'il mettrait tout en œuvre pour que les accords de Bonn soient pleinement respectés. *« Sinon, nos efforts comme les vôtres sont voués à l'échec »*, a-t-il déclaré. *« Vous avez fait ce que vous estimiez juste, c'est à nous d'assumer la part qui nous revient. »*

A l'ouverture de la conférence de Tokyo, le chef de l'administration intérimaire, Hamid Karzaï, avait rappelé que l'élimination de la corruption était *« une des priorités »* de son gouvernement, mis en place pour six mois sous l'égide des Nations unies lors de la conférence de Bonn, en décembre 2000.– *(Corresp.)*

Incursion de l'armée israélienne à Naplouse

JERUSALEM. L'armée israélienne s'est retirée, mardi matin 22 janvier, de l'agglomération palestinienne de Toulkarem, en Cisjordanie. Elle avait complètement occupé cette ville la veille au cours de l'opération la plus massive réalisée depuis le début du soulèvement palestinien, en septembre 2000. En revanche, les blindés israéliens ont continué d'encercler Toulkarem et de stationner dans certaines zones autonomes. Par ailleurs, l'armée a effectué une nouvelle incursion à Naplouse, à l'est de Toulkarem. Au cours de cette incursion, quatre Palestiniens appartenant selon des sources palestiniennes au Mouvement de la résistance islamique (Hamas) ont été abattus. Les opérations israéliennes constituent des représailles à un attentat perpétré par un Palestinien le 17 janvier à Hadera et qui avait fait six morts israéliens. Cet attentat répondait lui-même à l'assassinat par les Israéliens, trois jours plus tôt, d'un responsable palestinien de la branche armée non officielle du Fatah. – *(Corresp.)*

Quatre morts dans un attentat antiaméricain à Calcutta

NEW-DELHI. Quatre policiers indiens ont été tués et 20 personnes, dont onze autres policiers, ont été blessés, mardi 22 janvier, dans une attaque contre le Centre américain de Calcutta. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, a été perpétré par quatre hommes circulant sur deux motos qui ont ouvert le feu au fusil d'assaut, vers 6 h 30 locales, sur les policiers de garde qui effectuaient leur rotation. Les assaillants ont réussi à s'enfuir. Depuis les attentats du 11 septembre, la sécurité a été considérablement renforcée devant tous les bâtiments officiels américains en Inde. À l'approche du jour de la République indienne, le 26 janvier, la police multiplie les contrôles. Cet attentat qui intervient alors que le directeur du FBI (sécurité intérieure), Robert Muller, et celui de la DIA (Defense Intelligence Agency), l'amiral Thomas Wilson sont à New-Delhi, pourrait, selon certaines sources, être l'œuvre des groupes maoïstes, puissants dans l'est de l'Inde, qui dénoncent régulièrement *« l'impérialisme américain »*. – *(Corresp.)*

A Goma, cent personnes périssent dans l'explosion d'une station essence touchée par la lave

L'ÉRUPTION DU VOLCAN Nyiragongo, qui a dévasté la ville de Goma dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), serait terminée, a assuré, lundi 21 janvier, un expert envoyé par les Nations Unies, le vulcanologue français Jacques Durieux. *« Le volcan est calme, la phase d'éruption active est achevée »*, a-t-il estimé. Coupée en deux par un fleuve de lave, la ville a vu la quasi-totalité de ses 300 000 habitants fuir, puis revenir, compliquant les opérations humanitaires internationales engagées sur place.

L'éruption elle-même aurait provoqué la mort de dix personnes et fait 400 blessés, selon un bilan provisoire des hôpitaux de Goma et de la ville voisine de Gisenyi. Mais le plus grave accident est survenu lundi matin, lorsque les dépôts d'une station d'essence, touchés par la lave, ont explosé. Des dizaines de personnes, en train de récupérer dans des bidons le carburant, auraient péri dans l'explosion et l'incendie qui a suivi. Selon Azarias Ruberwa, secrétaire général du Rassemblement congolais pour la démocratie (RCD), mouvement rebelle soutenu par le Rwanda et qui contrôle l'est de la ville, soixante à cent personnes auraient été tuées par cette explosion.

Des opérations d'urgence sont engagées à Goma, pour tenter d'aménager un passage dans la coulée de lave refroidie et rétablir une liaison entre les parties est et ouest de la ville. De longues files d'attente se formaient devant les quelques points d'eau disponibles mais aucune distribution de nourriture n'a pu être organisée.

Lundi soir, des sources militaires du RCD citées par l'AFP indiquaient qu'au moins treize pillards avaient été abattus depuis jeudi dans la ville. Certains d'entre-eux, dont sept soldats du RCD, avaient été arrêtés alors qu'ils dévalisaient un entrepôt du Programme alimentaire mondial. *« Quiconque sera surpris en flagrant délit de pillage recevra son jugement auprès du bon dieu »*, a annoncé la radio locale contrôlée par le RCD.– *(AFP, Reuters)*

La diffusion d'une interview du tueur pédophile Marc Dutroux fait scandale en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

La chaîne de télévision flamande VTM a enregistré un record d'audience, lundi 21 janvier, en diffusant une interview du meurtrier pédophile Marc Dutroux, le détenu le plus célèbre et, en théorie, le plus surveillé de Belgique. Dans cet entretien réalisé à la prison d'Arlon, dans les Ardennes belges, Marc Dutroux affirme pour la première fois qu'il agissait pour *« un réseau polycriminel »*. Il aurait uniquement hébergé les quatre jeunes filles qu'on allait retrouver mortes dans sa maison de Charleroi, en août 1996.

Pour le meurtrier, les enquêteurs n'osent pas entrer dans le *« nid de scorpions »* qui serait au cœur de l'affaire et préfèrent évoquer sa seule responsabilité dans les enlèvements. Dutroux détaille aussi ses conditions de détention, qu'il juge *« inhumaines »* (il est, nuit et jour, contrôlé toutes les sept minutes), et s'avoue *« sans illusions sur son avenir »*, même si, dit-il, il était finalement acquitté par la cour d'assises, qui doit, en principe, le juger l'année prochaine. L'enquête sur les assassinats, confiée au parquet de Neufchâteau, est quasiment close, sauf, précisément, pour le volet d'un éventuel *« réseau »*, une question qui divise les magistrats, les policiers et les observateurs du dossier. Ce débat se double désormais d'une polémique sur les conditions dans lesquelles le criminel a pu s'exprimer devant un journaliste. Thomas Van Hemeledonck, membre de la rédaction de VTM, était entré, le 3 janvier dernier, dans la prison d'Arlon en compagnie d'une fonctionnaire et de Jean-Marie Dedecker, un sénateur du parti libéral flamand, le VLD, porteur d'une autorisation du ministre de la justice.

« RÉSEAU PÉDOCRIMINEL »

L'entretien avait duré une cinquantaine de minutes, mais la chaîne n'en a diffusé que quelques extraits sonores, accompagnés d'images d'archives et confrontés à l'avis d'un psychiatre, des parents des jeunes victimes ou d'hommes politiques qui furent membres de la commission d'enquête parlementaire créée en 1997. Certains de ses membres avaient conclu à l'existence d'*« un réseau pédocriminel relevant du crime organisé »*, mais n'avaient pu avancer aucun nom ou détailler les *« protections »* dont aurait bénéficié cette structure.

L'enquête a été émaillée de nombreux épisodes qui n'ont pas amélioré l'image de la justice dans le royaume. Les Belges ne semblent même plus s'étonner qu'on puisse pénétrer dans la cellule de Dutroux avec un magnétophone. Ils se rappellent que le prisonnier avait déjà pu s'échapper du palais de justice de Neufchâteau en faussant compagnie à deux gendarmes. Seule la vigilance d'un garde-chasse, qui repéra Dutroux dans un sous-bois, avait évité que la Belgique atteigne le sommet du ridicule.

Les péripéties de l'affaire ne devraient pas faire l'objet de sanctions. Le premier ministre, le ministre de la justice et le président du Sénat avaient pourtant réclamé les sanctions les plus dures contre M. Dedecker. Lundi, son parti s'est contenté de lui infliger un blâme : le sénateur a expliqué qu'il se distanciait du journaliste, *« dont les enregistrements n'étaient pas destinés à la diffusion... »*

Le procureur général de Liège a demandé l'ouverture d'une information judiciaire. Selon *La Libre Belgique*, elle ne viserait qu'à vérifier si Marc Dutroux n'aurait pas révélé des éléments de son dossier, qu'il peut consulter, mais pas divulguer.

Jean-Pierre Stroobants

Sous la direction de
YVES COPPENS
et PASCAL PICQ

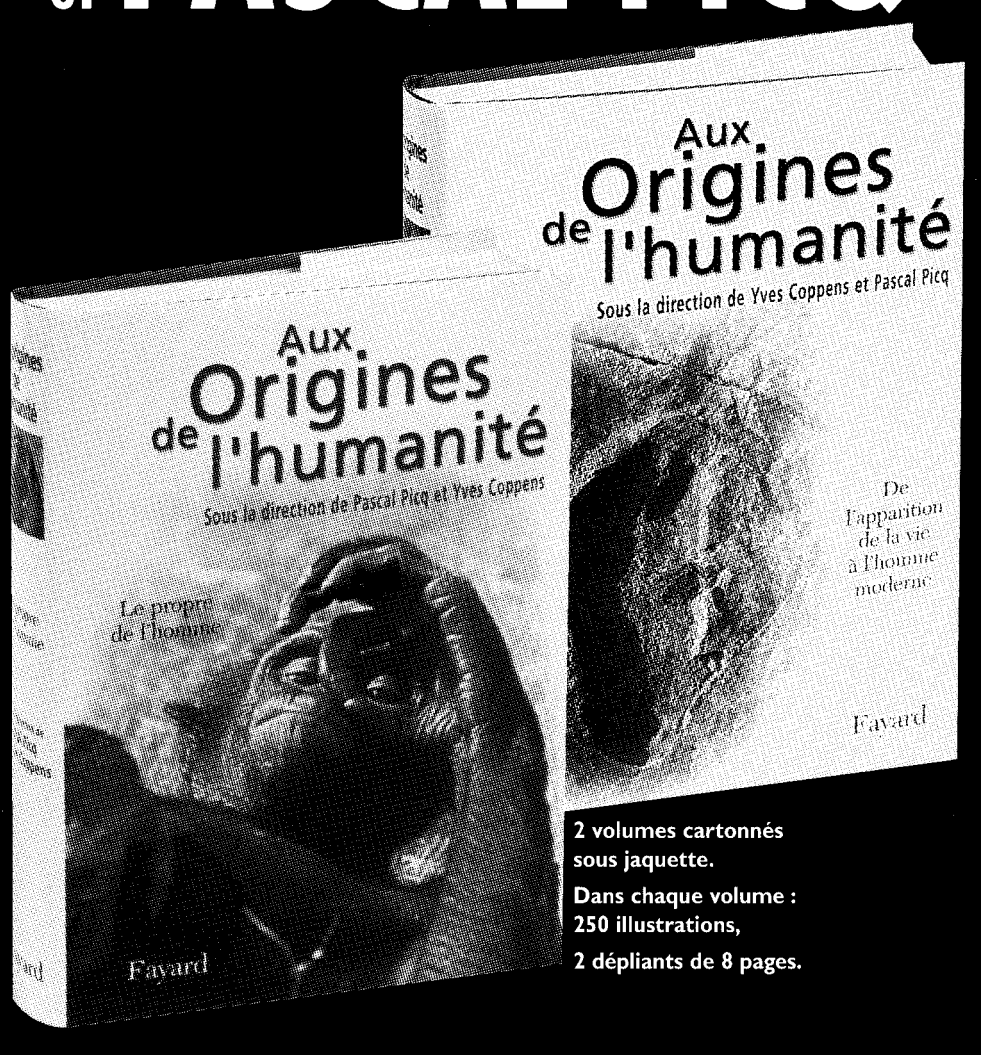

2 volumes cartonnés sous jaquette.
Dans chaque volume : 250 illustrations,
2 dépliants de 8 pages.

L'un des ouvrages les plus passionnants de cette rentrée. *Télérama*

Passionnant, ambitieux, accessible. *Aux Origines de l'humanité*... fera date. *La Croix*

Aux Origines de l'humanité constitue une somme de connaissances scientifiques sans équivalent actuel dans le monde. *Le Monde*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Horst Köhler, directeur général du Fonds monétaire international

« Les Argentins ne s'en sortiront pas sans douleur »

Dans un entretien au « Monde », le patron du FMI dévoile les raisons qui ont amené son organisation à retirer son soutien à Buenos Aires

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

En août 2001, le FMI acceptait de prêter 8 milliards de dollars supplémentaires (8,8 milliards d'euros) à l'Argentine. En décembre, il lui retirait son soutien. Que s'est-il passé, en trois mois, qui explique cette volte-face ?

Nous pensions alors que l'objectif des dirigeants argentins d'atteindre un « déficit zéro » avait une chance d'être atteint. Nous n'avions pas imposé cette approche et ils ne nous ont pas consultés. Le gouvernement avait décidé de s'attaquer à la détérioration de la situation fiscale. M. de la Rua faisait du paiement de la dette une question d'honneur national et l'existence du plan de convertibilité exigeait une solide politique fiscale.

Le ministre des finances, Domingo Cavallo, insistait pour maintenir la parité 1 dollar pour 1 peso. Pour lui – et ce point de vue était partagé par tous les segments de la société –, cet ancrage était indispensable pour la stabilité économique et politique de l'Argentine. Les conséquences sociales de ce déficit zéro nous préoccupaient, mais refuser, en août 2001, d'aider l'Argentine aurait déclenché immédiatement une crise et, dans ce pays comme ailleurs, on nous aurait reproché d'avoir empêché les Argentins de résoudre leurs problèmes.

Puis, en septembre, octobre, novembre, il est devenu évident que les Argentins n'y arriveraient pas. Il est devenu surtout clair qu'il

NOTIMEX

n'existait aucune cohésion politique, non seulement entre les partis mais aussi au sein des partis et que les différences ne portaient pas sur la recherche de solutions alternatives mais sur des luttes de pouvoir pour la succession du président de la Rua.

Ce comportement était-il une telle nouveauté pour vous ?

Pas totalement, mais nous pensions que la menace d'un effondrement provoquerait un sursaut. Cela n'est pas arrivé. Je reconnais que le Fonds aurait dû être plus attentif, plus tôt, à la solidité des institutions de l'Argentine et à ses valeurs sociales. La rupture de la situation économique et sociale est l'ultime étape d'un déclin commencé il y a des décennies et qui touche l'ensemble de la société.

Notre erreur est de ne pas avoir suffisamment et fermement dit, à la fin des années 1990, que la désagrégation des institutions aurait un coût élevé. Nous n'avons pas fait assez attention aux dérives de la politique de M. Menem. Nous avons averti que la loi de convertibilité devait s'accompagner d'une politique fiscale saine, mais pas de façon assez vigoureuse, à l'évidence. Cela dit, nous partageons cet échec avec l'ensemble de la communauté internationale.

Etait-ce malgré tout le moment pour retirer votre soutien ?

Les statuts du Fonds lui interdisent de débourser s'il estime que les politiques menées sont insuffisantes pour surmonter les problèmes et permettre au pays de rembourser. Si nous avions continué à donner de l'argent, nous aurions seulement retardé le moment où les Argentins auraient regardé la réalité en face. Aucun pouvoir au monde n'aurait pu éviter cette situation. Lorsqu'en août 2001 j'ai demandé aux actionnaires du Fonds s'ils étaient prêts, également sur le plan bilatéral, à apporter des milliards de dollars – 30 ou 40 – pour organiser un atterrissage en douceur, aucun ne s'est manifesté.

Ne craignez-vous pas une radicalisation de l'Argentine ?

Il y a un risque, et j'espère qu'il ne se concrétisera pas.

Feriez-vous la même chose, aujourd'hui, connaissant les conséquences de vos décisions ?

Oui, parce que les racines du mal se trouvent en Argentine et, si les Argentins ne se rassemblent pas pour s'aider eux-mêmes, le FMI ne peut le faire à leur place. Le FMI n'est pas une institution qui peut faire fonctionner la planche à billets pour résoudre les problèmes ! Il n'a pas non plus le pouvoir de prendre des initiatives politiques. Il devait se concentrer sur les conditions économiques, et celles-ci se seraient dégradées encore plus si nous avions tardé à prendre cette décision. A l'inverse, si nous avions interrompu notre soutien financier en août 2001, le choc aurait été plus rude. A cette époque, le FMI est allé aussi loin que possible pour donner à l'Argentine le temps de revoir sa stratégie. Les dirigeants argentins savent maintenant qu'ils doivent changer leur régime de change et restructurer leur dette.

Pourquoi le Fonds n'a-t-il pas alerté plus tôt les Argentins – et la communauté internationale – sur le fait que leur endettement croissait trop vite et trop fort ?

Les collaborateurs du Fonds ont alerté, mais cela n'a pas été apprécié ni suivi d'effet. Il y avait une telle euphorie autour des *« succès du président Menem »* que nos mises en garde ont été ignorées. Et à l'époque, l'Argentine ne demandait pas d'argent au Fonds.

Carlos Menem a quitté le pouvoir il y a un peu plus de deux ans...

D'accord, mais observons ceci : en 1999, Fernando de la Rua a été élu président. Ce n'était peut-être pas un dirigeant très puissant, mais c'était un homme politique décent, honorable. Qu'a-t-il fait ? Il s'est concentré sur le cœur du problème, la prodigalité fiscale. Mais il n'était pas assez fort, politiquement, pour se faire obéir des pouvoirs provinciaux. Enfin, les difficultés de l'Argentine ont été aggravées par le ralentissement rapide de l'économie mondiale et la vigueur du dollar. Mais les Européens, en maintenant leur vieux système de protection agricole, ne sont pas non plus sans reproches.

> « Nous n'avons pas fait assez attention, à la fin des années 1990, aux dérives de la politique de M. Menem »

Le FMI a indiqué qu'il est prêt à aider l'Argentine. Quelles conditions y met-il ?

Nous n'avons jamais coupé les ponts avec les Argentins. Nous leur avons offert notre assistance technique dans nos domaines d'expertise. Il est légitime que les Argentins prennent le temps nécessaire pour définir une stratégie d'ensemble et durable. Le FMI est prêt à soutenir une telle approche, y compris sur le plan financier. Mais il faut être clair : le chemin vers la croissance ne passe pas par le populisme ; c'est un chemin douloureux. Le président Duhalde est conscient de ces problèmes et nous devons lui accorder le bénéfice du doute. Les conséquences sociales devront être particulièrement prises en compte. Mais il faut être honnête : il n'y a pas d'issue sans souffrance.

J'espère que le président Duhalde va pouvoir organiser un juste partage des sacrifices entre les Argentins, les titulaires de comptes et les banques. A condition qu'il y arrive, je reste optimiste pour l'Argentine. C'est un pays qui a encore un grand potentiel. Au bout du compte, pourquoi cette crise ne serait-elle pas le point de départ d'une coopération économique et monétaire plus étroite entre les pays de la région ?

Ne craignez-vous pas d'être sous le feu des mouvements antimondialisation lors de leur réunion à Porto Alegre, au Brésil, à la fin du mois ?

Je ne l'exclus pas. J'essaie d'expliquer ce que nous faisons. Je suis prêt à tirer les leçons de cette crise, à améliorer notre dispositif de prévention. J'estime nécessaire que la société civile participe aux débats sur les orientations politiques. Le FMI et la Banque mondiale viennent de confirmer cette approche à l'occasion d'une grande conférence sur les stratégies de réduction de la pauvreté avec les représentants des pays pauvres, les ONG et les pays donateurs.

Propos recueillis par Babette Stern

Le président Duhalde reconnaît qu'il ne pourra rembourser en dollars les petits épargnants

BUENOS AIRES
de notre correspondante

La réalité est chaque jour plus cruelle en Argentine où deux millions de petits épargnants, qui avaient déposé quelque 46,5 milliards de dollars (51,6 milliards d'euros) dans les banques, ont appris que cet argent leur serait rendu en pesos et de façon échelonnée, car leurs dollars ont disparu du système financier. Au risque d'alimenter la colère de la population, le président péroniste Eduardo Duhalde a admis, pendant le week-end, qu'il ne pourra pas rendre l'argent épargné en dollars *« dans la monnaie d'origine »*, contrairement à ce qu'il avait promis lors de son discours d'investiture, le 2 janvier. De nouveaux concerts de casseroles d'Argentins furieux de ne pas pouvoir disposer librement de leur argent sont attendus cette semaine à Buenos Aires. Lundi 21 janvier, des *cacerolazos* ont eu lieu devant le tribunal de justice, dans le centre-ville et dans d'autres quartiers de la capitale.

Selon la presse argentine, le ministre de l'économie, Jorge Remes Lenicov, va convertir en pesos (*« pesifier »*) tous les dépôts en dollars et souhaite faire de même avec tous les crédits même supérieurs à 100 000 dollars pour éviter la faillite des grandes entreprises argentines endettées et par la même de nombreuses banques, en majorité étrangères. Cela conduirait à une « dédollarisation » presque complète de l'économie qui, avant la dévaluation du peso, était pour 70 % dans la monnaie américaine. Le gouvernement abandonnerait le taux fixe du peso pour les transactions extérieures *« dans le courant du second semestre »* a précisé le président Duhalde, laissant alors totalement flotter la monnaie argentine.

Pour éviter un effondrement du peso et limiter le coût de la dévaluation, le gouvernement a adopté comme repère un taux fixe de 1 dollar pour 1,40 peso (près de 29 % de dévaluation) pour les transactions extérieures et laissé flotter le peso pour toutes les autres opérations. Mais sur le marché libre des changes, 1 dollar vaut désormais 2 pesos.

PLAN CONTRE L'ÉVASION FISCALE

« Nous allons vers une pesification de l'économie », a insisté le ministre de l'économie, Jorge Remes Lenicov. Précisant qu'il était opposé à toute dollarisation, le ministre a indiqué que *« certains secteurs conspirent contre le plan économique du gouvernement parce qu'ils préfèrent la dollarisation pour maintenir leurs privilèges. »* Il faisait notamment allusion à l'ex-président Carlos Menem (1989-1999), qui prône une dollarisation complète de l'économie *« afin de rétablir la confiance »*.

Dans un document publié, lundi 21 janvier à Buenos Aires, et intitulé *Résoudre la crise*, l'ex-président péroniste met l'accent sur *« la nécessité d'un accord avec les Etats-Unis pour obtenir une aide financière permettant la dollarisation »* ce qui résoudrait, selon M. Menem, les problèmes posés par les restrictions bancaires imposées début décembre 2001 pour éviter la fuite des capitaux.

Selon la presse argentine, les pressions en faveur de la dollarisation sont aussi venues des banques étrangères qui auraient proposé, en échange de l'injection de capitaux frais dans leurs filiales en Argentine, la levée des restrictions aux retraits d'argent. Le secrétaire général de la présidence, Anibal Fernandez, a indiqué qu'entre mars et décembre 2001, 24 milliards de dollars se seraient enfuis du pays. *« Nous savons tous qu'il n'y a pas de magie, que la crise ne se résout pas d'un jour à l'autre »*, a indiqué le ministre de l'économie, qui a ajouté qu'il faudrait *« deux ou trois ans pour que l'économie argentine commence à fonctionner normalement, ouverte au monde, avec un libre marché, sans monopoles et sans restrictions. »*

Le pouvoir exécutif doit envoyer cette semaine au Congrès le projet de loi de budget 2002, tentant de réduire de 2,7 milliards de dollars le déficit qui, en 2001, a dépassé les 11 milliards de dollars, en proposant de lutter notamment contre l'évasion fiscale estimée à 25 milliards de dollars par an. L'inflation prévue est de 11 % et la chute du PIB de 2,6 %. Un milliard de pesos devrait être destiné à un programme de subventions pour les chefs de famille au chômage et 350 millions à un plan alimentaire pour les plus démunis.

Une fois approuvé le budget, M. Remes Lenicov devrait se rendre à la fin du mois ou début février à Washington pour présenter le programme économique du gouvernement aux fonctionnaires du Fonds monétaire international (FMI) et du Trésor américain. Pour soutenir ce programme, l'Argentine a besoin d'une aide financière estimée à 30 milliards de dollars.

Christine Legrand

Le gouvernement colombien et la guérilla des FARC donnent un répit au processus de paix

L'accord conclu à Villa Nueva Colombia prévoit la négociation immédiate d'un cessez-le-feu et la prorogation de la « zone de détente »

SAN VICENTE DEL CAGUAN (Colombie)
de notre envoyée spéciale

Sur une route déserte, dans le sud de la Colombie, Jaime, en

REPORTAGE

> Dimanche, à 20 h 30, l'accord est annoncé : les habitants de San Vicente respirent

treillis de combat, contemple, satisfait, son œuvre : sur 40 mètres de long et 8 mètres de haut, la *Révolution ouvrière, paysanne et bolivarienne* sculptée dans la montagne. *« C'est symbolique »*, précise Jaime. Sous une bannière marquée des lettres FARC, Bolivar surveille le défilé mené par Manuel Marulanda (le dirigeant du plus important mouvement de guérilla), doté d'une aile d'aigle (*« pour représenter l'envol de notre chef historique vers le Libertador »*) et de quatre guérilleros portant la faucille, le marteau et l'AK 47 de rigueur. Bienvenue au pays des Forces armées révolutionnaires de Colombie.

A quinze kilomètres de là, dans la rue principale de San Vicente del Caguan, mobylettes, chevaux, taxis jaunes et gros camions se disputent la voie. La musique sort à plein volume des innombrables cafés. Sur la place de l'église, ou l'herbe essaye de reprendre ses droits sur le ciment, des filles pimpantes bavardent en riant. Depuis trois ans déjà, ce sont les FARC qui font régner l'ordre dans ce gros bourg de 15 000 habitants. L'armée, la police, les juges sont partis fin 1998, lorsque le chef de l'Etat colombien, Andres Pastrana, a cédé un territoire 42 000 km² aux guérilleros afin d'entamer des négociations de paix. Aujourd'hui, personne ne s'en plaint ouvertement. Les ventes de bétail vont bon train et les hôtels sont pleins, notamment de journalistes qui suivent l'évolution des discussions entre le gouvernement et les FARC. Du fait de son statut de « zone de détente », la région est préservée des combats et des règlements de comptes qui endeuillent chaque jour la Colombie.

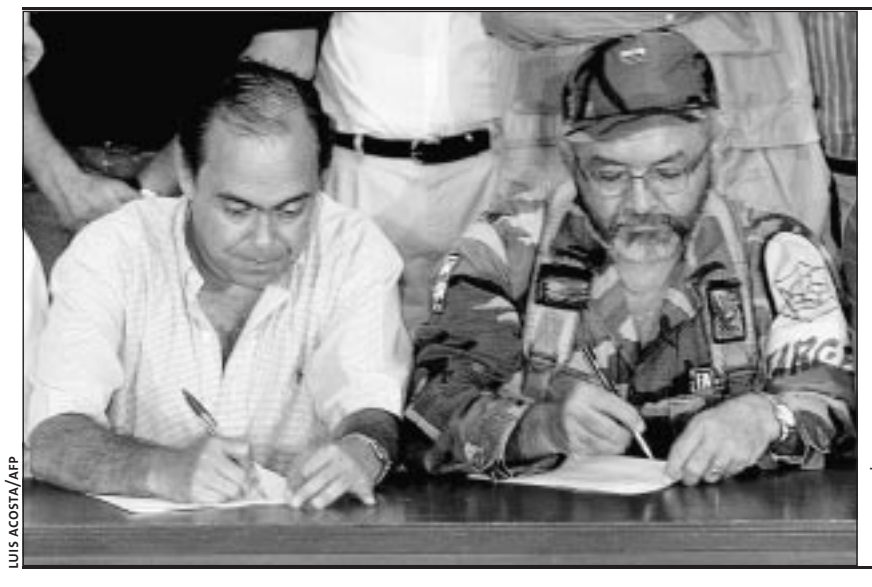

LUIS ACOSTA/AFP

Le représentant du gouvernement colombien, Camilo Gomez (à gauche), et Raul Reyes, un commandant des FARC, lors de la signature, dimanche 20 janvier à Villa Nueva Colombia, de l'accord sur la négociation d'un cessez-le-feu et la prorogation de la « zone de détente » jusqu'au 10 avril.

PARTIE DE POKER

Pour le gouvernement et les observateurs, les guérilleros ont utilisé la zone à des fins inadmissibles, comme par exemple le transfert d'otages enlevés pour obtenir des rançons. Mais à San Vicente même, les FARC ne pratiquent ni enlèvements ni extorsions. C'est ce qu'affirme le maire de la ville, Nestor Leon Ramirez ; élu en 1999, il dit n'avoir jamais subi de pressions des FARC dans l'exercice de ses fonctions. *« La tranquillité règne ici comme elle le fait dans les régions sous contrôle des paramilitaires. Quand une armée n'a pas d'ennemi, elle se tient bien, c'est tout »*, explique un vétérinaire. Mais c'est appréciable : dans le reste du pays, les attentats des FARC et les combats ont fait près de 70 morts, dont une trentaine de soldats, au cours de la semaine passée.

Comme leurs compatriotes, les habitants de San Vicente voudraient bien voir avancer, enfin, le processus de paix. Ils craignent à juste titre d'être les premiers à payer le prix d'une éventuelle rupture. Le week-end dernier, ils attendaient avec inquiétude les résultats de la partie de poker en cours entre le gouvernement et les FARC. Cette nouvelle épreuve de force avait pour enjeu la prorogation de la zone démilitarisée en échange d'un cessez-le-feu. Faute d'accord, la guérilla aurait disposé de 48 heures pour quitter la zone avant que l'armée n'y revienne en force.

« MANQUE DE SAVOIR-FAIRE »

L'avenir du processus de paix s'est joué dimanche 20 janvier à Villa Nueva Colombia, le siège officiel des négociations, depuis trois ans, à une heure de piste poussiéreuse de San Vicente et à 500 mètres du misérable hameau de Los Pozos. Trois baraquements de ciment et deux kiosques de paille ont accueilli les réunions des négociateurs et les ambassadeurs du groupe des pays amis, dont la France, l'envoyé des Nations unies et les représentants de l'Eglise.

La délégation gouvernementale était dirigée par le haut-commissaire pour la paix, Camilo Gomez, en chemise rose et son éternel cigare cubain à la main. Cinq commandants guérilleros, bardés d'armes, représentaient les FARC : Raul Reyes, petites lunettes et début d'embonpoint ; Andres Paris, qui a choisi son nom de guerre en hommage à la capitale française ; Simon Trinidad, fils de bonne famille qui travaillait dans une banque avant de se convertir au marxisme et à la lutte armée ; et Joaquim Gomez, que l'on dit aussi blagueur qu'intransigeant.

« En les écoutant discuter, on comprend pourquoi le processus de paix n'a jamais vraiment démarré », assure un diplomate européen qui remarque que *« tout ce monde-là manque terriblement de savoir-faire en matière de négociation »*, avant d'expliquer que l'apport des pays amis *« consiste à suggérer une méthode de travail qui permette d'arriver à des consensus »*.

Alors que l'ultimatum lancé par le gouvernement expirait dimanche à minuit, il a fallu attendre 20 h 30 pour qu'un accord sur la signature – au plus tard le 7 avril – d'un cessez-le-feu dans l'ensemble du pays soit annoncé. Guérilleros, évêques, ambassadeurs et délégués du gouvernement se sont entassés sur l'estrade de bois, fatigués mais visiblement satisfaits du résultat des négociations. Toutes les télévisions colombiennes ont interrompu leur programmation pour passer en direct la nouvelle. A la radio, le président Pastrana annonçait alors que la zone de détente était prolongée jusqu'au 10 avril. Dans la campagne déserte sous une nuit étoilée, les diplomates sont repartis en bus ; les guérilleros, eux, au volant de leur 4×4 rutilants.

Marie Delcas

Blanchiment de capitaux : le Luxembourg au banc des accusés

Paradis fiscal au cœur de l'Europe, le Grand-Duché est vivement critiqué, dans le rapport d'une mission d'information de deux députés français, pour son « attitude frileuse » en matière de transparence financière

LES DÉPUTÉS français Vincent Peillon et Arnaud Montebourg, président et rapporteur de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur le blanchiment des capitaux en Europe, ont présenté, mardi 22 janvier à Paris, les conclusions de leur enquête sur le Luxembourg. A l'instar des vives critiques qu'ils ont déjà portées, dans de précédents rapports, à l'encontre du Royaume-Uni, de la Suisse, du Lichtenstein et de Monaco, les deux députés socialistes y dénoncent *« l'attitude frileuse »* du Luxembourg en matière de lutte antiblanchiment.

Selon eux, la réticence du Grand-Duché à adopter un dispositif permettant de contrôler les flux financiers suspects *« traduit la difficulté du pays, qui, depuis une trentaine d'années, a politiquement décidé de se transformer en place financière pour y puiser sa richesse économique, à renoncer à ses mécanismes protecteurs et dérogatoires qui lui permettent d'attirer l'ensemble des flux financiers internationaux »*.

La seule activité financière représente près d'un tiers de la richesse nationale luxembourgeoise. Les deux députés estiment que son statut de paradis fiscal, au cœur de l'Europe, a permis au Luxembourg de connaître une croissance économique exceptionnelle de plus de 5 % en moyenne par an, – 8 % en 2000 – depuis le début des années 1980. Les députés décrivent les différents avantages offerts par le Grand-Duché à ses visiteurs non luxembourgeois. Les Luxembourgeois eux-mêmes, n'ont, en effet, pas accès aux prestations dénoncées par les spécialistes antiblanchiment. *« Secret bancaire, fiscalité inexistante pour les non-résidents, reconnaissance de la fiducie et existence de voies de recours sur le plan judiciaire »*, assurent les députés, sont autant de produits attractifs qui ont permis de développer *« un tourisme fiscal »* pour nombre de Français, Allemands et Belges qui trouvent là le moyen de soustraire leurs capitaux à la fiscalité de leur propre pays. Près de 15 000 holdings, dites H.29 pour les initiés, hébergent actuellement, selon la mission parlementaire, 2,274 milliards d'euros.

La prolifération des sociétés domiciliataires, le régime dérogatoire accordé aux provisions applicables aux sociétés de réassurance et la fiducie, qui permet de dissimuler la propriété d'un patrimoine, sont, selon le rapport, autant de moyens de convaincre une clientèle essentiellement privée de placer ses fonds dans les banques du Luxembourg. La pérennité d'un tel système ouvrirait la voie aux dérapages et à son utilisation dans le cadre d'activité de blanchiment.

Les banques de ce pays refusent, selon les députés français, *« de lier l'obligation de déclaration de soupçons à l'existence d'une relation d'affaire »* et donc *« de se soumettre à la loi et à la circulaire émises par les magistrats de la cellule antiblanchiment »*. Seules 37 des 200 banques du pays ont, à ce jour, transmis des déclarations de soupçons aux autorités judiciaires.

« MANIPULATIONS COMPTABLES »

La mission s'est, par ailleurs, penchée sur l'affaire Clearstream, du nom de la chambre de compensation dont le siège est à Luxembourg et qui gère les échanges de titres entre les établissements financiers, pour un volume quotidien de près de 60 milliards d'euros. Une enquête, ouverte le 11 mai par le parquet du Grand-Duché, contre huit dirigeants de Clearstream sur des faits de blanchiment a été conclue, le 9 juillet, par l'absence d'élément permettant de prouver l'existence d'opérations de blanchiment.

De nouveaux témoignages ont depuis été joints à cette affaire, notamment celui d'un témoin, dénommé H, ancien responsable informatique au service de Cedel (devenu Clearstream) de 1971 à 1992. Son témoignage, recueilli également par la mission, a *« confirmé,* selon les députés, *de nombreuses manipulations comptables, rendues possibles sous couvert d'incidents informatiques, permettant d'occulter un certain nombre de transactions »*.

M. H s'est étonné, devant les parlementaires, des *« décisions du parquet, compte tenu des éléments précis qu'il avait fournis à la justice du Luxembourg »*. Il confie, même, que *« les magistrats ont interrompu leurs investigations au moment où lui-même était en passe d'obtenir la démonstration de ce qu'il avait avancé, à savoir la preuve de l'effacement des transactions »*. *« Il a paru troublant à la mission que le témoin, (...) n'ait pas été pris au sérieux par les magistrats »*, indiquent les députés. *« La réactivité de l'appareil judiciaire luxembourgeois a été faible dans cette affaire, laissant à Clearstream le loisir d'organiser sa défense, voire la disparition éventuelle des preuves »*, accuse le rapport.

Les parlementaires français dénoncent, dans cette affaire, *« les compétences techniques et les moyens d'enquête, très hautement contestables, de l'aveu même des magistrats luxembourgeois, et son indépendance* [de l'appareil judiciaire] *à l'égard du pouvoir politique pour le moins perfectible »*. Selon MM. Peillon et Montebourg, les autorités du Luxembourg protègent, d'une façon générale, les intérêts des propriétaires de capitaux anonymes.

A en croire les députés, *« les voies de recours abusivement utilisées à des fins dilatoires, les demandes de coopération judiciaires des magistrats européens refusées »* constituent encore des arguments commerciaux pour attirer les capitaux. *« Seule une atteinte à la réputation de la place financière luxembourgeoise serait, semble-t-il, de nature à faire évoluer la situation, mais le Luxembourg entend-il reconnaître ses défaillances ? »*, s'interrogent les députés.

Jacques Follorou et Pascale Santi

Le témoignage de « M. H. »

Le rapport des parlementaires français cite le témoignage d'un ancien cadre au sein de la société de compensation Clearstream. Présenté sous les initiales « M. H. », celui-ci affirme avoir livré des éléments à la justice luxembourgeoise qui aurait, selon lui, organisé leur disparition. M. H. indique ainsi : *« Nous avons sorti tous les listings. Ils étaient assez volumineux.* (...) *Sans exagérer, je peux dire que j'ai trouvé des choses. Quand je travaillais, j'étais sur écoute.* (...) *Je connaissais le système. Je l'ai bâti et je suis un des rares qui peut retrouver les choses. Je suis maintenant convaincu que le but* [de la justice] *était de me discréditer, de s'approprier les documents et que mon témoignage et mes travaux soient anéantis. »*

« Etant averti de la transaction, il fallait faire une opération informatique de telle sorte que l'on ne puisse pas retracer la transaction opérée »,* résume M. H. *« Cette pratique ne chiffonnait plus personne dans l'informatique. Nous ne faisions même pas attention. C'était une manipulation. »

ÉCHOS

■ **PÉTITION : 15 % des Autrichiens** ont signé la pétition de l'extrême droite exigeant un veto de Vienne contre l'adhésion de la République tchèque à l'Union européenne tant que la centrale nucléaire de Temelin ne sera pas fermée.

■ **CONSEIL DE L'EUROPE : l'Autrichien social-démocrate Peter Schieder** a été élu à la présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, lundi 21 janvier. Il succède pour trois ans au Britannique Lord Russell-Johnston. L'Assemblée parlementaire s'est prononcée pour une interdiction totale de la peine de mort, même *« pour des actes commis en temps de guerre ou de danger imminent de guerre »*.

■ **DOCUMENT : deux proches de Dominique Strauss-Kahn,** Pascal Lamy, commissaire européen chargé des relations commerciales, et Jean Pisani-Ferry, président du Conseil d'analyse économique, publient « L'Europe de nos volontés », une note à l'attention de la gauche française, *« notamment celle qui a des problèmes avec l'Europe »*, conclusions d'un groupe de travail qu'ils animent pour la Fondation Jean-Jaurès. Ce document, à vocation politique, souhaite aider à *« clarifier les idées à gauche à la veille d'un élargissement gigantesque et d'échéances politiques nationales »* (*Les Notes de la Fondation Jean-Jaurès*, Plon, 127 p., 7,50 €).

Le Grand-Duché dément les critiques du rapport Montebourg

BRUXELLES
de notre bureau européen

« Oui à l'entraide, oui à la taxation européenne de l'épargne, non à la levée du secret bancaire tant qu'il sera maintenu en Suisse. » Luc Frieden, le ministre luxembourgeois du Trésor et de la justice, oppose, comme d'habitude, un discours calme et bien rodé aux critiques venues de l'extérieur. Si certaines d'entre elles découlent, affirme-t-il, d'une *« jalousie »* à l'égard d'un pays *« qui a su développer une place financière importante »*, celle du député socialiste français Arnaud Montebourg *« relève essentiellement d'un débat de politique intérieure française »*.

Pas question, pour les dirigeants luxembourgeois, d'admettre que le Grand-Duché bénéficierait, en Europe, d'une situation dérogatoire qui aurait assuré sa richesse. *« Nous sommes membres de l'Union et nous en appliquons toutes les dispositions en matière de lutte contre le blanchiment ou de collaboration judiciaire. »* Rappel, en forme de clin d'œil, aux partenaires : *« Les maisons mères d'une grande partie des banques installées chez nous sont établies dans les pays voisins. Elles jugeraient sans doute inacceptable que leurs filiales agissent d'une manière non conforme au droit européen. »*

N'hésitant pas à affirmer que son pays est *« à la pointe de la lutte contre la criminalité »* et se montre plus répressif que d'autres, Frieden détaille point par point l'arsenal dont s'est doté son pays et qui lui aurait permis de respecter *« l'intégralité des recommandations publiées par le GAFI* (Groupe d'action financière) ». Même dans le domaine du « trust », ce mécanisme fréquemment dénoncé comme un outil du blanchiment et qui permet à des banques d'intervenir au nom de leurs clients vis-à-vis de tiers ? *« Les comptes et les opérations anonymes sont interdits au Luxembourg »*, réplique Frieden, démentant l'une des conclusions du rapport Montebourg.

Pas question, en revanche, de nier que les grand-ducaux s'opposent à la levée de leur sacro-saint secret bancaire. Considéré par eux comme un élément de la vie privée, il est toutefois *« toujours levé »* devant un juge au pénal.

Il reste à savoir si, dans les faits, la place luxembourgeoise n'oppose pas, ainsi que le dit le rapport, *« une résistance incompréhensible »* à ses voisins, notamment en maintenant les recours contre les commissions rogatoires qu'ils lui adressent. *« La pratique abusive est enrayée par une nouvelle loi et les voies de recours sont devenues quantité négligeable »*, affirme le gouvernement. *« Nous avons reçu 52 commissions rogatoires venues de France. Aucune n'a été refusée et elles ont été traitées dans un délai identique à celles que nous avons nous-mêmes transmises »*, détaille le ministre du Trésor et de la justice.

Pas question d'admettre que le Grand-Duché bénéficierait d'une situation dérogatoire qui aurait assuré sa richesse

Renvoyant un autre argument jugé par lui *« classique »*, Frieden refuse aussi de mêler secret bancaire et taxation de l'épargne : *« Le premier n'est pas un instrument à abolir pour assurer l'harmonisation de la seconde. Nous sommes favorables à une taxation pour que les capitaux ne fuient pas l'Europe et nous avons proposé un taux de 15 % en nous disant prêts, je le souligne, à reverser à nos partenaires une partie du produit de cette taxe. Ce projet a été bloqué, notamment par le Royaume-Uni. »*

Jean-Pierre Stroobants

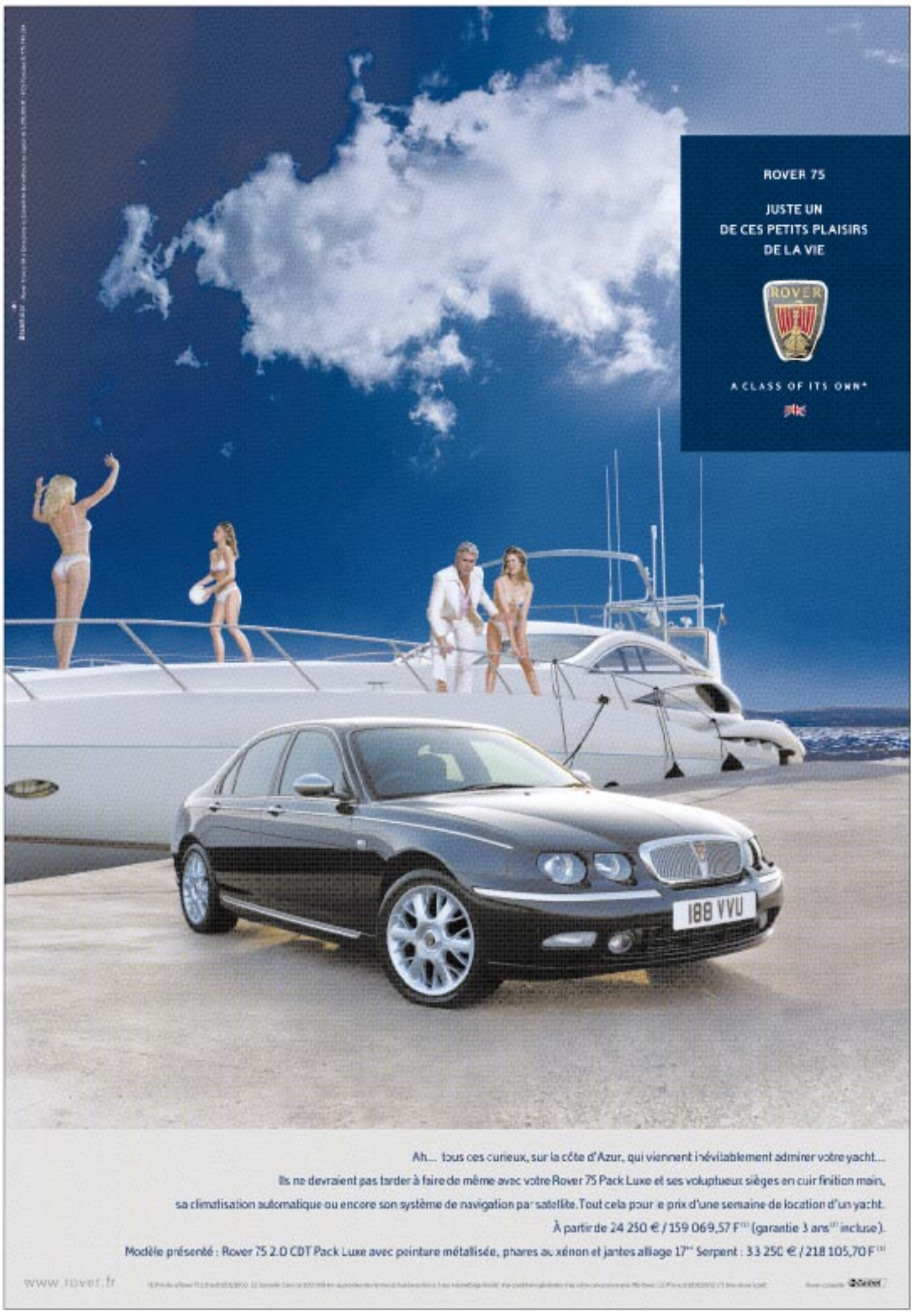

FRANCE
PRÉSIDENTIELLE

Dans son livre, Dominique Strauss-Kahn veut retrouver « **L'INSPIRATION** » du socialisme. En développant quatre thèmes – socialisme, mondialisation, Europe et institutions françaises –, l'ancien ministre de l'économie, revenu au premier plan de la scène politique, entre de plain-pied dans la **CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE** à gauche : *« Je prendrai, dans l'équipe de Lionel Jospin, la place qu'il voudra bien me confier. »* Toutefois, la vision du socialisme de M. Strauss-Kahn ne fait pas l'unanimité. Alain Lipietz regrette un projet trop centré sur les **CLASSES MOYENNES.** Philippe Corcuff déplore que « DSK » s'accommode de la mondialisation, tandis que Jean-Louis Bourlanges raille un programme européen indécis. Seul Arnaud Montebourg trouve du mérite à la démarche **INSTITUTIONNELLE** du député du Val-d'Oise.

M. Strauss-Kahn met ses idées au service de Lionel Jospin

Dans un livre paru le 22 janvier, « La Flamme et la Cendre », l'ancien ministre de l'économie propose sa vision personnelle de l'avenir du socialisme. Une manière de marquer son retour sur la scène politique. Trois parlementaires et un sociologue réagissent à ses propositions

Vous avez quitté le gouvernement le 2 novembre 1999. Vous avez été totalement blanchi par la justice. Comment avez-vous vécu cette période ?

Cela a été long. J'espérais que cela durerait moins longtemps. Mais pour beaucoup de mes concitoyens qui ont des problèmes avec la justice, cela peut être plus long encore. J'ai vécu cet épisode de ma vie comme une injustice. Il m'a appris à mieux me connaître, à mieux connaître les autres. J'en sors plus précautionneux, moins confiant. Je n'ai ni amertume ni envie de revanche mais pas non plus d'amnésie.

Quel rôle jouerez-vous dans la campagne de Lionel Jospin ?

Le président de la République est en campagne depuis plusieurs mois. Le premier ministre aura une tâche moins facile car il devra gérer les affaires du pays tout en étant candidat. Cela nous donnera une campagne très courte. Je prendrai dans l'équipe de Lionel Jospin la place qu'il voudra bien me confier.

Votre livre, *La Flamme et la Cendre,* doit-il se lire comme un acte politique ?

J'avais envie d'écrire un livre depuis longtemps. Début juillet, lorsque j'ai su que mon parcours judiciaire allait, quelle que soit l'issue, se terminer, je me suis mis à mon ordinateur. La sortie de ce livre tient plus à mon calendrier personnel qu'à des échéances électorales. Maintenant, si dans la campagne, le candidat probable reprend mes idées, j'en serais ravi.

Que pensez-vous du projet du Parti socialiste pour 2002 ?

Il est élaboré sur une analyse juste de la société. On constate aujourd'hui un besoin croissant d'autonomie et, en même temps, un besoin accru de sécurité. Il y a à la fois un appel à l'ordre et à plus d'individualité. Il s'ensuit un certain nombre de propositions du PS sur lesquelles, à un ou deux points près, je me retrouve. De toute manière, le candidat ne peut se borner à reprendre le programme d'un parti.

Sur quels points êtes-vous en opposition ?

Il y a d'abord la taxe Tobin. Je partage l'objectif qu'elle poursuit pour lutter contre la spéculation. J'en ai même été longtemps partisan. Mais l'expérience de mes responsabilités gouvernementales m'en a éloigné. J'ai une autre divergence sur le projet d'asseoir les cotisations sociales patronales sur la valeur ajoutée. C'était déjà dans le programme de 1997. Pendant cinq ans, on a jugé qu'il ne fallait pas le mettre en œuvre. Je ne suis donc pas certain qu'il faille reprendre cette idée.

Vous consacrez une large partie de votre livre à redéfinir le socialisme. Pourquoi ?

A sa naissance, le socialisme avait pour vocation de lutter contre les inégalités qu'on voyait poindre avec l'industrialisation naissante et de mettre le progrès au service de tous. Pour un ensemble de raisons, dont la pression marxiste et la IIIe internationale, les socialistes se sont écartés de ce modèle pour se concentrer sur la correction des inégalités après coup, c'est-à-dire sur la redistribution. Il me semble que la société considère aujourd'hui qu'elle est proche de la limite en matière de redistribution. Il ne faudrait pas qu'elle en déduise que le socialisme est arrivé à ses fins, qu'il a fait son œuvre. Il faut revenir à l'inspiration première, la correction des inégalités avant qu'elles ne se forment. L'abandon de la plupart des préoccupations concernant la production a conduit à la caricature du socialisme qui serait aujourd'hui totalement étranger à l'entreprise et à la création de richesse.

Une caricature justifiée ?

La critique est un peu fausse... et un peu vraie.

Concrètement, quel doit donc être le but du socialisme ?

Il faut revaloriser le goût du risque, stimuler la création, lutter contre les inégalités au moment où elles se créent. Il faut mettre en place un socialisme de la production. Je fais des propositions dans ce sens, qui concernent aussi bien la représentation des salariés dans l'entreprise que l'épargne salariale ou la lutte contre la corruption.

AFP

« Si dans la campagne, le candidat probable reprend mes idées, j'en serais ravi »
DOMINIQUE STRAUSS-KAHN

L'Etat doit-il rester propriétaire d'entreprises ?

La propriété des outils de production n'est plus un vrai sujet. S'agissant d'EDF par exemple, dont je pense qu'il faut ouvrir le capital, ce qui compte c'est de savoir quelles sont les missions de service public qui doivent être exercées. La question du capital est secondaire. Il est parfois utile que l'entreprise ouvre son capital. Il est parfois utile qu'elle appartienne partiellement à l'Etat.

Faut-il poursuivre la baisse des impôts ?

Je ne suis pas un fanatique de la baisse des impôts parce qu'il faut toujours analyser les prélèvements en mettant en regard les services rendus. Néanmoins, on peut considérer que l'harmonisation européenne devra se traduire par une certaine baisse de la fiscalité. Si, dans les cinq ans qui viennent, la conjoncture permet de baisser les impôts de 50 ou 60 milliards de francs, je souhaiterais que l'on supprime la taxe d'habitation. Je regrette de ne pas l'avoir fait quand j'étais au gouvernement. C'est l'impôt le plus injuste. Il est au cœur de la formation des inégalités.

Que pensez-vous des mouvements antimondialisation ?

Leurs préoccupations sont justes. La mondialisation peut mettre en cause notre identité, l'égalité et la démocratie. Pour autant, ça n'a pas de sens de vouloir se tenir en dehors de la mondialisation. On est dedans depuis un siècle. La mondialisation fait des malheureux, c'est vrai. Mais elle a aussi des effets positifs. Il faut en garder les avantages, la maîtriser en mettant par exemple en place des droits à polluer ou bien en en organisant la gouvernance mondiale.

Pourquoi voulez-vous supprimer la fonction de premier ministre ?

La dyarchie à la tête de l'exécutif est une mauvaise chose. Je préférerais un régime parlementaire à l'anglaise. Mais ce n'est pas possible en France puisque l'élection au suffrage universel du président de la République est si chère aux Français. Pour avoir un exécutif homogène et efficace, il faut donc aller dans une autre direction, celle du régime présidentiel, d'où la disparition du premier ministre.

Propos recueillis par Hervé Gattegno, Virginie Malingre et Michel Noblecourt

LES QUATRE THÈMES PRINCIPAUX DU LIVRE DE « DSK » PASSÉS AU CRIBLE

ALAIN LIPIETZ sur le socialisme

« Un peu attristant »

Alain Lipietz (Verts) est économiste et député européen.

Lucide, Dominique Strauss-Kahn décortique le noyau de vérité dans l'image qui colle au projet social-démocrate : une usine à gaz redistributive, *« taxer et dépenser »*. Malheureusement, les pauvres bénéficiaires de la machine n'en savent même plus gré à la social-démocratie et s'abstiennent. Quant aux contributeurs nets, ces salariés qui cherchent à *« faire hériter leurs enfants »*, ils sont las des taxations. Conclusion : le socialisme doit revenir à sa flamme initiale, à la lutte contre les inégalités au niveau de la production. Le volet politique de l'analyse est indéniable : les élections se gagnent aujourd'hui chez ces ménages français qui sont pour moitié propriétaires de leur logement, pour les deux tiers titulaires d'une assurance-vie. Mais le bilan de ces dernières années est-il si favorable aux exclus, aux travailleurs précaires, aux femmes seules travaillant à mi-temps ? Leur abstention n'est-elle pas d'abord un désamour envers un *« socialisme »* plus soucieux de défendre les stock-options et d'alléger la fiscalité du tiers supérieur des revenus ? Le malaise s'aggrave quand l'auteur laisse deviner ce qu'il entend par *« revenir à la production »*. Hymne à la coopération, à l'implication négociée des travailleurs dans l'organisation de leur travail, temps libéré ? Non, *« revenir à la production »*, c'est... mutualiser le *« risque d'innovation »* ! Le voici, le socialisme de demain : des exonérations fiscales, les contrats d'épargne en actions de capital-risque...

La reprise des envolées lyriques de Jaurès produit dès lors un effet vaguement comique. Et un peu attristant : encore une fois, un socialiste oublie tranquillement la question du contenu même de la production. Celle que posent les écologistes.

PHILIPPE CORCUFF sur la mondialisation

« Un époussetage »

Philippe Corcuff (LCR) est maître de conférences de science politique à l'IEP de Lyon.

Le raisonnement de DSK se développe sur des prémisses erronées : il n'y aurait qu'une mondialisation à prendre en bloc. Avec cette *« mondialisation unique »*, il fait passer la marchandisation du monde comme *« inéluctable »* et les mouvements antiglobalisation pour des nostalgiques frileux. A l'inverse, ces mobilisations internationalistes portent une vision alternative de la mondialisation, où les procédures démocratiques et les critères de justice sociale prendraient le pas sur les logiques marchandes. C'est ce qui fondait jadis l'inspiration de ce qu'on appelait la social-démocratie, enterrée par DSK dans sa première partie sous prétexte de la rénover. Ne restent plus alors que des considérations préélectorales, s'efforçant de ne mécontenter personne, avec le balancement jésuitique du traditionnel plan Sciences-Po comme principal outillage intellectuel : la mondialisation comporte des risques, mais elle est nécessaire ; les inégalités entre les pays riches et les pays pauvres s'accroissent, mais la mondialisation vient *« au secours du développement »* ; la taxe Tobin est sympathique, mais impossible à mettre en œuvre ; etc. Tout cela pour déboucher sur un époussetage des institutions internationales, qualifié pompeusement d'*« utopique »*, et donc renvoyé à plus tard. Car DSK s'effraye de ses propres timidités !

Les ambitions intellectuelles et politiques de la gauche de gouvernement se sont évanouies dans les routines gestionnaires et les plaisirs moins éthérés du pouvoir. La reconstruction citoyenne de la politique mondiale se situe aux antipodes : pragmatique dans les mesures à prendre dès maintenant (taxe Tobin, annulation de la dette des pays pauvres, etc.) et radicale dans son horizon émancipateur.

JEAN-LOUIS BOURLANGES sur l'Europe

« C'est du Chirac »

Jean-Louis Bourlanges (UDF) est député européen.

Dominique Strauss-Kahn sait que l'opinion se méfie du long terme, de la raison abstraite, et des détours de la cohérence stratégique. Il lui faut du simple, du tangible, de l'immédiat, ce que l'Europe byzantine et empêtrée d'aujourd'hui ne peut pas faire. Il faut donc lui offrir autre chose : un miroir, des signes et des clins d'œil. Dominique Strauss-Kahn est le roi des miroitiers, le prince des clins d'œil et l'empereur des signes. Son Europe, déconstruite et chatoyante, est un système de connivences, conçue pour séduire et rassurer. Chacun en a sa part : les adeptes du supplément d'âme qui se voient gratifiés d'un bouquet de citations belles comme de l'antique et les gnomes de l'intégration financière, secteur opérationnel attitré du soldat DSK ; les socialistes à qui l'on ressert le plat du « gouvernement économique » et les gardiens sourcilleux de la rigueur budgétaire ; Jean-Pierre Chevènement, salué d'un coup de chapeau prudent, et les partisans de l'euro fort ; les nostalgiques du couple franco-allemand et les fatigués d'une méthode Monnet abusivement caricaturée ; les chantres de l'Europe intergouvernementale et les champions de la majorité qualifiée. Bref du Chirac, la finesse en plus.

DSK apparaît prisonnier d'une phase révolue de la construction européenne, celle de l'édification héroïque et conflictuelle de l'euro. Son Europe reste celle d'hier : Europe des particules, des modules et des bidules. Le succès de l'euro, la déferlante de l'élargissement, les défis internationaux issus du 11 septembre nous renvoient désormais aux questions simples et fondamentales que nous traînons depuis cinquante ans. DSK se garde de les aborder de front : trop intelligent pour les ignorer, et trop ministériel pour y répondre.

ARNAUD MONTEBOURG sur les institutions

« Du courage »

Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire, est fondateur de la Convention pour la VIe République (C6R).

Strauss-Kahn est l'un des rares à gauche à donner l'impression d'avoir compris que seules l'audace et l'imagination nous permettront de rebâtir l'espoir dans l'action politique. Sa proposition d'aller vers une VIe République revient enfin à admettre que le système politique actuel est l'une des causes du désespoir ambiant et le principal verrou empêchant la transformation de notre pays. Vouloir s'y attaquer est une preuve de courage. Le renforcement des pouvoirs du Parlement, le mandat unique parlementaire, la limitation du nombre de mandats consécutifs, le statut de l'élu, la démission obligatoire pour les hauts fonctionnaires engagés dans une fonction politique, la suppression des conseils généraux, la réforme du statut de la fonction publique, la limitation des pouvoirs du Sénat, le vote des étrangers et leur éligibilité aux élections locales ; toutes ces propositions de Dominique Strauss-Kahn, dans lesquelles de nombreux citoyens qui veulent une VIe République se reconnaissent, nous feraient en soi changer de République tellement elles modifieraient radicalement les conditions de la prise de décision publique. DSK démontre que, sans leur mise en œuvre dans une République nouvelle, aucune des réformes économiques et sociales qui restent à accomplir ne serait possible. L'auteur se résigne aussi à aller *« à contrecœur »* vers un régime présidentiel. C'est là le seul point contestable de sa thèse. Comment prétendre supprimer une cohabitation jugée *« délétère »* pour la remplacer par une autre entre deux pouvoirs élus au suffrage universel (un président, un Parlement) condamnés à s'entendre. Ce serait la paralysie de l'action politique assurée, l'immobilisme réinstallé au pouvoir...

Des propos libres qui bousculent les compromis politiques

L'ancien ministre souhaite « retrouver la flamme » du socialisme et inventer une VIe République

BIBLIOGRAPHIE
Dominique Strauss-Kahn, La Flamme et la Cendre
Grasset, 393 p. 20 euros

IL AURAIT PU VIDER son sac, laisser entrevoir l'amertume, pour ne pas dire plus, ressentie à chaque étape de ses ennuis judiciaires quand ceux qui l'encensaient la veille se détournaient de lui. Il aurait pu signer sa revanche. Avec *La Flamme et la Cendre,* titre emprunté aux Mémoires de Victor Fay, un ancien militant communiste puis socialiste, qui fut son professeur à l'Université ouvrière de Paris, Dominique Strauss-Kahn a livré un ouvrage politique où la réflexion l'emporte sur la récrimination, la proposition sur le slogan. L'ancien ministre de l'économie se réfère à un discours de Jean Jaurès qui, en 1910, présentait les socialistes comme *« les vrais héritiers du foyer des aïeux »*. *« Nous en avons pris la flamme, vous n'en avez gardé que la cendre »*, s'était exclamé Jaurès.

« DSK » ne lésine pas sur son ambition, il veut aider le socialisme à retrouver *« sa flamme »*, combattre la résignation de ceux qui annoncent, avec son extinction, la fin de l'histoire. Pour y parvenir, il propose de bâtir de nouvelles *« charpentes »*, de passer d'un socialisme de la redistribution à un socialisme de la production. Le propos est clair et pédagogique.

« FIDÉLITÉ TOTALE »

Le professeur d'économie perce derrière l'écrivain. La plume est libre et avance des propositions qui risquent de bousculer les savants compromis qui composent les programmes des partis. S'il pilote le comité d'orientation scientifique de la Fondation Jean-Jaurès, M. Strauss-Kahn n'est pas un hiérarque du PS. Il peut se référer à l'iconoclaste Claude Allègre, tout en saluant, plusieurs fois, Martine Aubry, sans avoir à faire allégeance à la pensée unique socialiste.

Le livre ne sort pas par hasard, et le député du Val-d'Oise ne fait pas mystère de son désir de jouer un rôle de premier plan dans la campagne de Lionel Jospin. *« C'est ma fidélité totale à sa personne qui me permet aujourd'hui de parler en mon nom »*, écrit-il. Mais il use de sa liberté avec un vrai courage politique qui lui permet de s'avancer là où son candidat, son porteur de *« flamme »*, ne s'aventurera pas, malgré les idées qu'il avait émises en ce sens en 1991 dans *L'Invention du possible*, comme sur la suppression de la fonction de premier ministre. Sur ce point, M. Strauss-Kahn saute le pas qu'ont refusé de franchir les socialistes en prônant une VIe République, comme avant lui Vincent Peillon, le porte-parole du PS. Mais il va plus loin dans l'innovation, en imaginant, par exemple, pour mettre fin à l'inflation législative – il a recensé 10 000 lois en vigueur ! – d'inventer des *« lois temporaires »* dont la reconduction nécessiterait un vote.

Concurrent en modernité de Laurent Fabius, il ne le cite que pour rappeler l'épisode qui l'avait opposé en 1986 à M. Jospin pour la conduite de la campagne législative – *« La rancœur qui s'ensuivit*, commente-t-il, *demeure aujourd'hui encore l'une des données structurantes de la gauche française »* –, « DSK » cherche plus à théoriser sur le socialisme qu'à se poser en pragmatique. Son parti pris pronucléaire, son refus de diaboliser le Medef, sa critique du manque de dialogue social pendant la législature, sa volonté de dynamiser la construction européenne lui donnent une posture singulière au sein de la gauche et du PS. Qui risque de faire grincer quelques dents.

Michel Noblecourt

Charles Pasqua confirme à son tour une rencontre entre Jean-Marie Le Pen et Jacques Chirac en 1988

Le témoignage, apporté lundi 21 janvier sur Europe 1, par le président du RPF concorde en tout point avec celui du président du Front national

CHARLES PASQUA a confirmé, lundi 21 janvier, sur Europe 1, l'existence d'au moins une rencontre entre Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988. Le témoignage de celui qui était alors ministre de l'intérieur reprend en tous points celui que le président du Front national a livré au *Monde* (daté 18 janvier), après la publication du livre d'Eric Zemmour, *L'Homme qui ne s'aimait pas* (Balland).

M. Pasqua a ainsi affirmé n'avoir *« jamais rencontré M. Le Pen et Jacques Chirac chez le général de Bénouville »*, ancien député gaulliste décédé en décembre 2001. *« Je ne sais d'ailleurs pas si ce rendez-vous a eu lieu »*, a-t-il ajouté. M. Le Pen, de son côté, avait démenti la présence de M. Pasqua lors de cette rencontre : *« Non, non, non, pas cette fois-là en tout cas. »* Lors d'un déplacement à Rennes, vendredi 18 janvier, le président du FN avait précisé qu'outre les deux candidats à la présidentielle et le général de Bénouville, *« il y avait une quatrième personne, une secrétaire »*. *« Chirac était demandeur et souhaitait que je puisse lui apporter le soutien des voix que j'avais obtenues, mais sans prendre aucun engagement à l'égard de mes électeurs. Il pensait que ça pourrait lui servir »*, avait affirmé M. Le Pen.

L'ancien ministre, en revanche, a reconnu une autre rencontre, au domicile de l'un de ses amis : *« Oui, non seulement j'y étais, mais c'est moi qui l'ai organisée. » « Ce que ce sont dit les deux hommes, je l'ignore,* a précisé M. Pasqua. *Je les ai reçus l'un et l'autre, je les ai introduits dans la pièce, et puis je me suis retiré. Après, je les ai rejoints avant qu'ils ne se séparent, je les ai salués et ils sont partis l'un après l'autre »*.

Pour justifier ces contacts d'entre deux tours, M. Pasqua tient aujourd'hui le même discours que celui qu'il tenait à cette époque. *« Je considérais comme normal qu'on essaye de récupérer le maximum de voix des électeurs de Le Pen*, affirme-t-il. *Chirac, candidat aux élections présidentielles, ayant en face de lui un candidat comme Le Pen qui faisait 15 % des voix, je ne vois pas pour quelles raisons il ne l'aurait pas rencontré pour ne pas laisser ces voix se diriger vers Mitterrand. Les électeurs de Jean-Marie Le Pen sont des Français comme les autres. »*

« CANDIDAT CERTAIN »

Le président du conseil général des Hauts-de-Seine, qui s'est déclaré *« candidat certain »* à la prochaine élection présidentielle et qui fera une déclaration solennelle de candidature à la fin janvier, a ajouté : *« Je considère que tant que la droite sera une droite honteuse, elle n'aura aucune chance de reprendre le pouvoir* (...) *Il y a toujours eu, dans ce pays, 2 à 3 % de gens d'extrême droite, mais quand Le Pen, lors d'élections, fait 15 ou 12 %, ça ne veut pas dire que, tout d'un coup, dans ce pays, il y a 12 % d'extrême droite. Surtout que dans les banlieues dites "rouges", on voit bien qu'il y a beaucoup de gens venant de la gauche qui ont voté Front national. »* A propos de la ou des rencontre(s) confidentielles entre M. Chirac et M. Le Pen, contestées par le président de la République, M. Pasqua a conclu : *« Ça ne veut pas dire, parce que Jacques Chirac a rencontré Le Pen, qu'il a fait sienne les idées de Le Pen. »*

De son côté, le président du FN a rappelé, lundi 21 janvier, sur i-télévision, qu'*« en 1986, le RPR avait établi une plate-forme électorale qui comportait la réforme très sévère du code de la nationalité et l'abandon de l'immigration ». « Or*, a ajouté M. Le Pen, *le premier ministre* [Jacques Chirac] *n'a pas respecté cet engagement du RPR* (...) *Je lui demandais si, au moment d'être élu président de la République, il entendait, reprenant sa liberté, mettre en œuvre la politique nationale que le RPR s'était engagé à mener et qu'il avait trahie. Il m'a répondu "non", et c'est d'ailleurs peut-être la raison pour laquelle il a été battu. »*

Christiane Chombeau et Jean-Louis Saux

L'ancien ministre s'estimait en « service commandé »

Entre les deux tours de l'élection présidentielle de 1988, Charles Pasqua avait accordé un entretien retentissant à *Valeurs actuelles* (daté 2-8 mai 1988). Il affirmait que, *« sur l'essentiel, le Front national se réclame des mêmes préoccupations, des mêmes valeurs que la majorité »*. Interrogé sur la manière d'assurer un bon report des voix de Jean-Marie Le Pen, M. Pasqua avait répondu : *« C'est relativement simple. M. Chirac se présente devant le peuple. Il est normal qu'il tienne compte des messages qui ont été exprimés. Le problème n'est pas de convaincre M. Le Pen, mais de nous adresser aux Français pour leur demander quelle politique ils souhaitent. »* M. Pasqua avait assuré, plus tard, qu'il était alors *« en service commandé »*.

La consommation a progressé de 3 % en 2001

LA CONSOMMATION des ménages en produits manufacturés a progressé de 0,4 % en décembre par rapport au mois précédent (après 0,1 % en novembre) et de 3,8 % par rapport à décembre 2000, selon les données corrigées des effets des jours ouvrables et des variations saisonnières, publiées, mardi 22 janvier, par l'Insee. Les dépenses de bien durables ont nettement progressé en novembre (+1,7 %).

Les dépenses de consommation ont augmenté de 3 % en moyenne annuelle sur 2001. Sur l'ensemble du 4e trimestre, elles ont affiché une hausse de 0,3 %, alors qu'elle avait été de 1,5 % au 3e trimestre).

CONSOMMATION DES MÉNAGES

Variation en %

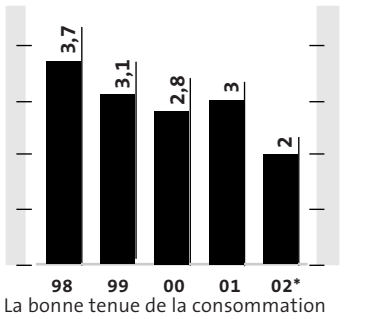

La bonne tenue de la consommation a permis d'alimenter la croissance économique.

Source : Insee — * estimation

DÉPÊCHES

■ **INFLATION : les prix à la consommation ont augmenté** en France de 0,1 % en décembre 2001 par rapport à novembre et de 1,4 % sur un an, selon les données définitives publiées, mardi 22 janvier, par l'Insee. L'IPCH, indice qui permet la comparaison avec les autres pays européens, augmente de 0,1 % en décembre et de 1,4 % sur un an.

■ **LIONEL JOSPIN : le tribunal correctionnel de Toulouse a jugé irrecevable**, lundi 21 janvier, une plainte déposée par une association de contribuables toulousains et visant Lionel Jospin en qualité d'ancien président du Comité départemental de développement économique (CDDE) de Haute-Garonne. L'association, qui avait porté plainte pour *« abus de fonds publics »*, reprochait à M. Jospin d'avoir fictivement employé pendant trois ans deux assistants salariés de ce comité pour assurer sa permanence électorale dans le département.

Alain Juppé invite la droite à ne pas rester « les deux pieds dans le même sabot »

LYON
de notre envoyé spécial

Naguère mis à l'index pour avoir été jugé responsable de la défaite de la droite en juin 1997, Alain Juppé est aujourd'hui largement en tête à l'applaudimètre des réunions publiques de l'opposition. Après l'avoir ignoré, puis évité, après, enfin, avoir redouté l'effet que produirait son retour dans le débat national, la droite le garde désormais pour la bonne bouche : M. Juppé intervient en guest star, au moment du dessert. Dans la célèbre brasserie Georges, à Lyon, où était organisé, lundi 21 janvier, un dîner-débat pour le lancement d'un comité d'appel à la candidature de Jacques Chirac, l'affaire a tourné au quasi-teasing. Expert en communication, Jean-Pierre Raffarin ne s'y est pas trompé. Soucieux de réchauffer cette vaste salle de quelque sept cents couverts avant de commencer sa propre intervention, le président de la région Poitou-Charentes a lancé d'emblée : *« Etes-vous heureux de voir Alain Juppé ? »* Succès garanti.

Après avoir ainsi montré patte blanche devant un auditoire essentiellement RPR, le vice-président de Démocratie libérale – qui est cité parmi les favoris pour Matignon en cas de réélection du chef de l'Etat – a jaugé le centre de gravité de la salle, et mis la barre à droite. *« Les socialistes font beaucoup de mal à la France. Il faut battre Jospin. C'est pour cela que la France a besoin de Jacques Chirac. »* Tel était le message de M. Raffarin qui, de l'insécurité aux 35 heures, en passant par les retraites, a décrit *« une société des illusions qui affaiblit la République »*, face à laquelle *« M. Jospin s'installe dans la planète des autosatisfaits »*.

Après avoir maladroitement rangé la choucroute au rayon de la *« gastronomie lyonnaise »*, M. Juppé s'est rapidement recentré sur sa propre spécialité : l'énoncé de *« choses sérieuses »*. Son verdict sur le gouvernement Jospin ? *« Nous assistons à un véritable fiasco de la manière dont la France a été gouvernée depuis cinq ans »*, a-t-il lancé. *« Fiasco sur la Corse »*, *« fiasco sur l'insécurité »* ; *« fiasco sur le système de santé »*, qui a été *« mis dans une pagaille indescriptible »*. Notant que *« la France est en train de passer dans le peloton de queue de l'Europe »*, M. Juppé a affirmé : *« Nous avons un devoir de réussite, pour la France et pour nos enfants. »* Au rayon des propositions, le maire de Bordeaux a souligné que les Français ont un *« formidable besoin d'autorité »* ainsi qu'un *« besoin de liberté »*. M. Juppé a enfin évoqué le *« respect de la vie humaine »* et le *« respect de la vie de la planète »*.

L'ancien premier ministre a répondu de lui-même aux interrogations et aux doutes qui apparaissent dans le camp chiraquien (*Le Monde* du 18 janvier), et qu'il a ainsi résumés : *« J'entends beaucoup dire : que fait Chirac ? » « Ne cédons pas à l'impatience médiatique ou aux pièges de nos adversaires. C'est à Jacques Chirac de choisir le moment et la méthode »*, a-t-il poursuivi, en invitant les militants à *« ne pas rester les deux pieds dans le même sabot »* d'ici à l'entrée en campagne du chef de l'Etat. Tout en disant renvoyer à plus tard – afin de ne pas provoquer la *« désunion »* – la question controversée de l'unification de la droite, M. Juppé n'a pas résisté à la tentation de l'aborder sans attendre. Favorable à des *« candidatures d'union »* pour les élections législatives, l'ancien premier ministre a ajouté qu'il fallait que ces candidats *« s'engagent à siéger demain dans le même groupe à l'Assemblée nationale »*.

« TOUS POUR CHIRAC »

Au vu des profondes lézardes qui fissurent encore une droite lyonnaise récemment ébranlée par sa défaite aux dernières élections municipales, ce propos relevait probablement de la méthode Coué. Organisé à l'initiative du député RPR Jean-Michel Dubernard, ultra-fidèle du chef de l'Etat, ce dîner-débat aura au moins donné, une nouvelle fois, la mesure de la suprématie de M. Chirac sur son camp. M. Dubernard s'est ainsi plu à faire monter à la tribune la présidente (UDF) de la région Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini, et le sénateur centriste et président du conseil général du Rhône, Michel Mercier, qui n'est autre que le trésorier de la campagne de François Bayrou. Le député RPR Henry Chabert était aussi présent. Manquait à l'appel Charles Millon, qui a apporté son soutien à Alain Madelin, mais l'une de ses proches, la députée Bernadette Isaac-Sibille a participé à cette réunion. *« Un pour tous, tous pour Chirac ! »*, avait lancé en guise de préambule Renaud Dutreil, président de l'Union en mouvement. Il a été entendu.

Jean-Baptiste de Montvalon

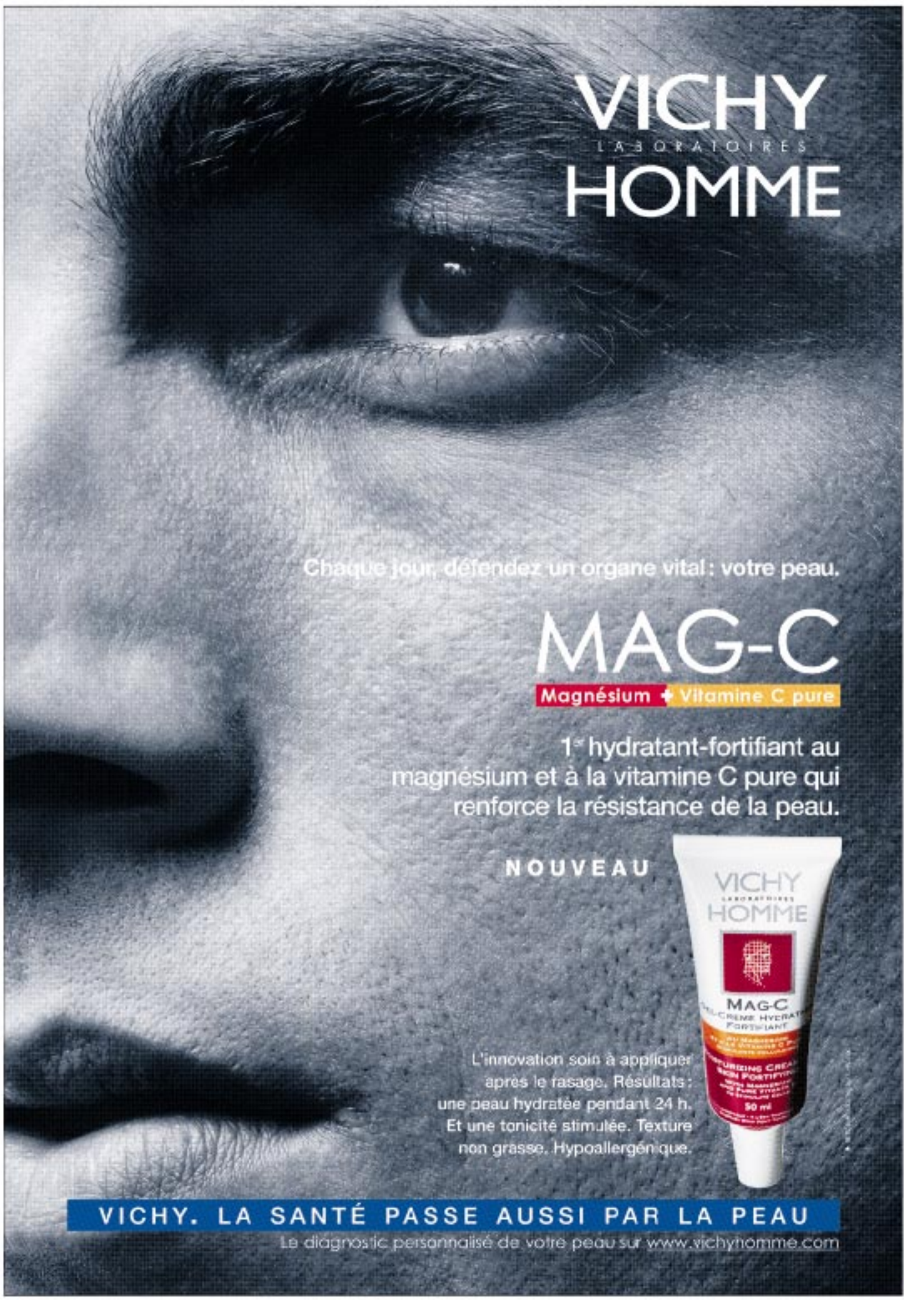

SOCIÉTÉ

AFFAIRES

Didier Schuller a **PRÉCIPITAMMENT QUITTÉ**, lundi 21 janvier, sa résidence dominicaine. Quelques heures après la divulgation par son fils de son refuge et de sa nouvelle identité, l'ancien conseiller général (RPR), visé par un mandat d'arrêt international depuis juin 1995 dans le cadre de l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, est **« PARTI EN VACANCES »**, a indiqué le propriétaire de Sea Horse Ranch. Le gouvernement dominicain s'est dit prêt à examiner *« avec la meilleure disposition »* une éventuelle **DEMANDE D'EXTRADITION** vers la France. Le fils de M. Schuller a indiqué qu'il avait rencontré, le 17 décembre, un commissaire des Renseignements généraux et lui avait indiqué que son père vivait à Saint-Domingue. Une **NOTE BLANCHE** avait été rédigée par le policier et transmise à sa hiérarchie.

Localisé à Saint-Domingue, Didier Schuller a de nouveau disparu

Les autorités dominicaines se disent prêtes à examiner avec bienveillance une demande d'extradition mais le fugitif semble avoir quitté sa résidence. Dès le 17 décembre, le fils de M. Schuller avait indiqué à un commissaire des Renseignements généraux que son père se cachait dans l'île des Caraïbes

SAINT-DOMINGUE
de notre correspondant

Didier Schuller semble s'être à nouveau envolé. Selon plusieurs témoins, l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, visé par un mandat d'arrêt international depuis le mois de juin 1995, a précipitamment quitté sa résidence dominicaine, peu après la divulgation par son fils, lundi 21 janvier, de son refuge et de sa fausse identité (*Le Monde* du 22 janvier). Muni d'un passeport belge au nom de Jean Wiser, M. Schuller vivait dans un *resort* de grand luxe, le Sea Horse Ranch, sur la côte Nord de la République dominicaine, près de la station balnéaire de Sosua. Il s'était réfugié dans ce pays au début de 1998, après avoir été localisé aux Bahamas.

Le fugitif aurait confié à l'une de ses voisines qu'il devait quitter d'urgence la République dominicaine avec sa compagne, Christel Delaval, alias Maria Wiser, et leurs enfants, sans mentionner la date de son retour ni la raison de ce départ impromptu. Les deux filles du couple étaient inscrites sous le même nom dans une école internationale « *Jean Wiser est parti, il est en vacances* », nous a confirmé William « Bill » Kirkman, le propriétaire du lotissement, qui est aussi consul honoraire des Etats-Unis dans le nord de la République

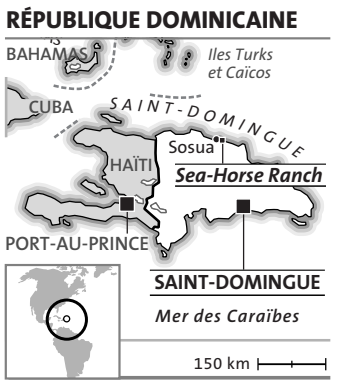

dominicaine – et qu'Antoine Schuller a présenté, dans *Le Parisien*, comme l'un des plus proches soutiens de son père. Cet homme grand et mince, âgé de soixante-quatre ans, s'est efforcé d'esquiver les questions, lundi après-midi, indiquant simplement : *« Je ne peux rien vous dire de ces gens sauf qu'ils sont sympathiques et qu'ils sont là depuis trois ou quatre ans. Je ne veux pas vous parler, je n'ai aucune raison de croire quoi que ce soit* [sur les accusations portées contre M. Schuller], *j'ai peur* ».

Montrant son luxueux 4X4 noir, il a formellement démenti avoir utilisé des plaques diplomatiques, ainsi que l'affirmait le fils de Didier Schuller : *« Je n'ai pas le statut diplomatique,* a-t-il précisé. *Je suis un homme d'affaires, agent contractuel de l'ambassade des Etats-Unis pour les affaires consulaires* ». Il conteste aussi avoir vendu à l'ancien élu des Hauts-de-Seine une voiture de marque Pajero. Il se montre plus évasif à propos de son éventuelle appartenance à la CIA, mêlant les dénégations à l'invocation des règles interdisant à un ancien agent des services secrets d'évoquer son passé.

A l'entrée de Sea Horse Ranch, une allée de flamboyants mène à une barrière protégée par deux gardes. Le domaine s'étend entre la côte atlantique, rocheuse à cet endroit, et le mur d'enceinte de pierres décoré à l'entrée d'un grand hippocampe. Les 70 villas, dont les moins chères coûtent 300 000 dollars, agrémentées de piscines, sont entourées de végétation tropicale et de pelouses soigneusement entretenues. Le consul américain ne s'est-il jamais posé de questions à propos de « Jean Wiser » ? *« Je n'ai jamais dit qu'il m'avait acheté une villa et je n'avais aucune raison de penser qu'il était un mauvais type,* répond-il. *Les déclarations de son fils sont un tissu de mensonges. »* Il ajoute que le fils de M. Schuller *« a été placé dans une institution »* et dit avoir *« le sentiment qu'il souffre de problèmes mentaux »*, trahissant sa familiarité avec la famille du fugitif.

M. Schuller a-t-il bénéficié, à Saint-Domingue, de complicités haut placées, comme l'assure son fils ? Désignée par ce dernier, la vice-présidente du pays, Milagros Ortiz Bosch, qui est aussi ministre de l'éducation nationale, a confirmé au *Monde* avoir *« rencontré Jean Wiser à deux ou trois reprises », indiquant cependant n'avoir pas eu « la moindre idée qu'il pouvait s'agir d'une personne usant un nom d'emprunt et recherché par la police française »*. Elle a précisé l'avoir rencontré une première fois à Las Terrenas, autre station balnéaire située sur la côte Nord de la République dominicaine, où résident de nombreux Français, *« par l'intermédiaire d'un de* [ses] *cousins ». « Je l'ai revu une ou deux fois au Sea-Horse Ranch,* a-t-elle ajouté. *Je n'ai jamais parlé de politique avec lui, et s'il est vrai qu'il prétend avoir fait élire le président Hipolito Mejia* [comme l'a déclaré Antoine Schuller], *il s'agit d'un mensonge de la taille d'une cathédrale. »*

ACCORD D'ÉTAT À ÉTAT

La vice-présidente, dont les ambitions présidentielles sont notoires et qui bénéficie d'une réputation d'intégrité dans ce pays où la corruption est endémique, a précisé : *« Le gouvernement dominicain a tout intérêt à maintenir ses bonnes relations avec la France. S'il y a une demande d'extradition visant cette personne, nous l'examinerons avec la meilleure disposition et en toute transparence »*.

Selon une source policière à Saint-Domingue, un nouveau mandat d'arrêt contre Didier Schuller a été transmis à la police dominicaine il y a quatre ou cinq jours par le Bureau central national (BCN) français, via Interpol. La commission rogatoire mentionne les qualifications d'*« abus de biens sociaux »* et de *« trafic d'influence »*, relevées par les juges français instruisant l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Schuller fut le directeur général avant d'entrer en politique.

Outre la réorganisation en cours de la police dominicaine, les conditions d'une éventuelle extradition du fugitif, s'il était interpellé, restent à éclaircir. La France et la République dominicaine ont signé, le 14 janvier 1999, une convention d'extradition puis, le 7 mars 2000, une convention d'entraide. Mais ces deux textes n'ont pas encore été ratifiés – ce devrait être le cas dans le courant de cette année. A Paris, le ministère de la justice observait, lundi, que M. Schuller pourrait néanmoins être extradé dans le cadre d'un accord d'Etat à Etat. Ce processus pourrait être entravé s'il apparaissait que le fugitif avait obtenu la nationalité dominicaine. Pour l'heure, mardi matin, l'ancien conseiller général restait insaisissable.

Jean-Michel Caroit

Une déclaration du président dominicain

Le président de la République dominicaine, Hipolito Mejia (social-démocrate), a transmis au *Monde*, lundi 21 janvier, une déclaration au sujet de la présence, sur le territoire dominicain, de Didier Schuller, l'ancien conseiller général visé par un mandat d'arrêt international dans l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine. « *Nous n'avons pas connaissance de la présence de cet individu dans le pays. S'il se trouvait effectivement dans le pays, le gouvernement dominicain n'aurait aucune difficulté à satisfaire une demande d'extradition du gouvernement français selon les procédures en vigueur. Le président de la République dominicaine ne connaît personne répondant à ce nom et n'a jamais été lié à cette personne. Le gouvernement dominicain maintient une politique de coopération très ouverte et est toujours prêt à combattre la corruption afin d'éviter que la République dominicaine ne se convertisse en paradis pour ceux qui commettent des crimes internationaux. Nous n'allons jamais les protéger. »*

Il y a un mois, une note des RG révélait le pays d'exil du fugitif

LE 17 DÉCEMBRE, un commissaire de police de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) a rencontré Antoine Schuller. Ce policier s'était rendu à une réunion organisée au cabinet d'un psychologue, Christian Cotten, 20 avenue Henri-Martin à Paris. A l'issue de ce rendez-vous, une note blanche d'une dizaine de lignes, datée du 19 décembre, avait été rédigée par la DCRG. Elle indiquait notamment que Didier Schuller se trouvait à Saint-Domingue, et qu'il entretenait toujours des contacts réguliers avec des proches en France ; elle précisait également que la sœur d'Antoine Schuller devait rendre visite à son père. Toutefois, la note n'indiquait pas l'adresse exacte de M. Schuller. Selon nos informations, le document a été ensuite transmis à *« qui de droit »*, c'est-à-dire à la hiérarchie policière du ministère de l'intérieur.

Avant de révéler le lieu de l'exil de son père à un journaliste collaborant à Canal Plus, le fils aîné de l'ancien conseiller général (RPR) avait effectué de nombreuses démarches pour informer les autorités politiques, policières et judiciaires. Il semble avoir été entouré d'un groupe composé de Jean-Paul Guillaume, journaliste indépendant, de Christian Cotten, *« psychosociologue »*, fondateur du mouvement *« Politique de vie »* et défenseur des droits des sectes, et enfin d'un mystérieux *« Monsieur X. »*, qui détiendrait des *« documents explosifs »* à en croire ses compagnons.

Au début de l'automne, Antoine Schuller et « Monsieur X. » disent avoir des révélations à faire sur l'exil de Didier Schuller. *« On s'est d'abord adressé aux autorités américaines, puisque mon père vit sous leur protection,* a déclaré Antoine Schuller au *Monde*, mardi 22 janvier. *Le 26 octobre dernier, avec Monsieur X, on a envoyé une lettre recommandée à un consul général des Etats-Unis en Europe, ainsi que des lettres aux bureaux du FBI dans six ou sept villes américaines. Sur le lot, au moins une a dû arriver à destination. Et pourtant, aucune réponse. »*

A cette époque, Antoine Schuller dit avoir fait la connaissance de M.Cotten, *« via Internet, où il remuait pas mal de linge sale. »* Ils décident de s'adresser aux autorités françaises. Au moins deux rencontres ont eu lieu : la première, le 17 décembre, dans le bureau de M.Cotten, en présence du commissaire des RG. *« On lui a transmis une partie de notre disque dur, soit environ 90 pages de documents, qui allaient bien au-delà de l'affaire des HLM,* affirme Antoine Schuller. *C'était juste pour qu'il comprenne que tout ça n'était pas de la rigolade. »* Cette remise de documents est contestée par les policiers.

« PENDANT DEUX MINUTES »

Le fils de Didier Schuller n'assiste pas au deuxième rendez-vous, samedi 5 janvier, à 10h15, avec l'assistant parlementaire du député (PS) Gaëtan Gorce, à la mairie de la Charité-sur-Loire (Nièvre). Selon Antoine Schuller, des documents précis, concernant la localisation de Didier Schuller mais portant également sur d'autres affaires, auraient été à nouveau transmis. D'après M. Guillaume, « Monsieur X. » aurait souhaité passer par M. Gorce afin d'alerter Lionel Jospin. Le député affirme, lui, n'avoir rencontré le journaliste que *« pendant deux minutes »* et certifie que ce dernier *« n'a jamais fait allusion à l'affaire Schuller, mais seulement à différentes affaires pouvant intéresser des personnalités politiques, sans évoquer un dossier particulier »*. M. Gorce assure avoir conseillé au journaliste de s'adresser à la justice. Selon Jean-Paul Guillaume, les démarches en ce sens ont été entreprises : *« Un juge a été informé »*, indique-t-il, sans en dévoiler l'identité. Une autre personnalité politique aurait été mise dans la confidence, selon le journaliste : un ancien sénateur de la Charité-sur-Loire, également proche de M. Jospin.

N'obtenant aucune réponse à ses coups de téléphone – *« j'ai appelé personnellement de chez ma mère le cabinet d'Olivier Schrameck »*, dit-il – Antoine Schuller indique avoir adressé un dernier fax *« en forme d'ultimatum »*, le 10 janvier, au directeur du cabinet de Lionel Jospin, Olivier Schrameck. En l'absence de réaction, il menaçait de *« changer de stratégie »* et de *« témoigner que vous êtes au courant depuis un mois et que vous n'avez rien fait »*. A Matignon, on démentait, lundi soir, avoir été destinataire d'aucune alerte émanant d'Antoine Schuller.

Pascal Ceaux et Piotr Smolar

Charles Pasqua estime que cette affaire est « dirigée contre lui »

▶ **L'ancien ministre de l'intérieur Charles Pasqua** a estimé, lundi 21 janvier, que la résurgence de l'affaire Schuller était dirigée contre lui. *« Tout ça n'est pas innocent. Il y a dix jours, on était en plein psychodrame sur la rançon* [qui aurait été versée pour libérer les otages français du Liban en 1988]. *Ça n'a pas marché. On sort maintenant Schuller. Qu'est-ce qu'on sortira dans huit jours ? »*, s'est-il interrogé sur Europe 1. *« Tout cela est dirigé contre moi d'abord et, d'une manière plus globale, contre la droite »*, a souligné M. Pasqua, ajoutant qu'il n'avait *« jamais compris pourquoi »* Didier Schuller, ancien directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine, avait fui la justice et la France en 1995. *« Je ne sais pas si on lui a fait peur ou s'il a pris peur de lui-même »*, a noté l'ancien ministre de l'intérieur. *« Je pense que s'il revient, il aura tout loisir de s'expliquer, je ne vois pas en quoi cela pourrait me concerner.»*

Interrogé sur les affaires qui le visent et qui visent ses proches, Charles Pasqua a déclaré qu'il n'y avait *« strictement rien »* dans ces dossiers *« vides ». « Je n'en veux absolument pas aux magistrats dans leur ensemble »*, a-t-il ajouté. *« Je crois que quelques juges sont à la recherche de notoriété et qu'ils essayent de se servir d'affaires pour faire parler d'eux »*, a-t-il souligné. *« Vous pensez une seule minute que si j'avais quelque chose à me reprocher (...) j'aurais le front de me présenter devant les Français ? »*, a-t-il conclu.

▶ **Vivendi environnement**. Soupçonnée de s'être appuyée sur les réseaux de Didier Schuller pour obtenir un contrat de collecte d'ordures ménagères à Saint-Domingue, Vivendi environnement réfute toutes les accusations. *« Nous avons bien un contrat de collectes d'ordures ménagères à Saint -Domingue mais il a été signé par notre partenaire espagnol FCC, avant que nous nous associons»* , explique Henri Proglio, président du directoire du groupe de services collectifs. *« En 1997, une société de collecte d'ordure de Saint-Domingue a été mise en vente. Nous avons regardé le dossier puis avons vite renoncé , trouvant l'affaire pas assez intéressante. FCC lui a décidé de l'acheter. »* raconte M. Proglio. *« En 1999, nous nous sommes associés avec FCC et avons créé une société commune, Proactiva , pour l'Amérique latine. Nous avons retrouvé cette société de Saint-Domingue »*, poursuit-il. L'entreprise, selon Vivendi environnement, rapporte à peine 30 millions de francs de chiffre d'affaires par an et est déficitaire. Vivendi environnement n'a aucun autre contrat dans l'île de Saint-Domingue. L'ex-juge Alain Marceau , désigné par le fils de M. Schuller comme un des interlocuteurs de son père, travaille pour Vivendi depuis 1997 . Il est rattaché à Vivendi Universal et est notamment représentant commercial du groupe de communication et de médias pour l'île Maurice.

LES PERSONNALITÉS DES HAUTS-DE-SEINE INQUIÉTÉES PAR LA JUSTICE

FRANÇOIS GUILLOT / AFP

PATRICK BALKANY
53 ans, président de l'office HLM des Hauts-de-Seine

Patrick Balkany résume le système des Hauts-de-Seine à lui tout seul : condamné en 1996 à quinze mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour avoir fait travailler chez lui trois employés municipaux, l'ancien député RPR a été mis en examen en mars 2000 dans l'affaire des marchés truqués de l'office HLM, dont il était le président. De menus soucis qui ne l'ont pas empêché d'être réélu triomphalement en mars 2001 dans son fief de Levallois-Perret, où veille une police municipale armée de 357 Magnum, épaulée par un système de vidéo-surveillance. Le tribunal administratif a annulé l'élection en octobre.

JOËL SAGET/ AFP

ISABELLE BALKANY
54 ans conseillère municipale de Levallois-Perret

Isabelle Balkany a toujours lié son sort à celui de son mari, y compris sur le plan judiciaire. En 1996, le tribunal correctionnel de Nanterre l'a condamnée, comme son époux, pour avoir affecté à leur service personnel trois employés rémunérés par la ville. Poursuivie pour recel – c'est son mari qui a signé les arrêtés municipaux d'embauche –, Mme Balkany a échappé à l'inégibilité. Conseillère générale sortante, l'épouse de Patrick Balkany a été battue lors des dernières élections cantonales de mars 2001. Elle avait en revanche été élue conseillère municipale de Levallois-Perret en deuxième place sur la liste de son mari.

MARTIN BUREAU/ AFP

BERNARD GUILLET
56 ans le diplomate et les ventes d'armes

Bernard Guillet est un rouage discret de la galaxie pasquaïenne du conseil général des Hauts-de-Seine, où il officier en tant que conseiller diplomatique. Mis en examen le 15 octobre 2001 pour *« complicité de faux et usage »* dans l'affaire des ventes d'armes vers l'Angola, il l'avait été une première fois le 12 avril, pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, lorsque les enquêteurs avaient découvert que le marchand d'armes Pierre-Joseph Falcone avait versé, en juillet 1996, 1,5 million de francs à France-Afrique-Orient, une association dont il était l'un des animateurs et dont Charles Pasqua était le vice-président.

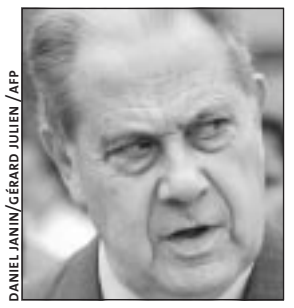
DANIEL JANIN/GÉRARD JULIEN /AFP

CHARLES PASQUA
74 ans candidat à la présidentielle quatre fois mis en examen

L'année 2001 a été maussade pour M. Pasqua, qui a été poursuivi dans trois dossiers différents. L'ancien ministre de l'intérieur a été mis en examen le 2 juillet pour *« recel d'abus de biens sociaux »* dans l'affaire Elf : il est soupçonné d'avoir bénéficié de nombreux vols sur des avions du groupe pétrolier. Il avait déjà été mis en examen à deux reprises : le 28 mai, pour *« financement illégal de campagne électorale »* dans le cadre de la campagne européenne de 1999, le lendemain pour *« recel d'abus de biens sociaux »* et *« trafic d'influence »* dans l'affaire Falcone. Pour lui, ses *« ennuis avec la justice »* sont liés à sa candidature à l'élection présidentielle.

AFP

DIDIER SCHULLER
54 ans, fait l'objet d'un mandat d'arrêt international depuis le 23 juin 1995.

Didier Schuller, « enfant gâté » d'une riche famille, n'a jamais manqué de rien, sauf peut-être d'un peu de temps. Nommé en 1986 à la direction générale de l'office HLM des Hauts-de-Seine grâce à l'entregent de son ami Patrick Balkany, il était en passe, avec la bénédiction de Charles Pasqua, d'arracher la mairie de Clichy aux socialistes, quand le juge Halphen est venu, en 1994, perquisitionner dans son journal électoral. La tentative de déstabilisation du juge Halphen, quelques mois plus tard, a tourné court, et Didier Schuller a jugé prudent de s'exiler avec armes, femme et bagages aux Bahamas, en février 1995.

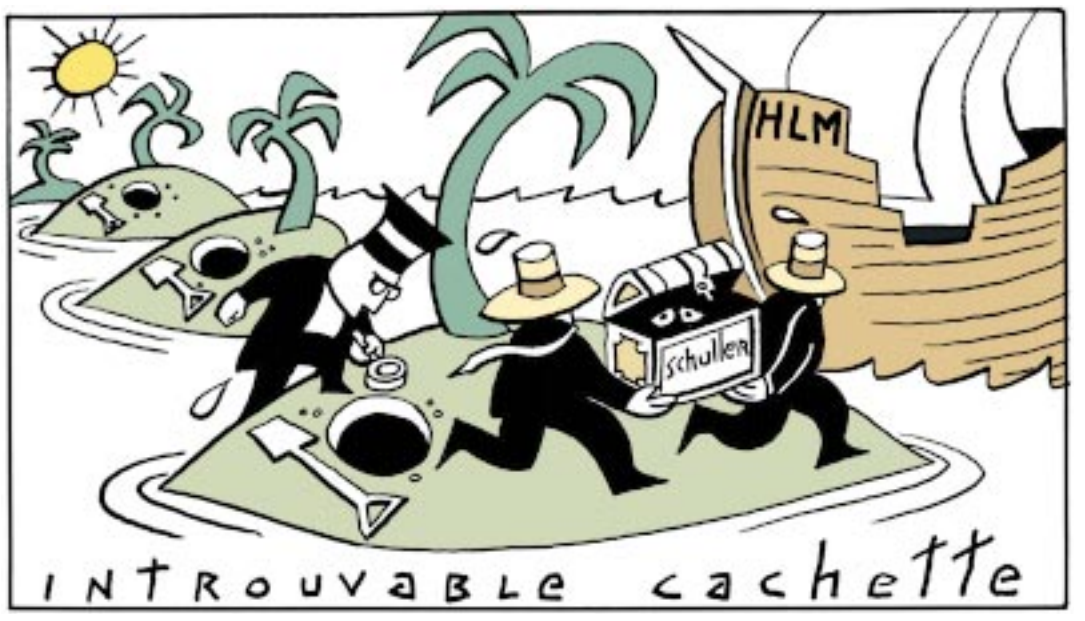

Menacé par l'instruction sur l'OPHLM des Hauts-de-Seine, Didier Schuller avait pris la fuite en 1995

IRONIE du calendrier judiciaire, le nom de Didier Schuller réapparaît alors que l'affaire qui l'avait contraint à prendre la fuite, voilà sept ans, doit être prochainement évoquée devant la cour d'appel de Paris. Le 6 février, la chambre de l'instruction examinera en effet une requête en annulation, visant l'ensemble de la procédure, déposée par Me Grégoire Lafarge, l'avocat de Patrick Balkany, l'ancien député-maire (RPR) de Levallois-Perret.

Ouverte au cabinet du juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen en février 1994, l'enquête sur un réseau de fausses factures dans la région parisienne mettant en cause la Société d'application et de revêtement (SAR) s'était peu à peu orientée vers les offices HLM de Paris et des Hauts-de-Seine. Fondée au début des années 1970 par Francis Poullain, un ancien gardien de la paix réputé pour ses sympathies gaullistes et son engagement maçonnique, la SAR avait réalisé, en 1990, cinq millions de francs de chiffre d'affaires avec la Mairie de Paris, dirigée par Jacques Chirac, et 20 millions avec le conseil général des Hauts-de-Seine, présidé par Charles Pasqua.

Rapidement, les enquêteurs avaient acquis la conviction que la SAR avait versé d'importantes sommes d'argent à un bureau d'études dirigé par le promoteur et intermédiaire Jean-Claude Méry, afin d'obtenir des marchés de l'office HLM de la Ville de Paris (OPAC). Le 29 septembre 1994, le promoteur était mis en examen et incarcéré. A sa sortie de prison, il devait raconter, dans un témoignage vidéo dont le contenu a été publié par *Le Monde* les 22 et 23 septembre 2000, les dessous des marchés truqués de l'OPAC, mettant en cause M. Chirac.

Deux mois et demi après la mise en examen de Jean-Claude Méry, le juge Halphen explorait la piste des Hauts-de-Seine, perquisitionnant dans les locaux du *Clichois*, le journal électoral de Didier Schuller, conseiller général du département. *Le Clichois*, un support à vocation exclusivement politique et à la diffusion modeste, avait bénéficié des largesses de la SAR, qui lui avait acheté de pleines pages de publicité au tarif exorbitant de 100 800 francs la page en 1989 et 1990, à raison parfois de deux pages par numéro. Selon les enquêteurs, ces publicités déguisaient des versements occultes, contrepartie de l'obtention de marchés auprès de l'office HLM des Hauts-de-Seine, dont M. Schuller était le directeur général de 1986 à 1994.

Le lendemain de la perquisition au *Clichois*, soit le 14 décembre 1994, Didier Schuller déposait plainte contre le beau-père du juge Halphen. C'était le début de la rocambolesque affaire dite *« Schuller-Maréchal »*, un piège policier destiné à écarter du dossier le juge Halphen, mais qui devait tourner à la confusion de ses initiateurs. L'affaire aboutit toutefois au dessaisissement, par la justice, du magistrat, qui dut abandonner l'instruction du volet des Hauts-de-Seine à ses collègues de Créteil Philippe Vandingenen et Serge Portelli.

En 1995, un entrepreneur admettait l'existence de « contreparties »

Le 1er février 1995, l'enquête connaissait un rebondissement spectaculaire avec l'interpellation en flagrant délit, sur le parking d'un hôtel de Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), de l'entrepreneur Jean-Paul Schimpf. Ami de longue date de M. Schuller, M. Schimpf venait de se faire remettre une somme d'argent liquide par Françoise Montfort, PDG d'une société d'assainissement, qui déclarait aussitôt aux enquêteurs qu'elle versait régulièrement des fonds à M. Schimpf afin d'obtenir des marchés auprès de l'office HLM des Hauts-de-Seine. Au cours de l'instruction, M. Schimpf admettait l'existence de *« contreparties financières corrélatives à l'attribution des marchés »*. Lors d'un interrogatoire, le 18 novembre 1997, il déclarait qu'il n'avait *« jamais su les modalités pratiques de remise des fonds »*, précisant : *« Selon moi, Schuller était le porte-serviette de Balkany »*. M. Schimpf ajoutait : *« C'est Balkany qui avait le véritable pouvoir d'influer sur les décisions relatives aux marchés. A mon sens, au-dessus de Balkany, c'est l'échelon parisien qui devait tirer les ficelles.»*

L'arrestation de M. Schimpf, à l'origine de l'ouverture, le 2 février 1995, d'une information judiciaire pour *« trafic d'influence »*, fut à l'origine de la fuite de M. Schuller, le 9 février, avec sa compagne Christel Delaval et leurs deux enfants. A cet instant, le couple n'était visé par aucune poursuite. Un mandat d'arrêt international était délivré à leur encontre le 23 juin suivant. En octobre 1997, lorsque le couple est localisé aux Bahamas, l'ex-conseiller général confie longuement au *Monde* ses amertumes et son sentiment d'avoir été *« pris au piège »* (*Le Monde* du 21-22 décembre 1997).

En 2000, cette instruction longtemps restée en sommeil, dans l'attente de l'hypothétique retour de M. Schuller, a connu un réveil brutal et momentané. Le 16 mars de cette année-là, M. Balkany a été mis en examen en qualité d'ancien président de l'office public départemental HLM des Hauts-de-Seine pour *« trafic d'influence et complicité »*. La même incrimination a été retenue à l'encontre de Pierre Bourgoin, qui avait succédé en 1994 à Didier Schuller à la direction générale de l'office.

Fabrice Lhomme et Piotr Smolar

Le conseiller général était au centre de la tentative de déstabilisation du juge Halphen, en 1994

LE MANIPULATEUR manipulé. C'est la thèse qu'a toujours défendue Didier Schuller pour expliquer son rôle dans la machination politico-judiciaire destinée à faire dessaisir le juge Eric Halphen dans l'affaire des HLM de Paris. Le 15 décembre 1994, Didier Schuller, qui est alors conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, dépose plainte, auprès du directeur central de la police judiciaire en personne, contre le beau-père du juge Halphen, le docteur Jean-Pierre Maréchal. M. Schuller accuse ce dernier d'avoir tenté de lui extorquer des fonds en échange d'une intervention auprès de son gendre, au moment où l'enquête s'orientait vers l'office HLM des Hauts-de-Seine.

Deux jours plus tard, Didier Schuller demande à des policiers d'enregistrer une conversation téléphonique destinée à piéger M. Maréchal. En présence des fonctionnaires, le conseiller général téléphone au psychiatre et lui promet un million de francs. Le 20 décembre, M. Maréchal est arrêté à l'aéroport de Roissy alors que M. Schuller lui remet un sac contenant les billets. Mais la régularité des écoutes téléphoniques est contestée et la manipulation est mise au jour. Il apparaît que M. Schuller a porté plainte après s'être entretenu avec le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua. De plus, l'une des conversations entre M. Schuller et M. Maréchal a été enregistrée dans le bureau d'un conseiller du maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), Patrick Balkany, *« l'ami de 20 ans »* de Didier Schuller. *« C'est à la demande expresse de Charles Pasqua que j'ai porté plainte contre le docteur Maréchal,* affirmait M. Schuller dès 1995, au *Monde*, alors qu'il était déjà en fuite. *D'ailleurs, la police judiciaire et moi-même avons travaillé dans les bureaux du cabinet du président du conseil général »*. *« Je n'ai été qu'un instrument dont on s'est servi »* plaidait alors Didier Schuller.

En février 1995, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait annulé les écoutes policières et toute la procédure. En avril 1995, le Conseil supérieur de la magistrature, saisi par le président Mitterrand, avait estimé que cette affaire révélait *« la volonté ou l'intention de porter atteinte à l'indépendance »* du juge. En février 1996, la Cour de cassation avait jugé, pour sa part, que *« l'interpellation de Jean-Pierre Maréchal a procédé d'une machination de nature à déterminer des agissements délictueux »*.

Frédéric Chambon

Cité de l'architecture et du patrimoine
ARCHITECTURE et PEDAGOGIE *Un dialogue nécessaire*
Colloque à la Sorbonne jeudi 31 janvier de 8h30 à 18h
en présence de Jack LANG
avec Gilles de Robien, Henri Gaudin, Anne-Marie Chatelet, Antoine Prost, Claude Mollard, Matthieu Poitevin...
entrée libre sur inscription au 01 46 33 94 88 ou marie-francoise.george@ifa-chaillot.asso.fr
accueil Place de la Sorbonne par la Chapelle
ifa

La CNCDH émet de « fortes réserves » sur le projet de réforme de la loi Guigou

L'organe consultatif placé auprès du premier ministre doute de la constitutionnalité du texte et y voit une « régression considérable »

L'AVIS tranche par sa sévérité. Dans des observations transmises à Lionel Jospin et rendues publiques, lundi 21 janvier, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) a émis de *« fortes réserves »* sur la réforme de la loi sur la présomption d'innocence, qui devait être examinée en première lecture, mardi 22 et mercredi 23 janvier, par l'Assemblée nationale. Organe consultatif placé auprès du premier ministre et réunissant les associations de défense des droits de l'homme, la CNCDH, qui s'est saisie *« d'office »* du dossier, est extrêmement critique envers la proposition de loi, largement inspirée des recommandations du député (PS, Essonne) Julien Dray. La CNCDH émet notamment des doutes sur la constitutionnalité des dispositions modifiant les règles de la garde à vue, et qualifie de *« régression considérable »* l'idée d'élargir les possibilités de placement en détention provisoire.

Le principe d'une modification législative de la loi sur la présomption d'innocence a été arrêté, début janvier, par Lionel Jospin, afin de répondre à la grogne des policiers. Inspirée du rapport Dray, qui préconisait, le 19 décembre, une série *« d'adaptations rapides »*, la proposition de loi touche aux droits des personnes gardées à vue dans le sens d'un renforcement du pouvoir policier. Bien accueillie par les forces de l'ordre, elle a suscité de la gêne au sein de la gauche plurielle, le député radical Alain Tourret affirmant même que ce texte *« sécuritaire »* était inconstitutionnel (*Le Monde* du 17 janvier).

La CNCDH, présidée par le conseiller d'Etat Alain Bacquet, n'est pas loin de rejoindre cette analyse. La commission émet d'abord des doutes sur l'utilité de reformuler le statut de suspect, défini comme une personne contre laquelle il existe non plus des *« indices faisant présumer »* qu'elle ait commis une infraction, mais des *« raisons plausibles de soupçonner »* qu'elle a commis une telle infraction. Cette nouvelle formulation, qui reprend le texte de la Convention européenne des droits de l'homme, n'agrée pas à la CNCDH, qui y décèle *« un risque certain d'abaissement des garanties qui doivent entourer la privation de liberté »* lors d'un placement en garde à vue.

Dans le droit fil, la CNCDH est également très critique envers le nouvel énoncé du droit au silence, qui permet aux policiers d'affirmer au suspect que *« son silence est susceptible de lui porter préjudice »*. Pour la commission, cette formule est de nature à faire peser sur le gardé à vue *« une pression et une forme d'intimidation qui peuvent mettre obstacle à la libre organisation de sa défense »*. Cette disposition ne repose *« sur aucun fondement juridique réel »*, juge la CNCDH, comme celle permettant de placer en détention provisoire des personnes auxquelles il est *« reproché plusieurs délits »* punis d'au moins deux ans de prison. Outre que cette notion *« est d'une imprécision inacceptable en droit pénal »*, la commission considère qu'elle *« aboutirait à une régression considérable »* par rapport à la loi Guigou, qui cherchait à limiter l'usage de la détention provisoire.

Enfin, la CNCDH *« estime qu'il n'est pas possible »* de prévoir d'aviser dans un délai de trois heures le procureur de la République d'un placement en garde à vue, puisque cet avis *« permet d'assurer le contrôle de l'autorité judiciaire »*. *« Il ne saurait être admis, tant pour des raisons constitutionnelles que d'effectivité du contrôle de l'autorité judiciaire, indispensable à la protection de la liberté individuelle, que le début de ce contrôle soit différé »*, rappelle la CNCDH. *« Là encore, il est préférable de demeurer dans le cadre de la situation et des textes actuels »*, conclut la commission, qui semble douter de l'opportunité d'une réforme législative d'urgence sur ces enjeux de libertés publiques.

Cécile Prieur

Le débat s'annonce houleux à l'Assemblée

Bien que la droite n'envisage pas de multiplier les amendements afin de retarder l'examen de la proposition de loi socialiste complétant la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence, les échanges s'annonçaient vifs à l'Assemblée nationale. Le débat devait débuter, mardi 22 janvier, par l'examen de deux motions de procédure avant la discussion générale. Alain Tourret (PRG, Calvados) entendait démontrer par une exception d'irrecevabilité l'inconstitutionnalité de plusieurs dispositions du texte et, plus généralement, *« la démagogie délirante du gouvernement »*. En définitive, seul le groupe socialiste pourrait adopter la proposition de loi rapportée par Julien Dray (PS, Essonne). *« Nous voterons contre »*, a annoncé Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes). Le groupe DL comptait en faire autant alors que les élus UDF se détermineront en fonction de la prise en compte de leurs propositions. Au sein de la majorité plurielle, les Verts devraient s'opposer au texte alors que la plupart des communistes étaient tentés par l'abstention.

Paulette Guinchard-Kunstler présente un plan contre la maltraitance des personnes âgées

Un rapport, remis à la secrétaire d'Etat, révèle une hausse des signalements de ces mauvais traitements. Les sévices sont le plus souvent infligés à domicile par des proches de la victime

LONGTEMPS occultée, la maltraitance des personnes âgées devient préoccupation ministérielle. S'inspirant d'un rapport intitulé « Prévenir la maltraitance envers les personnes âgées », qui devait lui être remis, mardi 22 janvier, par le professeur de médecine légale Michel Debout, la secrétaire d'Etat aux personnes âgées, Paulette Guinchard-Kunstler, devait dévoiler le même jour un premier plan gouvernemental de lutte contre ces mauvais traitements.

Violences physiques, défaut de soins ou de surveillance, sévices psychologiques, abus financiers... Toutes ces dérives ou négligences ont été étudiées depuis le début des années 1980 en Amérique du Nord, dans les pays scandinaves ou en Grande-Bretagne, souligne le professeur Debout. En France, le sujet n'a émergé qu'au milieu des années 1990, grâce à l'inlassable travail des bénévoles de l'association Alma, dont le réseau d'écoute (26 antennes aujourd'hui) recueille témoignages et plaintes dans toute la France (*Le Monde* du 5 janvier 2001). Depuis cinq ans, Alma a reçu quelque 8 600 appels concernant des situations de maltraitance et de négligences.

Est-ce la levée du tabou ? Le vieillissement de la population ? Un accroissement des violences mêmes ? Depuis 1996, Alma est chaque année davantage sollicitée. En 2000, 3 384 signalements de maltraitance ont été effectués auprès de l'association, contre 372 en 1995. Les maltraitances dénoncées sont plus souvent psychologiques et financières que physiques. Mais les signalements concernant ces dernières ont fortement augmenté en 2000 : ils représentent environ 20 % des abus dénoncés. La victime, qui ne vit pas une situation d'isolement, est *« le plus souvent une femme, très âgée, en situation de veuvage, obligée de vivre chez un membre de la famille pour des raisons financières ou dans une institution pour des raisons sécuritaires imposées par l'entourage »*, résume Michel Debout.

Comme pour les maltraitances sur enfants, les auteurs de sévices sont plus souvent des membres de la famille que des intervenants professionnels. Les deux tiers des maltraitances ont lieu à domicile, et sont d'abord perpétrées par les enfants des personnes âgées, puis leur conjoint : ces *« aidants familiaux »*, femmes dans 60 % des cas, souvent âgées de plus de 60 ans, conduits *« au seuil de la rupture »* par la lourdeur de la charge. Les intervenants à domicile réapparaissent néanmoins *« assez couramment »* dans les cas d'abus financiers. *« C'est une réalité tue et mal vécue par les associations, mais c'est un fait avéré. »*

RÉSEAU D'ÉCOUTE

Environ 30 % des maltraitances sont commises en établissement d'hébergement par des personnels soignants en situation d'épuisement psychique, manquant de formation, au statut dévalorisé. Certains établissements sont *« intrinsèquement maltraitants »*, souligne utilement le professeur Debout, lorsqu'*« il n'y a pas de place suffisante réservée au respect des individus »*. Autre mérite du rapport : noter que les parquets, destinataires des plaintes et signalements, *« peuvent manifester une méconnaissance de la maltraitance des personnes âgées »*.

La secrétaire d'Etat aux personnes âgées s'est saisie d'une bonne part des propositions du rapport. Une enquête nationale sur les maltraitances envers les personnes âgées sera notamment lancée. L'association Alma obtiendra davantage d'aide afin que son réseau d'écoute couvre l'ensemble du territoire. Chaque département devra élaborer un plan de lutte et de prévention de la maltraitance envers les personnes âgées. *« Tous les professionnels en contact avec les personnes âgées »* seront désormais formés au repérage et à la prévention de la maltraitance. Les services de justice, police et gendarmerie seront sensibilisés à l'accueil des victimes. Pour aider les familles, l'accueil de jour et l'hébergement temporaire des personnes âgées dépendantes seront développés. Enfin, seront bientôt expérimentés des *« chèques liberté »*, qui *« solvabiliseront les prestations de services facilitant la sortie du domicile »* des personnes âgées.

Pascale Krémer

Carambolage de Mirambeau : 17 automobilistes et 2 routiers jugés pour homicides involontaires

En 1993, l'accident avait fait 15 morts sur l'A 10

POITIERS
de notre correspondant

Plus de huit ans après le carambolage de Mirambeau (Charente-Maritime), qui avait fait 15 morts et 53 blessés, le tribunal correctionnel de Poitiers tente de faire la part des responsabilités dans un des accidents les plus meurtriers de France. Depuis lundi, 17 automobilistes et 2 routiers comparaissent pour homicides ou blessures involontaires.

Il bruine, ce 10 novembre 1993, lorsqu'un poids lourd anglais circulant sur l'A 10, dans le sens Paris-Bordeaux, s'arrête sur la bande d'arrêt d'urgence. Un des pneus de sa remorque est en feu. Son conducteur tente d'éteindre l'incendie avec de l'eau, puis à l'aide d'un extincteur. En vain. L'épaisse fumée noire dégagée par le caoutchouc en feu envahit la chaussée que la pluie a rendue glissante.

Aveuglé, le chauffeur d'un camion-citerne freine et son poids lourd s'immobilise en portefeuille sur la voie de droite. Plusieurs voitures entrent en collision. Un deuxième camion percute le premier et écrase une auto, provoquant un incendie. Derrière, des dizaines d'automobilistes et plusieurs autres poids lourds sont pris au piège. Moins d'un quart d'heure plus tard, un dernier camion s'engouffre à son tour dans l'amas de véhicules, heurte, propulse, broie d'autres voitures et déclenche un second incendie. Au total, 6 camions et 46 autos sont prisonniers du brasier.

Un piège inévitable, ont affirmé lundi nombre de prévenus. Un militaire a raconté comment il avait tenté d'extraire un adolescent de l'amas de tôles avant d'empêcher son père de se jeter à son tour dans le brasier : *« J'ai eu la peur de ma vie. J'ai essayé de sauver l'enfant. Je suis rentré dans les flammes. J'ai pris ses mains, mais je n'ai pas pu le sortir. »*

Les 19 prévenus vont-ils devoir porter seuls le poids de ce drame ? Pour Yann Méheux, dont les deux enfants et l'épouse ont péri carbonisés, les véritables responsables ne sont pas à la barre. Les expertises ont démontré qu'un échauffement du système de freinage est à l'origine du feu de pneu qui a déclenché l'accident. Mais le garagiste qui avait révisé le poids lourd avant le drame a été mis hors de cause. Un autre automobiliste pointe du doigt les pouvoirs publics : *« Il y avait des camions, comme toujours sur les autoroutes un jour de grand départ... »*.

Yann Méheux dénonce aussi l'absence de système d'alerte sur l'autoroute A 10 : *« Rien n'a été fait. On sait que l'équipement existe. Il est en place sur l'autoroute A 1. On sait que ça marche. Il n'y a pratiquement plus de carambolages sur cette autoroute. »*

Alain Defaye

La justice saisie des conditions de l'expulsion d'un islamiste

Zakaria Toukal est le troisième membre du réseau Chalabi à risquer la reconduite en Algérie

COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE

MARSEILLE
de notre correspondant

Lundi 21 janvier, Zakaria Toukal, un ingénieur informaticien algérien âgé de 37 ans, était rejugé par la cour d'appel d'Aix-en-Provence, pour *« soustraction à l'exécution d'une mesure de reconduite à la frontière »* : le 20 septembre, il avait refusé d'embarquer à bord du *Tipasa*, un car-ferry à destination d'Alger. Ce procès, auquel il n'a pas participé, a donné l'occasion à son épouse française et à la Cimade de critiquer l'administration qui, selon cette association d'aide aux étrangers, met à exécution, depuis les attentats du 11 septembre, les interdictions du territoire national frappant les militants islamistes. *« Le contexte sécuritaire dans lequel vit notre pays ne doit pas permettre de faire tout et n'importe quoi »*, a plaidé Me Eric Plouvier, défenseur de Zakaria Toukal.

L'ingénieur, alors en mission pour Alcatel, avait été interpellé le 18 septembre à la préfecture de Seine-et-Marne à Melun, où il était venu fournir des documents réclamés quinze jours plus tôt. Il s'était aussitôt vu notifier un arrêté de reconduite à la frontière. Entré régulièrement en France en 1989, Zakaria Toukal a suivi des études d'informatique jusqu'à l'obtention, en février 2000, d'un doctorat d'Etat en robotique à Créteil. Il a occupé un poste de maître-auxiliaire pour financer ses études. Le 20 juin 1995, il avait été interpellé dans sa cité universitaire, mis en examen et écroué pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste. Soupçonné d'appartenir au réseau Chalabi de soutien aux Groupes islamistes armés (GIA) – ce qu'il a toujours contesté –, il a été libéré le 14 mai 1996. Jugé à l'automne 1998 au cours du procès fleuve du réseau Chalabi, M. Toukal avait été condamné à trois ans de prison dont deux avec sursis, la partie ferme couvrant la détention provisoire déjà effectuée. Les juges lui avaient infligé une peine complémentaire d'interdiction définitive du territoire. Cette condamnation a été confirmée le 29 mars 2000 en appel.

De sa sortie de prison jusqu'au 18 septembre 2001, la préfecture lui avait délivré, sans difficultés, des titres de séjour. Son mariage en 1998 avec une étudiante française, et la naissance de deux enfants, lui laissaient espérer une carte de séjour de dix ans. Devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence, son interpellation à la préfecture de Melun a été qualifiée par son défenseur de *« piège lâche et peu loyal »*, de *« rafle »*. Placé en rétention administrative et transféré à Marseille pour être reconduit en Algérie, M. Toukal avait été placé en garde à vue à la suite de son refus d'embarquer. Le tribunal correctionnel de Marseille avait annulé la procédure en raison de l'absence de preuve que le gardé à vue avait pu obtenir un entretien avec son avocat dès la première heure. Cette décision avait provoqué la grogne des fonctionnaires de police marseillais qui, après le procès, ont fourni la liste des appels téléphoniques passés de l'hôtel de police, parmi lesquels figure le numéro du cabinet de son avocat parisien. C'est ce jugement dont le parquet de Marseille a fait appel.

« ÉTAT DE NÉCESSITÉ »

Devant la cour, trois mois de prison ont été requis. Me Plouvier a fait valoir *« l'état de nécessité »* de commettre ce refus d'embarquement dans lequel se trouvait son client : *« Pour les personnes étiquetées islamistes, le retour en Algérie, c'est la question, la torture, éventuellement la mort »*. La décision sera rendue le 11 mars. En pleine campagne contre la double peine, la Cimade a apporté son soutien à M. Toukal, estimant que la Convention européenne des droits de l'homme n'a été pas respectée. *« Il a toutes ses attaches ici, son ancrage familial, social, professionnel*, a expliqué Françoise Rocheteau, déléguée régionale de la Cimade, qui observe *« depuis le 11 septembre, une chasse à tout étranger suspecté d'être en lien avec le terrorisme »*.

Depuis plusieurs mois, des Algériens, condamnés pour leur soutien aux GIA, ont été reconduits à la frontière. Mohamed Chalabi, 46 ans, condamné à huit ans de prison, a été expulsé le 9 novembre, six mois après sa sortie de prison. Responsable de la collecte des fonds du réseau de soutien aux GIA de Chasse-sur-Rhône, Nacer Hamani, 36 ans, avait, lui, été remis aux autorités algériennes le 16 octobre. Ce militant du Front islamiste du salut a ensuite été libéré.

Luc Leroux

DÉPÊCHES

■ **BACCALAURÉAT :** la session 2002 du baccalauréat débutera le jeudi 13 juin avec l'épreuve de philosophie, selon le calendrier officiel qui vient d'être publié. Les épreuves écrites du bac général s'étaleront jusqu'au 20 juin, celles du bac technologique jusqu'au 21 ; les épreuves écrites du bac professionnel dureront du 21 au 27. Les épreuves anticipées de français auront lieu le vendredi 14. La session s'achèvera le 11 juillet.

■ **JUSTICE : Robert Gaïa, député (PS) du Var, a été condamné lundi 21 janvier** à six mois de prison avec sursis pour favoritisme dans l'affaire de l'attribution, en 1997, du marché des cantines scolaires de Toulon. Le tribunal correctionnel a relaxé Jean-Marie Le Chevallier, ancien maire (ex-FN), poursuivi pour complicité. Quatre autres prévenus, dont Jean-Pierre Gendron, ancien gendre de Jean-Marie Le Pen, ont été condamnés à des peines de 3 à 15 mois de prison avec sursis et à des amendes.

■ **Le parquet d'Ajaccio a fait appel, lundi 21 janvier, de l'ensemble des condamnations prononcées** le 11 janvier par le tribunal correctionnel dans l'affaire des paillotes, à l'encontre du préfet Bernard Bonnet et des sept autres prévenus (*Le Monde* du 12 janvier). M. Bonnet avait été condamné à trois ans de prison dont un ferme.

■ **ASILE : à l'initiative de la députée (PS) du Calvados Laurence Dumont, une centaine de parlementaires ont signé un appel** à Lionel Jospin réclamant le rétablissement du droit au travail pour les demandeurs d'asile, supprimé en 1991.

■ **RAVE : le décès du jeune homme de 22 ans, retrouvé mort, dimanche 20 janvier, à l'issue d'une rave-party dans le Val-d'Oise,** est *« d'origine toxique »*, a annoncé, lundi 21 janvier, Xavier Salvat, le procureur de la République du tribunal de Pontoise.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex - Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la cour d'Appel de Paris du 12 avril 1999, rejet du pourvoi le 11 mai 2000, **DASSA Véronique**, née le 8 mars 1965 à BOULOGNE BILLANCOURT (92), demeurant 3 rue Anatole France 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE, a été condamnée à 12 mois d'emprisonnement avec sursis pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes commis courant 1993 à 1994. La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans Le Journal Officiel de la République Française, Le Monde, Libération. 2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de CHAMPIGNY SUR MARNE. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de Paris du 19 janvier 1999, rejet du pourvoi le 24 novembre 1999, **SROUR Albert, Moussa**, né le 5 Décembre 1960 à Beyrouth (LIBAN) de Moussa SROUR et de Cécile OUZON demeurant 5 rue Eugène Manuel, 75016 PARIS, a été condamné à 1 an d'emprisonnement dont 6 mois avec sursis et mise à l'épreuve pendant 3 ans, pour fraude fiscale (soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1993 et 1994). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française, Le Figaro, Le Monde. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (16ème arrondissement). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris du 15 janvier 1999, rejet du pourvoi le 7 juin 2000, **BENAMARA El Bokhari**, né le 10 juillet 1954 à Biskra (ALGERIE) de Abdelkader BENAMARA et de Badia BENGHEZAL, demeurant 10 rue Vandrezanne, 75013 PARIS, a été condamné à 10 mois d'emprisonnement avec sursis et 50.000 Frs d'amende, pour : soustraction frauduleuse au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1992 et 1993 et de la TVA afférente à la période du 1er janvier 1992 au 31 décembre 1993 par dissimulation de sommes ; omission de passation d'écritures comptables (faits commis en 1993 et 1994). La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans le Journal Officiel de la République Française, Le Monde, Libération. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la ville de PARIS (13ème). Pour extrait conforme délivré à monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la cour d'Appel de Paris du 12 avril 1999, rejet du pourvoi le 11 mai 2000, **GRANIER Pascal**, né le 21 Mai 1959 à SAINT JEAN D'ANGELY (17) de André GRANIER et de Janine MARTY, demeurant chez Monsieur Régis CHANTON 16 rue du 11 novembre 1918, 94350 VILLIERS SUR MARNE, a été condamné à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pour : soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt par dissimulation de sommes - fraude fiscale- commis de 1993 à 1994 à PARIS. ART.1741 AL.1, AL.2, AL.3, 1750 AL.1 du Code Général des Impôts. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans Le Journal Officiel de la République Française, Le Monde, Libération. 2° L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune VILLIERS SUR MARNE 94350. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A) de la Cour d'Appel de Paris du 26 mai 1999, rejet du pourvoi le 4 octobre 2000 ; **HUCHEZ Bruno**, né le 2 octobre 1943 à Arras (62) de René HUCHEZ et Yvonne CURT, demeurant 10 square de la Tour Maubourg, 75007 PARIS, a été condamné à 12 mois d'emprisonnement avec sursis et à 150.000 francs d'amende. Paiement des impôts sur le revenu dû au titre des années 1992, 1993 et 1994 ainsi que des pénalités y afférentes ; pour soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt : dissimulation de sommes - faits commis de 1992 à 1994 à PARIS. ART.1741 AL.1, AL.2, AL.3, 1750 du Code Général des Impôts. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extrait, dans Le Journal Officiel de la République Française, Le Monde, Libération. 2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS 7ème. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la cour d'Appel de Paris du 27 janvier 1999, rejet du pourvoi le 20 septembre 2000, **RAZON Hubert**, né le 16 octobre 1942 à SOUSSE (Tunisie), fils de Isaäc RAZON et de Maya SEBAGH, demeurant 5 rue de valence à PARIS 5ème a été condamné aux peines de DOUZE MOIS d'emprisonnement avec sursis et CINQUANTE MILLE FRANCS d'amende, pour : fraude en matière de TVA, pour la période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 1993, et en matière d'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 1992 et 1993, par dissimulation d'une partie des sommes sujettes à l'impôt, et de passation d'écritures comptables inexactes, courant 1992 et 1993. La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : 1° la publication de cet arrêt, par extraits, au Journal Officiel de la République Française, dans les quotidiens Le Monde et La Croix ; 2° l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois en Mairie du domicile du contribuable. pour extrait conforme délivré à Monsieur le prtocureur Général sur sa réquisition. Pour LE GREFFIER EN CHEF.

L'Aquitaine n'est pas terre promise pour ses jeunes diplômés

Avec ses universités et ses grandes écoles, la région propose des formations diversifiées. Mais le tissu économique, composé essentiellement de petites entreprises, offre peu de débouchés, d'autant que la mobilité des cadres est réduite

BORDEAUX
de notre correspondante

Olivier Jouffreau s'interroge : malgré son diplôme de l'Ecole supérieure de commerce (ESC) et un BTS de commerce international, ce jeune Bordelais de 26 ans ne trouve toujours pas de travail. *« Je cherche depuis septembre et c'est très difficile d'obtenir un emploi dans la région,* souffle-t-il. *On me dit que je suis trop diplômé ou alors on me demande de partir à Paris, voire à l'étranger. »*

Chaque année, entre 3 000 et 4 000 cadres et ingénieurs (maîtrise et plus) sortent des écoles et des universités d'Aquitaine. La plupart ne rencontrent pas les mêmes difficultés qu'Olivier. *« Depuis 1999, le temps de recherche d'un premier emploi a baissé, passant de six à trois mois »*, affirme Marc Piccardi, directeur de l'Association pour l'emploi des cadres de Bordeaux (APEC). Après une dégradation dans les années 1990, la situation de l'emploi des cadres s'est améliorée depuis trois ans. Tout le monde en a profité, en particulier les jeunes. Le directeur de l'APEC note cependant, depuis septembre 2001, une diminution d'environ 15 % des offres d'emploi, surtout dans le secteur informatique. Et *« l'année 2002 sera plus faible »*, concède-t-il.

L'Aquitaine n'est pas pour autant une terre promise pour les jeunes cadres ou ingénieurs. *« De manière générale, la région propose moins d'emplois d'encadrement que la moyenne nationale et les jeunes diplômés accèdent moins facilement ici à un premier emploi »*, affirme Frédéric Boulard, responsable de l'animation économique à la chambre régionale de commerce et d'industrie. Parmi les éléments d'explication, la composition du tissu économique : la région se caractérise par la petite taille de ses entreprises. L'Insee Aquitaine rappelle que 87 % des établissements emploient moins de dix salariés et 0,3 %, deux cents personnes ou plus.

Souvent, ces PME n'ont ni le temps, ni les moyens, ni la structure pour intégrer des cadres, de surcroît sans expérience. *« Un autre trait distinctif de l'Aquitaine est la part relativement importante des cadres confirmés »*, peut-on lire dans un récent rapport du conseil économique et social régional.

SALAIRES 30 % MOINS ÉLEVÉS

Cette catégorie représente plus de la moitié des recrutements contre moins de 40 % au plan national. Enfin, autre spécificité aquitaine, la mobilité des cadres est plus faible que dans le reste de l'Hexagone et les salaires sont en moyenne 30 % moins élevés.

L'Aquitaine aurait donc du mal à conserver ses jeunes têtes « bien faites ». M. Piccardi se veut plus optimiste : *« Il y a trois ans, la moitié des jeunes cadres diplômés étaient obligés de quitter le territoire pour leur premier emploi. Aujourd'hui, 80 % d'entre eux peuvent, s'ils le souhaitent, y trouver du travail, grâce à une meilleure conjoncture économique et à une meilleure adéquation entre les besoins des entreprises et le système éducatif. »*

L'université des sciences de Bordeaux-I est considérée comme une pionnière en matière d'ouverture vers l'extérieur. Depuis sept ans, elle multiplie les initiatives : accompagnement du projet professionnel pour les premiers cycles, stages dans les sociétés, opérations de parrainage avec des chefs d'entreprise, semaine université-entreprise, forum annuel de l'emploi... *« L'ouverture vers le monde de l'entreprise entre de plus en plus dans les missions des universités et notre démarche fait des émules dans les autres facultés »*, assure Martine Pagès, directrice de l'espace information emploi de Bordeaux-I.

Le groupe privé Bordeaux Ecole de management, qui intègre une vingtaine de cursus donc l'ESC, vient de lancer un projet baptisé Valoris, pour *« être associés en amont aux réflexions stratégiques et aux interrogations des entreprises »*, explique son directeur, Georges Viala. De plus en plus, des DESS sont conçus en partenariat avec des PME régionales. Des enseignants, des conseillers d'orientation sont invités à faire des stages en entreprise.

« Nous sommes à un tournant, même s'il faut toujours convaincre les PME d'embaucher de jeunes universitaires, et les enseignants de se débarrasser de leurs a priori », affirme Dominique Bisson, coordonnateur régional de la formation pour le Medef d'Aquitaine. Certains restent sceptiques, les étudiants les premiers : dans le cadre du sondage de la Sofres, réalisé en février 2001 pour la première édition du Train de l'emploi, 77 % des étudiants girondins interrogés trouvaient insuffisantes les passerelles créées entre les écoles ou les universités et les entreprises. *« Il faut faire évoluer les mentalités de chaque côté et continuer à tisser des liens »*, préconise M. Bisson : il reconnaît que *« des pans entiers du système éducatif ignorent toujours le monde de l'entreprise et réciproquement »*.

Claudia Courtois

Le Train de l'emploi à Bordeaux

Le Train de l'emploi, une initiative du *Monde*, en partenariat avec France Info, France Bleu et France 3 et Keyrus, s'arrêtera, mercredi 23 janvier, en gare de Bordeaux. De 10 heures à 19 heures, vingt-quatre grandes entreprises et institutions recevront les jeunes diplômés pour des entretiens individuels. Le Train de l'emploi est déjà passé par Lille (1 500 entretiens), Nancy (680), Grenoble (1 100), Lyon (2 000), Marseille (1 900) et Toulouse. Jeudi 24, il sera à Nantes et à Paris (gare Montparnasse), lundi 28 et mardi 29.

Cinq universités et 90 000 étudiants

L'Aquitaine possède cinq universités, avec plus de 90 000 étudiants en moyenne inscrits chaque année, et 11 écoles d'ingénieurs. Elle est au 13e rang national en nombre d'élèves.

- **Université sciences et technologies** de Bordeaux-I (14 000 étudiants, 900 enseignants et chercheurs).
- **Université Victor-Segalen - Bordeaux-II** (15 000 étudiants, 1 000 enseignants et 200 chercheurs).
- **Université Michel-de-Montaigne - Bordeaux-III** (22 300 étudiants).
- **Université de Pau et des pays de l'Adour** (UPPA) (13 000 étudiants, 650 chercheurs-enseignants). Cette université pluridisciplinaire est multi-sites, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans les Landes.
- **Institut d'études politiques,** rattaché à Bordeaux-IV (700 élèves).
- **Ecole nationale supérieure des arts et métiers** (400 élèves).
- **Ecole nationale supérieure de chimie et de physique** de Bordeaux, rattachée à Bordeaux-I (200 élèves).
- **Ecole nationale supérieure d'électronique, informatique et radiocommunication** de Bordeaux, rattachée à Bordeaux-I (600 élèves).
- **Ecole supérieure des technologies industrielles avancées**, établissement de la chambre de commerce de Bayonne (200 élèves).
- **Groupe Bordeaux Ecole de management.** Il est dépendant de la chambre de commerce de Bordeaux et forme près de 2 000 élèves.

La faculté d'œnologie de Bordeaux fait envie

BORDEAUX
de notre correspondante

La faculté d'œnologie de Bordeaux est une vieille dame, née en 1880, toujours aussi attirante aux yeux des étudiants. Dotés d'un DEUG, d'un BTS viticulture et œnologie, voire d'un diplôme d'ingénieur agronome, ils viennent de la France entière, de pays étrangers pour 20 % d'entre eux (Japon, Chine, Grèce, Chili, Portugal...), afin d'intégrer cette école réputée.

L'amour du vin ne suffit pas pour entrer car les places sont rares : sur quatre cents postulants chaque année, seuls 65 élus préparent le diplôme national d'œnologie (DNO), délivré également dans quatre autres universités françaises. Les étudiants, sélectionnés sur dossier, doivent prouver un cursus universitaire sans faille. Sortis de l'école, ils n'ont pas trop de difficultés à trouver un emploi : *« Avant de chercher un contrat à durée indéterminée en France, ils préfèrent souvent partir faire une vinification pendant quatre à six mois à l'étranger*, constate Gisèle Holleville, secrétaire générale de la faculté d'œnologie. *Mais certains, en particulier les filles, malgré leur bac + 4, débutent avec un salaire de 7 000 francs par mois. »*

DÉGUSTATION ET COMPTABILITÉ

Installés sur le campus universitaire, à la périphérie de Bordeaux, ces amoureux de Bacchus apprennent, pendant deux ans, à connaître tous les secrets du raisin, la vinification, la chimie analytique, l'élevage et le vieillissement, mais aussi la législation, la comptabilité et les techniques de traçabilité. La dégustation conserve une place de choix dans la formation, avec sept à huit vins goûtés en moyenne deux fois par semaine : *« On goûte des premiers crus et des vins moins connus »*, explique Yves Glories, le doyen de la formation universitaire. Ils sont majoritairement issus du Bordelais, mais aussi des principales appellations françaises et étrangères. La cave de l'école possède de plus de 5 000 bouteilles, mais seuls deux crus classés du Médoc – Léoville-Las Cases et Lagrange – en offrent quelques caisses chaque année.

« Jusqu'à présent, on transformait les étudiants en canards gras, en les gavant de connaissances », souligne Yves Glories. A partir de la rentrée 2002, *« ils devraient avoir le temps de digérer et de réfléchir »*, la direction souhaitant étaler la formation sur trois ans. Le dossier est actuellement étudié par la commission consultative et permanente d'œnologie. Autre projet : d'ici deux ans, la faculté devrait être intégrée dans l'Institut des sciences de la vigne et du vin, un projet piloté par le conseil régional d'Aquitaine. L'objectif est d'attirer de nouveaux chercheurs et de réunir sur un même site de l'agglomération bordelaise les différentes unités de recherche sur cette thématique, aujourd'hui dispersées en Aquitaine.

C. Co

41% d'entre vous attendent plus de transparence dans l'information délivrée par EDF.

Ça commence aujourd'hui.

Cet été, EDF a engagé auprès de l'ensemble de ses clients la plus grande consultation jamais menée par une entreprise. Plus d'un million d'entre vous a pris la peine de répondre aux questions que nous posions sur l'avenir et les enjeux du service public de l'électricité. Grâce à vous, nous pouvons maintenant aller plus loin et nous engager au service des valeurs que nous partageons : respect de l'environnement, éthique et transparence.

www.edf.fr

donner au monde l'énergie d'être meilleur

EDF Electricité de France

DÉPÊCHES

■ **BRETAGNE : la société SKW Biosystem, filiale de Sanofi,** a été condamnée à une amende de 152 449 euros, pour avoir déversé dans l'Oust, un affluent de la Vilaine, des eaux insuffisamment épurées. L'association Eaux et rivières de Bretagne, partie civile dans ce dossier, a annoncé, lundi 21 janvier, avoir reçu la notification du rejet du pourvoi en cassation de l'entreprise.

■ **PAYS DE LA LOIRE : le premier tronçon de l'autoroute A87,** long de 56 km, entre Angers et Cholet-sud a été inauguré, lundi 21 janvier. Il devrait être suivi par le tronçon Cholet-sud/Les Essarts, début 2004, et enfin par Les Essarts/La Roche-sur-Yon en 2005. Le prix du péage de la section Angers/Cholet-sud est de 3,5 euros pour un véhicule léger.

■ **PARIS : le Conseil de Paris a décidé**, lundi 21 janvier, d'appeler Pierre-Mendès-France (ancien président du Conseil) l'avenue de France, dans le 13e arrondissement. Le nom de Jacques Chaban-Delmas (ancien premier ministre) devrait être ajouté à celui de la place du Palais-Bourbon et à celui de la station de métro Assemblée-Nationale sous réserve de l'accord des députés.

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON : Jean Glavany a redemandé**, lors du Conseil des ministres européens de l'agriculture, lundi 21 janvier à Bruxelles, *« avec insistance l'aide de ses partenaires et de la Commission »* pour obtenir un contingent supplémentaire de distillation de 4,5 millions d'hectolitres pour résorber les stocks de vins de table du Languedoc. Cette mévente avait provoqué, le 16 janvier, de violentes manifestations de vignerons à Béziers.

■ **BOURGOGNE : la chambre de commerce et d'industrie de Dijon** a adopté, le 15 janvier, une motion demandant que la branche est du TGV Rhin-Rhône, entre Dijon et Mulhouse, *« ne subisse aucun retard, qui serait très préjudiciable aux entreprises implantées dans la région »* et que *« le plan de financement soit établi avant la fin 2002 »*.

PHILIPPE JAFFRÉ DÉFEND LES STOCK-OPTIONS

« Les Stock-options », qui paraît le 22 janvier dans une nouvelle collection, « Pour & contre », lancée par les éditions Grasset et le quotidien « Les Echos », oppose, dans un vif débat, Philippe Jaffré, ancien PDG du groupe Elf, et notre collaborateur Laurent Mauduit. Bonnes feuilles

Laurent Mauduit : Comme le système des stock-options a longtemps été très opaque et que les obligations de publicité de la loi sur les nouvelles régulations économiques ne commencent qu'à peine à s'appliquer, on est, actuellement, encore dans une partie de poker menteur. Il arrive que des grands patrons accablent certains de leurs collègues, mais ne jouent pas eux-mêmes totalement franc jeu.

Philippe Jaffré : A qui faites-vous allusion ?

L. M. : A Jean-Marie Messier, notamment. Vous avez lu, n'est-ce pas, ce qu'il dit de vous dans son livre *J6M.com* (Hachette Littératures, septembre 2000) ? Eh bien ! Il vous accable. Il conteste absolument, dans votre cas, que vous ayez été seulement récompensé de vos initiatives et de vos efforts. Voici très exactement ce qu'il dit de vous : *« L'opinion publique s'est étranglée en découvrant les stock-options de Philippe Jaffré, à la présidence d'Elf Aquitaine. Et bien peu de voix patronales ont eu le courage de s'élever pour dire que, dans n'importe quelle société pétrolière du monde, il en aurait reçu au moins autant. Quant à ses plus-values, elles tenaient à la valorisation boursière qu'il a obtenue pour son entreprise, notamment lors de la défense qu'il a organisée contre l'OPA de Total. Le scandale, s'il y en a un, n'était donc pas là. Un point, selon moi, était beaucoup plus contestable. J'aurais été administrateur d'Elf, je n'aurais pas voté le golden parachute qui a été accordé à Philippe Jaffré. L'éventualité d'être "viré" par ses actionnaires, lors d'une OPA ou pour toute autre raison, fait partie des risques normaux du métier de patron. Quand on est nommé à la tête d'une entreprise, petite ou grande, on sait que l'on est révocable* ad nutum, *c'est-à-dire à tout moment sur simple décision du conseil d'administration. On est payé pour ça. Et bien payé. Les indemnités spéciales – ces golden parachutes qui défraient la chronique – ne se justifient donc pas. Mon contrat ne prévoit aucune clause de ce genre. Et je m'engage vis-à-vis de mon conseil d'administration à ne jamais en négocier. On ne peut pas avoir le beurre et l'argent du beurre : des stock-options pour se constituer un patrimoine et un parachute au cas où cela tournerait mal. »*

Vous voyez !... Même dans le petit microcosme des grands patrons, l'un de vos confrères, et l'un des plus illustres, vous reproche d'avoir en quelque sorte bénéficié d'une rente de situation.

P. J. : Le livre de Jean-Marie Messier a été vite écrit. Je suis sûr que, s'il s'était mieux informé, il aurait évité de porter un jugement aussi péremptoire sur un sujet qu'il ne connaissait pas. Les administrateurs d'Elf Aquitaine, parmi lesquels de nombreux patrons d'entreprise de taille mondiale, ont décidé à l'unanimité de mes conditions matérielles de départ.

Je crois que Jean-Marie Messier a confondu mon cas avec celui d'autres chefs d'entreprise révoqués ou incités au départ par un conseil d'administration mécontent des résultats obtenus. Il peut arriver qu'ils reçoivent de très confortables indemnités. C'est généralement en application de leur contrat initial. Le conseil d'administration a été les chercher pour faire face à un défi difficile et les candidats étaient peu nombreux. On n'attire pas les mouches avec du vinaigre. *(...)* Alors évidemment, lorsque cette indemnité est versée, elle choque. L'entreprise va finalement plus mal : on en attribue – et c'est légitime – la responsabilité au patron. Celui-ci s'en va avec des sommes importantes. Il a échoué et il apparaît récompensé. Il avait les stock-options en cas de réussite. Il avait un golden parachute en cas d'échec.

On peut s'en offusquer, condamner cette pratique, mais enfin elle résulte de la simple application de la loi de l'offre et de la demande entre des managers très compétents et peu nombreux et des conseils d'administration soucieux de les attirer.

Mon cas était différent. Les résultats d'Elf étaient excellents, et le conseil d'administration n'envisageait nullement l'idée de mettre fin à mon mandat et de chercher un meilleur président. Un événement extérieur est intervenu, l'offre de rapprochement, directement faite aux actionnaires d'Elf par TotalFina, offre immédiatement bien accueillie et qui avait ses mérites. Mon devoir envers les actionnaires, celui du conseil d'administration, était alors de faire en sorte qu'ils fassent la meilleure affaire possible. Je me suis battu pour cela dans des conditions très difficiles et finalement de façon assez efficace puisque TotalFina a dû augmenter son offre initiale de plus de 10 %. Concrètement, cela voulait dire que nous avions obtenu, au profit des actionnaires d'Elf, 40 milliards de francs de plus que la proposition initiale qui leur avait été faite. Ce n'est pas une petite somme...

Eh bien ! Le conseil d'administration, qui évidemment suivait au jour le jour la situation, qui a pu mesurer les résultats de mon action pendant l'OPA, a considéré que cela valait une prime. Ce que j'ai reçu, ce n'était pas le bénéfice d'un « golden parachute », c'est une prime de résultat, un bonus de même nature que celui que reçoit Jean-Marie Messier lorsque les résultats d'une année de Vivendi sont bons.

L. M. : Le jugement de Jean-Marie Messier est donc injuste ?

P. J. : Disons... un peu hâtif. Mais là où je le rejoins sans réserve c'est que risque et espérance de rémunération élevée vont de pair, qu'on ne peut avoir le beurre et l'argent du beurre. Si les actionnaires voient leur investissement péricliter, il est normal qu'ils remercient le patron de l'entreprise sans le couvrir d'or. Il doit être traité comme un entrepreneur. Il réussit, il gagne beaucoup. Il ne réussit pas, il ne gagne rien. De ce point de vue, je ne crois pas avoir déçu, loin de là, les actionnaires d'Elf et ils m'en ont normalement su gré.

L. M. : Et vous ne comprenez pas que l'opinion se soit émue de l'argent que vous avez gagné dans cette affaire ? Vous ne comprenez pas qu'on se soit dit, au lendemain de l'affaire Michelin : mais certains, à la tête des entreprises, s'en tirent toujours à leur avantage ?...

P. J. : Si, bien sûr. Si un Jean-Marie Messier a un peu de mal à comprendre et traite une situation qu'il ne connaît pas en quelques phrases lapidaires, comment voulez-vous que l'opinion publique comprenne ? Le raisonnement banal, immédiatement compréhensible, a été le suivant : Elf a été absorbée par TotalFina, c'est le signe que M. Jaffré était un mauvais président. Il convient donc qu'il soit chassé sans ménagement.

Le vrai raisonnement est le suivant : M. Jaffré n'était pas le propriétaire d'Elf Aquitaine, il était nommé par les actionnaires pour développer l'entreprise et valoriser leur patrimoine. De ce point de vue, a-t-il réussi ou a-t-il échoué ? Au moment de la privatisation, la valeur d'Elf était de 21 milliards d'euros. Au moment de la fusion, elle était de 60 milliards d'euros. Elle a triplé en six ans. Les résultats ont été de leur côté multipliés par six ! C'est, durant cette période, la meilleure performance de toutes les compagnies pétrolières du monde.

Ce qui est vrai, c'est que pour réaliser cette performance, il a fallu liquider un lourd passif. Il a fallu transformer radicalement l'entreprise. Cette liquidation, cette transformation ne m'ont pas valu que des amis, elles m'ont même valu beaucoup d'ennemis.

PHILIPPE JAFFRÉ, 56 ANS, INSPECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES, A FAIT CARRIÈRE DANS L'ADMINISTRATION AVANT DE PRENDRE LA DIRECTION DE LA BANQUE STERN EN 1988, PUIS DU CRÉDIT AGRICOLE. NOMMÉ PDG D'ELF AQUITAINE EN 1993, IL EN EST PARTI EN 1999 APRÈS LA FUSION DU GROUPE AVEC TOTAL. IL EST PRÉSIDENT D'EUROPATWEB ET DE ZEBANK.

LAURENT MAUDUIT, 50 ANS, JOURNALISTE, EST RÉDACTEUR EN CHEF DE LA SÉQUENCE ENTREPRISES AU « MONDE », OÙ IL EST ENTRÉ EN 1994. IL EST L'AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES DONT « LA GAUCHE IMAGINAIRE ET LE NOUVEAU CAPITALISME » (AVEC GÉRARD DESPORTES), PARU AUX ÉDITIONS GRASSET EN 1999.

J'étais donc dans la situation du bouc émissaire idéal, et les chiens s'en sont donné à cœur joie. Et alors ? Exercer vraiment et pleinement les responsabilités qui vous ont été confiées, c'est se mettre en avant, c'est la certitude de prendre des coups.

L. M. : Je vous concède que les stock-options donnent lieu à beaucoup de comportements hypocrites.

P. J. : Si vous voulez. Mais c'est tellement humain.

L. M. : Si, je maintiens qu'il y a eu beaucoup d'hypocrisie, en tout cas, dans le débat public, autour de ce que l'on est convenu d'appeler l'« affaire Jaffré ». Car, vous en convenez vous-même : vous n'étiez pas mieux payé que beaucoup de grands patrons. Votre rémunération, au début, était même sans proportion avec celle atteinte aujourd'hui par certains de vos homologues : je pense, par exemple, aux quelque 28 millions de francs de salaire annuel brut affichés maintenant par Jean-Marie Messier (Vivendi Universal), aux 17,5 millions de Serge Tchuruk (Alcatel), aux 16,1 millions de Daniel Bouton (Société générale), aux 13,4 millions d'Alain Joly (Air liquide) ou encore aux 12,5 millions de Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), tous ces chiffres étant calculés, selon *Les Echos* (3 mai 2001), hors stock-options.

Et la « prime » que vous percevez, après l'OPA réussie de Total sur Elf, ne déroge pas aux usages dans les milieux des grands patrons anglo-saxons et même maintenant français.

Le gouvernement avait donc, à l'époque, deux options devant lui. Il pouvait faire savoir qu'il trouvait cette pratique de prime – et au-delà le système des stock-options – dangereuse ; il pouvait s'inquiéter que l'on entre dans le système de l'« argent fou ». Ou alors, il pouvait se taire et accepter. Or le gouvernement n'a fait ni l'un ni l'autre. Il vous a condamné comme si vous étiez une exception ; mais dans le même temps, en sous-main, il a cherché à abaisser la fiscalité sur les stock-options, contre l'avis du groupe socialiste de l'Assemblée nationale.

Et je trouve qu'il y a dans ce comportement schizophrénique un aspect très révélateur du comportement de la gauche face à cette mutation du capitalisme français : comme elle ne la combat pas et que même souvent elle contribue à l'accélérer, mais comme dans le même temps elle ne veut pas l'avouer, elle est obligée de prendre des postures. De jongler avec des mots. Ou alors, comme dans votre cas, de prendre un bouc émissaire.

Vous vous souvenez ainsi que le ministre des finances de l'époque, Dominique Strauss-Kahn, pourtant partisan des stock-options, vous avait condamné publiquement...

P.J. : C'est un homme politique. Ecartons l'affectif, le personnel. On ne peut pas demander à un homme politique d'être téméraire et d'aller contre l'opinion commune. Il s'agit alors d'un homme d'Etat et ils sont si rares ! Son comportement était blessant mais logique. comme je pense qu'il a trouvé blessant mais logique le comportement de ses amis politiques lorsque lui-même a été injustement impliqué dans des procédures judiciaires.

L. M. : Logique. vraiment ? Je trouve, au contraire, que c'est profondément illogique et qu'on touche là, même sous forme anecdotique, à l'impuissance de la gauche face à ce bouleversement économique. Observez le paradoxe : Dominique Strauss-Kahn cherche à abaisser à 26 % la fiscalité sur les plus-values des stock-options – fiscalité qui a été durcie à 40 % par... Alain Juppé ! Mais ce paradoxe, vous le savez bien, n'est pas le seul : dans la même veine, on pourrait également dire que Lionel Jospin a beaucoup plus privatisé qu'Alain Juppé et qu'Edouard Balladur.

P. J. : Il a eu nettement plus de temps qu'eux et il le fait sans vision, comme à reculons, contraint et forcé alors qu'Edouard Balladur avait, et a toujours, une vision. La gauche française, dans ses tréfonds, est très loin des pratiques du libéralisme. Le fonds de l'électorat du Parti socialiste, ce sont les enseignants – et il n'y a pas moins libéraux qu'eux. Le fonds de l'électorat du Parti communiste ce sont les ouvriers. La gauche plurielle c'est une galaxie qui, culturellement, est tout... sauf libérale ! C'est la France bloquée, repliée sur le passé.

Alors, bien sûr, dans cette galaxie. On trouve aussi des personnalités qui font entendre une petite musique différente. Celle de l'acceptation, les yeux ouverts, de la nouvelle organisation du monde et par là même celle de l'organisation des mutations inévitables, bref de la modernisation. C'est une musique que n'aiment ni leur électorat, ni leurs militants, ni leurs élus. Ces personnalités-là lancent donc des perches, des ballons d'essai en espérant qu'on ne le remarquera pas trop, que cela ne provoquera pas de vagues. Et quand c'est le cas, elles font machine arrière en plus ou moins bon ordre.

Dessin Daniel Maja

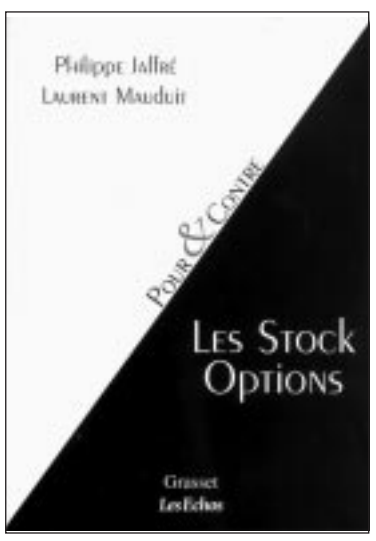

★ « Les Stock-options », de Philippe Jaffré et Laurent Mauduit, éd. Bernard Grasset-« Les Echos », coll. « Pour & contre », 196 p., 12 €.

A bas la dictature du PIB !

par Jean Gadrey

GRAND émoi. Notre beau pays classé par Eurostat au 12e rang de l'Union, ne devançant que la Grèce, le Portugal et l'Espagne en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant : un déclin considérable depuis 1990, où nous étions encore en 3e position, à égalité avec l'Allemagne ! Humiliation suprême : la Grande-Bretagne, qui nous achète déjà nos footballeurs, nous passant devant au palmarès de la richesse ! Au sommet de l'Etat, dans les états-majors politiques, dans le patronat, c'est à la fois la consternation et le ravissement. Consternation pour ce résultat dans le pays des Bleus. Ravissement car on y voit de possibles arguments électoraux en faveur des aides à l'économie, à l'initiative privée et à l'investissement, à la dérégulation et à la baisse des prélèvements obligatoires, ce fameux boulet de la croissance.

Des questions sur la validité des méthodes utilisées pour mesurer le PIB par tête, pour comparer ces pays entre eux, et sur l'assimilation de la richesse au PIB ? C'est trop complexe. Une affaire d'experts. Ils savent ce qu'ils mesurent et comment le mesurer. A chacun son métier. On n'organise pas de débat démocratique sur la mesure de la dérive des continents, c'est une question technique. Il n'y a pas de raison de faire autrement pour évaluer la dérive de la richesse des nations.

On aurait tort de s'en tenir à cette idée. Il n'y a nul besoin d'avoir fait de l'économie et des statistiques pour comprendre pourquoi l'assimilation de la richesse au PIB est une sérieuse méprise, et surtout pourquoi les méthodes actuelles de mesure souffrent d'une marge d'incertitude telle que ces classements sont (presque) totalement dépourvus de signification. Lorsque tous les pays européens (en dehors du Luxembourg, cas très particulier, et de la Grèce et du Portugal) sont dans un mouchoir de poche avec environ plus ou moins 20 % par rapport à la moyenne (et pour les grands pays plus ou moins 10 %), et que la marge d'incertitude dans de telles comparaisons est de l'ordre de 10 % à 15 % selon les cas, la fiabilité des classements est proche de zéro.

Le PIB est un outil de connaissance statistique utile dans chaque pays, bien qu'il laisse de côté nombre d'éléments essentiels qui contribuent à la qualité de la vie. Il tente de mesurer la croissance des quantités ou « volumes » des biens et des services produits dans la seule sphère économique, celle du travail monétarisé. Même dans un cadre national, où il fournit des indications sur le dynamisme économique, il est entaché d'incertitudes non négligeables. La très officielle commission Boskin, composée d'experts réputés, nommée aux Etats-Unis en 1995 pour faire le point sur ces questions, avait conclu que la marge d'incertitude sur la croissance, dans les années 1990, pouvait conduire à la sous-estimer de plus d'un point par an, et plus encore au cours des décennies précédentes. Lorsque le thermomètre actuel indique 2 points de croissance, on pourrait bien en avoir 3, voire plus. Si l'on cumule cela sur dix ans, cela fait plus de 10 % de richesses supplémentaires non prises en compte, non mesurées, ignorées.

Par ailleurs, le PIB par tête peut être le même dans deux pays alors que les inégalités sont fortes dans l'un et faibles dans l'autre : est-ce équivalent ? Il peut être plus élevé uniquement parce que la durée du travail est plus importante, car le temps libre n'est pas compté comme une « richesse » : est-ce raisonnable ?

Mais il y a plus. Les incertitudes les plus importantes ne se trouvent pas dans la mesure des tendances au cours du temps pour chaque pays, elles résident dans les comparaisons internationales de niveau de vie, ou de PIB par habitant. Par exemple, le PIB américain est mesuré en dollars, et le PIB français en francs (jusqu'en 2001). Il faut donc « convertir » le PIB américain par tête pour obtenir son équivalent en francs, ou inversement. Il ne serait pas sérieux de le faire à partir des taux de change des monnaies qui ne cessent de fluctuer sans grand rapport avec la production réelle des biens et des services.

On raisonne alors en « parités de pouvoir d'achat » : on essaie de savoir ce que coûte, dans les deux pays soumis à comparaison, un même « panier » de biens et de services représentatif de la production ou de la consommation nationales. Si, par exemple, ce panier coûte 7 francs chez nous et 1 dollar aux Etats-Unis, on multipliera par 7 le PIB américain par tête (ou la consommation, ou le revenu par tête, selon les études) pour obtenir la conversion en francs. Si, après cette conversion, on s'aperçoit qu'un Américain moyen a un revenu de 12 000 francs alors qu'en France ce chiffre n'est que de 10 000 francs (chiffres arbitraires pour fixer les idées), on dira que l'avance américaine est de 20 % en termes de revenu réel, ou en parité de pouvoir d'achat.

> J'estime que la marge d'incertitude dans la plupart des comparaisons internationales de produit intérieur brut par tête est actuellement d'au moins 10 % à 15 %

Il n'est pas besoin d'en savoir plus pour comprendre où le bât blesse. Si l'on est en mesure de raisonner sur un panier de biens ou de services standards, identiques ou de même qualité dans les deux pays, cette méthode est assez impeccable. Malheureusement, dans les économies développées, la proportion de ces biens standards (ceux qui se prêtent le mieux aux comparaisons) a tendance à décliner dans la production et à ne représenter qu'une minorité des richesses produites. Les richesses économiques, même dans la version étriquée que définit le PIB, sont majoritairement composées soit de biens très diversifiés voire singuliers, soit, et surtout, de services dont les caractéristiques de qualité varient dans des proportions considérables selon les pays. La santé, l'éducation, la restauration, le tourisme, le commerce de détail et les transports, et bien d'autres, ont, comme le montrent des comparaisons internationales fines, des niveaux de qualité qui divergent, parfois très fortement, selon les pays, et qui ne sont pas pris en compte dans ces méthodes ou qui le sont très mal.

JEAN GADREY EST PROFESSEUR D'ÉCONOMIE À L'UNIVERSITÉ LILLE-I.

On devrait poser la question aux Britanniques qui viennent en nombre croissant se faire soigner dans les hôpitaux du nord de la France... Si l'on décidait par exemple de pondérer les chiffres actuels concernant l'éducation et la santé dans le PIB par des indices de résultats éducatifs et d'espérance de vie, on verrait l'avance américaine fondre. On pourrait multiplier les exemples.

Pour avoir enquêté dans de nombreux secteurs de services et dans divers pays, et pour avoir quelquefois recueilli les confidences un peu gênées de ceux qui concoctent ces chiffres dans les cuisines des institutions statistiques nationales et internationales, j'estime que la marge d'incertitude (sur ce qu'il convient de mesurer, sur la qualité des produits, sur les prix, sur les données...) dans la plupart des comparaisons internationales de PIB par tête est actuellement d'au moins 10 % à 15 %.

D'ailleurs, si l'on quitte les comparaisons effectuées par Eurostat pour prendre celles de l'OCDE, de la Banque mondiale, ou du PNUD, qui ne sont pas moins incertaines, on s'aperçoit que les classements de PIB par tête diffèrent sensiblement, bien que ces institutions se réfèrent toutes très largement aux mêmes données nationales, ce qui devrait a priori les faire converger. Par exemple, le Royaume-Uni, qui aurait dépassé la France de 3 points depuis 1997 selon Eurostat, serait toujours derrière nous selon l'OCDE, le PNUD et la Banque mondiale. Ouf !

Il serait temps de désacraliser l'assimilation de la richesse au PIB, et du progrès à la croissance, telle qu'elle est mesurée. On dispose de bons arguments (et de chiffres) pour évaluer autrement la qualité de la vie et les richesses (économiques et non économiques) dont nous disposons dans un pays. Et, même à l'intérieur du mode de pensée de l'économie, les incertitudes sont énormes. La dictature du PIB est illégitime sur tous les plans : moral, philosophique et même économique. Ceux qui vont s'emparer de ces classements à des fins politiques – il y en aura – sont d'avance disqualifiés sur tous les plans.

Médecine : les questions qui font mal

par Jean Lacau Saint Guily

A force de voir les professions de santé et, en particulier, les diverses catégories de médecin se mettre en grève, il me semble que les Français comprennent que leur médecine souffre, que la façon dont ils sont et vont être soignés est en train de se modifier profondément et qu'ils sont dans l'absolue nécessité de se poser des questions sur ce qu'ils souhaitent pour notre génération et les suivantes. Ces questions, les acteurs de la santé et les médecins tentent de les poser depuis longtemps, mais le débat n'a jamais lieu car il est refusé par les politiques et méconnu par le public ; les murmures des médecins sont évacués avec l'étiquette qui tue : *« Catégoriel »*.

Dans les années 1980 ont émergé les concepts d'économie de la santé et de contrôle des coûts. Dans les années 1990 ont surgi les concepts d'éthique et de rapports contractuels. Au seuil des années 2000, nous voilà menacés d'une position rétractée et défensive de la médecine, où médecins et malades se verraient en comptables de ce qu'ils doivent donner et recevoir : les médecins, tentés de faire payer leur absence de reconnaissance par un renoncement contre nature à l'exercice de la médecine comme mode de vie (plus de médecine après l'heure de fermeture, d'affect, d'action désintéressée, de temps et d'énergie donnés sans compter) ; les malades, en sourcilleux comptables des prestations reçues.

Quand je regarde les vingt années qui me séparent de mon internat, je suis heureux et fier de tous les progrès que la médecine a non seulement accomplis mais pu mettre, en France, à la disposition de tout un chacun. Comment se fait-il que, pourtant, nous, les médecins, soyons dans cet état de neurasthénie collective ? Comment se fait-il que tous les autres, les politiques d'abord, refusent d'en parler alors que, vraiment, cela les concernera tôt ou tard ?

Les Français pensent-ils que la médecine de pointe (qui reste à définir) doit être le standard proposé à tout Français, ou, au contraire, la médecine de pointe et son surcoût doivent-ils faire l'objet d'une surfacturation ? Par qui sera-t-elle payée ? La société ? Le malade ? L'employeur si cela fait partie des avantages offerts au salarié ? Réciproquement, quel est le niveau standard de médecine que les Français souhaitent voir pris en charge par l'Etat ?

L'accès à la médecine doit-il être soumis à conditions de ressources quand il s'agit de soigner une maladie grave ou tout simplement d'être hospitalisé ? Autrement dit, le salarié moyen riche aura-t-il droit encore à l'accès par exemple à l'hôpital universitaire ? Réciproquement, ne souhaitons-nous pas que les vrais pauvres et les exclus puissent continuer à bénéficier de la meilleure médecine ?

Quelles seront les priorités que les Français souhaitent voir retenues pour une prise en charge complète ? Quels sacrifices de confort sont-ils prêts à faire ? Acceptent-ils de renoncer à tel ou tel aspect de confort hôtelier lors de leur hospitalisation ? Accepte-t-on l'idée que certaines priorités soient indiscutables pour une prise en charge sans délai (par exemple, le traitement des cancers) et que d'autres pathologies puissent attendre plus ? Actuellement, en France, il est possible de se faire traiter rapidement pour toute affection. Mais ce qui menace est que toute affection le soit avec retard et sans discernement. Comme ces cancers sur liste d'attente dans les hôpitaux anglais. Puissent nos cancers continuer d'être traités dans des délais raisonnables ! Veut-on bénéficier d'une médecine curative moderne et innovante, à côté d'une médecine préventive ? Celle-ci ne doit-elle pas être développée, évaluée, doublée de mesures de détection ? Quelles sont les contraintes qui pourront être acceptées dans ce domaine ?

> Doit-on renoncer à telle ou telle médecine ou chirurgie chez certains patients, à trop gros risques ou trop âgés ?

La médecine et la chirurgie dites fonctionnelles ou de confort doivent-elles être encore faites, et à quel prix ? Doit-on renoncer à telle ou telle médecine ou chirurgie chez certains patients, à trop gros risques ou trop âgés ? Par exemple, doit-on, comme certains chirurgiens anglais, récuser pour les pontages coronariens des patients qui continuent à fumer malgré une première chirurgie ?

Attend-on des médecins et du personnel soignant une prestation technique nomenclaturable ou, en plus, un supplément d'humanité et de temps, avec une disponibilité de tous les instants ? La médecine lente, la médecine d'écoute reste-t-elle désirée ? A quel prix et avec quels moyens ? Est-il souhaitable que les urgences deviennent le moyen d'accéder à toute heure à la médecine, quelle qu'elle soit ? Quitte à empêcher de faire face aux vraies urgences dans des bonnes conditions et à trouver, pour ce qui concerne la médecine de proximité à toute heure, des médecins surchargés et inadaptés ?

Le nombre de diplômes français de médecin n'a cessé de décroître depuis trente ans, et l'on emploie à bas prix depuis dix ans des médecins à diplôme étranger, en particulier dans certains hôpitaux et dans certaines disciplines (qui ne sont pas marginales). Les Français considèrent-ils que cela ne fait aucune différence avec des médecins à diplôme français puisqu'ils sont aussi médecins ? Ou que chacun individuellement se débrouillera pour trouver le médecin à compétence reconnue de son choix quand il sera temps ? Sont-ils à l'aise avec le fait de sous-payer et d'exploiter des médecins étrangers au motif que leurs enfants auront un bel avenir en France ? Sont-ils à l'aise, à l'inverse, avec le niveau académique (de diplômes, de concours, de publications) demandé pendant des années (15-20 environ) aux médecins à diplôme français pour qu'ils puissent parvenir à une position de praticien hospitalier, qu'il sera moins coûteux d'offrir à un médecin à diplôme étranger (aux qualifications académiques par définition moins fournies) ?

Souhaite-t-on vraiment que les hôpitaux continuent de se voir privés d'infirmières, panseuses, chirurgiens, accoucheurs, anesthésistes, de matériels innovants, de surveillance nocturne ? La quantité et la qualité du personnel soignant dans les structures où les malades sont soignés ne sont-elles pas le premier des principes de précaution ? Ne faut-il pas payer correctement ces gens ? Veut-on continuer à fermer les structures de soin au motif de restructurations, de rationalisation des coûts, ce qui réduira l'offre de soins mais créera des listes d'attente ?

PROFESSEUR JEAN LACAU SAINT GUILY EST CHEF DU SERVICE D'ORL ET DE CHIRURGIE CERVICO-FACIALE À L'HÔPITALTENON (PARIS).

Souhaite-t-on avoir encore une recherche médicale clinique de qualité en France ou doit-on accepter de se contenter de celle des pays plus avancés, en particulier les Etats-Unis ? Préfère-t-on que les médecins hospitalo-universitaires consacrent leur temps aux activités administratives et aux commissions, plutôt qu'aux soins aux malades, à l'enseignement et à la recherche créative ? Quels sont les choix en termes de gestion des niveaux de risque sanitaires ? Au lieu de présenter médiatiquement les risques potentiels de la vache folle et du nouveau variant de la maladie de Creutzfeldt-Jakob, en ne cessant de produire des réglementations inapplicables dont le seul but est de protéger ceux qui les ont faites et de reporter la responsabilité pénale sur ceux qui n'auront pas les moyens de les appliquer, il serait plus citoyen d'exprimer les incertitudes, les risques, les choix possibles et les sacrifices financiers publics ou individuels que cela implique. Aux dépens de quelles dépenses de santé l'application d'un principe de précaution universel doit-elle s'effectuer ?

Est-il envisageable que, dans un avenir plus ou moins proche, le riche (à définir) soit soigné à ses frais, de façon programmée, par un médecin français surqualifié dans une structure hyperprofessionnelle et que le pauvre soit soigné par l'Etat, en urgence, par un médecin à diplôme étranger dans un hôpital privé de moyens ?

Aux Français de s'interroger sur ces questions qui nous concernent tous. Aux politiques de tenter de répondre sans trop nous payer de mots !

Afghanistan : agriculture d'abord

par Habib Haider

SI la reconstruction oublie l'agriculture afghane, elle reproduira les erreurs qui ont conduit au désastre politique et climatique actuel.

Le problème a commencé dès avant la première guerre mondiale, pour s'amplifier jusqu'à l'invasion soviétique, qui fut le coup de grâce. Vers 1910, le roi Habib'Ullah, désireux d'affaiblir les chefs féodaux, abolit le servage sans changer les rapports de domination. Les nouveaux ouvriers agricoles ne gagnent pas assez pour se nourrir ; et leurs chefs, mécontents, obtiennent en compensation la reconnaissance de titres de propriété.

Mais cette mesure prive les nomades de leurs libres parcours et casse la complémentarité économique saisonnière entre nomades et paysans.

Les vagues d'experts étrangers qui déferlent dans les années 1930 ajoutent à la confusion. Beaucoup ignorent tout d'un pays sans signes extérieurs de richesse : un riche paysan habite la même maison, porte les mêmes habits que ses ouvriers ; un nomade possesseur de centaines de bêtes dort sous la même tente noire et mange comme le pauvre, sous peine de ne pas survivre. Les interprètes n'entendent pas les mots techniques des experts : litres, heures, mètres carrés, auxquels on ne prête guère d'attention.

Toute l'histoire moderne de l'Afghanistan aura été celle du cuisant échec d'un développement inadapté. Faute de registres, l'Etat prélève des impôts arbitraires que les plus pauvres paysans, dans les années 1950, ne peuvent plus payer. L'économie afghane, rurale à 85 %, se dérègle. La production alimentaire baisse tandis que grandit la demande urbaine.

En 1949, le pays soudain importe du blé. Devant la sous-alimentation, les experts préconisent des cultures de rente, comme le coton, pour faire entrer des devises et acheter des céréales, au lieu d'en semer. L'époque était à la planification, et le pays s'y lance, toujours sans données. Les coopérants étrangers travaillent sans coordination. Ils reprochent au peuple son traditionalisme, quand la tradition seule permet de vivre dans la montagne ou le désert. Mais on modernise à tout prix.

HABIB HAIDER, AGRO-ÉCONOMISTE D'ORIGINE AFGHANE, VIT EN FRANCE.

Au bout de soixante-quinze ans d'efforts, à peine un quart des échanges dans les campagnes étaient monétisés dans les années 1980. La réforme agraire que voulaient les communistes en 1978 échoue en l'absence de cadastre. L'arbitraire aveugle du régime entraîne une rébellion spontanée à coups de pelles et de pioches.

Puis l'URSS entre en Afghanistan. Alors viendront la guerre et toutes sortes d'ONG, qui, parfois, fourniront une formation militaire, en tout cas de l'argent, des médicaments, du pouvoir. Les tensions ethniques se creusent, alors que, vingt ans plus tôt, chacun se disait seulement afghan. Le pays se heurte brutalement à l'économie de marché. L'afflux de dollars pour payer les dépenses des ONG suscite de nouveaux besoins, encourageant la culture du pavot. Des mercenaires achètent les céréales de l'aide alimentaire, pour les apporter aux paysans en leur conseillant cette culture. La production de pavot passera de 500 kg à 5 000 t en quinze ans. C'est un problème majeur.

Mais il y a plus important : l'Afghanistan se trouve dans une zone de désertification. Seul le retour des réfugiés et de la petite agriculture peut arrêter un processus qui touche aux pays voisins sinon au monde, puisque l'avancée du désert en Chine modifie jusqu'au climat des Etats-Unis.

Il est donc très important de déminer les campagnes d'Afghanistan. Il faut relancer l'économie rurale, retrouver les savoirs et les maîtres de la tradition orale, artisanale et agricole.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **L'HUMANITÉ**
Zoé Lin
Yves Saint Laurent tire sa révérence. Cela pourrait sembler désuet, futile au regard de ce qui se trame dans les coulisses du monde. Mais le geste n'est ni un caprice ni un coup de tête. [Il] s'entend comme une protestation sans appel du créateur exceptionnel qu'il est face au mercantilisme s'immisçant jusque dans les ourlets et les revers de la création. Saint Laurent, c'est l'audace et l'élégance conjuguées, le corps de la femme sublimé pour ce qu'il est et non pour ce que d'aucuns aimeraient qu'il soit. Son départ marque-t-il la fin d'une époque ? Ou bien signe-t-il le refus de ce qu'elle est devenue, grande parade des Messier, Pinault et autres petits rois de la finance qui exaltent la vulgarité en prêt-à-porter de la pensée ?

■ **LIBÉRATION**
Jacques Amalric
Fanatisés, conditionnés à tuer et à mourir, les sicaires de Ben Laden sont des hommes extrêmement dangereux qu'il convient d'empêcher de nuire davantage. Ils n'en restent pas moins des êtres humains. Ces coupables devraient être traités dans le respect des droits de l'homme. Rien, après le 11 septembre, a-t-on pris l'habitude de s'exclamer, ne sera plus comme avant. Certes. Mais fallait-il qu'il en aille ainsi de l'idée de justice ? Qu'à un approfondissement de la justice internationale, bonne avant-hier pour les nazis, hier pour les Hutus et les ex-Yougoslaves, soit préférée aujourd'hui la pratique du fait accompli ? Poser ces questions revient à y répondre. Au-delà des droits de l'homme, c'est la crédibilité de la guerre antiterroriste qui est en cause.

■ **RTL**
Alain Duhamel
Claude Allègre s'était rendu célèbre en décrivant l'éducation nationale comme un « *mammouth* ». Le système de santé français en est un autre. Il organise depuis des années un système d'irresponsabilité générale. C'est vrai du système lui-même, un tiers libéral, un tiers étatiste, un tiers cogéré et mutualiste. Ce l'est aussi du gouvernement [qui] court désespérément derrière chaque catégorie de personnel soignant. Les syndicats, eux aussi, se situent dans l'ambiguïté. Quant aux Français eux-mêmes, ils offrent un exemple de dédoublement de la personnalité. On a l'impression que le consommateur de soins ignore le cotisant, tout comme le prescripteur oublie le contribuable.

La Bavière, pays du superlatif et des records

Quotidien de Munich, capitale de l'Etat libre, la « Süddeutsche Zeitung » se gausse de politiciens bavarois mégalomanes, qui veulent toujours faire plus et mieux que les autres Allemands

EN PRÉSENTANT comme candidat à la chancellerie Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière, la CDU/CSU a inévitablement relancé un débat, courant en Allemagne, sur ces-étranges-Bavarois-si-différents et, partant, si suspects aux yeux des gens du Nord. L'histoire se répétera, prédisent beaucoup, et M. Stoiber, tout comme Franz Joseph Strauss en 1980, ne sera pas élu. Tout simplement parce qu'il est bavarois. Voire. Sa candidature a en tout cas donné l'occasion à certains de dresser à nouveau la liste des clichés et des éléments qui participent à l'image de la Bavière dans la conscience des Allemands, ce peuple en constante quête d'identité. Même le quotidien libéral de gauche, *Süddeutsche Zeitung*, qui, imprimé à Munich, sait de quoi il parle, s'est livré à cet exercice.

Le résultat n'est guère triste. « *Un trait essentiel de la politique bavaroise est sa tendance à la*

Silicon Valley – Ausverkauf im Tal der Tränen / Seite 3
Süddeutsche Zeitung
NEUESTE NACHRICHTEN AUS POLITIK, KULTUR, WIRTSCHAFT UND SPORT

mégalomanie. Pas un jour ne passe sans que le gouvernement de Bavière clame que dans le Sud tout va mieux et tout est plus beau que partout ailleurs », lance, d'entrée de jeu, le quotidien, qui attribue ce goût pour l'autocélébration au « *complexe d'infériorité profondément enraciné des Bavarois* ».

HYPOCRITES MAIS PIEUX

De fait, indique-t-il, la Bavière est bien un pays de records, même s'ils ne sont pas toujours là où l'on aurait cru pouvoir les trouver. « *La Bavière est le Land qui abrite 667 brasseries, et la consommation de bière y est en proportion : 165 litres par personne et par an en moyenne. Record allemand, mais aussi international.* » Autre record : les 4,1 millions de bovins que compte la Bavière.

Mais, cruelle, la *Süddeutsche Zeitung* précise aussitôt que celui-là n'est pas sans conséquences : « *Pendant longtemps, les autorités bavaroises étaient convaincues que la vache locale non seulement était particulièrement heureuse, mais, en plus, était immunisée contre la maladie de la vache folle. "Pas de vaches folles en Bavière", clamait-on encore à Munich, durant l'été 2000. Récemment, le ministère de la protection des consommateurs a signalé le soixante-quatrième cas d'ESB dans l'Etat libre* [de Bavière]. *C'est là encore le record d'Allemagne.* »

M. Stoiber passe pour un homme à poigne très soucieux de la sécurité de ses concitoyens. Il est probable que, comme en France, ce dossier figurera en bonne place dans sa campagne. Comme dans celle de M. Schröder, qui n'a pas toujours été tendre avec les délinquants, surtout s'ils étaient étrangers. Mais qu'en est-il exactement en Bavière ? La *Süddeutsche Zeitung* a déniché dans les statistiques un nouveau record d'Allemagne : seules 65,2 % des affaires y sont élucidées. Et d'ajouter, grinçante : « *La Bavière est si sûre que personne ne s'y émeut lorsque, par manque de personnel, les inspecteurs en enquête de nuit n'ont parfois pas de voiture. En Bavière, aime dire son ministre-président, la protection de la communauté est depuis toujours primordiale. C'est pourquoi il exige régulièrement des sanctions plus dures pour les délinquants sexuels, qu'il aimerait bien pouvoir envoyer passer leur vie entière derrière les barreaux. Sauf en Bavière : car, sur les 1 440 délinquants qui, durant l'année 2000, ont été placés en hôpital psychiatrique, 61 ont réussi à se faire la belle. Il s'agit sans doute d'un nouveau record d'Allemagne, mais là il n'y a pas de certitude. Exceptionnellement, le ministère bavarois des affaires sociales n'est pas allé vérifier.* »

L'exécution ne serait pas complète si n'était évoquée la relation spéciale qui lie les Bavarois à Dieu, avec lequel, entend-on souvent à Munich, ils ont « *un fil direct* ». « *Ainsi sont-ils,* conclut le quotidien, *souvent hypocrites, mais, dans l'ensemble, quand même plus pieux que partout ailleurs dans la République fédérale. En Bavière, 1,5 million de catholiques vont chaque dimanche à la messe. Et, évidemment, c'est à nouveau le record d'Allemagne.* »

Georges Marion

★ **www.sueddeutsche.de**

Guantanamo vue par la presse non américaine

Le traitement des « détenus » d'Al-Qaida nuit à l'image internationale des Etats-Unis

LA PUBLICATION de photographies montrant des « *détenus* » de la base américaine de Guantanamo (Cuba) agenouillés, menottés, portant des lunettes opaques et un bâillon a relancé, mardi 22 janvier, une polémique déjà vive hors des Etats-Unis sur les conditions de détention des membres présumés d'Al-Qaida. Les médias du Royaume-Uni, d'où proviennent trois de ces détenus, ont vivement réagi. « *Voilà ce que l'on fait au nom de l'humanité, de la civilisation et du peuple britannique. Ces prisonniers sont confinés dans des cages grillagées à l'air libre, menottés, entravés, brutalisés, torturés et humiliés. On nous assure que ces hommes sont le Mal incarné, mais aucun d'entre eux n'a encore été accusé et encore moins inculpé du moindre délit* », écrit, parmi d'autres tabloïds, le **Daily Mirror** (gauche), sous le titre « M. Blair, arrêtez ces brutalités commises en notre nom ! ». Les clichés diffusés par le Pentagone ont amené le secrétaire au Foreign Office, Jack Straw, à demander à Washington de traiter « *humainement* » ces détenus.

« *Ce ne sont pas vos affaires, M. Straw* », a répliqué le **Daily Telegraph** dans un éditorial accusant les tabloïds de lancer sans preuves des accusations de « *torture* ». « *Le gouvernement des États-Unis n'est pas comme le régime des talibans. Ce dernier exécutait sommairement ses ennemis quand le premier respecte soigneusement les procédures.* (...) *Nous n'avons pas à nous en mêler tant que nous n'avons pas la preuve que ces prisonniers sont détenus sans motif valable* », estime le quotidien conservateur. On aurait pu croire que la controverse se calmerait : une délégation londonienne, de retour de Guantanamo, a assuré que les trois Britanniques étaient « *en bonne santé* » et « *ne se sont pas plaints de leur traitement* ». « *Il n'en demeure pas moins*, écrit **The Independent**, *que Guantanamo ressemble à un camp de concentration, que les captifs, exposés aux éléments, n'ont pas d'espace privé et vivent comme dans un poulailler. Les remarques des responsables américains sur l'hygiène des prisonniers ont des relents de racisme. Le fait qu'ils parlent d'eux comme de "terroristes" implique qu'il est à peine nécessaire de les juger, tant leur culpabilité est certaine.* »

« DES ANIMAUX EN CAGE »

La presse des autres pays reproche surtout à Washington de refuser aux détenus le statut de « *prisonniers de guerre* », et donc les garanties de la Convention de Genève, « *bien que le gouvernement américain ait proclamé que l'attaque terroriste du 11 septembre était un acte de guerre* », observe le **Toronto Star** (Canada). De son côté, la **Süddeutsche Zeitung** écrit, dans un éditorial intitulé « Un signal fatal envoyé au monde musulman » : « *Non contents de traiter leurs ennemis comme des animaux en cage, les Etats-Unis les confinent dans un espace de non-droit. La base de Guatanamo, sur le sol cubain, n'est pas en territoire américain. Aussi peuvent-ils être privés des garanties de la Constitution américaine.* » Pour ce quotidien munichois, « *personne ne pourrait reprocher aux États-Unis d'appliquer la justice du vainqueur* », s'ils optaient pour « *une cour de justice ad hoc créée par le Conseil de sécurité de l'ONU sur le modèle du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, avec des juges issus de pays occidentaux et musulmans* ». De Madrid, **El Pais** renchérit : « *Les Etats-Unis perdront de leur crédibilité s'ils recourent à des tribunaux militaires pour juger les prisonniers de Guantanamo. En s'obstinant dans cette voie, ils ouvrent une brèche.* » De l'autre côté du globe, le quotidien **The Age** d'Australie, dont l'un des prisonniers est originaire, fait chorus : « *Si les États-Unis devaient vaciller dans l'application de la justice aux normes des nations civilisées, ils montreraient un piètre exemple aux pays qu'ils souhaitent attirer dans le camp de la démocratie et du droit.* » « *Même les criminels de guerre nazis et Slobodan Milosevic ont bénéficié des procédures légales*, remarque le journal pakistanais **Dawn**. *Mais les accusés d'Al-Qaida ont peut-être une religion et une couleur de peau qui jouent contre eux.* »

lemonde.fr pour *Le Monde*

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le 23 janvier doit s'ouvrir aux Pays-Bas le procès en appel d'Abdel Basset Ali al-Megrahi, impliqué dans l'attentat, dit « de Lockerbie », contre un avion de la Pan Am en 1988. La cour écossaise qui l'a condamné à la prison à vie en janvier 2001 a mis en ligne son verdict.
www.scotcourts.gov.uk/

■ L'université de Glasgow (Ecosse) a monté un site entièrement consacré au procès.
www.ltb.org.uk

■ Le *Guardian* de Londres résume l'affaire à l'aide d'une animation.
www.guardian.co.uk/Lockerbie/

■ Le département des transports américain a publié une étude montrant que le système de localisation par satellite GPS est perturbé par les immeubles des villes, qu'il est sensible aux conditions atmosphériques et brouillé par les équipements de télécommunications. Pis, il serait vulnérable à d'éventuelles interruptions malveillantes le rendant dangereux, notamment, pour la navigation aérienne.
www.navcen.uscg.gov/news/

vincent.truffy@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

JE VAIS FAIRE GRÈVE

Après vingt ans de bons et loyaux services auprès de mes patients, je vais faire grève, le 22 janvier, avec mes collègues infirmières libérales. Je vais faire grève, car je fais partie de ces infirmières qui ont dépassé les quotas. Oh, pas de beaucoup... juste un malade pris en trop pour un soin d'hygiène tous les jours ; un malade que je n'ai pas réussi à confier aux autres cabinets de la commune, un malade que je n'ai pas voulu voir retourner à l'hôpital.

Je vais faire grève pour obtenir une retraite décente à 60 ans après 40 annuités et 2 ans de bonus par enfant ; les mêmes conditions de retraite que nos collègues à l'hôpital et non pas une retraite à 65 ans révolus comme c'est le cas aujourd'hui : même diplôme, même travail, même retraite... *(...)* Je vais faire grève car non seulement nos frais de déplacement s'élèvent à 9 francs, mais notre acte de base des soins d'hygiène à 14,30 francs est inchangé depuis 1988. Dans cet acte sont inclus tous les soins techniques (injections, pansements, prises de sang, etc.). Eh oui, nous faisons ces soins-là gracieusement lors d'une toilette ! Je vais faire grève car les augmentations que la CNAM nous propose (et qui ne viennent jamais), c'est 30 centimes, 50 centimes, même pas 0,1 euro !

Sylvie Balch
Penmarch (Finistère)

LA GRÈVE DES GÉNÉRALISTES

70 % des Français approuvent l'augmentation substantielle demandée et même exigée par les syndicats de médecins généralistes (14 % pour la consultation, 45 % pour la visite). Sont-ils aussi disposés à voir augmenter dans les mêmes proportions leurs cotisations à l'assurance-maladie ? *(...)* Tant que les dirigeants des syndicats de médecins affirmeront que le paiement à l'acte est indissociable d'une bonne médecine, on continuera la course à l'abîme. Ils prétendent n'être pour rien dans les problèmes financiers de la Sécurité sociale et méprisent ces arguments comptables. Soyons sérieux : qui manœuvre le robinet des dépenses de la Sécu sinon les médecins généralistes ? Qui ordonne, et ils entendent en rester seuls juges, les médicaments, les soins divers (pansements, piqûres, kiné...), les examens de plus en plus complexes et coûteux, le recours au spécialiste, l'hospitalisation ? *(...)*

Robert Himon
Nancy (Meurthe-et-Moselle)

MANDELA ET L'HISTOIRE

A propos de Nelson Mandela, Edgar Morin déclare : « *Si Mandela n'avait pas été communiste, il aurait été nationaliste noir* » (*Le Monde* daté 23-24 décembre 2001). Mais, contrairement à Edgar Morin, Nelson Mandela n'a jamais été communiste. *(...)* Nelson Mandela n'a jamais été non plus un nationaliste noir. Il a même été l'un de ceux qui ont refusé le nationalisme africain de l'ANC, qui ont milité pour l'entrée des Blancs dans l'organisation et pour l'alliance avec tous les mouvements qui luttaient contre l'apartheid – dont le SACP, le Parti communiste sud-africain. C'est d'ailleurs l'opposition à cette ouverture, prônée par Mandela, qui a entraîné une scission de l'ANC et la création du PAC (Panafrican Congress) par Robert Sobukwe, mouvement centré sur le nationalisme noir.

Jean Guiloineau
Paris

Grande est votre liberté, petit est son prix.

intel inside celeron™ PROCESSOR

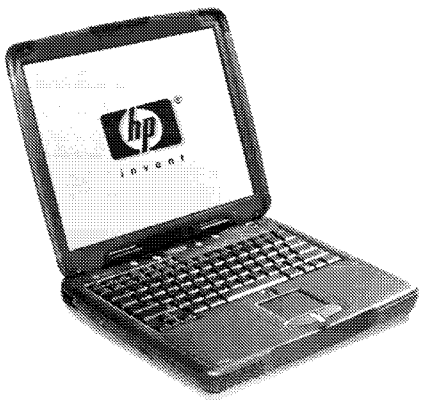

hp omnibook xe3 (F4139WS)
- Équipé du processeur Intel® Celeron™ 850 MHz
- Mémoire 128 Mo, disque dur 10 Go
- **Lecteur DVD-ROM 8x intégré**
- Modem 56k
- LAN
- Écran 14,1" TFT
- Microsoft® Windows® 98

1 279 €ht* 8 389,69 Fht*

Les PC HP utilisent une version originale de Microsoft® Windows®.www.microsoft.com/piracy/howtotell

hp invent

0826 800 400 (0,15 €ttc / 0,98 Fttc la min) en précisant le code "janvier" - **www.hp.com/fr**

©Hewlett-Packard 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Intel®, le logo Intel® Inside et Celeron™ sont des marques déposées de Intel® Corporation ou de ses filiales aux Etats-Unis ou dans les autres pays. Microsoft® et Windows® sont des marques de Microsoft® Corporation 2000. Toutes les autres marques sont fournies à titre de simple information et appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Offre valable à partir du 1er janvier 2002 dans la limite des stocks disponibles, chez les revendeurs participant à l'opération. *Prix conseillés. **Ecran non inclus. Les prix varient fréquemment et sont sujets à réajustement sans préavis. Photo non contractuelle.

Offre exclusivement réservée aux professionnels.

Le Monde
ÉDITORIAL

Détenus irréguliers

EN GUERRE, comme en politique, le comportement du vainqueur à l'égard du vaincu est primordial : c'est une question de valeurs. Jusqu'à présent, l'attitude des Etats-Unis vis-à-vis des quelque 150 prisonniers d'Al-Qaida transférés sur la base américaine de Guantanamo, à Cuba, est, très largement, un déni des valeurs au nom desquelles Washington a affirmé intervenir en Afghanistan. On imagine déjà l'usage que divers mouvements islamistes de par le monde pourront faire des images diffusées ces dernières quarante-huit heures par la presse internationale. Celles de détenus à leur arrivée, parqués dans des cages, agenouillés entre deux rangées de barbelés, enchaînés, drogués, bâillonnés, en état dit d'isolement sensoriel, aveuglés, entravés... Un traitement inhumain et dégradant qui, en l'espèce, n'est en rien conforme aux conventions de Genève, c'est-à-dire au droit international invoqué dans la lutte contre Al-Qaida.

Londres, étroitement allié aux Etats-Unis dans la bataille d'Afghanistan, s'est ému. Une délégation britannique s'est rendue sur place. Une autre de la Croix-Rouge internationale l'a rejointe. Le Pentagone a donné des précisions. Les détenus, passé la zone d'attente, celle montrée sur les photos, ont des cellules individuelles, peuvent pratiquer leur religion, sont soignés et nourris correctement. Mais ces précisions, qui auraient dû aller de soi, n'enlèvent rien à l'accroc juridique monumental que représente leur situation. Voilà des ressortissants étrangers aux Etats-Unis, faits prisonniers en Afghanistan, dans ce que le président Bush a appelé une guerre, quasiment enlevés pour être jugés par d'obscures commissions militaires américaines. Sans avocat, sans témoins, sans droit d'appel. Sans même que leurs identités et leurs nationalités soient, pour l'heure, rendues publiques. Les Etats-Unis leur refusent le statut de prisonnier de guerre, celui que régit la convention de Genève. Ils les ont unilatéralement qualifiés de *« combattants irréguliers »*. Ce précédent est grave. On peut comprendre que Washington décide de faire juger par des tribunaux américains les hommes suspectés de terrorisme arrêtés aux Etats-Unis. Mais, déjà, le respect des principes de l'Etat de droit voudrait qu'ils le soient par la justice civile et non militaire. Quant aux autres, faits prisonniers hors des Etats-Unis (en Afghanistan ou, pour six d'entre eux, livrés par la Bosnie dans des conditions dont la légalité est discutable), ils devraient être jugés par un tribunal international. L'administration Bush ne veut pas en entendre parler, illustrant sur ce terrain juridique un unilatéralisme de puissance qui tourne le dos à toutes les ébauches de droit pénal international, de la Yougoslavie au Rwanda.

L'ONU a accordé un droit de légitime défense aux Etats-Unis au lendemain des attentats du 11 septembre. Or la guerre terminée en Afganistan, la vengeance l'emporte sur la justice. Quand il faudrait être exemplaire à l'intention du monde musulman et par fidélité à ce que doivent être les démocraties, les Etats-Unis donnent ici le pire exemple.

BERTRAND POIROT-DELPECH, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

Monologues

LES HISTORIENS y verront-ils une facilité économique ou la marque d'une époque autiste ? Les théâtres affichent de plus en plus de soliloques, tirés d'auteurs célèbres ou signés de leur interprète.

Tandis que Caubère, Dussollier et d'autres promènent confidences et lectures, deux comédiens viennent de s'installer en solitaires dans le même pâté de maisons : Bedos à l'Olympia, cette grosse caisse ; Luchini sous les combles de l'Athénée, ce stradivarius. Comme dans tout monologue depuis *Antigone, Hamlet* et *Figaro*, le jeu consiste à changer le public en unique partenaire de la scène. Ou le propos s'arrête net à la rampe et se perd dans le désert. Ou il s'inscrit dans la conscience de chaque spectateur. C'est la seconde hypothèse qui se vérifie ces deux soirs-ci, pour des raisons distinctes.

Bedos et Luchini se sont fait tant d'amis que leurs spectacles s'ouvrent sur des retrouvailles complices. En venant, les « fans » de Bedos savent que leur idole va arpenter le plateau en déçu de la gauche, trépigner contre les sornettes de l'actualité et de ses ringards. La chasse au Ben Laden ou le bretzel de Bush, quelle aubaine pour les narquois ! A notre époque abrutie de suivisme, le clown rappelle que rien n'empêche de honnir les « gros », ceux de la cylindrée comme ceux de la finance, sans exclure le nouveau maître des lieux. Leçon de liberté, en somme. Donnée par un sexagénaire qui partage avec tous les gosses du monde l'horreur de... se coucher.

Luchini aussi nous arrive tout droit de l'enfance. Il a moins passé l'âge, et ses ahurissements de Chérubin ne le lâchent pas. Comme l'« ado » de Beaumarchais fou de femmes, il séduit par une sorte de gourmandise étonnée. Sauf qu'ici c'est la défroque d'un matamore qu'il emprunte à contre-emploi : celle de Louis Jouvet donnant des cours à sa troupe (*Le Comédien désincarné,* Flammarion). L'explication de texte est si mirobolante que l'interprète, bien sûr capable de hennir à la façon rebattue du *« vous avez dit bizarre, mon cousin ? »* – et qui le prouve au passage –, se passe d'imitation. Il est trop amoureux des textes et de son art pour s'abaisser à singer des personnages.

Le XXIe siècle commençant traîne un péché mortel : croire que le public se veut stupide, et laisse volontiers la qualité à Arte, après minuit. La preuve du contraire éclate à l'Athénée – bientôt au Studio des Champs-Elysées, autre bivouac de Jouvet avant et après guerre. Chaque soir, une centaine de spectateurs apprennent ce qui se passe d'étrange et de capital, y compris pour eux-mêmes présumés non-artistes, quand des comédiens entrent en scène. Le cinéma nous a trompés sur le vrai Jouvet : l'homme est tout sauf le flic pérorant des films, le tombeur d'ingénues. Le voici tendre comme un débutant, au contraire, sous les pommettes de carton. A moins que la timidité qu'on lui découvre, face au métier d'incarner, soit un cadeau de l'interprète Luchini, lui aussi sûr de soi par fragilité surmontée !

Un soir, Jouvet imagine « un » Alceste achevant de se maquiller dans sa loge, alors que ses camarades distribués dans Philinte et Oronte l'attendent pour attaquer *Le Misanthrope*, derrière le décor de l'Odéon, aux odeurs de colle. A quelles démences les convient ensemble les théoriciens Diderot, Artaud et Stanislavski ? Le comédien doit-il vraiment se perdre de vue, se noyer, expliquer la pièce ? Ou bien lui suffit-il de faire la planche sur le texte de Molière, tel que Luchini le distille et le réinvente, gorgé de sens comme une pleine eau ?

A ce niveau de perfection généreuse, quel cadeau que le spectacle vivant ! En quelques quarts d'heure, le premier spectateur venu est mis dans le secret d'un des paradoxes exaltants de la vie : la représentation des autres, la connaissance de soi. Miracle du talent : des yeux ronds nous cherchent dans le noir sans nous voir, un sourire d'extase malicieuse accompagne le message chuchoté, et on croit entendre le Hugo des *Contemplations* :

Ah ! insensé, qui crois que je ne suis pas toi.

Realpolitik PAR PANCHO

L'entente cordiale en Afrique

Suite de la première page

Ce n'est qu'après le sommet de La Baule, l'été 1990, qu'elle a amorcé une « Paristroïka » dans son arrière-cour africaine. La démocratisation octroyée s'y est soldée, comme le précédent gorbatchévien en URSS, par la liquidation d'un « empire », d'une zone d'influence où les Etats vassaux jouissaient seulement d'une souveraineté limitée. Après la fin de la guerre froide, les contraintes financières et les dérives de l'ingérence ont scellé le sort de la « Francafrique », enterrée en 1994, l'année de la dévaluation du franc CFA, la monnaie commune de l'ex-Afrique française, et du génocide au Rwanda.

Depuis, sur la base d'un consensus semblable à celui qui, auparavant, avait permis à la droite et à la gauche de défendre la *« présence française »* en Afrique, Paris a « déconstruit » sa rente de situation sur le continent noir. Ce désengagement a été protéiforme, politique, économique, militaire et culturel. Un bon tiers des expatriés et coopérants français ont quitté l'Afrique, les *« forces pré-positionnées »* en ont été retirées là où il n'y avait plus d'intérêts spécifiques à défendre. L'aide publique au développement (APD) a continuellement diminué, de 40 % en prix constants entre 1993 et 1999. En février 1998, la *« grande réforme de la coopération »* a sonné le glas institutionnel du statut à part de l'Afrique sur les bords de la Seine. Le ministère de la coopération a été « intégré » au Quai d'Orsay. Un millier d'agents avec – pour le meilleur et pour le pire – une mentalité de « développeurs » ont trouvé un bureau dans les couloirs du ministère des affaires étrangères. Un récent rapport-bilan du Sénat, intitulé « La réforme de la coopération à l'épreuve des réalités », conclut qu'au lieu du *« métissage des métiers »*, il y eut *« effacement des coopérants au profit des diplomates »*.

« RETOUR COLONIAL »

Dépourvue de vestiges néocoloniaux à faire disparaître, nullement obsédée par les vertus de la « non-ingérence », la Grande-Bretagne a parcouru le chemin inverse. Au regard des drames africains, son gouvernement socialiste a tenu à se doter de moyens d'action autonomes. Un ministère « plein » pour le développement international a été créé et confié à la très pugnace Clare Short. Par ailleurs, dépendant du Foreign Office dont les titulaires successifs – Robin Cook et Jack Straw – ne se sont pas désintéressés du continent noir, il existe un ministère délégué pour l'Afrique. Sa titulaire est actuellement la baronne Amos, née en Guyane et ancienne porte-parole pour les affaires de développement de la Chambre des lords. Tous ces acteurs disposent de budgets en constante augmentation. Au cours des deux dernières années, l'APD britannique a augmenté, en termes réels, de 22 %.

Quant à la volonté politique d'agir, seul au besoin, elle ne fait plus de doute depuis que Londres est militairement intervenu, en mai 2000, en Sierra Leone. *« Nous avons répondu présent quand un groupe de tueurs et de gangsters a menacé le peuple* [sierra-léonais] *et son gouvernement démocratiquement élu »*, s'est félicité Tony Blair. La réalité est bien plus complexe mais, quoi qu'il en soit, Londres peut se targuer d'avoir apporté une contribution décisive à la réussite de la mission des Nations unies en Sierra Leone, la plus grande opération de paix de l'ONU dans le monde. Hors mandat international, unilatéralement et alors que des milliers de casques bleus étaient déjà déployés (et pris en otages par les rebelles), la Grande-Bretagne a envoyé ses soldats et truffé d'« instructeurs » toutes les unités de l'armée sierra-léonaise. A Freetown, même le chef de la police locale est un Britannique. A Paris, on aime à brocarder ce *« retour colonial »*. Celui-ci doit rappeler des souvenirs encore frais dans la capitale française, où, désormais, le renoncement à l'*« interventionnisme »* et la foi en des *« solutions africaines aux problèmes africains »* sont le vademecum en toutes circonstances des responsables chargés de l'Afrique.

Il faut se garder de tout manichéisme. La France continue à prendre des initiatives en Afrique, pas seulement en coulisse et pas toujours sur la pointe des pieds. De son côté, Tony Blair tient un discours qui ne correspond pas forcément à la réalité. Ainsi chercherait-on vainement trace dans les deux documents essentiels du ministère britannique de la défense – *Future Strategic Context for Defence* et *Defence Policy 2001* – de cette *« priorité-clé »* qu'est censée constituer l'Afrique, où le premier ministre ne s'est d'ailleurs pas davantage rendu que son homologue à Matignon. Enfin, l'engagement en Afrique et la *« diplomatie éthique »* font bon ménage avec des intérêts commerciaux, par exemple en Tanzanie. Le système de contrôle aérien militaire que BAE Systems vient d'y vendre, avec l'autorisation du gouvernement britannique, met ce pays pauvre, que l'on ne savait pas menacé, à l'abri de bombardements. Mais, comme l'a fait remarquer l'organisation humanitaire Oxfam, son coût – 45 millions d'euros environ – aurait financé l'éducation de 3,5 millions de Tanzaniens.

Depuis que Paris et Londres se congratulent de leur entente cordiale en Afrique, ils la présentent comme une revanche historique sur Fachoda, la bourgade sur le Haut-Nil où, en 1899, une colonne conduite par Jean-Baptiste Marchand dut baisser pavillon devant le futur Lord Kitchener, celui-ci ayant remonté le fleuve avec un important détachement pour faire comprendre aux Français qu'ils n'avaient pas les moyens de remettre en cause le condominium anglo-égyptien établi au Soudan. L'« esprit de Saint-Malo », c'est donc la fin du « complexe de Fachoda » – « Lâchoda » pour les ultras –, et chaque voyage franco-britannique en Afrique, un nouvel enterrement de la vieille rivalité coloniale. On ne peut que s'en réjouir, même si, cette fois encore, la France rebrousse chemin.

Stephen Smith

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Franck Nouchi *(Culture) ;* Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE. Se référant à notre brochure *Le Style du* Monde, un lecteur parisien, Pierre Avot-Meyers, nous fait observer, à propos d'un article paru dans nos éditions du 16 janvier sur l'affaire de la Société générale, que l'adjectif « frustre » n'existe pas. Il fallait donc lire que cette affaire a permis de mettre au jour *« un circuit de blanchiment d'argent considéré à la fois comme astucieux et fruste »*.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE. Le nom du nouveau président du Muséum d'histoire naturelle, cité de manière incomplète dans l'article « Le Musée de l'homme se cherche un avenir » (*le Monde* du 17 janvier), est Bernard Chevassus-au-Louis, ancien directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA).

PRÉCISION

TOUAREGS. Un lecteur, Jean Gartner, nous fait observer, à propos de la légende d'une photo présentant un "Touareg dans le Hoggar" (*Le Monde* du 10 janvier), que, « touareg » étant le pluriel de « targui », il aurait fallu écrire : « Targui dans le Hoggar ». Les dictionnaires admettent l'usage du mot « touareg » au singulier.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

ENTREPRISES

FINANCE

La faillite d'Enron, star de la nouvelle économie, provoque un véritable séisme aux Etats-Unis. Comme de nombreux salariés américains, ceux d'Enron plaçaient leur **ÉPARGNE-RETRAITE** en actions de leur entreprise. Ils sont donc ruinés. Cette **FAILLITE** pourrait donc amener les Etats-Unis à revoir le système de fonds de pension, ainsi que le souhaite le président George W. Bush. Celui-ci est également concerné par les déboires de l'opérateur qui était l'un des principaux donateurs des républicains lors des dernières élections. Drame social, parfum de scandale politique, cette faillite met également en lumière les **DYSFONCTIONNEMENTS** de la communauté financière. Andersen, l'auditeur des comptes d'Enron, n'a pas su prévenir les marchés. En détruisant des documents, la probité de la firme est en cause.

Le scandale d'Enron et d'Andersen ébranle Wall Street

La faillite du courtier en énergie américain et l'implication d'une des principales sociétés d'audit mondiales remettent en question le fonctionnement de la place boursière la plus importante, minant la confiance des petits porteurs

NEW YORK
de notre correspondant

La faillite d'Enron, la plus importante de l'histoire américaine, ne se résume pas à une suite de malversations à la tête du groupe énergétique texan. Cette débâcle ne se réduit pas, non plus, aux éventuelles compromissions de la classe politique avec une société particulièrement généreuse. L'affaire Enron illustre la dérive des règles, des pratiques et des institutions qui assurent la crédibilité et le fonctionnement de Wall Street. « *Si les employés et les actionnaires d'une société ne sont pas raisonnablement sûrs que les bénéfices annoncés sont réels et que les dirigeants ne profitent pas de leur position pour s'enrichir à leur détriment, il n'y a plus de capitalisme possible* », souligne Robert Litan, responsable des études économiques de la Brookings Institution. « *Sans une information financière honnête et fiable, une place boursière ne peut pas fonctionner* », ajoute Alan Blinder, ancien vice-président de la Réserve fédérale américaine (Fed).

Les normes comptables américaines sont souvent considérées comme les plus rigoureuses... à condition d'être appliquées. Pendant des années, les bilans d'Enron ont été manipulés à l'insu ou avec la complicité des auditeurs, des avocats et des membres du conseil d'administration. Une dérive qui a totalement échappé au gendarme de la Bourse, la SEC (Securities Exchange Commission), aux analystes financiers, aux agences de notation, aux gestionnaires de fonds et aux journalistes. En six semaines, la septième société américaine, avec plus de 100 milliards de dollars (112 milliards d'euros) de chiffre d'affaires, s'est effondrée comme un château de cartes. Entre le 16 octobre, l'annonce de pertes de 618 millions de dollars au troisième trimestre, et le 2 décembre et sa mise en règlement judiciaire, la substance du groupe s'est comme évaporée.

A tel point que le scandale n'a pas éclaté tout de suite. Le temps de s'apercevoir que cette entreprise du « XXIe siècle » s'est construite sur une imposture. Le métier qu'elle a inventé – transformer le gaz et l'électricité en simples marchandises échangées sur un marché – n'était pas rentable et surtout risqué. Pour masquer l'échec de son modèle, Enron s'est lancée lors des dernières années dans une véritable fuite en avant, dissimulant dans de multiples partenariats les dettes et les pertes. Le groupe a construit une nébuleuse de près de 4 000 filiales et joint-ventures, une pour cinq salariés ! Dans une lettre adressée en août au président et fondateur d'Enron, Kenneth Lay, la vice-présidente Shennon Watkins s'inquiétait du risque de « *scandales comptables en cascade... Nous sommes une société tellement malhonnête* ».

Pour preuve, son chiffre d'affaires de 101 milliards de dollars en 2000 la plaçait dans les classements américains en compagnie de Citicorp et IBM. Mais si la firme n'avait pas pris en compte la valeur totale des contrats échangés et seulement les commissions, comme le font les maisons de courtage, son chiffre d'affaires serait tombé à 6,3 milliards de dollars, le 287e du pays... Illustration de ses difficultés insoupçonnées de trésorerie : entre le 16 octobre et le 2 décembre, pour survivre, Enron a dû emprunter 6 milliards de dollars.

Personne à Wall Street ne le savait ou n'a voulu le savoir. La SEC n'a pas effectué de contrôle des comptes d'Enron depuis au moins 1997. Seize des dix-sept analystes financiers américains spécialistes de la valeur la recommandaient encore à l'achat en septembre. Ceux de Goldman Sachs, Lehman Brothers, Salomon Smith Barney et UBS Warburg étaient toujours favorables au titre après l'annonce des premières pertes. Pendant six années consécutives, Enron a été désigné par le magazine *Fortune* comme « *l'entreprise la plus innovante* ».

En dehors des dirigeants d'Enron, le cabinet comptable Andersen, qui certifie les comptes du groupe depuis sa naissance en 1983, est aujourd'hui le principal accusé. A la fin du dernier rapport annuel publié par Enron au printemps de l'année dernière, Andersen fait deux commentaires. Le premier atteste de la qualité de la comptabilité interne de la société « *à même de fournir des documents fiables* ». Le second affirme que les rapports « *présentent honnêtement, dans tous leurs aspects matériels, la situation financière* ». Quelques semaines avant la publication de ce document, le 5 février 2001, lors d'une réunion interne, des partenaires et des cadres d'Andersen avaient pourtant évoqué les pratiques comptables suspectes d'Enron et s'étaient interrogés sur le risque de conserver un tel client.

Andersen n'a pas échappé à la dérive de toute la profession comptable. Tout en certifiant les bilans d'Enron, le cabinet passait des contrats lucratifs de consultants avec cette même société. L'an dernier Andersen a reçu 25 millions de dollars d'Enron, son deuxième client, pour avoir contrôlé ses comptes et 27 millions pour l'avoir conseillé. En annonçant le 8 novembre une réévaluation en baisse de près de 600 millions de dollars de ses résultats depuis 1997, le groupe énergétique a révélé ses errements et ceux de son commissaire aux comptes. Ce dernier a non seulement fait preuve d'incompétence, mais peut-être aussi de complicité. Il a reconnu le 10 janvier avoir détruit en octobre et en novembre des documents comptables liés à cette affaire après pourtant l'ouverture d'une enquête par la SEC. Des pièces comptables ont aussi été détruites, cette fois en décembre 2001 et janvier 2002, au siège même d'Enron par ses propres employés.

Les révélations maintenant quotidiennes sur l'ampleur des malversations ont fini par créer un choc à Wall Street. Harvey Pitt, le président de la SEC, cherche à rassurer.

Le cabinet d'audit n'a pas échappé à la dérive de toute la profession comptable

Il prône la création d'une autorité indépendante chargée de contrôler les commissaires aux comptes. Mais M. Pitt n'est pas forcément le mieux placé pour cela. Il a construit sa carrière d'avocat en défendant les cabinets d'audit et leur droit de fournir à leurs clients des prestations de consultants. Après dix années folles de hausse des cours et de fortunes bâties et envolées en quelques mois dans la nouvelle économie, la finance américaine a besoin d'être assainie.

Eric Leser

Les dangers des plans d'épargne-retraite

WASHINGTON
de notre envoyée spéciale

Les salariés d'Enron, comme ceux de Morrison Knudsen, une entreprise d'ingénierie et de travaux publics de l'Idaho en 1996, qui ont perdu toutes leurs économies après la faillite de leur entreprise, ou, plus récemment, comme ceux de Lucent Technologies ou de Texas Instruments, ont appris douloureusement que miser essentiellement sur la santé présumée de leur entreprise pour se constituer un bas de laine peut être dangereux.

Depuis une vingtaine d'années, les autorités américaines ont tout fait pour favoriser l'épargne individuelle, notamment au travers de l'épargne salariale, grâce à un plan appelé 401 (k), du nom de l'article du code fiscal qui les réglementent. Ces plans offrent tout ce que peut désirer l'épargnant : grande liberté d'investissement, gestion extrêmement souple, déductibilité fiscale lors de la constitution du portefeuille, exonération des taxes sur les plus-values réalisées. Une seule contrainte pèse sur le salarié : il ne peut toucher les fruits de son épargne qu'à cinquante-neuf ans et demi, sous peine de perdre les avantages fiscaux acquis.

Chaque Américain ou presque, qu'il soit salarié ou travailleur indépendant, a donc son 401 (k), qu'il gère à sa guise. Les quelque 20 000 salariés d'Enron n'échappaient pas à la règle. Le géant du courtage en énergie les a incités à investir dans ses propres actions, et à lui en confier la gestion. L'un des attraits consistait en un abondement de 50 % des contributions à hauteur de 6 % de leur salaire, abondement réalisé sous la forme d'actions de l'entreprise, comme dans la très grande majorité des sociétés côtées américaines. Mais alors que les salariés avaient la possibilité, à l'intérieur de leur 401 (k), de modifier la nature de leur portefeuille, la partie abondée ne pouvait être débloquée qu'à l'âge de 50 ans.

En septembre encore – et bien qu'il ait été averti un mois auparavant, par un de ses collaborateurs, de la fragilité de la compagnie –, le président, Kenneth Lay, recommandait à ses employés, au cours d'une conversation on-line, d'acheter des actions Enron. Ces discours ont porté leurs fruits : plus de 60 % de leur épargne étaient investis dans des actions de leur entreprise.

Aussi, lorsque le 29 octobre, et pour une période de dix jours ouvrables, le plan d'épargne salariale a été gelé pour cause de changement de gestionnaire du fonds décidé par la direction, les salariés n'ont pu qu'assister, en spectateurs impuissants, à l'effondrement du cours. Pendant cette période, l'action est passée de 13,81 à 9,98 dollars (de 15,47 à 11,18 euros). En un an, le plan a perdu plus de 1 milliard de dollars.

LES SALARIÉS PRIS EN OTAGE

Dans une note en date du 14 décembre, et alors que les plaintes ne cessaient de s'accumuler, les dirigeants d'Enron, placés sous la protection de la loi sur les faillites (le *Chapter 11*) depuis le 2 décembre, expliquent qu'ils avaient décidé de changer le gestionnaire du fonds dès février 2001. Une lettre avait été adressée le 4 octobre au domicile de chaque détenteur de 401 (k), pour les informer qu'entre le 29 octobre et le 12 novembre ils ne pourraient pas toucher à leur épargne. Ils n'ont pas été pris par surprise, estime-t-on chez Enron.

Si la décision de s'adresser à un nouveau gestionnaire n'est pas critiquable, des questions demeurent sur l'opportunité de persister dans cette démarche au moment où l'entreprise était, de notoriété publique, dans une situation très délicate. Les dirigeants redoutaient qu'un déclassement de leur notation financière par Moody's n'oblige l'entreprise à rembourser immédiatement un certain nombre de créanciers (notamment des fonds de placement). Ils ne pouvaient ignorer qu'ils prenaient leurs salariés en otages. L'affaire fait suffisamment scandale pour que le président Bush se dise « *préoccupé par la série de faillites qui a conduit à la perte des retraites de nombreux travailleurs* ». George W. Bush attend désormais les recommandations du secrétaire au Trésor, au travail et au commerce sur une réforme du système.

Babette Stern

L'administration Bush garde ses distances avec un bienfaiteur encombrant

WASHINGTON
de notre correspondant

Les dirigeants d'Enron sont l'exemple même de ces chefs d'entreprise qui ne jurent que par le libéralisme mais consacrent un temps considérable et énormément d'argent à soigner leurs relations avec le pouvoir politique. Le parcours de Kenneth Lay, le PDG d'Enron, ressemble étonnamment à ceux de grands patrons français issus de la haute fonction publique. Il a commencé il y a trente ans, sous la présidence de Richard Nixon, comme conseiller de la commission fédérale de l'énergie. Dans l'histoire de l'entreprise, la capacité de sa direction à influer sur la législation adoptée à Washington a souvent été un élément décisif.

L'évaluation du rôle d'Enron dans la « modernisation » du marché de l'énergie reste à faire, mais il ne fait pas de doute que la déréglementation a été le mot-clé de sa stratégie et qu'elle supposait l'accord du pouvoir politique. Les quelque 6 millions de dollars versés par l'entreprise et par ses dirigeants aux comptes de campagne des candidats à diverses fonctions électives, de 1989 à 2001, trouvent là leur explication.

A ce jour, soulignent les commentateurs, aucune irrégularité, aucune intervention répréhensible n'a été décelée de la part d'un responsable de l'exécutif ou du Congrès en faveur d'Enron. La stratégie des dirigeants d'Enron s'est retournée contre eux : à trop aider les politiques, à trop afficher en particulier leurs liens avec M. Bush et avec certains de ses collaborateurs, ils ont interdit à leurs amis de leur venir en aide. Lawrence Lindsey, le conseiller de M. Bush, chargé d'étudier, en octobre, le risque économique que représentait la faillite d'Enron, avait conclu qu'il n'était pas suffisant pour justifier une intervention.

En révélant, le 18 janvier, que le gouvernement et le président lui-même s'étaient occupés d'un différend financier entre Enron et un Etat indien au sujet d'une centrale électrique, la Maison Blanche a pu faire valoir que ce dossier avait déjà été pris en charge par l'administration Clinton en 1995. Cependant, les organisations qui surveillent les rapports entre les politiques et le monde des affaires ont compté quatorze détenteurs d'actions Enron, au moment de leur entrée en fonctions, parmi les collaborateurs et les ministres de l'administration actuelle. Thomas White, assistant du secrétaire à la défense pour l'armée de terre, est un ancien dirigeant d'Enron. M. Lindsey et Robert Zoellick, chargés du commerce international, ont été rémunérés comme consultants. Marc Racicot, le nouveau président du Parti républicain, était lobbyiste pour le courtier.

Rien ne peut être aujourd'hui reproché à George W. Bush, sinon de sembler être le seul, au milieu de ses collaborateurs, qui ne se souvienne pas bien du nom de Kenneth Lay.

Patrick Jarreau

Un contributeur particulièrement généreux

Selon le Centre pour l'intégrité publique, un des observatoires de Washington, Enron arrive au troisième rang des entreprises ayant contribué au financement des candidats à des fonctions fédérales (Congrès et présidence) entre 1995 et 2000, derrière UPS et Lockheed Martin. Selon le Centre pour la responsabilité politique, 71 sénateurs sur 100 et 187 députés sur 435 ont reçu des dons d'Enron ; et sur près de 6 millions de dollars versés depuis 1989, plus de la moitié a consisté en aides indirectes, qui permettent de contourner la loi limitant les contributions. George W. Bush a reçu, pour ses candidatures de 1994 et 1998 au poste de gouverneur du Texas, puis à la Maison Blanche en 2000, 736 800 dollars. 74 % des sommes distribuées par Enron sont allées à des républicains et 26 % à des démocrates. – *(Corresp.)*

« On ne peut pas s'empêcher de se sentir éclaboussés »

En France, le cabinet d'audit redoute l'impact des déboires de sa maison mère

TOUT en colonnades et en courbes, l'immeuble d'Andersen (ex-Arthur Andersen) impose sa plastique aseptisée dans la résidentielle rue d'Ybry, à Neuilly (Hauts-de-Seine). Comme à l'accoutumée, des silhouettes en costumes et tailleurs sombres se faufilent discrètement dans ce temple de l'audit, qui emploie près de 1 500 salariés. Mais, depuis l'éclatement de l'« affaire Enron », qui éclabousse directement le cabinet, la sérénité du lieu n'est qu'apparente.

REPORTAGE

Dans cette entreprise feutrée, l'affaire occupe toutes les conversations

« *L'affaire est le principal sujet de conversation* », raconte un consultant travaillant dans l'immeuble. « *Nous sommes tous préoccupés,* ajoute un autre, plus âgé et associé au capital de l'entreprise. *Nous ne comprenons pas bien comment une équipe a pu péter les plombs aux Etats-Unis.* » « *On ne peut pas s'empêcher de se sentir éclaboussé* », confie un troisième. Car l'affaire, pourtant purement américaine, a des répercussions mondiales. Le cabinet d'audit est présent dans 81 pays et emploie 85 000 collaborateurs. Il a construit son image sur le « *capital confiance* » et la « *présomption de connaissance* », précise un cadre. Des slogans qui ont du mal à sonner juste depuis qu'une équipe américaine est accusée de faits délictueux. « *En Europe, nous sommes beaucoup plus connus qu'Enron, donc beaucoup plus médiatisés* », se désole un salarié.

Pour gérer la crise, le groupe a créé une cellule à Washington, rapidement imité par les filiales mondiales. En France, la cellule planche depuis le 11 janvier. « *L'organisation est secouée*, reconnaît M. Cardoso, président d'Andersen France. *La première blessure est affective.* » La direction française redoute « *qu'un énorme malentendu se répercute sur la chaîne de confiance entre les auditeurs, les entreprises et les marchés financiers* ».

BLESSURE D'AMOUR PROPRE

Pour tenter d'endiguer ce phénomène, Andersen a commencé à « *rencontrer un à un ses clients ou à leur écrire* », explique le dirigeant, qui va faire de même avec « *le réseau d'anciens de l'entreprise, constitué d'environ 3 000 à 4 000 personnes* ». « *Nous devons repréciser quel est notre rôle, où commence et où s'arrête notre fonction.* » La filiale française vient d'ajourner une campagne publicitaire, pensée avant l'éclatement de l'affaire, et qui devait démarrer sous peu. Un « *kit de communication* » est en cours d'élaboration pour aider les consultants à répondre aux questions de l'extérieur.

Mais l'autre défi du groupe est interne. La société, qui embauche à tour de bras, doit gérer toute une flotille de jeunes recrues, élite des écoles de commerce, peu habituées aux blessures d'amour-propre et très courtisées par les autres cabinets ou les directions financières des entreprises. Sur les 4 000 salariés du groupe en France, un tiers constitue le noyau dur – les managers et les associés – de l'entreprise. Les autres « *sont très attachés, mais aussi très volatils* », reconnaît M. Cardoso. Pour éviter une perte de confiance en interne, et une érosion des effectifs, la direction veut privilégier les réunions informelles, en petits comités. « *Il faut que les consultants puissent exprimer leurs sentiments*, ajoute le président. *Il n'y a pas de réponse magique. Il faut que les managers et les associés transpirent la confiance pour que les 4 000 salariés diffusent le message de l'entreprise.* »

Laure Belot

Le monde de la haute couture entend démontrer sa vigueur en dépit du retrait d'Yves Saint Laurent

Pour un coût moindre qu'une campagne de publicité, les grands créateurs de mode sont devenus les faire-valoir des groupes de luxe auxquels ils sont désormais adossés

LES ADIEUX du créateur Yves Saint Laurent, qui fait son dernier défilé mardi 22 janvier, ont relancé le débat : la haute couture est-elle moribonde ? *« Cela fait dix ans que je dis que la haute couture ne passera pas le siècle. Je me suis trompé d'un an. On est à l'époque des jeans et des Nike. C'est la fin »*, a lâché, en guise d'épitaphe, Pierre Bergé, le PDG d'Yves Saint Laurent Haute Couture, le 7 janvier, lors de l'annonce du retrait du couturier, après quarante ans de métier.

Cependant, si tout le monde salue le génie du « roi » Saint Laurent, nul, parmi ses rivaux ou héritiers présomptifs, ne se sent tenu de disparaître avec lui. Le départ d'Yves Saint Laurent n'aura *« aucune répercussion sur quiconque »*, estime Karl Lagerfeld, directeur artistique de Chanel, dans le *Journal du dimanche*, le 20 janvier. *Après tout, il y a Tom Ford* [le styliste de Gucci, désormais seul en charge de la griffe YSL], *et ce qu'il fait est bien. »*

Même réaction agacée de Donald Potard, président de la maison Jean Paul Gaultier (dans l'orbite du groupe Hermès), interrogé par *Le Monde* lundi : *« C'est la fin d'un monde, ce n'est pas la fin du monde ! »* Une page se tourne, celle *« d'un temps où tout le monde s'habillait sur mesure, où la haute couture inventait la mode et où la confection s'en inspirait »*, souligne Didier Grumbach, président de la Fédération française de la couture.

Les pertes chroniques de la haute couture furent longtemps contrebalancées par les royalties des contrats de licences sur les parfums et les accessoires de mode. Un système initié par Christian Dior et porté à son paroxysme par Pierre Cardin, dont Yves Saint Laurent et d'autres ont largement profité. Paradoxalement, ce temps est révolu depuis que le luxe est devenu une industrie. Aujourd'hui, avec la mondialisation, le consommateur réclame le vrai Chanel comme il veut le vrai Sony ou le vrai Coca-Cola... Il ne se contente plus d'un succédané fabriqué à Hongkong.

LABORATOIRE D'IDÉES

Imitant Bernard Arnault, propriétaire de Vuitton, Dior, Givenchy ou Christian Lacroix, le duo Domenico De Sole - Tom Ford, sauveur de Gucci et désormais seul maître d'Yves Saint Laurent, n'aura de cesse de supprimer les licences inadéquates pour reprendre le contrôle direct des produits-clés : prêt-à-porter, chaussures, parfums, maroquinerie...

Désormais adossée à des groupes de luxe, la haute couture est devenue à la fois leur faire-valoir et leur laboratoire d'idées. *« Aujourd'hui, ce qui compte, ce n'est plus le vêtement, c'est l'idée, une émotion qui passe et un désir de consommer : peut-être du rouge à lèvres, peut-être un collant... »*, souligne Jean-Jacques Picard, conseiller de M. Arnault. *« Le coût d'une collection haute couture est infiniment moindre que celui d'une campagne de publicité internationale. Deux mille journalistes viennent à Paris assister aux défilés de prêt-à-porter, mais ils sont mille pour la seule haute couture »*, constate M. Grumbach. Pour Jean Paul Gaultier, dernier admis, en 2001, au sein du cénacle très fermé, Donald Potard a chiffré les retombées médiatiques de deux défilés annuels à *« 23 millions d'euros, pour un investissement d'environ 3 millions d'euros »*.

M. Grumbach a une théorie : une marque de mode qui a plus de vingt ans *« vieillit »* ; en accédant à la haute couture, elle devient une jeune marque de luxe. *« Du jour au lendemain, en 1997, quand Jean Paul Gaultier a été l'invité de la haute couture, le "bad boy" est devenu le grand couturier JPG*, confirme M. Potard. *La presse, la clientèle et ses pairs ont porté un autre regard sur notre prêt-à-porter. »*

Légitimer ses marques, tel est aussi l'objectif affiché par LVMH, qui est désormais le seul groupe à financer trois maisons de haute couture : Dior, Lacroix et Givenchy. *« La créativité a un prix que nous sommes prêts à payer, à condition, bien sûr, que cette créativité débouche sur un succès commercial »*, a expliqué M. Arnault dans *Le Figaro*, samedi 19 janvier.

Reste que la baisse régulière du nombre de maisons de couture – au nombre de 23 en 1990, elles ne sont plus que 11 aujourd'hui –, pourrait mettre en péril l'avenir du label. En décembre, le ministère de l'industrie en a assoupli les règles d'accession. *« Maintenant, nous pouvons permettre à Thierry Mugler d'adhérer. Et si Azzedine Alaïa se présentait, personne n'oserait dire qu'il n'est pas un grand couturier »*, se félicite M. Grumbach. Mais les deux créateurs ont-ils besoin de la Chambre de la haute couture pour atteindre la consécration ? Gucci, Armani, Prada ont montré que l'on pouvait se bâtir une image de marque sans faire de haute couture. Le prêt-à-porter YSL affiche des *« ventes en décembre 2001 en hausse de 178 % sur décembre 2000 »*, souligne un porte-parole de Gucci. Une autre façon de tourner la page Yves Saint Laurent.

Véronique Lorelle

De l'artisanat de luxe

● **« Haute couture » est une appellation exclusivement parisienne,** répondant à des critères précis, fixés sous Vichy et récemment assouplis. Une maison de mode doit faire des robes sur mesure, présenter deux collections par an et disposer d'un atelier de 20 personnes.

● **Les grandes maisons,** après le retrait d'Yves Saint Laurent, ne sont plus que onze : Balmain, Chanel, Christian Dior, Christian Lacroix, Emanuel Ungaro, Féraud, Givenchy, Hanaë Mori, Scherrer, Torrente et Jean Paul Gaultier. Les italiens Versace et Valentino sont « membres correspondants ».
Le chiffre d'affaires total de la haute couture s'élèverait à 45,7 millions d'euros. Cela représente entre 2 % et 3 % des ventes totales de chaque marque.

● **Le coût d'une robe,** qui nécessite environ 200 heures de travail, oscille en moyenne entre 15 000 et 30 000 euros. La clientèle de la haute couture comprend de 150 à 200 clientes dans le monde.

La Samaritaine selon LVMH : moins d'arts ménagers, plus de mode

ALORS QUE les interrogations se multiplient autour de l'avenir des activités de distribution de LVMH, le groupe de Bernard Arnault a levé le voile, lundi 21 janvier, sur la relance de sa dernière acquisition, La Samaritaine. Le grand magasin parisien du Pont-Neuf était à la dérive depuis plusieurs années. Racheté en avril 2001 à Georges Renand et à la fondation Cognacq-Jay, La Samaritaine cherche depuis, sous la coupe du groupe de luxe, un nouveau souffle.

LMVH souhaite transformer la Samaritaine en magasin « branché » et plus haut de gamme. Une mission confiée à Philippe de Beauvoir, un fidèle de Bernard Arnault, qui a réussi en quelques années à faire du Bon Marché le plus chic et le plus rentable des grands magasins parisiens. Mais, cette fois, la tâche s'annonce plus ardue, car La Samaritaine, à force de relances ratées et d'un positionnement commercial flou, se trouve dans une situation préoccupante. Avec des locaux vieillissants et une clientèle en diminution, la célèbre enseigne réalise environ 5 000 euros de chiffre d'affaires au mètre carré, soit moitié moins que le Bon Marché. M. de Beauvoir est arrivé à La Samaritaine avec une dizaine de cadres du magasin de la rive gauche. *« Il n'est pas question de faire Le Bon Marché rive droite*, se défend-il cependant. *La zone de chalandise de La Samaritaine est très différente. »* C'est dans les quartiers branchés de la capitale comme les Halles, le Marais et la Bastille que La Samaritaine ira chercher ses nouveaux clients.

LA FIN DU BRICOLAGE

Pour faire jeune et moderne, le magasin va profondément modifier son offre. *« Notre activité actuelle se compose à 40 % de mode et 60 % d'équipement de la maison et de loisirs. Cet équilibre va progressivement s'inverser »*, affirme Bruno Villeneuve, directeur général de La Samaritaine. Les petites échoppes qui encombraient le trottoir de la rue de Rivoli, et qui ne correspondaient plus à l'image haut de gamme que veut se donner le magasin, ont pratiquement disparu. Le rayon bricolage sera supprimé dès la fin de cette année. La Samaritaine veut aussi tirer un trait sur les promotions qui rythmaient, jusque-là, la vie du grand magasin. *« Nous voulons que les gens viennent pour la pertinence de l'assortiment plus que pour les prix »*, souligne M. de Beauvoir. La Samaritaine compte s'appuyer sur la cinquantaine de marques appartenant au groupe LVMH. Mais pas seulement : 200 nouvelles marques vont être référencées. Au total, près d'un rayon sur cinq va changer d'assortiment.

Cependant, la nouvelle équipe veut procéder par petites touches. *« Il n'y aura pas de grand soir,* explique M. de Beauvoir, *c'est un projet qui va s'échelonner sur dix ans. »* Le groupe compte injecter 7,5 millions d'euros par an pour dépoussiérer le grand magasin. L'effectif de 1 200 salariés ne sera pas réduit.

Le retour à une exploitation en équilibre n'est pas prévu avant 2003. *« La Samaritaine n'est pas un foyer de pertes pour le groupe LVMH »*, affirme M. de Beauvoir, reconnaissant cependant que si le magasin gagne de l'argent c'est uniquement grâce aux loyers versés par le groupe de prêt-à-porter et de lingerie Etam, qui occupe l'un des quatre magasins historiques de La Samaritaine. L'enseigne ne conservera au final que deux des trois autres magasins sous son nom, ramenant sa superficie dans le quartier Rivoli de 55 000 à 40 000 m². Le dernier magasin sera transformé, en 2003, en complexe commercial, avec un espace Kenzo de 7 000 m² et une parfumerie Sephora (deux marques du groupe LVMH), ainsi qu'un magasin Zara et deux restaurants.

Stéphane Lauer

Le distributeur japonais Daiei sauvé par ses banquiers

La première chaîne de supermarchés de l'Archipel devra vendre la moitié de ses 150 filiales

TOKYO
correspondance

Symbole des difficultés de la distribution au Japon, l'un des secteurs les plus malmenés par la crise, Daiei, la première chaîne de supermarchés nippone, s'est vu accorder un répit de taille par ses banques créancières, sous la forme d'un plan de sauvetage de 420 milliards de yens (3,6 milliards d'euros). La Bourse de Tokyo a immédiatement salué l'annonce, en faisant monter de plus de 20 % l'action Daiei lundi, à 139 yens.

Endetté d'environ 20 milliards d'euros, Daiei défraie la chronique depuis plus d'un an. Débordé par des rivaux en meilleure santé, comme Aeon, le repreneur de Mycal, ou par les champions de la distribution discount, le groupe n'est pas parvenu à contrer les effets de la crise de la consommation des ménages au Japon malgré plusieurs plans de restructuration.

Daiei paie aussi le prix de sa diversification, au temps de la bulle financière, dans l'immobilier et la construction. Ses filiales gèrent des chaînes d'hôtels, des restaurants, ainsi que le grand stade de baseball de Fukuoka et l'équipe Daiei Hawks. Conglomérat de l'immobilier et du commerce, Daiei affiche un chiffre d'affaires de près de 25 milliards d'euros. La faillite des grands magasins Sogo en 2000, puis celle, en décembre 2001, de Mycal, la quatrième chaîne de supermarchés nippone, n'ont fait qu'accroître les inquiétudes pour Daiei, que certains fournisseurs ont cessé de livrer.

Les trois principales banques créancières du groupe, l'UFJ Holdings, Fuji Bank et SMBC, dont les engagements combinés auprès de Daiei atteignent près de 14 milliards d'euros, ont d'abord envisagé un abandon de créances. L'ampleur de la dette de Daiei, à un moment où chacune des banques prévoit déjà des apurements records pour elles-mêmes, la crainte d'un retournement de l'opinion publique – les banques ayant elles-mêmes été renflouées en 1999 par des fonds publics – les a poussées à reconsidérer leur position, a révélé le journal *Nikkei*. Le plan de sauvetage mis en place prévoit de convertir une partie des dettes en actions préférentielles. Daiei recevra en outre une nouvelle ligne de crédit, en sus des 500 milliards de yens accordés en 2000 par les mêmes banques et déjà épuisés ! Daiei devrait encore bénéficier des diverses mesures prévues par la loi de revitalisation financière. Entrée en vigueur en 1999 pour une durée de quatre ans dans le cadre d'une législation d'urgence visant à accélérer les restructurations, celle-ci prévoit toute une série d'allégements fiscaux. Encore faut-il que le groupe mène à bien son plan de redressement, annoncé vendredi, qui prévoit la liquidation de la moitié de ses 150 filiales, dont la chaîne de magasins discount Hypermart, déficitaire. Daiei va aussi vendre ses activités en Chine.

> « C'est un plan de liquidation qui aurait été nécessaire »
>
> **UN ÉCONOMISTE**

Afin de clarifier les responsabilités de la direction, Daiei a annoncé que le fondateur du groupe, Tadashi Nakauchi, quitterait toutes ses fonctions – et se passerait de prime de retraite... Après quarante-trois ans à la tête de la compagnie, celui-ci avait passé la main en 2001 à un nouveau président, mais il gardait une très grande influence sur la gestion de son empire. Le renflouement de Daiei, qui n'est pas sans rappeler les plans de sauvetage à répétition des conglomérats coréens en 1996-1997, est loin de faire l'unanimité dans les milieux financiers, dans la mesure où il est largement vu comme un compromis. *« C'est une sorte de progrès que les banques aient été forcées d'abandonner la formule d'annulation de créances, mais cela reste un plan de sauvetage, et je pense que ce n'est pas le bon exemple à donner. Il n'y a pas de risque ici de crise systémique comme dans le cas d'une banque. C'est un plan de liquidation qui aurait été nécessaire »,* explique l'économiste Noriko Hama, du Mitsubishi Research Institute.

Brice Pedroletti

Newmont gagne la bataille pour l'or australien

APRÈS QUATRE MOIS d'une bataille boursière acharnée pour s'emparer de la société australienne Normandy, le groupe sud-africain Anglogold a décidé de retirer son offre, concurrente de celle de l'américain Newmont, et a annoncé, lundi 21 janvier, la vente de toutes les actions qu'il détenait dans Normandy. Le bloc de titres, représentant environ 7 % du capital du groupe australien, a été cédé pour 159 millions de dollars (180,2 millions d'euros). Ce retrait laisse le champ libre à Newmont, qui a proposé de racheter le groupe australien pour 2,2 milliards de dollars. Très mal en point financièrement, la société australienne possède d'importantes réserves minières d'or à de très faibles profondeurs. Avec le rachat de Normandy, Newmont deviendra le premier groupe mondial d'or, ravissant ce titre à Anglogold, qui a déjà indiqué son intention de réaliser d'importantes acquisitions de mines d'or dans le monde.

ACTION ANGLOGOLD

En rand à la Bourse de Johannesburg

Source : Bloomberg

Fiat vendra plus de 3 milliards d'euros d'actifs en 2002 et 2003

LE GROUPE ITALIEN Fiat projette de vendre pour plus de 3 milliards d'euros d'actifs en 2002 et 2003, dont la filiale composants automobiles Magneti Marelli, dans le cadre de son plan de restructuration, selon un document diffusé lundi sur le site Internet du groupe italien.
En même temps que son plan de relance, en décembre, Fiat avait annoncé, sans entrer dans les détails, un plan de cessions devant lui rapporter 2 milliards d'euros en 2002, afin de réduire l'endettement.

Gaz de France va importer d'Egypte 10 % de ses besoins en gaz naturel

PIERRE GADONNEIX, PDG de Gaz de France (GDF), a signé, lundi, au Caire, un accord pour la fourniture par l'Egypte, à l'horizon 2006-2007, de 10 % des approvisionnements de GDF en gaz naturel, à raison de 3,6 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an pendant vingt ans. Les principaux fournisseurs de la France en gaz sont la Norvège, la Russie, l'Algérie, les Pays-Bas.
Aux termes de l'accord, Gaz de France entrera à hauteur de 5 % dans le capital d'Egyptian MNG (ELNG), société commune d'exploitation gazière créée par le britannique BG Group, l'italien Edison (EDF-Fiat), et deux compagnies égyptiennes, Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) et Egyptian Natural Gas Holding Company (EGAS). Cette joint-venture sera chargée de construire une usine de liquéfaction de gaz naturel pour un montant de 900 millions de dollars à Idku, dans la région d'Alexandrie.

GAZ NATUREL

Approvisionnement du marché français en 2000
en pourcentage

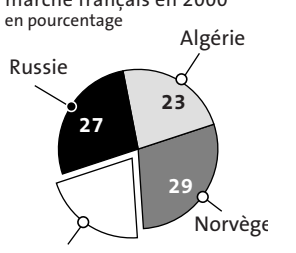

Pays-Bas 11 %, Royaume-Un 5 %, France 4 %, Nigeria 1 %

Source : Gaz de France

INDUSTRIE

■ **TEISSEIRE : Flores, filiale du groupe français de sirop,** a annoncé lundi la cession de sa branche d'activité aromatique à la société Perlarom France située à Grasse.

■ **ROSY : la société alsacienne Wolf Lingerie** a annoncé lundi l'acquisition de la marque de lingerie Rosy, qui avait été placée en liquidation judiciaire en octobre par le tribunal de commerce de Saint-Dié-des-Vosges, en raison d'un passif de près de 1,5 million d'euros.

■ **EAU ÉCARLATE : la société d'investissement Barclays Private Equity France** a indiqué lundi qu'elle avait racheté la majorité du capital du groupe Eau écarlate au groupe Argos Soditic.

■ **SANOFI-SYNTHÉLABO : le laboratoire pharmaceutique français va investir** jusqu'à 600 millions d'euros pour développer et commercialiser 20 médicaments contre le cancer, issus des biotechnologies IDM.

■ **ALCATEL : le groupe français de télécommunications** a annoncé, mardi, l'acquisition de la société américaine de réseaux optiques Astral Point Communications, pour 153 millions d'euros.

■ **WILLAMETTE INDUSTRIES : le groupe forestier américain** a accepté lundi, à la surprise générale, l'offre de rachat de son concurrent Weyerhauser, relevée à 6,1 milliards de dollars.

SERVICES

■ **CLUB MÉDITERRANÉE : les sociétés FMR Corp et Fidelity International Limited,** agissant pour le compte de fonds d'investissement gérés par leurs filiales, détiennent 5,73 % du capital et 4,79 % des droits de vote de la société, a annoncé lundi le Conseil des marchés financiers.

■ **CASINO : le groupe de distribution a assigné mardi en référé le groupe Cora** pour l'empêcher d'obtenir le versement d'une garantie bancaire de 61 millions d'euros. Cora réclamait cette somme à titre de pénalités pour rupture du contrat qui les lie dans leur centrale d'achat commune, Opéra.

■ **KMART : le numéro deux de la distribution américaine** a pris la décision formelle de se placer sous protection de la loi sur les faillites (*Le Monde* du 17 janvier), affirme le *Wall Street Journal* de mardi.

■ **BELGACOM : l'opérateur de télécommunications belge** a annoncé lundi la cession de sa filiale française à l'opérateur LDCOM, filiale du groupe Louis Dreyfus. A l'issue de cette opération, Belgacom devient actionnaire de LDCOM à hauteur de 10 %.

■ **WANADOO : la filiale Internet de France Télécom,** dont le chiffre d'affaires a progressé de 41 % en 2001, a annoncé mardi qu'elle comptait 415 000 abonnés haut débit en France, dont 370 000 ADSL.

■ **KAZAA : visée par un procès pour infraction aux droits d'auteur,** la société néerlandaise KaZaA BV, éditrice d'un service de partage gratuit de fichiers sur Internet – qui avait remplacé Napster auprès des internautes –, a annoncé lundi avoir vendu tous ses actifs à la firme australienne Sharman Networks.

FINANCE

■ **BCE : le niveau actuel des taux d'intérêt** *« ne constitue en aucun cas une entrave à la reprise de la croissance »* dans la zone euro, a déclaré Wim Duisenberg le président de la Banque centrale européenne (BCE), au quotidien *La Tribune* de mardi.

■ **ASSURANCES : la Grande-Bretagne a annoncé** lundi la prolongation de la couverture des risques de guerre et de terrorisme pour les compagnies aériennes pour la troisième et dernière fois, jusqu'au 20 mars.

« France Soir » négocie une alliance avec le groupe Metro

Le quotidien français du groupe Poligrafici Editoriale devrait imprimer le futur journal gratuit à Aubervilliers. Pour tenter une nouvelle relance, le titre baisse son prix de 25 %, envisage de sortir le dimanche et sera vendu en Italie

EN SURSIS. C'est un peu le sentiment que partagent les rédacteurs de *France Soir*. Ce quotidien a du mal à sortir d'une crise qui persiste depuis des années et qui fait fondre son lectorat, quels que soient ses propriétaires. Repris en décembre 2000 par le groupe milanais Poligrafici Editoriale – qui édite, en Italie, *Il Giorno* à Milan, *Il Resto del Carlino* à Bologne et *La Nazione* à Florence –, *France Soir* modifie une nouvelle fois sa stratégie. Giovanni Serafini, directeur éditorial et directeur de la rédaction, a expliqué au *Monde* que Poligrafici Editoriale a décidé de *« baisser de 25 % le prix du quotidien, à 0,75 euro, depuis lundi 21 janvier ». « Nous avions augmenté légèrement le prix avec le passage à l'euro*, a-t-il expliqué. *Mais beaucoup de lecteurs nous ont dit qu'ils ne voulaient pas payer un journal populaire au même prix que* Le Figaro [le quotidien national a baissé son prix de vente avec le passage à l'euro]. *Nous les avons écoutés. »* De même, les pages hippiques, déplacées en fin de journal, ont retrouvé, sous la pression d'un abondant courrier des lecteurs, leur place initiale. Le cahier Paris sera également proposé aux lecteurs de province. La prochaine évolution sera la sortie, prochainement, d'une édition le dimanche. *« Un premier test grandeur nature est prévu dimanche 27 janvier à l'occasion du Grand Prix d'Amérique »*, souligne le directeur éditorial. Par ailleurs, *France Soir* sera diffusé dans les principales villes italiennes dès le 1er février, avec l'édition nationale d'*Il Giorno*, pour un prix total de 1 euro. Une façon de montrer, selon M. Serafini, *« les ambitions européennes du groupe milanais »*.

LA RÉDACTION DÉSABUSÉE

Les multiples décisions du nouvel actionnaire ont souvent été ressenties comme des errements au sein d'une rédaction désabusée. A la suite d'un plan social, qui a surtout concerné les ouvriers du Livre, les journalistes ne sont plus qu'une soixantaine, *« ce qui est réellement insuffisant »*, selon l'un d'eux. En un an, les grèves se sont succédé et la rédaction a été dirigée par trois patrons successifs : Dominique Pouchain, Bernard Morrot – en désaccord avec la stratégie du groupe –, enfin Jean-Luc Leray, ancien directeur de *La Dépêche du Midi*, en place depuis le 1er janvier.

UNE BAISSE CONSTANTE

Diffusion France payée, en milliers

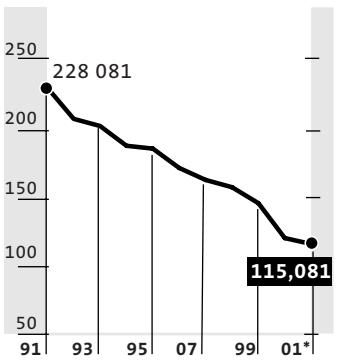

*Estimations de l'éditeur réalisées à partir de la diffusion entre juillet 2000 et juin 2001

Source : Diffusion Contrôle OJD

Même si *France Soir* a perdu la moitié de son lectorat depuis 1986, M. Serafini reste d'un optimisme absolu, en se donnant pour objectif de *« redresser la diffusion de 15 % à 20 % d'ici à la fin de l'année »*. Pourtant, les finances sont au plus bas. Coté à la Bourse de Milan, le groupe Monrif (qui contrôle Poligrafici Editoriale) est tombé dans le rouge et accuse une perte avant impôts de 13,35 millions d'euros pour les neuf premiers mois de l'année 2001. Ce sont essentiellement les charges de restructuration et de gestion de *France Soir* qui plombent les comptes.

UN DÉFICIT TRÈS ÉLEVÉ

Sur les neuf premiers mois 2001, les activités françaises ont enregistré un chiffre d'affaires de 16,92 millions d'euros, tandis que le déficit s'est élevé à... 22,37 millions d'euros. Selon l'actionnaire italien, avec le plan de restructuration, le départ de 54 salariés, le renforcement de la structure commerciale et la sortie du cahier parisien, l'objectif est de ramener *France Soir* à l'équilibre à la fin 2003. Depuis la mi-novembre 2001, la direction de Poligrafici ne cache pas ses projets dans la presse gratuite à Paris. Des négociations sont sur le point d'aboutir avec le groupe suédois Metro pour imprimer ce journal gratuit, sur l'une des deux rotatives de *France Soir* à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). Des numéros zéro ont déjà été testés. L'hypothèse d'une alliance plus vaste, rédactionnelle ou publicitaire, ne semble pas exclue. Pour certains observateurs, le cahier parisien pourrait ainsi fournir à Metro un contenu rédactionnel local. Retour de l'histoire ? Quand *France Soir* faisait encore partie du groupe Hersant, Philippe Villin, alors PDG du titre et vice-PDG du *Figaro*, avait déjà souhaité transformer l'ancien quotidien de Pierre Lazareff en gratuit.

En Italie, Poligrafici Editoriale est déjà allié à Rome au gratuit *Leggo* (groupe Caltagirone) qu'il diffuse en Emilie, dans les Marches et en Toscane. Les éditeurs ont une régie publicitaire commune. Le lancement de trois gratuits à Milan (*Metro*, *Leggo*, puis *City*, du groupe Rizzoli-Corriere della Sera) a aiguisé la concurrence avec les payants. Selon Luciano Bosio, directeur général adjoint de Carat Expert, *City* est diffusé à Milan à 250 000 exemplaires, *Leggo* à 230 000 et *Metro* à 225 000. Depuis leur apparition en 1999, les journaux payants les plus répandus à Milan ont perdu au total 20 000 exemplaires, le *Corriere della Sera* comme *La Repubblica* restant stables, tandis qu'*Il Giornale* perdait 5 % et *Il Giorno* 20 %. Poligrafici Editoriale déclare officiellement des résultats beaucoup moins alarmistes, se contentant d'acter un très léger tassement de sa diffusion. La bataille n'est pas finie : depuis que *Leggo* et *Metro* se sont lancés à Florence et à Bologne, tous les titres de Poligrafici Editoriale affrontent désormais la concurrence des gratuits.

Nicole Vulser et Marie-Noëlle Terrisse (à Milan)

Antoine Jacob

« L'Humanité » espère, avec ses lecteurs, un avenir moins incertain

■ REPORTAGE

Malgré les critiques, les contributeurs restent fidèles à leur quotidien

« EST-CE *que tous les communistes sont abonnés ou pas ? Peut-être qu'il y a un effort à faire de ce côté-là... »*, demande un homme, la voix grave. Le micro passe de main en main dans la salle circulaire. *« Il est vrai que beaucoup de camarades ne lisent pas* L'Humanité *»*, regrette un retraité, qui pratique ce quotidien *« depuis cinquante ans »*. Samedi 19 janvier, plus d'une centaine d'adhérents de la Société des lecteurs du journal communiste, conviés au siège du journal, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), ont donné leur avis sur l'évolution du titre en difficulté. Après quelques réunions en province, c'est au tour des membres de la société résidant en Ile-de-France de participer au débat, moins d'un an après l'entrée en vigueur d'un plan de sauvetage du journal. Son capital avait alors été ouvert à des entreprises privées (TF1, le groupe Lagardère, les Caisses d'épargne) à hauteur de 20 % (*Le Monde* du 22 mai 2001).

« C'est vrai que j'ai été un peu effrayé à un moment, mais maintenant que les choses ont été redressées, je suis assez optimiste », lance un lecteur. Les questions et remarques adressées à la direction du journal, qui fait face à la petite foule réunie dans une salle du premier étage, ne sont pas toujours bienveillantes, même si aucun éclat de voix ne résonne contre les murs blancs et la façade vitrée. Plusieurs intervenants estiment que le thème de l'insécurité est traité *« trop à la légère »* par la rédaction. Une dame, qui vend bénévolement *L'Humanité* dans sa ville de Montmorency (Val-d'Oise), a perdu des lecteurs parce que *« les articles sont devenus trop longs ». « C'est un problème important, qu'on est en train de régler*, répond Pierre Laurent, le directeur de la rédaction. *On doit écrire bref en amenant plus. Or on le fait avec moins de gens qu'avant et avec des horaires plus compliqués. »* Rédigés par une équipe ramenée à 65 journalistes, les articles doivent être bouclés chaque jour avant 15 h 30, *L'Humanité* étant imprimée avant les autres titres avec lesquels elle partage des moyens d'impression.

NOUVELLE MOBILISATION

« Notre marge de progression réside dans notre capacité à faire la différence », en particulier en cette période de campagne électorale, insiste M. Laurent. Les chiffres de diffusion n'incitent toutefois pas à l'optimisme, en dépit des discours volontaristes. Après le plan de sauvetage, les ventes n'ont pas décollé conformément aux espoirs de la direction. *« On a gagné environ 1 000 lecteurs depuis mai-juin »*, indique Patrick Le Hyaric, le directeur du journal. Soit *« un peu plus de 42 000 exemplaires vendus en semaine et 75 000 numéros de* L'Hebdo *le week-end »*. L'heure est – une nouvelle fois – à la mobilisation : M. Le Hyaric en appelle aux adhérents de la Société des lecteurs (20 % du capital du journal) pour qu'ils offrent des abonnements à leurs *« voisins, cousins, amis ou camarades de travail »*.

Devant un buffet campagnard organisé à la fin de la réunion, Henri Malberg, président de la Société des lecteurs, indique que ses adhérents ont accepté, à la fin 2001, de donner 460 000 euros sous la forme d'un *« emprunt populaire »*, pour *« passer le cap de la difficile obtention d'un nouvel emprunt bancaire »*. Au printemps, les 16 256 membres de cette société avaient déjà versé 1,3 million d'euros. La dette du journal, même réduite à 7,62 millions d'euros, continue à peser sur son avenir.

Antoine Jacob

« L'Express » assigné en justice pour une photo

Deux femmes estiment que leur image, en prière, constitue un préjudice

POUR avoir publié, en mars 2000, une photographie prise trois ans auparavant place Dauphine, à Paris, lors des Journées mondiales de la jeunesse (JMJ), par le photographe Abbas de l'agence Magnum, l'hebdomadaire *L'Express* (Vivendi Universal Publishing) était assigné, lundi 21 janvier, devant la chambre de la presse du tribunal de grande instance de Paris, statuant en matière civile, par deux femmes catholiques que le cliché présentait en gros plan, agenouillées, en train de prier.

Arguant qu'aucune autorisation de publication n'avait été sollicitée auprès d'elles et soutenant que cette parution avait *« violé leur vie privée et leur réputation »*, les demanderesses, Anne-Sophie Henry et Anne Couvreur, ont réclamé 150 000 francs (22 867,35 euros) de dommages et intérêts afin de réparer le préjudice *« moral, affectif et personnel »* dont elles s'estiment victimes.

A l'appui de la demande, Me Solange Doumic, avocate des deux croyantes, a soutenu que, selon la jurisprudence, il y avait atteinte au droit à l'image dans la mesure où *« peu importait que la personne se trouve dans un lieu public dès lors qu'elle apparaissait isolément grâce au cadrage réalisé par le photographe »*. Elle n'a cependant pas contesté la légitimité de la prise de vue – qui aurait très bien pu, selon l'avocate, illustrer un article consacré aux JMJ. En revanche, Me Doumic a dénoncé l'utilisation de cette image par *L'Express*, hors contexte des JMJ, dans le cadre d'un dossier qu'elle a jugé *« dénigrant »*, intitulé « Dieu est-il misogyne ? », sur la place accordée par les religions aux femmes. *« Cette image illustre un article particulièrement injurieux à l'égard de la religion des jeunes femmes représentées »*, a-t-elle estimé.

Contestant totalement cette lecture de l'article, Me Bruno Landry, avocat de *L'Express*, s'est retranché derrière *« le droit à l'information »* de l'hebdomadaire, rejetant l'idée qu'il y avait pu avoir violation de l'intimité de la vie privée. *« Mmes Henry et Couvreur ont participé de manière volontaire et délibérée à une manifestation publique et ont exposé délibérément leur sentiment religieux »*, a-t-il indiqué. *« Elles ont décidé de vivre leur foi sous le regard de tous »* et donc sous celui du photographe.

> « Elles ont décidé de vivre leur foi sous le regard de tous »
>
> **Me BRUNO LANDRY**

Me Landry s'est ainsi appuyé sur une autre jurisprudence de la Cour de cassation, datant de février 2001, selon laquelle *« la liberté de communication des informations autorise la publication d'images des personnes impliquées dans un événement sous la seule réserve du respect de la dignité de la personne humaine »*. Or le cliché, a-t-il expliqué, montre les deux femmes *« dans une attitude naturelle de recueillement »*, qui préserve, selon lui, leur dignité. *« Il était parfaitement légitime d'illustrer un reportage consacré au rôle des femmes dans la religion par une photographie réalisée à l'occasion d'un événement d'actualité religieuse »*, a-t-il dit.

Bien que non visés directement par les plaignantes, Abbas Attar-Ahmedani dit Abbas, l'agence Magnum et l'Association nationale des journalistes reporters photographes cinéastes (ANJRPC) ont souhaité intervenir volontairement dans la procédure *« afin de s'ériger contre les procédures abusives attentatoires à la liberté d'expression »*. Selon leur avocate, Me Daphné Juster, *« le spectacle qu'offrent les lieux publics ne saurait être subordonné à l'accord de chacune des personnes s'y trouvant, sous peine d'interdire toute prise de vue ou sous peine de prohiber tout document d'information »*. Faute de quoi, selon elle, *« toute l'œuvre de Doisneau ou Cartier-Bresson n'existerait pas »*. Jugement le 25 février.

Jean-Michel Dumay

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le gouvernement s'apprête à saisir le Conseil d'Etat** pour déterminer si le capital de Canal+ est conforme à la législation française, a annoncé, lundi 21 janvier, le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Dominique Baudis. Le Conseil d'Etat devra dire comment les dispositions de l'article 40 de la loi sur la communication de 1986, qui interdit à une chaîne hertzienne d'être détenue à plus de 20 % par des personnes extérieures à l'Union européenne, s'appliquent. – *(AFP.)*

■ **Le groupe Lagardère s'apprête à prendre 15 % directement et 10 % indirectement** (via Astrium ou EADS) du capital de la Télévision locale toulousaine (TLT), dont il deviendrait l'opérateur. Cette restructuration répond à l'interdiction légale pour Vivendi Universal d'être à la fois l'opérateur de Canal+ et de TLT, et à l'obligation de recapitaliser l'entreprise. – *(AFP.)*

■ **Le câblo-opérateur américain Liberty Media souhaite acquérir** les 45 % du capital de la société allemande de production TeleMuenchen (TMG), détenus par le gestionnaire de droits audiovisuels EM. TV, a confirmé Herbert Kloiber, président de TMG, dans l'hebdomadaire *Focus*. – *(AFP.)*

■ **La décision du premier câblo-opérateur danois, Tele Danmark Kabel TV,** d'écarter depuis début janvier la chaîne francophone TV5 de son offre de base et de la placer dans un système numérique payant est critiquée par des téléspectateurs. Si Tele Danmark Kabel TV invoque la faible audience de TV5, l'institut Gallup affirme qu'elle est regardée par 90 000 personnes par jour, soit plus que BBC World Service. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : le mensuel américain *Talk*,** consacré aux célébrités et à la culture, et lancé en août 1999 par les groupes Miramax (Walt Disney) et Hearst sous la direction de Tina Brown, cesse sa parution. Tiré à 670 000 exemplaires, le magazine n'a finalement pas survécu au retournement du marché publicitaire américain. – *(Corresp.)*

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Pression sur les valeurs technologiques

L'ACTION NOKIA a déstabilisé les valeurs technologiques européennes, lundi 21 janvier. L'équipementier de télécommunications finlandais, qui doit publier jeudi ses résultats du dernier trimestre 2001, a fait l'objet de commentaires négatifs des analystes de Morgan Stanley, rapporte l'agence Reuters. Les analystes de Lehman Brothers ont aussi recommandé aux investisseurs de prendre leurs bénéfices sur les valeurs technologiques, après leur rebond de ces trois derniers mois. Le titre Nokia a perdu 5,85 % au cours de la séance, mais à 23,96 euros il reste bien au-dessus de 15 euros, le nouvel objectif de cours de Morgan Stanley. L'indice Euro Stoxx Technologie (dont Nokia représente un tiers) a reculé de 3,90 %, à 462,42 points. A Paris, l'indice CAC 40 a cédé 0,56 %, à 4 423,80 points. La Bourse de New York, où Nokia est cotée, est restée fermée lundi, en raison d'un jour férié dédié à la mémoire de Martin Luther King.

A Buenos Aires, l'indice Merval s'est envolé de 13,42 %, lundi, à 470,55 points. Le Merval avait déjà gagné 11,76 %, vendredi, et 8,15 %, jeudi. En raison de la crise politique et économique, la Bourse argentine est resté fermée du 4 au 16 janvier. Aujourd'hui comme avant sa fermeture, les actions sont considérées comme un *« refuge »* par les investisseurs, qui se défient des emprunts d'Etat mais aussi des comptes bancaires. Les actions servent aussi de véhicule pour la fuite des capitaux, les grandes valeurs argentines étant également cotées à New York.

A Tokyo, l'indice Nikkei des 225 premières valeurs a reculé de 2,23 %, mardi, à 10 050,98 points. Les courtiers ont manifesté à nouveau leur inquiétude à l'égard de la solidité des banques japonaises. Inquiets de la récession dans l'Archipel, les opérateurs ont poussé le yen à ses plus bas niveaux depuis trois ans contre le billet vert, à 133,75 yens pour 1 dollar. L'indice de référence de la Bourse japonaise se rapproche dangereusement du seuil de 10 000 points, qu'il avait déjà enfoncé, pour la première fois depuis 1984, à la suite des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis.

A. de T.

INDICE EUROSTOXX TECHN.

en points sur un mois

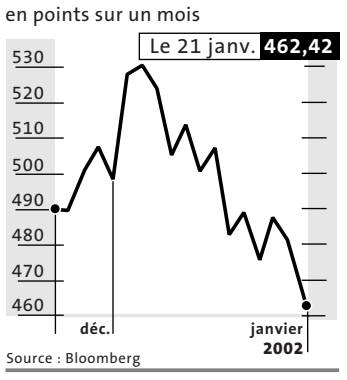

Source : Bloomberg

Autour des Bourses européennes, les grandes manœuvres continuent

CHRONIQUE DES MARCHÉS

EURONEXT, la Bourse commune franco-belgo-néerlando-portugaise (2 100 milliards d'euros de capitalisations boursières à la fin 2001) est en concurrence avec les Bourses de Londres (2 400 milliards d'euros) et de Francfort (1 200 milliards d'euros). Euronext vient de racheter le Liffe, le marché britannique des produits dérivés, seul véritable rival européen du marché germano-suisse Eurex. Mais la bataille ne fait que commencer et le jeu des discussions et des négociations devrait inclure d'autres acteurs, notamment américains.

LONDRES DÉROUTE

Le désaveu cinglant qu'a constitué, fin 2001, la préférence du Liffe pour Euronext, a piqué au vif le London Stock Exchange (LSE), la Bourse de Londres. Sa présidente, Clara Furse, a même évoqué une réactivation du projet iX, un projet de plate-forme de négociation des grandes valeurs européennes lancé en partenariat avec la Bourse allemande, la Deutsche Börse, en 1999. Cette initiative s'était enlisée dès l'année suivante. A contrario, certains analystes évoquent maintenant le scénario selon lequel le Liffe servirait de levier à Euronext, afin de convaincre la Bourse de Londres de se marier avec elle. Pour l'instant, la stratégie du marché britannique laisse les observateurs continentaux perplexes. *« Curieusement, la Bourse de Londres ne se voit pas comme un consolidateur en Europe, autour duquel se rallieraient d'autres marchés »*, explique un habitué des discussions paneuropéennes. Seule consolation pour le LSE : la Bourse suédoise, OM Gruppen, qui avait osé lancer une OPA sur le marché britannique à l'automne 2000, paye sa tentative de *« se faire aussi grosse que le bœuf »*. Fragilisée, elle va devoir s'adosser à plus grand qu'elle, estiment des experts.

L'ACTION EURONEXT SUR 6 MOIS

en euros à Paris

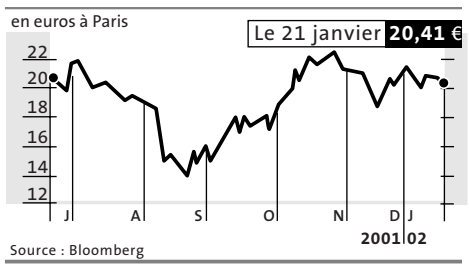

Source : Bloomberg

EURONEXT ET LA CARTE AMÉRICAINE

En 1999, Londres et Francfort se croyaient les seuls maîtres à bord de l'Europe boursière. Après avoir été trahi par le marché allemand, avec qui il discutait laborieusement de fusion depuis cinq ans, Jean-François Théodore, alors président de la Société des Bourses françaises, avait créé Euronext. Puis il avait appelé Richard Grasso, le patron du New York Stock Exchange (NYSE), au secours. En 2000, ce dernier était aussi soumis à une rude pression concurrentielle de la part du marché des valeurs technologiques américain, le Nasdaq. Gonflé à l'hélium des valeurs Internet, l'indice du marché Nasdaq avait culminé à plus de 5 000 points en avril 2000 – alors qu'il évolue actuellement autour des 2 000 points. Jean-François Théodore et son complice Richard Grasso avaient donc mis sur pied, en juin 2000, un projet de *« Global Equity Market (GEM) »*, une confédération réunissant Euronext, New York, Tokyo, Hongkong, la Bourse australienne, Toronto, Mexico et Sao Paulo.

Ces dix places, qui représentent 60 % de la capitalisation boursière mondiale, craignaient aussi la déstabilisation de leur rôle au profit des circuits de négociation électronique sur Internet. Il s'agissait, pour elles, non de fusionner mais de relier leurs marchés sous la forme d'une confédération. Les discussions pour mettre en place GEM, dont le couple New York-Euronext forme le noyau dur, ont été ralenties par les attentats du 11 septembre 2001 aux Etats-Unis, et par la moindre concurrence du Nasdaq et d'Internet. Cependant, elles continuent. Et l'irruption d'un grand marché américain – NYSE, Nasdaq ou l'un des marchés dérivés de Chicago – dans le jeu des fusions européennes est régulièrement évoqué par les professionnels.

MILAN ET MADRID EN ARBITRES

Dans quel camp vont basculer les deux grands marchés boursiers d'Europe du Sud ? La Bourse de Milan (600 milliards d'euros de capitalisation) et celle de Madrid (525 milliards d'euros) pèsent aussi lourd, ensemble, que la Bourse allemande. En 1999, la Bourse de Milan avait fait état de son intérêt pour le projet anglo-allemand iX, mais M. Grasso avait tenté de la ramener dans le giron de GEM. Aujourd'hui, *« Madrid reste dans son splendide isolement, et les deux marchés d'Europe du Sud pensent que le temps joue en leur faveur »*, explique un spécialiste du panorama boursier européen. En effet, Madrid et Milan pensent d'abord à se développer pour négocier en meilleure position leur participation à un mariage. De peur d'être vassalisé par son grand voisin madrilène, le marché portugais s'est déjà fait une raison : il s'est jeté dans les bras d'Euronext.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 22/1, 9h58

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**5066,70** 22/1	-1,30	**5318,73** 4/1	**4984,20** 16/1	**19,71**
	Euro Neu Markt Price IX	**1101,91** 22/1	-1,68	**1205,43** 9/1	**1093,15** 16/1	
AUTRICHE	Austria traded	**1142,97** 22/1	0,47	**1142,81** 3/1	**1114,42** 9/1	**10,88**
BELGIQUE	Bel 20	**2740,41** 22/1	1,21	**2737,11** 3/1	**2622,36** 14/1	**13,21**
DANEMARK	Horsens Bnex	**262,63** 22/1	-0,32	**272,94** 3/1	**260,37** 16/1	**16,04**
ESPAGNE	Ibex 35	**7933,80** 22/1	-0,94	**8554,70** 3/1	**7800,30** 14/1	**15,00**
FINLANDE	Hex General	**7976,89** 22/1	-3,35	**9036,08** 4/1	**8076,25** 16/1	**21,36**
FRANCE	CAC 40	**4451,24** 22/1	0,05	**4682,79** 4/1	**4425,50** 16/1	**18,54**
	Mid CAC	**2035,88** 21/1	0,37	**2051,78** 11/1	**1939,27** 2/1	**12,52**
	SBF 120	**3081,50** 22/1	-0,53	**3224,08** 4/1	**3068,78** 16/1	**18,10**
	SBF 250	**2885,40** 21/1	-1,06	**3028,35** 4/1	**2891,36** 16/1	**17,78**
	Indice second marché	**2349,95** 21/1	0,02	**2377,35** 11/1	**2299,52** 2/1	**13,13**
	Indice nouveau marché	**1090,68** 22/1	-1,52	**1170,00** 7/1	**1092,20** 2/1	
GRÈCE	ASE Général	**2553,06** 22/1	-0,27	**2646,38** 4/1	**2502,18** 16/1	**15,36**
IRLANDE	Irish Overall	**5468,96** 22/1	-3,41	**5665,18** 7/1	**5525,13** 10/1	**12,25**
ITALIE	Milan Mib30	**31561,00** 22/1	-0,28	**32622,00** 3/1	**31244,00** 16/1	
LUXEMBOURG	LuxX Index	**1152,99** 22/1	-0,74	**1169,48** 14/1	**1115,25** 3/1	**9,09**
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	**494,03** 22/1	-0,56	**503,85** 3/1	**487,96** 14/1	**16,10**
PORTUGAL	PSI 30	**7869,13** 21/1	-0,18	**7958,46** 4/1	**7606,60** 14/1	**15,63**
ROYAUME-UNI	FTSE 100 index	**5144,30** 22/1	0,11	**5323,80** 4/1	**5113,50** 14/1	**16,72**
	FTSE techMark 100 index	**1430,50** 22/1	-0,85	**1552,00** 4/1	**1426,90** 16/1	
SUÈDE	OMX	**791,73** 22/1	-0,77	**869,45** 4/1	**785,52** 16/1	**20,93**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7954,72** 22/1	1,29	**7853,39** 18/1	**7123,33** 2/1	**10,02**
ISLANDE	ICEX 15	**1234,16** 22/1	-0,08	**1235,14** 17/1	**1148,47** 3/1	
POLOGNE	WSE Wig	**15708,70** 22/1	-0,80	**15936,09** 17/1	**13995,24** 2/1	**11,19**
RÉP. TCHÈQUE	Exchange PX 50	**409,40** 22/1	0,79	**411,60** 11/1	**387,80** 2/1	**11,23**
RUSSIE	RTS	**293,87** 22/1	1,50	**290,86** 11/1	**267,70** 3/1	**1,36**
SUISSE	Swiss market	**6269,10** 22/1	-0,81	**6416,40** 11/1	**6238,90** 16/1	**16,76**
TURQUIE	National 100	**12557,22** 22/1	-2,61	**14999,51** 7/1	**12758,91** 16/1	
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**470,55** 21/1	26,76	**371,20** 17/1	**323,69** 2/1	**5,88**
BRÉSIL	Bovespa	**13154,56** 21/1	-1,37	**14378,59** 7/1	**13010,53** 15/1	
CANADA	TSE 300	**7582,85** 21/1	-0,91	**7870,25** 7/1	**7584,02** 16/1	
CHILI	Ipsa	**96,65** 21/1	-0,17	**101,71** 4/1	**96,18** 16/1	**6,81**
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	**9771,85** 18/1	-0,79	**10259,74** 4/1	**9712,27** 16/1	**19,98**
	Nasdaq composite	**1930,34** 18/1	-2,79	**2059,38** 4/1	**1944,44** 16/1	
	Nasdaq 100	**1548,22** 18/1	-3,38	**1675,03** 4/1	**1558,98** 16/1	**40,95**
	Wilshire 5000	**10509,36** 18/1	-1,06	**10932,32** 4/1	**10514,09** 16/1	
	Standard & Poor's 500	**1127,58** 18/1	-0,99	**1172,51** 4/1	**1127,57** 16/1	
MEXIQUE	IPC	**6607,80** 21/1	0,05	**6641,14** 8/1	**6388,27** 14/1	
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**3362,60** 22/1	0,94	**3385,30** 7/1	**3331,20** 18/1	**15,91**
CHINE	Shanghaï B	**131,53** 22/1	-11,66	**169,02** 4/1	**147,85** 17/1	
	Shenzhen B	**1245,23** 22/1	-6,61	**1553,20** 7/1	**1315,01** 17/1	**10,29**
CORÉE DU SUD	Composite	**724,36** 22/1	2,24	**751,61** 9/1	**708,47** 18/1	
HONGKONG	Hang Seng	**10797,69** 22/1	-1,60	**11892,64** 7/1	**10964,09** 16/1	
	All ordinaries	**4685,81** 22/1	-1,47	**5097,20** 7/1	**4747,84** 16/1	
INDE	Bombay SE 30	**3375,12** 22/1	-0,06	**3437,78** 8/1	**3246,15** 1/1	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**440,34** 22/1	-1,16	**470,05** 6/1	**442,47** 16/1	
JAPON	Nikkei 225	**10050,98** 22/1	-2,35	**10942,36** 7/1	**10128,18** 17/1	**27,88**
	Topix	**985,13** 22/1	-2,23	**1055,14** 7/1	**980,32** 15/1	
MALAISIE	KL composite	**690,23** 22/1	-1,19	**704,99** 10/1	**682,83** 2/1	
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**762,23** 22/1	0,73	**761,21** 11/1	**742,00** 3/1	
SINGAPOUR	Straits Times	**1663,18** 22/1	0,09	**1731,52** 14/1	**1625,69** 2/1	**17,67**
TAÏWAN	Weighted	**5804,10** 22/1	5,09	**5871,28** 10/1	**5488,33** 16/1	
THAÏLANDE	Thaï SE	**316,75** 22/1	-0,24	**325,66** 14/1	**305,19** 2/1	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All shares	**10294,90** 22/1	-1,80	**10900,30** 11/1	**10483,20** 17/1	**10,22**
CÔTE D'IVOIRE	BVRM	**74,99** 21/1	-0,23	**77,39** 2/1	**75,16** 18/1	

PER - Price Earning Ratio (ou ratio cours/bénéfice) : bénéfice par action estimé pour l'exercice courant, divisé par le cours de Bourse.
Estimations de bénéfices : société d'informations financières Multex . n/d : valeur non disponible.

EUROPE MARDI 22 JANVIER 9h58

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTOMOBILE	**213,02**	0,34
BANQUES	**355,38**	-0,07
PRODUITS DE BASE	**256,84**	0,23
CHIMIE	**280,14**	-0,26
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**318,90**	0,27
CONSTRUCTION	**202,84**	0,24
CONSOMMATION CYCLIQUE	**147,46**	-0,18
PHARMACIE	**434,15**	0,34
ÉNERGIE	**320,99**	0,02
SERVICES FINANCIERS	**283,65**	0,10
ALIMENTATION ET BOISSON	**238,39**	0,04
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**234,09**	-0,05
ASSURANCES	**309,77**	0,45
MEDIAS	**289,58**	-0,22
BIENS DE CONSOMMATION	**277,44**	-0,01
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**242,16**	-0,35
HAUTE TECHNOLOGIE	**392,54**	0,65
SERVICES COLLECTIFS	**271,18**	-0,36

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HLDGS	NL	**19,71**	0,36
AEGON NV	NL	**27,48**	1,40
AHOLD KON.	NL	**29,40**	0,96
AIR LIQUIDE	FR	**152,50**	0,33
ALCATEL	FR	**17,00**	0,00
ALLIANZ AG	AL	**261,35**	-1,00
GENERALI ASS	IT	**30,20**	0,17
AVENTIS	FR	**81,15**	1,18
AXA	FR	**22,41**	1,08
BASF AG	AL	**43,08**	-0,62
BAYER AG	AL	**36,04**	0,11
HYPOVEREINSBANK	AL	**35,35**	1,29
BBVA	ES	**12,93**	1,81
BSCH	ES	**9,07**	1,34
BNP PARIBAS	FR	**105,00**	1,15
CARREFOUR	FR	**57,00**	0,18
DAIMLERCHRYSLER	AL	**46,15**	-0,19
DEUTSCHE BANK N	AL	**75,93**	-0,75
DT TELEKOM N	AL	**17,75**	0,40
E.ON AG	AL	**58,50**	-0,51
ENDESA	ES	**16,57**	0,12
ENEL	IT	**6,48**	-0,08
ENI	IT	**14,47**	0,97
FORTIS	NL	**27,09**	0,86
FRANCE TELECOM	FR	**39,54**	1,13
DANONE	FR	**131,40**	-0,61
ING GROEP	NL	**29,12**	0,69
L OREAL	FR	**77,30**	0,06
L.V.M.H.	FR	**43,59**	1,09
MUENCH. RUECK N	AL	**274,90**	-0,07
NOKIA	FI	**24,27**	1,29
PHILIPS KON	NL	**31,71**	0,51
PINAULT-PR RED	FR	**128,70**	1,02
REPSOL YPF	ES	**13,09**	-2,31
ROYAL DUTCH	NL	**53,25**	0,00
RWE ST A	AL	**43,28**	-0,16
SAINT-GOBAIN	FR	**167,00**	0,36
SAN PAOLO-IMI	IT	**11,19**	1,06
SANOFI-SYNTHELAB	FR	**82,80**	0,98
SIEMENS N	AL	**70,10**	-0,55
SOCIETE GENERALE	FR	**66,00**	0,46
SUEZ	FR	**32,61**	0,34
TELECOM ITALIA	IT	**9,28**	-0,08
TELEFONICA	ES	**13,93**	0,58
TIM	IT	**5,74**	0,72
TOTAL FINA ELF	FR	**153,60**	0,39
UNICREDITO	IT	**4,41**	0,11
UNILEVER CER	NL	**64,55**	0,16
VIVENDI UNIVERS	FR	**53,95**	0,19
VOLKSWAGEN AG	AL	**50,45**	1,31

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

21/1 : 68 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
EJAY AG	0,25	31,58
INFOGENIE	0,80	29,03
IXOS SOFTWARE	5,65	22,29
LOBSTER NETW	0,82	18,84
SCHNEIDER TECH	2,78	15,35
TELESENSKSCL	2,07	15,00
RED HAT	10,86	13,84
Plus mauvaises performances		
IMCLONE	21,39	-34,47
MCLEODUSA	0,16	-33,33
AHAG WERTPHDLSBK	0,31	-13,89
LEGEND HLDGS	0,54	-12,90
EQUANT NV	13,50	-12,34
M + S ELEKTRONIK	0,36	-12,20
AO TORGOVY GUM	4,01	-10,89

TOKYO

22/1 : 733 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
THE DAIEI INC	139,00	20,87
SANKYU	102,00	17,24
NITTO SEIMO	50,00	16,28
FUJI KOSAN	92,00	13,58
JAPAN BRIDGE	60,00	9,09
YUKEN KOGYO	124,00	8,77
MARUWN	199,00	8,15
Plus mauvaises performances		
NISSAN F&M INS	190,00	-24,30
FUJI SOFT ABC	4600,00	-13,86
NITTO ELEC WKS	759,00	-10,18
FUJI KIKO	168,00	-10,16
TSUKAMOTO	94,00	-9,62
SANKYO ALUM IND	69,00	-9,21
TOYO KANETSU	72,00	-8,86

NEW YORK

Séance du 18/1

NYSE

254 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
3M	106,80	2,18
AIG	79,50	-0,14
ALCOA	33,70	-0,21
America Online	29,58	-1,53
America Express	37,02	-0,38
ATT	18,53	0,87
Boeing	39,15	2,14
Bristol Myers	47,94	-1,54
Caterpillar	48,98	-0,67
Citigroup	49,96	0,12
Coca Cola	45,44	0,87
Colgate	57,15	0,09
Compaq	11,52	-2,37
Dow Chemical	26,83	2,09
Du Pont	40,68	0,42
Eastman Kodak	26,25	-2,20
Endesa	14,69	-2,07
Exxon Mobil	38,40	-0,62
Ford Motor	14,50	-1,36
General Electric	25,25	1,20
General Motors	49,77	-1,05
Gillette	32,22	0,06
Hewlett Packard	22,61	-3,91
Home Depot	48,50	1,04
Honeywell	29,35	0,82
IBM	114,25	-4,71
Int. Paper	38,22	-0,68
Johnson&Johnson	59,70	-0,22
JP Morgan	35,91	-2,55
Lucent	6,69	2,76
McDonalds	26,43	-0,19
Merck	58,00	-1,02
Motorola	14,25	0,00
Nortel	11,90	-1,24
Pepsico	49,11	1,03
Pfizer	40,10	-0,07
Philip Morris	48,81	-0,39
Procter & Gamble	79,81	0,15
SBC Comm.	36,51	-1,00
Rexas Instruments	27,54	0,33
United Technologies	63,65	0,47
Wal Mart Stores	56,35	-0,72
Walt Disney	21,20	-0,19

NASDAQ

1 694 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Altera Corporation	23,01	-5,54
Amazon.com Inc.	10,16	4,31
Amgen Inc.	54,33	-2,63
Applied Materials Inc.	40,35	-3,00
Bed Bath & Beyond	31,82	-1,94
Cisco Systems, Inc.	18,85	-3,23
Comcast Corporation	36,47	0,52
Concord EFS, Inc.	31,80	0,47
Dell Computer Corporation	28,10	-2,94
eBay Inc.	60,18	-2,32
Flextronics Inter. Ltd	23,08	-3,63
Gemstar	20,00	-4,76
Genzyme general	49,28	1,21
Immunex Corporation	26,94	-3,06
Intel Corporation	33,48	-3,04
Intuit Inc.	38,88	-1,84
JDS Uniphase Corporation	8,18	-5,76
Linear Technology	41,00	-2,94
Maxim Int. Products, Inc.	54,77	-3,49
Microsoft Corporation	66,10	-5,38
Oracle Corporation	16,48	-4,30
Paychex	36,24	-3,64
PeopleSoft, Inc.	35,34	-6,56
Qualcomm Inc.	44,95	-4,91
Siebel	34,26	-2,97
Sun Microsystems, Inc.	12,12	-2,02
Veritas Software Corporation	43,08	-3,43
WorldCom, Inc.	12,78	-2,81
Xilinc, Inc.	41,07	-4,62
Yahoo ! Inc.	19,20	-4,57

LONDRES

21/1 : 1 263 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
QUILTER GLBL EN	10,50	90,91
GARTMORE SEL WTS	3,00	71,43
TEA PLANT INV WT	1,25	66,67
CLOSE FTSE CAP	8,00	45,45
GEARED INCM INC	14,50	45,00
BLUE CHIP VAL WT	6,50	30,00
DAILYWIN 9.50 CV	35,00	27,27
Plus mauvaises performances		
GLOBAL HIGH YLD	21,39	-34,47
FORESIGHT TEC WT	0,16	-33,33
IMS GROUP	0,31	-13,89
RETAIL DECIS NP	0,54	-12,90
FORESIGHT WTS C	13,50	-12,34
OXFORD TECH 2	0,36	-12,20
INVESCO TOKYO WT	4,01	-10,89

PARIS

21/1 : 98 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
MONTUPET S.A.	12,21	10,30
TRADER.COM	7,30	7,35
SIDEL	42,97	6,10
MAUREL ET PROM	19,24	5,42
NEXANS	17,43	5,00
IMMOB.MARSEILL.	3490,00	4,15
ESSILOR INTERNAT	33,69	3,66
Plus mauvaises performances		
SEAT PAGINE	0,81	-8,99
NOKIA AB	24,07	-5,68
NRJ S.A.	325,10	-5,47
COMPLETEL EUROPE	1,04	-5,45
ALCATEL OPTRONIC	7,90	-5,16
GFI INFORMATIQUE	11,95	-4,93
TRANSICIEL	35,50	-4,88

MARCHÉ DES CHANGES 22/1, 9h58

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,74630	**0,88440**	1,43180	0,60160
TOKYO (¥)	133,97000		**118,47000**	191,77000	0,55080
PARIS (€)	1,13020	0,84350		1,61860	0,67990
LONDRES (£)	0,69820	0,52100	**0,61730**		0,42000
ZURICH (FR. S.)	1,66150	1,24010	**1,46960**	2,37840	

LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4295	7,4305
COURONNE NORVÉG.	7,8980	7,9030
COURONNE SUÉDOISE	9,2471	9,2567
COURONNE TCHÈQUE	32,1550	32,1850
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7009	1,7019
DOLLAR CANADIEN	1,4224	1,4237
DOLLAR HONGKONG	6,8850	6,8890
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0560	2,0596
FORINT HONGROIS	243,1000	243,6000
LEU ROUMAIN	28331,0000	28391,0000
ROUBLE	27,0300	27,0800

EURO à 6 mois

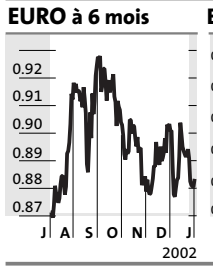

EURO à 5 jours

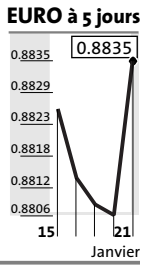

TAUX

TAUX D'INTÉRÊT LE 22/1

	Taux j. le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,09	3,30	4,91	5,27
ROYAUME-UNI	3,75	3,86	4,86	4,56
ITALIE	3,09	3,30	5,09	5,54
ALLEMAGNE	3,09	3,30	4,83	5,20
JAPON	0,01	0,04	1,44	2,58
ÉTATS-UNIS	1,69	1,75	4,93	5,37
SUISSE	1,19	1,64	3,43	3,90

MARCHÉS À TERME LE 22/1, 9h58

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 À TER.	31/1	4435,00	4457,00	490640
EURO NOTIO.	18/3	89,60	89,60	3141
EURO ST. 50	15/3	3614,00	3634,00	788123
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	7/3	108,55	108,41	654179
LONDRES				
EURIBOR 3 M.	18/2	96,67	96,66	12711
NEW YORK				
DOW JONES	14/3	9787,00	9764,00	23130
S. & POOR'S	14/3	1129,50	1129,00	469108

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,78 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,29 %
usure	8,39 %
Crédit immobilier à taux variable	
effectif moyen	6,25 %
usure	8,33 %
Crédit consommation (- de 10 000 francs)	
taux effectif moyen	15,67 %
usure	20,89 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	12,71 %
usure	16,95 %
Crédit consommation (+ 10 000 francs)	
taux effectif moyen	8,49 %
usure	11,32 %
Crédit aux entreprises (+ de 2 ans)	
moyenne taux variable	5,95 %
usure taux variable	7,93 %
moyenne taux fixe	6,31 %
usure taux fixe	8,41 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

MARDI 22 JANVIER 9h58

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10200,00**	0,00
OR FIN LINGOT	**10350,00**	0,39
ONCE D'OR EN DOLLAR	**282,30**	-0,32
PIÈCE 20 FR. FRANÇAIS	**59,00**	-0,34
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**59,00**	-0,34
PIÈCE UNION LAT. 20	**59,00**	-0,34
PIÈCE 10 US$	**210,00**	-2,33
PIÈCE 20 US$	**445,00**	-1,11
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**380,00**	-3,31

DENRÉES

MARDI 22 JANVIER 9h58

	Cours	% var.
BLÉ ($ CHICAGO)	**298,00**	0,00
CACAO ($ NEW YORK)	**1286,00**	-2,58
CAFE (£ LONDRES)	**190,00**	-46,63
COLZA (€ PARIS)	**n/d**	n/d
MAÏS ($ CHICAGO)	**211,25**	-0,24
ORGE (£ LONDRES)	**n/d**	n/d
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**87,05**	-0,97
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**242,05**	0,56
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**447,50**	0,45

MÉTAUX

MARDI 22 JANVIER 9h58	Cours	% var.
LONDRES(£)		
ALUMINIUM COMPTANT	**1366,75**	-0,13
ALUMINIUM À 3 MOIS	**1381,00**	-0,22
CUIVRE COMPTANT	**n/d**	n/d
CUIVRE À 3 MOIS	**1531,75**	-0,15
ÉTAIN COMPTANT	**3862,50**	0,14
ÉTAIN À 3 MOIS	**3880,00**	-0,51
NICKEL COMPTANT	**5750,00**	-0,52
NICKEL À 3 MOIS	**5652,50**	-0,83
PLOMB COMPTANT	**510,50**	1,90
PLOMB À 3 MOIS	**500,75**	-0,64
ZINC COMPTANT	**777,75**	0,81
ZINC À 3 MOIS	**792,50**	-0,31
NEW YORK($)		
ARGENT À TERME	**433,80**	0,00
PLATINE À TERME	**483,30**	0,00

PÉTROLE

MARDI 22 JANVIER 9h58	Cours	% var.
BRENT Dtd	**18,44**	0,49
WTI Cushing	**17,99**	-0,99
LIGHT SWEET CRUDE (futures)	**18,20**	n/d

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

MARDI 22 JANVIER 9h58

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.	Code sicovam
ACCOR ◗	41,80	41,55	0,60	1,76	52,40	25,72	1,00	12040
AFFINE	36,86	36,87	-0,03	-0,08	39,76	29,16	4,02	3610
AGF ◗	51,85	51,60	0,48	-4,27	72,79	41,70	2,00	12592
AIR FRANCE ◗	17,91	17,89	0,34	8,82	27,01	8,70	0,22	03112
AIR LIQUIDE ◗	152,50	152,10	0,33	-3,37	177,00	130,10	3,00	12007
ALCATEL ◗	17,00	17,00	0,00	-11,46	72,35	11,34	0,48	13000
ALCATEL OPTRONIC	8,06	7,90	1,90	2,33	65,00	4,50	0,10	13015
ALSTOM ◗	13,25	13,03	1,61	4,32	36,00	11,46	0,55	12019
ALTRAN TECHNOLOG ◗	50,30	49,55	1,41	-2,36	82,47	34,10	0,14	3463
ARBEL	3,25	3,20	1,56	3,23	11,00	2,60	0,53	03588
ATOS ORIGIN ◗	79,70	79,60	0,13	8,23	112,70	56,20	1,83	5173
AVENTIS ◗	81,15	80,40	1,18	0,82	94,75	65,20	0,50	13046
AXA ◗	22,41	22,17	1,08	-5,54	39,80	16,40	0,55	12062
B.T.P. (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3360
BACOU-DALLOZ	n/d	85,15	n/d	n/d	119,10	64,20	0,90	6089
BAIL INVESTISSEM	127,20	126,00	0,95	4,05	134,00	108,10	7,16	12018
BAZAR LHOTEL VIL	139,10	139,10	0,00	8,00	152,80	105,00	3,00	12547
BEGHIN-SAY ◗	42,87	43,00	-0,30	5,39	43,95	29,70	n/d	04455
BIC ◗	39,80	39,08	1,84	1,88	47,60	32,20	0,58	12096
BNP PARIBAS ◗	105,00	104,00	1,15	3,48	106,60	72,80	2,25	13110
BOLLORE ◗	245,00	248,70	-1,49	3,54	259,69	178,14	11,00	12585
BOLLORE INVEST	n/d	52,00	n/d	n/d	56,75	39,90	0,20	3929
BONGRAIN	45,49	45,31	0,40	0,69	46,90	32,50	1,40	12010
BOUYGUES ◗	33,80	33,15	1,72	-9,92	59,50	23,00	0,36	12050
BOUYGUES OFFSHOR ◗	39,95	40,20	-1,04	0,37	62,80	31,80	1,10	13070
BULL ◗	1,05	1,05	0,00	-14,63	4,98	0,49	n/d	05260
BURELLE	58,50	58,50	0,00	17,87	79,90	47,42	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	41,20	41,01	0,46	9,21	59,43	18,86	n/d	12074
C.E.G.I.D.	85,20	85,80	-0,70	9,51	123,60	65,60	2,00	12470
C.F.F.RECYCLING.	42,00	41,71	0,70	4,27	50,00	32,01	1,30	3905
C.G.I.P. ◗	36,93	36,93	0,00	-1,52	60,99	22,70	1,00	12102
C.P.R.	n/d	58,00	n/d	n/d	58,50	49,00	1,00	12111
CANAL + ◗	3,60	3,63	-0,83	1,40	4,05	3,15	0,15	12546
CAP GEMINI ◗	78,60	77,65	1,48	-4,25	209,80	49,00	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	31,81	31,20	1,28	4,00	51,84	23,50	1,06	3962
CARREFOUR ◗	57,00	56,90	0,18	-2,57	70,35	42,32	0,50	12017
CASINO ◗	80,70	80,70	0,06	-6,87	111,61	74,60	1,33	12558
CASTORAMA DUBOIS ◗	59,25	59,70	-0,34	3,20	72,10	41,50	0,71	12420
CEREOL ◗	28,83	28,99	-0,55	1,90	31,65	20,15	n/d	04456
CERESTAR ◗	32,38	32,20	0,31	4,55	34,00	18,70	n/d	04457
CHARGEURS	67,00	69,90	-4,15	-6,74	86,40	60,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	33,07	32,80	0,82	-4,84	52,90	20,50	0,78	13040
CIC	122,00	119,80	1,84	-0,58	126,50	108,00	2,29	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	47,94	47,78	0,33	-0,46	54,90	37,00	1,40	12098
CLARINS ◗	61,50	61,70	-0,32	-2,68	80,90	55,10	0,98	13029
CLUB MEDITERRANE ◗	47,49	47,00	1,04	14,63	106,56	25,77	1,00	12156
CNP ASSURANCE ◗	34,17	34,00	0,50	-4,76	43,65	29,70	1,08	12022
COFACE ◗	48,03	48,50	-0,97	2,32	116,90	38,05	1,75	12099
COFLEXIP	149,90	157,90	-5,07	-0,69	198,00	130,00	1,16	13064
COLAS	63,00	63,15	-0,24	-0,32	70,85	55,00	2,13	12163
CONTINENTAL DENT	44,50	44,45	0,11	-0,56	51,00	35,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	18,45	18,45	0,00	3,71	18,82	17,50	n/d	4507
CREDIT LYONNAIS ◗	36,90	36,85	0,14	-1,73	46,33	33,35	0,65	18420
CREDIT.FONCIER F	14,73	14,72	0,07	1,24	15,50	8,58	0,58	12081
CS COMM & SYS	8,15	8,40	-2,98	1,20	30,03	4,43	0,84	07896
DAMART S.A.	80,80	79,50	1,64	-1,36	86,95	72,10	3,80	12049
DANONE ◗	131,40	132,20	-0,61	-3,50	163,30	124,90	1,90	12064
DASSAULT AVIATIO	320,00	316,00	1,27	-0,32	325,00	208,50	6,20	12172
DASSAULT SYSTEME ◗	54,00	52,60	2,66	-2,59	76,95	29,50	0,31	13065
DEV REG NORD PDC	14,70	14,80	-0,68	2,78	15,50	13,50	0,55	12423
DEVEAUX S.A.	70,80	70,80	0,00	-12,05	89,20	50,30	4,20	6100
DMC	7,93	7,84	1,15	4,67	17,90	4,09	0,46	12133
DYNACTION	26,92	26,26	2,51	-2,38	30,80	17,30	0,50	13035
EIFFAGE ◗	75,60	75,00	0,67	9,65	79,47	55,00	2,09	13045
ELECT & EAUX MAD.	24,50	24,01	2,04	6,71	24,90	18,18	2,91	3571
ELIOR ◗	8,86	8,99	-1,45	11,54	15,91	5,73	0,07	12127
ENTENIAL	28,75	29,35	-2,04	15,78	37,80	24,00	0,40	12093
ERAMET	n/d	33,78	n/d	n/d	47,80	22,00	1,30	13175
ESSILOR INTERNAT ◗	33,13	33,69	-1,66	-0,77	35,80	25,00	0,39	12166
ESSO	83,70	83,65	0,06	4,30	89,60	61,31	8,25	12066
EULER ◗	42,50	42,55	-0,12	0,12	60,00	35,00	1,40	12130
EURAZEO ◗	60,00	59,85	0,25	-6,41	83,60	44,20	0,48	12112
EURO DISNEY SCA ◗	1,19	1,19	-0,84	35,23	1,21	0,51	0,04	12587
EUROTUNNEL SA ◗	1,10	1,11	0,00	-1,77	1,39	0,55	n/d	12537
F.F.P. ◗	96,90	96,90	0,00	-0,15	129,00	71,00	1,80	6478
FAURECIA ◗	59,45	59,20	0,42	0,34	69,10	32,30	0,91	12114
FIMALAC SA (L.Bo ◗	42,20	41,98	0,52	4,17	45,90	30,00	0,90	3794
FINAXA	n/d	79,70	n/d	n/d	130,00	60,00	2,20	3313
FONC.LYONNAISE	25,52	25,69	-0,66	-3,78	33,70	22,65	0,85	3340
FONCIERE PIM NV	n/d	65,85	n/d	n/d	70,00	56,00	2,06	007368
FRANCE TELECOM ◗	39,54	39,10	1,13	-12,92	101,60	27,00	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	100,50	n/d	n/d	111,00	74,48	2,22	12185
GALER.LAFAYETTE ◗	158,10	159,00	-0,57	3,99	215,00	105,50	0,60	12124
GAUMONT	44,40	44,90	-1,11	8,98	56,60	22,90	0,57	3489
GECINA ◗	91,75	92,95	-1,29	1,58	107,00	80,00	3,34	13151
GENERALE SANTE	15,10	15,00	0,67	4,46	20,59	13,20	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	36,39	36,11	0,78	2,44	82,50	30,80	1,06	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	12,15	11,95	1,67	-0,83	31,50	8,00	0,15	6337
GRANDVISION ◗	17,95	17,98	-0,17	17,90	24,00	12,76	0,25	5297
Groupe GASCOGNE	77,00	77,00	0,00	3,77	93,00	65,00	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE	n/d	66,20	n/d	n/d	83,50	45,15	1,68	5354
GROUPE ZANNIER	81,50	81,50	0,00	3,69	96,23	57,64	0,73	12472
GUYENNE ET GASC. ◗	86,00	86,00	0,00	1,18	94,15	66,40	1,30	12028
HAVAS ADVERTISIN ◗	8,89	8,62	3,13	6,03	18,50	5,30	0,17	12188
IMERYS EX IMETAL ◗	114,50	114,40	0,09	6,12	127,00	84,05	3,60	12085
IMMOB.MARSEILL.	3351,00	3490,00	-3,98	-1,55	3545,00	2350,00	63,12	3770
IMMOBANQUE	n/d	121,50	n/d	n/d	155,00	102,50	10,67	3517
INFOGRAMES ENTER ◗	14,02	14,05	-0,21	8,52	23,04	4,96	n/d	5257
INGENICO ◗	26,15	26,37	-0,83	16,68	36,75	18,53	0,10	12534
ISIS	n/d	151,00	n/d	n/d	179,90	75,95	2,40	12000
JC DECAUX SA ◗	12,80	12,75	0,39	1,59	17,20	5,20	n/d	7791
KAUFMAN & BROAD	17,85	17,69	0,90	7,21	24,10	12,76	0,82	12105
KLEPIERRE ◗	108,90	109,40	-0,46	1,96	110,90	95,00	2,75	12196
L OREAL ◗	77,30	77,25	0,06	-4,51	92,10	64,00	0,44	12032
L.V.M.H. ◗	43,59	43,12	1,09	-5,65	75,50	28,40	0,75	12101
LAFARGE ◗	98,70	98,40	0,30	-6,20	114,00	74,00	2,20	12053
LAGARDERE ◗	44,67	44,69	-0,18	-4,91	72,00	29,40	0,78	13021
LAPEYRE ◗	50,90	50,05	1,70	13,08	64,65	31,50	1,08	13051
LEBON	n/d	50,90	n/d	n/d	61,65	42,50	2,30	12129
LEGRAND	n/d	149,50	n/d	n/d	262,00	115,00	1,87	12061
LEGRIS INDUSTRIE ◗	22,90	22,90	0,00	4,09	57,50	17,20	20,20	12590
LIBERTY SURF	3,40	3,28	3,66	15,09	10,15	1,76	n/d	07508
LOCINDUS	130,00	130,00	0,00	3,17	135,00	103,50	10,18	12135
LOUVRE(STE DU)	63,40	62,85	0,88	0,08	108,51	49,80	1,24	3311
LUCIA	11,28	11,05	2,08	-15,00	15,00	10,35	n/d	03630
MARINE-WENDEL ◗	n/d	68,40	n/d	n/d	112,00	38,00	2,20	12120
MATUSSIERE&FORES	9,49	9,20	3,15	3,49	9,85	6,01	0,10	006057
MAUREL ET PROM	19,28	19,24	0,21	24,13	19,24	9,81	0,91	5107
METALEUROP	4,68	4,74	-1,27	53,90	6,75	2,48	n/d	12038
MICHELIN ◗	39,67	39,66	-0,03	7,04	43,50	23,84	0,80	12126
MONTUPET S.A.	13,59	12,21	12,20	17,07	24,12	8,61	0,17	3704
NATEXIS BQ POP ◗	91,95	91,90	0,05	-5,16	102,00	86,00	2,50	12068
NEOPOST ◗	35,04	35,00	0,11	6,97	36,75	22,10	n/d	12056
NEXANS ◗	17,50	17,43	0,40	7,53	30,50	12,60	n/d	4444
NORBERT DENTRES	21,80	22,32	-2,33	-0,13	24,85	15,00	0,40	5287
NORD-EST	27,01	26,90	0,41	-0,70	29,38	23,23	0,94	12055
NRJ GROUP ◗	20,49	20,50	-0,05	-2,10	33,98	11,16	0,15	12169
OBERTHUR CRD SYS ◗	7,50	7,40	1,35	-17,32	21,50	3,95	n/d	12413
ORANGE ◗	8,96	8,89	0,90	-12,67	12,00	6,10	n/d	07919
OXYGENE EXT.ORIE	359,10	359,10	0,00	1,44	437,50	305,00	14,68	3117
PECHINEY A ◗	59,40	59,40	0,00	2,59	68,65	30,04	0,81	13290
PECHINEY B	n/d	55,00	n/d	n/d	65,10	30,10	3,31	3640
PENAUILLE POLYSV ◗	39,50	39,89	-0,98	0,99	77,67	23,40	0,28	5338
PERNOD RICARD ◗	84,20	84,50	-0,36	-1,96	88,12	65,89	1,60	12069
PEUGEOT S.A. ◗	44,10	43,95	0,34	-7,96	58,27	35,40	0,83	12150
PINAULT-PR RED ◗	128,70	127,00	1,02	-12,17	235,30	97,05	2,18	12148
PLASTIC OMNIUM	77,95	77,95	0,00	32,12	122,00	52,25	2,00	12457
PROVIMI ◗	22,70	22,71	-0,04	6,52	23,78	10,21	n/d	04458
PSB INDUST.	85,50	85,50	0,00	-4,47	90,00	67,22	3,50	6032
PUBLICIS GPESA ◗	27,93	27,65	0,36	-7,06	39,27	15,83	0,20	13057
REMY COINTREAU ◗	27,00	27,59	-2,14	10,94	44,40	18,36	0,90	13039
RENAULT ◗	43,45	43,25	0,55	9,19	64,00	26,01	0,91	13190
REXEL ◗	61,00	60,50	0,83	-8,26	91,00	46,01	1,61	12595
RHODIA ◗	10,32	10,35	-0,29	15,26	17,00	5,01	0,40	12013
ROCHETTE (LA)	n/d	11,90	n/d	n/d	12,35	5,70	0,18	12580
ROUGIER	58,00	58,10	-0,17	1,84	71,90	50,00	3,05	3764
ROYAL CANIN ◗	138,60	138,90	-0,22	3,27	140,70	90,40	1,10	3153
RUE IMP DE LYON	n/d	1580,00	n/d	n/d	1970,00	1260,00	21,19	12400
S.P.I.R. COMMUN. ◗	77,30	77,50	-0,26	-0,64	90,20	42,65	3,00	13173
SADE	n/d	48,90	n/d	n/d	50,60	44,21	2,15	12431
SAGEM ◗	69,50	67,95	2,28	-1,16	157,90	28,33	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	167,00	166,40	0,36	-1,83	180,00	128,20	4,30	12500
SALVEPAR	55,00	55,00	0,00	9,45	68,90	47,00	3,05	12435
SANOFI-SYNTHELAB ◗	82,80	81,95	0,98	-2,21	86,50	52,60	0,44	12057
SCHNEIDER ELECTR ◗	52,00	51,50	0,87	-4,63	79,20	38,10	1,60	12197
SCOR S.A. ◗	35,80	35,47	0,51	0,17	58,20	24,47	1,70	13030
SEB ◗	69,95	69,20	1,08	10,45	75,50	39,11	1,90	12170
SEITA	47,24	48,00	-1,58	-0,41	48,64	39,77	2,65	13230
SELECTIBAIL	16,00	15,87	0,82	-0,31	16,60	13,45	1,56	12599
SIDEL	35,10	42,97	-18,78	-14,06	53,00	30,25	1,00	13060
SILIC	158,90	154,90	2,58	-1,21	175,00	149,13	6,68	5091
SIMCO ◗	77,25	77,15	0,13	-0,45	82,05	67,60	2,60	12180
SKIS ROSSIGNOL	15,80	15,80	0,00	9,12	16,87	12,00	0,28	12041
SOC IM DE FRANCE	n/d	21,65	n/d	n/d	24,40	19,25	0,30	12037
SOCIETE GENERALE ◗	66,00	65,70	0,46	4,53	75,50	42,30	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	47,00	47,00	0,00	-2,10	60,10	41,00	0,55	12122
SOPHIA ◗	30,91	31,00	-0,29	2,72	33,99	28,10	1,52	12077
SOPRA GROUP ◗	39,46	39,71	-0,63	2,45	86,80	24,50	0,62	5080
SR.TELEPERFORMAN ◗	25,05	25,35	-1,18	7,87	42,69	11,80	0,15	5180
SUCR.PITHIVIERS	387,50	385,00	0,65	-0,05	444,69	280,53	12,00	3331
SUEZ ◗	32,61	32,50	0,34	-4,41	39,28	29,46	0,66	12052
TAITTINGER	138,90	130,00	6,85	0,08	182,45	116,50	2,32	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	132,90	138,00	-3,70	-8,00	187,00	95,90	3,30	13170
TF1 ◗	28,13	28,11	0,07	-0,99	62,73	18,51	0,65	5490
THALES ex TH-CSF ◗	38,65	38,51	0,29	-0,62	55,00	37,00	0,62	12132
THOMSON MULTIMED ◗	34,18	33,99	0,56	-1,48	58,90	17,25	n/d	18453
THOMSON S.A. PAR	n/d	152,00	n/d	n/d	157,00	142,65	10,28	14004
TOTAL FINA ELF ◗	153,60	153,00	0,39	-4,61	179,80	126,00	3,30	12027
TRANSICIEL ◗	36,69	35,50	3,35	2,33	61,60	21,61	0,50	06271
UBI SOFT ENTERT. ◗	36,18	36,80	-1,71	-1,87	49,00	22,20	n/d	5447
UNIBAIL ◗	56,25	56,95	0,09	-0,18	66,00	48,71	1,67	12471
UNILOG S.A. ◗	70,40	71,50	-1,54	4,61	119,45	45,40	0,39	3466
USINOR ◗	13,87	13,87	0,14	1,54	15,72	7,27	0,56	13260
VALEO ◗	45,27	45,26	0,02	1,03	58,31	30,02	1,35	13033
VALLOUREC ◗	56,50	55,90	1,07	4,98	74,00	38,15	1,30	12035
VICAT	n/d	59,00	n/d	n/d	70,23	47,90	0,95	3177
VINCI ◗	67,20	67,30	-0,45	2,20	75,90	55,03	1,65	12548
VIVARTE	130,90	130,10	0,61	1,25	139,90	110,00	1,98	13041
VIVENDI ENVIR ◗	38,87	38,50	0,99	2,78	50,75	35,27	0,55	12414
VIVENDI UNIVERS ◗	53,95	53,85	0,19	-12,44	82,00	40,22	1,00	12777
WANADOO ◗	6,44	6,01	7,15	6,75	10,50	3,58	n/d	12415
WORMS &CIE	18,79	19,00	-1,11	-2,56	22,42	14,41	0,50	6336
ZODIAC ◗	222,00	218,10	4,18	6,96	293,02	117,25	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.	Code sicovam
ALTADIS SA ``A`` ◗	18,80	19,03	-1,21	-0,26	19,75	12,91	0,56	12975
AMADEUS GLOBAL ◗	7,05	7,03	0,28	7,00	9,27	4,01	0,09	12823
BASF ◗	42,73	43,17	-1,02	2,08	50,15	28,81	1,30	12807
BAYER ◗	36,00	35,76	0,67	1,85	56,45	23,62	1,40	12806
COMPLETEL EUROPE ◗	1,07	1,04	2,88	-10,34	7,88	0,47	n/d	5728
DEUTSCHE BANK ◗	76,00	75,60	0,07	-4,73	103,93	43,32	1,30	12804
DEXIA ◗	16,93	16,74	1,31	3,33	19,20	13,12	0,32	12822
EADS ◗	13,83	13,62	1,54	-0,15	25,07	9,14	0,38	05730
EQUANT ◗	13,44	13,11	2,52	-2,60	22,39	8,10	n/d	12701
EURONEXT ◗	20,54	20,41	0,64	-3,95	23,10	12,70	n/d	05777
GEMPLUS INTL ◗	2,53	2,53	0,00	-10,92	9,90	1,93	n/d	5768
NOKIA AB ◗	24,25	24,07	1,16	-16,13	47,90	13,55	0,28	05838
PHILIPS ROYAL ◗	31,85	31,72	0,41	-4,11	45,40	16,75	0,36	13955
ROYAL DUTCH ◗	53,50	53,20	0,28	-6,09	72,68	43,80	1,62	13950
SIEMENS AG ◗	70,45	69,60	1,22	-5,08	103,79	34,37	1,00	12805
STMICROELECTRON. ◗	33,75	33,42	0,99	-7,30	52,41	18,88	n/d	12970
TELEFONICA ◗	13,91	13,76	1,09	-9,29	21,33	9,60	0,18	12811
UNILEVER NV ◗	64,75	64,45	0,23	-2,20	70,87	53,29	1,45	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid.	Code sicovam
ERICSSON ◗	5,32	5,39	-1,30	-11,06	13,60	3,21	0,16	12905
GENERAL ELECTRIC ◗	43,97	43,98	-0,02	-4,68	61,01	29,99	1,19	12943
HSBC HOLDING PLC ◗	12,58	12,56	0,16	-5,71	16,72	9,03	0,00	12976
IBM ◗	128,40	129,00	-0,47	-7,73	141,90	86,87	0,28	12964
KINGFISHER ◗	6,55	6,54	0,15	4,14	6,83	3,86	0,00	22046
MERCK & COMPANY ◗	65,30	65,40	-0,15	-3,54	98,31	55,14	0,91	12909
NESTLE SA NOM. ◗	248,40	247,90	0,20	3,72	253,00	200,50	15,52	13911
PHILIP MORRIS ◗	n/d	54,90	n/d	n/d	59,14	39,86	1,19	12928
SCHLUMBERGER LTD ◗	56,15	56,20	-0,09	-12,05	87,10	44,59	0,55	12936
SONY CORP ◗	49,01	49,75	-1,49	-3,59	97,90	35,17	0,00	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD).
Plus haut et plus bas : cours maximum et minimum depuis le 1/1/2001. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

21/1 : 15,90 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
CYBERDECK	0,72	18,03
DALET	2,51	15,67
VISIODENT	1,91	9,14
CAST	3,10	7,27
CAC SYSTEMES	3,76	6,82
GAMELOFT	0,76	5,56
DURAN DUBOI	16,60	5,06
SOLUCOM	22,80	3,64
INFOSOURCES	0,86	3,61
ACTEOS	2,58	3,61
THERMATECH ING.	12,45	3,58
SYSTAR	3,69	3,07
RECIF SA	16,49	3,06
QUALIFLOW	6,49	3,02
Plus mauvaises performances		
ITESOFT	1,42	-11,25
PERFECT TECHNO	4,90	-10,42
STACI	1,23	-8,89
AVENIR TELECOM	1,55	-8,28
CRYONETWORKS	7,35	-8,24
KALISTO ENTERT	1,05	-7,89
CONSODATA	14,00	-6,67
GENSET	6,91	-6,24
HUBWOO.COM	1,58	-5,95
HI-MEDIA	0,83	-5,68
R2I SANTE	3,40	-5,56
COHERIS	9,60	-5,51
IXO	0,52	-5,45
DAB BANK	12,30	-5,38
Plus forts volumes d'échange		
CYBERDECK	0,72	18,03
AVENIR TELECOM	1,55	-8,28
DALET	2,51	15,67
VALTECH	2,32	-4,13
HIGHWAVE OPTICAL	2,91	-3,00
HI-MEDIA	0,83	-5,68
SOITEC	23,80	0,93
GENSET	6,91	-6,24
WAVECOM	41,50	-4,93
GAMELOFT	0,76	5,56
RIBER	4,64	-0,43
IXO	0,52	-5,45
KALISTO ENTERT	1,05	-7,89
FIMATEX	3,68	0,27
CHEMUNEX SA	0,55	0,00
STACI	1,23	-8,89
GENESYS	12,34	-1,91
VISIODENT	1,91	9,14
NETGEM	2,07	-1,43
ALPHA MOS	4,64	17,47

SECOND MARCHÉ

21/1 : 29,55 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
PIER IMPORT EURO	6,25	25,50
EXPAND SA	51,70	9,91
CYBERNETIX	16,00	9,51
FAIVELEY	37,50	8,70
IDEAL MEDICAL	41,50	6,41
MONEYLINE	17,84	6,25
SEEVIA CONSULTNG	13,00	5,26
BRICODEAL	17,48	5,11
ESR	7,89	5,06
ERMO	5,51	4,95
LECTRA SYSTEMES	5,50	4,76
GUERBET	25,61	4,53
APRIL GROUP	18,26	4,34
OXYMETAL	3,95	3,95
Plus mauvaises performances		
PRECIA	10,51	-8,85
BRICE	10,51	-8,85
HOTELS DE PARIS	8,52	-8,39
TOUPARGEL	15,21	-7,82
S.T. DUPONT	8,76	-7,50
CIBOX INTER@CTIV	0,41	-6,82
MANUTAN INTL	33,65	-6,53
COM 1	5,60	-6,51
EURODIRECT MARK	17,00	-5,56
COFIDUR	3,07	-5,54
UNION TECH INFO	1,38	-5,48
FAROS	3,65	-5,44
SOLERI	134,50	-5,28
XRT	1,12	-5,08
Plus forts volumes d'échange		
CIBOX INTER@CTIV	0,41	-6,82
M6-METROPOLE TV	28,25	0,00
HERMES INTL	180,00	-0,39
ALTEN	16,17	-0,19
PINGUELY	11,80	0,85
MR BRICOLAGE	13,51	-2,10
AUBAY	3,85	1,85
TRIGANO	36,20	-2,16
VIEL ET CIE	3,90	-0,51
LVL MEDICAL GR	26,99	3,81
HOTELS DE PARIS	8,52	-8,39
IDEAL MEDICAL	41,50	6,41
SECHE ENVIRON.	74,00	-1,33
LECTRA SYSTEMES	5,50	4,76
RODRIGUEZ GP	66,50	-0,30
XRT	1,12	-5,08
BONDUELLE	47,95	0,95
CGBI	3,70	1,93
SOLVING	44,50	-0,22
DANE ELEC MEMORY	3,62	-0,55

SICAV ET FCP

SÉLECTION

MARDI 22 JANVIER 9h58

Valeur	Cours en euro	% var. /préc.	% var. 31/12
AGIPI — www.agipi.com — 01 40 08 93 00			
AGIPI AMBITION (AXA)	25,36	0,08	-0,23
AGIPI ACTIONS (AXA)	25,85	1,13	-3,18
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (0,34 €/min)			
ANTIN OBLI. MT C	154,98	0,07	0,18
ANTIN OBLI. MT D	142,24	0,07	0,18
ANTIN OBLI. SPR. C	188,64	-0,12	0,86
BNP MONÉ CT TERME	2512,90	0,03	0,17
BNP MONÉ PLACEM. C	13773,33	0,03	0,16
BNP MONÉ PLACEM. D	11580,40	0,03	-3,54
BNP MONÉ TRÉSOR.	78548,85	0,03	0,18
BNP OBLI. CT	167,05	0,10	0,09
BNP OBLI. LT	34,61	-0,06	0,61
KLEBER EURO SOUV. C	1978,38	-0,02	0,21
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOC.	1839,91	0,01	0,16
Banque populaire Asset Management — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI. HAUT REND.	110,87	0,16	2,10
BP MÉDITERRAN. DÉV.	55,49	0,05	-0,59
BP NOUV. ÉCONOMIE	91,33	1,29	-3,28
BP OBLI. EUROPE	53,00	-0,08	0,80
BP SÉCURITÉ	103848,23	0,01	0,19
CYCLEO EUROPE CYCL.	108,00	1,29	-1,98
CYCLEO EUR. CROIS.	112,00	1,29	-5,53
CYCLEO EUR. DÉFENS.	99,00	0,78	-2,76
EUROACTION MIDCAP	129,06	-0,44	2,16
FRUCTI EURO 50	94,84	0,78	-3,64
FURCTIFRANCE C	80,21	-0,99	-0,79
FURCTIFONDS FR. NM	188,38	-0,82	5,33
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne — 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	50,42	-0,79	-0,90
ÉCUR. ACTIONS EUR. C	17,25	-0,06	-2,22
ÉCUR. ACTIONS FUT. D	62,95	-0,93	-1,20
ÉCUR. CAPITALIS. C	44,40	-0,07	0,40
ÉCUR. DYNAM.+ D PEA	42,09	-0,54	-1,52
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	43,38	-0,62	-0,71
ÉCUR. EXPANSION C	14865,56	0,04	0,20
ÉCUR. EXPANSION+ C	42,54	-0,02	0,35
ÉCUR. INVESTISS. D	51,48	-0,94	-1,64
ÉCUR. MONÉTAIRE C	224,95	0,03	0,14
ÉCUR. MONÉTAIRE D	187,38	0,03	0,14
ÉCUR. OBLI. INTER. D	177,33	-0,62	0,85
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	39,14	-0,58	-1,12
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	274,77	-0,14	0,56
ÉPARCOURT-SICAV D	28,55	-0,04	0,17
GÉOPTIM C	2349,99	-0,14	0,54
Fonds communs de placements			
ÉCUR. ÉQUILIBRE C	37,58	-0,05	-0,29
ÉCUR. PRUDENCE C	34,64	-0,03	0,08
ÉCUREUIL VITALITÉ C	40,39	-0,15	-1,20
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIVR. BOURSE INVEST.	182,39	-3,08	0,61
NORS SUD DÉVELOP. C	518,89	0,80	0,14
NORD SUD DÉVELOP. D	400,45	0,80	0,14
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE D	345,48	-0,33	0,97
ATOUT EUROPE C	498,37	-0,11	-3,23
ATOUT FRANCE C	190,86	-0,95	-3,08
ATOUT FRANCE D	169,73	-0,96	-3,07
ATOUT FRANCE ASIE D	74,87	-0,54	-3,06
ATOUT FR. EUROPE D	171,97	-0,66	-3,37
ATOUT FR. MONDE D	43,69	-0,70	-2,80
ATOUT MONDE C	51,91	-0,38	-2,16
ATOUT SÉLECTION D	100,85	-0,83	-3,79
CAPITOP EUROBLIG C	101,97	-0,05	0,54
CAPITOP EUROBLIG D	84,12	-0,06	0,52
CAPITOP MONDOBLIG C	45,63	-0,39	1,13
CAPITOP REVENUS D	174,14	0,01	0,46
DIÈZE C	433,08	-0,05	-1,85
INDICIA EUROLAND D	108,37	0,06	-4,14
INDICIA FRANCE D	358,48	-0,88	-4,03
INDOCAM AMÉRIQUE C	40,22	-0,64	-2,73
INDOCAM ASIE C	17,35	-0,52	-2,03
INDOCAM FRANCE C	327,53	-0,81	-2,77
INDOCAM FRANCE D	269,22	-0,81	-2,78
INDOC. MULTI OBLIG. C	190,95	-0,61	1,74
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	75,68	-0,86	-3,19
CAPITOP MONÉTAIRE C	193,12	0,03	0,17
CAPITOP MONÉTAIRE D	183,08	0,02	0,16
INDOCAM FONCIER	94,07	0,03	0,99
INDOC. VAL. RESTR. C	262,56	-0,27	-1,49
MASTER ACTIONS C	40,25	-0,12	-2,28
MASTER DUO C	14,00	0,07	-1,05
MASTER OBLIG. C	31,03	0,03	0,58
MASTER PEA D	12,00	-0,25	-2,49
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,15	-0,06	-2,47
OPTALIS DYNAMIQ. D	17,02	-0,06	-2,46
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,56	-0,59	-1,32
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,88	-0,65	-1,40
OPTALIS EXPANSION C	14,42	-0,14	-3,02
OPTALIS EXPANSION D	14,07	-0,14	-3,03
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,91	-0,17	-0,22
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,73	-0,13	-0,25
PACTE SOL. LOGEM.	77,02	0,04	0,06
PACTE SOL. TIERS MOND.	82,04	0,04	0,07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	227,15	-0,15	0,77
L. 20000 C/3 11/06/99	493,37	0,01	0,18
L. 20000 D/3 11/06/99	415,49	0,01	0,18
SICAV 5000	155,38	-0,52	-3,35
SLIVAFRANCE	267,91	-0,98	-2,81
SLIVARENTE	39,81	-0,10	0,78
SLIVINTER	152,85	-0,33	-1,83
TRILION	742,84	-0,06	-0,66
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAM. C	179,03	0,07	-1,53
ACTILION DYNAM. D	168,64	0,07	-1,52
ACTILION PEA DYNAM.	65,46	-0,17	-1,38
ACTILION ÉQUILIBRE C	176,17	0,16	1,14
ACTILION ÉQUILIBRE D	164,71	0,16	1,13
ACTILION PEA ÉQUIL.	164,41	-0,09	-0,92
ACTILION PRUDENCE C	173,74	0,10	0,22
ACTILION PRUDENCE D	161,91	0,11	0,22
INTERLION	237,05	-0,05	0,80
LION ACTION EURO	164,71	0,16	1,13
LION PEA EURO	88,90	-0,63	-2,83
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	36,00	-0,03	0,19
CIC CAPIRENTE MT D	27,00	-0,04	0,22
CIC AMÉRIQUE LATINE	112,72	1,13	-1,94
CIC CONVERTIBLES	5,00	0,18	-0,72
CIC COURT TERME C	34,00	0,03	0,05
CIC COURT TERME D	27,00	0,04	0,07
CIC DOLLAR CASH	1426,92	0,02	0,09
CIC EGOCIC	360,37	0,63	-2,39
CIC ÉLITE EUROPE	126,84	0,39	-3,89
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2074,00	0,01	-0,06
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1636,00	0,01	-0,06
CIC EUROLEADERS	377,00	-0,02	-4,24
CIC FRANCE C	34,00	-1,01	-3,73
CIC FRANCE D	34,24	-1,01	-3,73
CIC HORIZON C	69,00	0,01	0,74
CIC HORIZON D	66,00	0,02	0,72
CIC MENSUEL	1433,00	0,05	0,09
CIC MONDE PEA	27,85	-0,54	-0,60
CIC OBLI. CT TERME C	34,00	0,03	0,05
CIC OBLI. CT TERME D	27,00	0,04	0,07
CIC OBLI. LG TERME C	15,59	0,06	0,77
CIC OBLI. LG TERME D	15,40	0,06	0,78
CIC OBLI. MONDE	136,07	-1,18	-0,33
CIC OR ET MAT	112,00	0,11	5,67
CIC ORIENT	147,56	2,59	-14,21
CIC PIERRE	34,36	0,06	1,08
Fonds communs de placements			
CIC PEA SÉRÉNITÉ	170,00	-0,17	0,40
CIC EUROPEA C	10,00	-0,78	-4,15
CIC EUROPEA D	10,00	-0,90	-4,25
CIC EURO OPPORTUN.	31,39	-0,79	1,68
CIC GLOBAL C	242,00	-0,11	-1,69
CIC GLOBAL D	241,66	-0,11	-1,69
CIC HIGH YIELD	407,00	-0,21	0,49
CIC JAPON	8,00	2,27	-2,29
CIC MARCHÉS ÉMERG.	109,20	0,04	0,11
CIC NOUVEAU MARCHÉ	5,58	-0,71	1,45
CIC PROFIL DYNAM.	22,94	-1,04	-2,29
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	18,32	-0,05	-1,97
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	135,00	0,04	-0,25
CIC TAUX VARIABLES	197,00	-0,14	-0,15
CIC TECHNO. COM.	81,07	-0,43	0,38
CIC USA	18,00	0,66	-1,65
CIC VAL. NOUVELLES	288,96	-0,20	1,66
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	21,12	-0,38	-4,11
CM EUROPE TECHNOL.	4,39	-0,90	-1,35
CM FRANCE ACTIONS	33,54	-0,92	-3,76
CM MID. ACT. FRANCE	31,14	-0,86	2,22
CM MONDE ACTIONS	312,51	-0,26	-2,97
CM OBLIG. LG TERME	104,75	-0,18	0,74
CM OPTION DYNAM.	30,46	-0,68	-2,12
CM OPTION ÉQUIL.	53,59	-0,46	-0,44
CM OBLIG. CT TERME	165,53	-0,02	0,04
CM OBLIG. MOY. TERME	343,09	-0,10	0,45
CM OBLIG. QUATRE	164,55	-0,06	0,29
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRAT.	19,38	-0,15	-0,05
GROUPE LCF ROTHSCHILD Asset management			
AMÉRIQUE 2000	126,86	-0,12	-1,70
ASIE 2000	81,34	-0,09	2,75
NOUVELLE EUROPE	214,05	-0,07	-2,33
ST-HONORÉ CAPITAL C	3656,79	-0,26	0,65
ST-HONORÉ CAPITAL D	3313,50	-0,26	0,65
ST-HONORÉ CONVERT.	339,15	0,27	-0,03
ST-HONORÉ FRANCE	55,71	-0,71	-2,63
ST-HONORÉ PACIFIQUE	76,50	0,17	-4,08
ST-HON. TECH. MEDIA	112,32	-0,20	-0,92
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	373,91	-0,25	-2,39
ST-HON. WORLD LEAD.	93,92	-0,37	-2,17
WEB INTERNATIONAL	26,96	-0,19	3,29
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRAT. IND. EUROPE	195,23	1,68	-4,53
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5760,76	1,11	-3,30
STRATÉGIE INDICE USA	9339,83	0,70	-1,32
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	107,72	0,03	0,19
ADDILYS D	104,53	0,03	-1,99
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25,82	-0,50	-1,87
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	25,01	-0,52	-1,89
AMPLITUDE EUROPE C	31,77	-0,25	-2,44
AMPLITUDE EUROPE D	30,43	-0,23	-2,45
AMPLITUDE FRANCE	82,00	-0,84	-0,77
AMPLITUDE MONDE C	224,55	-0,49	-1,67
AMPLITUDE MONDE D	201,41	-0,49	-1,67
AMPLITUDE PACIFIQUE C	15,37	-0,39	0,52
AMPLITUDE PACIFIQUE D	14,68	-0,41	0,48
ÉLANCIEL EURO D PEA	95,60	-0,01	-3,10
ÉLANCIEL FR. D PEA	39,32	-0,98	-2,28
ÉMERG. E. POST. D PEA	29,73	-0,64	-2,78
ETHICIEL C	105,00	-0,30	1,32
GÉOBILYS C	122,52	-0,25	0,72
GÉOBILYS D	111,71	-0,25	0,71
INTENSYS C	20,77	-0,05	0,04
INTENSYS D	17,65	-0,06	0,00
KALEIS DYNAMISME C	217,92	-0,26	-1,34
KALEIS DYNAMISME D	210,56	-0,26	-1,34
KALEIS DYN. FR. C PEA	78,04	-0,64	-1,25
KALEIS ÉQUILIBRE C	202,55	-0,15	-0,60
KALEIS ÉQUILIBRE D	194,89	-0,15	-0,60
KALEIS SÉRÉNITÉ C	192,05	-0,07	-0,23
KALEIS SÉRÉNITÉ D	184,42	-0,07	-0,23
KALEIS TONUS C PEA	67,80	-0,66	-1,45
LIBERTÉS ET SOLIDAR.	101,00	-0,09	-0,36
OBLITYS C	114,55	-0,10	0,53
OBLITYS D	112,75	-0,11	0,53
PLÉNITUDE D PEA	41,96	-0,69	-1,13
POSTE GESTION C	2633,65	0,03	0,19
POSTE GESTION D	2334,68	0,03	0,19
POSTE PREMIÈRE	7153,39	0,03	0,16
POSTE PREMIÈRE 1 AN.	42671,85	0,00	0,03
POSTE PREMIÈRE 2-3	9247,56	-0,03	0,18
PRIMIEL EURO C	54,53	0,13	1,44
REVENUS TRIMESTR.	789,83	0,00	0,09
SOLSTICE D	362,54	-0,03	0,00
THÉSORA C	190,15	-0,03	0,24
THÉSORA D	158,74	-0,02	0,24
THÉSORYS C	47790,16	0,04	0,23
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	81,88	0,60	-0,21
DÉDIALYS MULTI-SECT.	62,33	0,05	-2,24
DÉDIALYS SANTÉ	90,41	0,51	-1,62
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	33,79	-0,85	-4,19
DÉDIALYS TÉLÉCOM	44,32	0,48	-6,35
OBLITYS INSTITUTION. C	114,55	-0,10	0,53
POSTE EUROPE C	93,46	-0,15	0,71
POSTE EUROPE D	89,13	-0,16	0,71
POSTE PREM. 8 ANS C	201,02	-0,39	1,06
POSTE PREM. 8 ANS D	181,22	-0,39	1,06
REMUNYS PLUS	103,58	0,02	0,14
Société Générale Asset Management — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (0,34 €/min)			
CADENCE 1 D	155,11	-0,07	-0,99
CADENCE 2 D	154,77	-0,08	0,15
CADENCE 3 D	153,08	-0,08	0,15
CONVERTIS C	227,32	0,38	-0,45
INTEROBLIG C	59,74	-0,28	0,65
INTERSÉLECTION FR. D	73,12	-0,61	-2,32
SÉLECT DÉFENSIF C	193,28	-0,05	0,31
SÉLECT DYNAMIQUE C	238,49	-0,48	-0,08
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	168,60	-0,31	0,28
SÉLECT PEA DYNAM.	142,03	-0,50	0,16
SÉLECT PEA 1	205,64	-0,46	0,32
SG FRANCE OPPORT. C	425,97	-0,71	0,61
SG FRANCE OPPORT. D	398,85	-0,71	0,61
SOGENFRANCE C	452,83	-1,05	-2,76
SOGENFRANCE D	408,07	-1,05	-2,76
SOGEOBLIG C	113,95	-0,09	0,46
SOGÉPARGNE D	44,51	-0,04	0,24
SOGEPEA EUROPE	218,57	-0,58	-2,01
SOGINTER C	52,19	-0,50	-1,34
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACT. EUROPE	15,03	-0,60	-3,09
DÉCLIC ACTIONS FR.	51,76	-1,39	-1,14
DÉCLIC ACT. INTER.	34,12	-0,55	-0,61
DÉCLIC BOURSE PEA	50,33	-0,79	-1,39
DÉCLIC BOURSE ÉQUIL.	16,50	-0,48	-0,54
DÉCLIC OBLI. EUROPE	16,77	-0,18	-4,00
DÉCLIC PEA EUROPE	23,54	-1,30	-1,75
DÉCLIC SOGENFR. TEMP.	57,48	-1,30	-2,46
FAVOR	303,61	-1,15	-2,18
SOGESTION C	47,61	-0,69	-0,45
SOGINDEX FRANCE C	501,79	-1,19	-3,80

AUJOURD'HUI
SPORTS

Après trois années de pré-retraire, **MICHAEL JORDAN** est de rtour sur les parquets de la NBA, la championnat professionnel américain de basket-ball. **A 39 ANS**, le meilleur joueur de tous les temps semble en passe de gagner son défi et rêve désormais de qualifié sa nouvelle équipe, les **WASHNINGTON WIZARDS**, pour les **PLAY-OFF**, la phase finale de la compétition. Pour cela, il a dû motiver ses coéquipiers, se révélant un exceptionnel meneur d'hommes. *« Les gens commencent à s'apercevoir que je ne faisais pas n'importe quoi en revenant sur les parquets »*, a déclaré la star après le **SEIZIÈME SUCCÈS** de l'équipe en vingt-cinq rencontres. *« Ce qu'il fait avec son équipe m'impressionne plus que ce qu'il réalise au plan personnel »*, assure **JÉRÔME MOÏSO**, le Français des Charlotte Hornets.

Michael Jordan, sorcier du basket, transfigure son nouveau club

Moins aérien que par le passé, le meilleur joueur de tous les temps a fait la preuve chez les Washington Wizards, qu'il restait, à près de 39 ans, un formidable marqueur et un meneur d'hommes hors-pair. En 25 matches, son équipe a emporté 16 succès et vise les « play-off »

NEW YORK
correspondance

Michael Jordan est un homme de défis. A l'annonce de son retour, en septembre 2001, la plupart des observateurs étaient dubitatifs. Personne ne savait quoi attendre d'un joueur âgé de 38 ans qui n'avait pas foulé les parquets depuis trois longues saisons.

Ses premiers pas ont vite attisé le feu des critiques. Amoindri par une tendinite tenace au genou droit, Jordan affichait un niveau de jeu des plus moyens. Aérien et explosif du temps de sa carrière aux Chicago Bulls, le Jordan version Washington Wizards était différent. « MJ » ne sautait plus par-dessus ses adversaires. Il n'arrivait plus à inscrire le shoot de la victoire au buzzer. Qui était ce n°23, évoluant sous ce maillot estampillé Wizards, se demandait les fans ?

« Je n'ai pas été déçu de le voir jouer ainsi à ces débuts », tempère le joueur français des Charlotte Hornets, Jérôme Moïso. *« Il était encore dans sa phase d'adaptation. Mais arriver à marquer 23 points par match, à son âge, était déjà énorme. »* Devant composer avec les errances d'une jeune équipe de Washington n'ayant remporté que 19 matches la saison dernière, Jordan avait du mal à accepter la défaite.

Au soir du 27 novembre, après un cinglant revers contre Cleveland, excédé par le manque d'ardeur de ses partenaires et un piètre bilan de trois victoires pour dix défaites, Michael Jordan a lâché toute sa déception.

« Je pense que notre équipe pue, a-t-il déclaré amer. *Je ne vois personne couvrir mes arrières, j'ai plutôt l'impression que tout le monde s'attend à ce que je m'occupe de tout. Je ne vais certainement pas accepter cette situation. Ces types doivent prendre leurs responsabilités et faire un effort. »*

Depuis, les troupes de Michael Jordan font preuve de plus de mordant et surfent sur une série de seize victoires en vingt-cinq matches. Les jeunes joueurs de Washington, autrefois timorés par le charisme de Jordan, n'hésitent plus à donner de la voix.

« Ce qu'il fait avec son équipe m'impressionne encore plus que ce qu'il réalise sur un plan personnel, observe admiratif, Moïso. *D'autant que ce n'est pas une équipe vraiment forte. C'est une équipe passable. Mais voir ce gars là s'entraîner plus dur que tout le monde après s'être arrêté pendant trois ans, c'est le genre d'attitude qu'ils fallaient aux jeunes joueurs de Washington. Cela a pris un peu de temps mais maintenant cela marche. Ils sont plus confiants que l'an dernier. »*

> « Les gens commencent à s'apercevoir que je ne faisais pas n'importe quoi en revenant sur les parquets »

De son côté, « MJ » prend enfin du plaisir sur les terrains et se montre plus saignant. Fin décembre, il a surpris le monde de la NBA en alignant coup sur coup, un match à 51 points contre les Charlotte Hornets de Jérôme Moïso, suivi, le 31 décembre, d'une orgie de 45 points contre les New Jersey Nets.

« Les 51 points contre nous, c'était vraiment impressionnant, souffle Moïso. *Le match d'avant, il avait marqué 6 points* [le plus petit nombre de points marqués dans sa carrière] *et pris une raclée contre Indiana, donc tout le monde était un peu inquiet. On se disait : ouh là ! Il va être énervé, il faut que l'on soit prêt à défendre contre lui. Mais nous n'avons rien pu faire. Quand il a commencé à être chaud, plus personne ne voulait rentrer pour défendre sur lui. » « Il démontre qu'une vieille tête peut battre une jeune paire de jambes ! »*, renchérit son ancien coéquipier à Chicago, Charles Oakley.

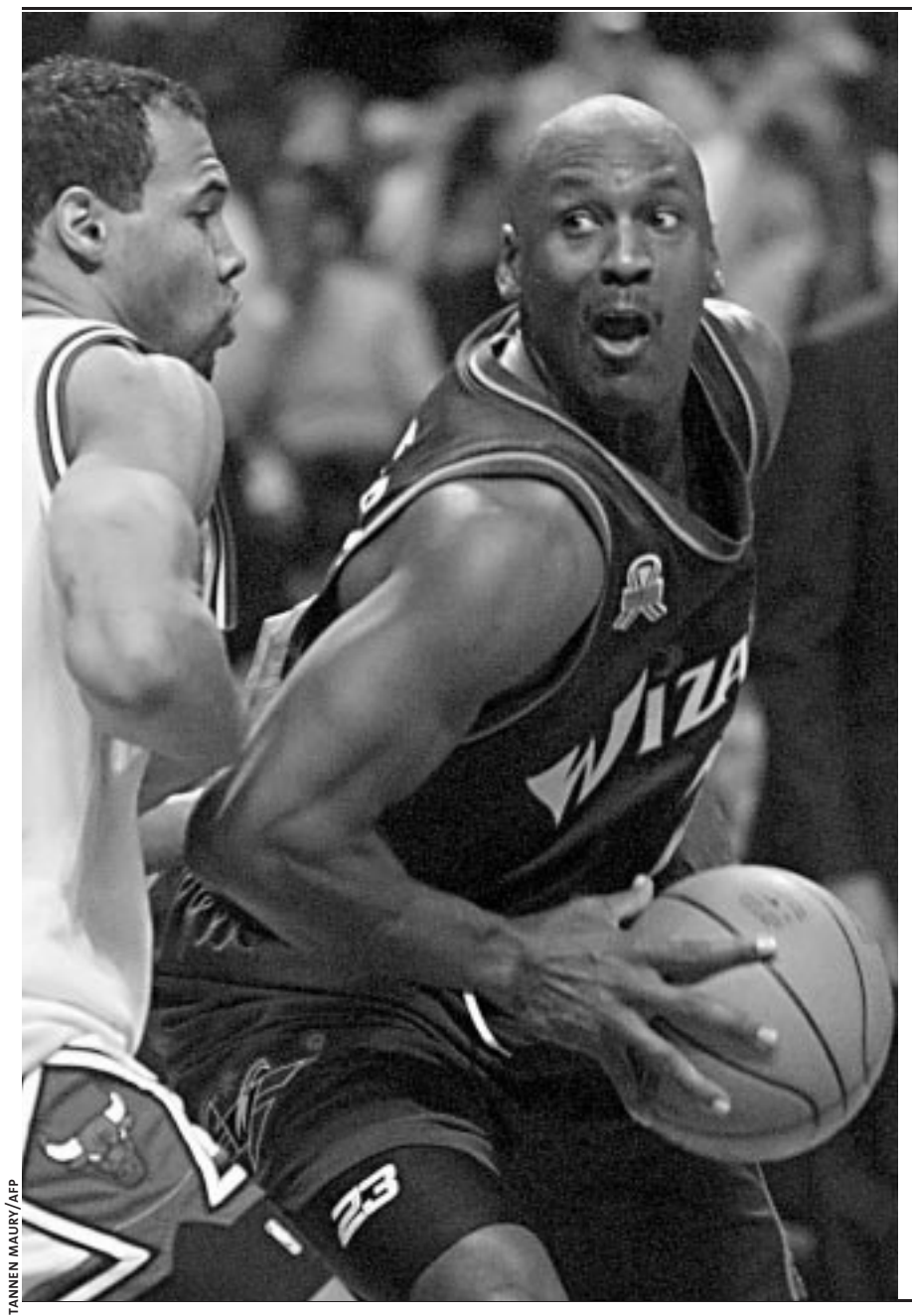

TANNEN MAURY/AFP

A presque 39 ans, Michael Jordan , le meilleur basketteur de tous le temps, est en passe de réussir son retour sur les parquets après trois de pré-retraite : faire gagner plus de matches à sa nouvelle équipes des Washington Wizards que lors de la saison 2000-2001. Avec seize succès en vingt-cinq rencontres (contre dix-neuf à la fin de la saison précédente), il rêve de qualifier les siens pour les play-off.

Parfois, pourtant, son cerveau et sa science du jeu ne suffisent pas et Michael Jordan doit composer avec la versatilité d'un organisme de 38 ans, usé par quatorze saisons sur les parquets. *« Nous savons que les shoots de Michael ne vont pas toujours rentrer*, explique, réaliste, l'intérieur de Washington, Popeye Jones. *Quand cela se produit, nous allons tout faire pour ne pas sombrer. Nous avons pris l'habitude de nous vider les tripes à chaque fois que nous sommes sur un terrain. Nous savons que si nous procédons de la sorte, nous gagnerons des matches. »*

Washington est aujourd'hui en passe de se qualifier pour les playoffs. Une inconnue depuis 1997 pour le club de la capitale. *« En revenant, je voulais apporter mon expérience de gagnant et permettre à cette équipe de remporter plus de matches que la saison dernière*, avoue Jordan. *Quand nous avons aligné huit défaites d'affilée, je me suis dit que cela allait être plus difficile que je ne le pensais. Mais c'est à ce moment là que les gars ont commencé à bien jouer ensemble. Maintenant tout le monde est confiant au moment de rentrer sur le terrain. Et je suis vraiment excité par la perspective de nous qualifier pour les play-off. Les gens commencent à s'apercevoir que je ne faisais pas n'importe quoi en revenant sur les parquets. »* A bientôt 39 ans, si Michael Jordan réussit à qualifier Washington pour les *play-off*, il aura sans aucun doute écrit la plus belle page de sa carrière.

Pascal Giberné

Un palmarès de rêve, une fortune colossale

- **Né le 17 février 1963** à Brooklyn, New York (Etats-Unis).
- **Marié** à Juanita Jordan depuis 1989 (en instance de divorce). Père de Jeffrey (13 ans), Marcus (11 ans) et Jasmine (9 ans).
- **1,98 m pour 98 kg.**
- **Poste : arrière.** Porte le numéro 23.
- **Meilleur joueur universitaire** 1983 et 1984. « Drafté » par les Chicago Bulls en 1984. « Rookie of the Year » 1985 (meilleur débutant de l'année).
- **Six titres de champion NBA** avec les Chicago Bulls en 1991, 1992, 1993, 1996, 1997 et 1998.
- **Désigné MVP** (meilleur joueur des phases finales NBA) en 1991, 1992, 1993, 1996, 1997 et 1998. Cinq fois meilleur joueur du championnat en 1988, 1991, 1992, 1996 et 1998.
- **Dix titres de meilleur scoreur** en 1987, 1988, 1989, 1990, 1991, 1992, 1993, 1996, 1997 et 1998.
- **Moyennes en carrière :** 31,5 points, 5,4 passes et 6,3 rebonds. Meilleur score sur un match : 69 points.
- **A la retraite depuis 1998,** est revenu sur les parquets en 2001-2002 dans les rangs des Washington Wizards.
- **Fortune personnelle :** estimée à 431 millions de dollars.
- **Nike a gagné 2,6 milliards de dollars** avec les produits à son nom.
- **Lié par contrat** avec les marques Nike, Gatorade, Sara Lee (vêtements), Quaker Oats, MCI WorldCom (téléphone), Oakley (lunettes), McDonald's, Coca-Cola et Rayovac (piles).

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILISME : le sort de l'écurie de formule 1 Prost Grand Prix** devrait être fixé jeudi 24 janvier lors d'une audience du tribunal de commerce de Versailles. Une réunion s'est tenue lundi 21 janvier, à laquelle participaient notamment trois représentants des investisseurs italiens intéressés par le rachat de l'écurie. Si le projet déposé est jugé viable et les garanties solides, le tribunal peut valider le plan de continuation et entériner l'entrée de ces nouveaux partenaires dans le capital de l'écurie. Sinon, il prononcera la liquidation de l'entreprise privée de trésorerie et endettée à hauteur de 30,5 millions d'euros.

■ **CYCLISME : Jean-Marie Leblanc, directeur du Tour de France,** a indiqué, lundi 21 janvier, ne pas avoir de position arrêtée quant à une possible extension de 21 à 22 du nombre des équipes au départ de la prochaine édition de la Grande Boucle. Cette extension a été demandée par les groupes sportifs et a été relayée par Hein Verbruggen, président de l'Union cycliste internationale (UCI).

■ **FOOTBALL : Gilbert Gress a été nommé entraîneur du FC Metz**, lundi 21 janvier, en remplacement d'Albert Cartier, remercié au lendemain de la défaite (2-1) de son équipe en 16e de finale de la Coupe de France face au club amateur de Libourne-Saint-Seurin (CFA). Gilbert Gress, 60 ans, a été champion de France avec le RC Strasbourg en 1979 et champion de Suisse avec Neuchâtel Xamax en 1987 et 1988. Il a également été sélectionneur de l'équipe nationale suisse de 1998 à 2000 avant de rejoindre le FC Zurich.

■ **Lors du 1er tour de la Coupe d'Afrique des nations**, jouée au Mali, lundi 21 janvier, le Nigéria battu l'Algérie (1-0), alors que les trois autres Maroc-Ghana, Togo-Côte-d'Ivoire et Zambie-Tunisie se sont achevées sur le score de 0-0.

■ **PATINAGE ARTISTIQUE : Brian Joubert et Frédéric Dambier,** respectivement 3e et 5e des championnats d'Europe 2002, ont été sélectionnés pour les Jeux olympiques de Salt Lake city (8-24 février). Malgré un ultime test, Stannick Jeannette a été écarté.

A Melbourne, Marcelo Rios s'en prend au tennis féminin

Les déclarations du Chilien provoquent de l'émoi chez les participantes à l'Open d'Australie

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

Marcelo Rios n'a jamais eu la langue dans sa poche. Mais en dénonçant crûment la médiocrité du tennis féminin, le Chilien, qui devait jouer les quarts de finale de l'Open d'Australie, mercredi 23 janvier, face à l'Allemand Tommy Haas, a créé la polémique, provoquant une vive des réactions de la part des championnes présentes aux antipodes.

« J'ai toujours dit que le tennis masculin était trop dur, avait expliqué, l'ancien n°1 mondial, habitué des déclarations fracassantes en tous genres, samedi 19 janvier. *Ce n'est pas comme chez les filles qui gagnent 6-0 jusqu'en quarts de finale. J'ai vu un match entre Martina Hingis et une Allemande* [Barbara Rittner] *et elle a gagné 6-0, 6-1. C'est une blague. Chez les hommes, cela n'arrive pas. Regardez Fernando Gonzalez* [qualifié chilien]*, il arrivé jusqu'au quatrième tour et il a tué tout le monde* [il a été éliminé, samedi, par l'Autrichien Stefan Koubek (7-5, 6-1, 6-7 [3/7], 6-2). *Même avec un mauvais classement, on peut battre n'importe qui aujourd'hui. »*

« Ce commentaire est ridicule, s'est emportée Jennifer Capriati, tête de série n°1 du premier tournoi du Grand Chelem de la saison 2002. *La stupidité ne mérite vraiment pas de réponse. Nous savons tous quelle est la vérité. »*

La Suissesse Martina Hingis a expliqué que *« le niveau de jeu du circuit féminin s'était très nettement amélioré ». « On travaille dur pour être là où on est et je ne suis pas sûr quec'est vrai dans le cas de l'ATP* [le circuit masculin] », a jugé l'Américaine Venus Williams. Ces contre-attaques ne semblent pas avoir ébranlé les certitudes de Marcelo Rios qui a lancé une nouvelle pique, lundi 21 janvier après sa victoire facile contre l'Equatorien Nicolas Lapentti (7-5, 6-1, 6-4).

« Ce qui se passe dans le tennis féminin est tout bonnement ridicule, a-t-il renchéri. *Mais je ne vais pas commencer à me disputer avec toutes les filles qui disent que j'ai tort. Je ne dis pas que les garçons sont meilleurs que les filles. Je dit que que, jusqu'aux quarts de finale, les filles gagnent trop facilement. Et je sais que dans les vestiaires* [des hommes] *tout le monde est d'accord avec moi. »*

BALAYÉES PAR UN INCONNU

Et de rappeler qu'en 1998, les sœurs Venus et Serena Williams, connues pour les être parmi les plus puissantes joueuses du circuit, qui avaient lancé un défi à n'importe quel joueur qui « oserait » disputer une manche avaient été balayées (1-6 pour Serena et 2-6 pour Venus) par l'Allemand Harster Braatsch, qui figurait alors à la 203e place du classement mondial masculin (il est aujourd'hui 1 310e à l'ATP).

Les résultats enregistrés dans le tableau masculin du tournoi où aucune des cinq premières têtes de série n'est parvenue à franchir le cap du second tour sembleraient donner raison au Chilien de même que le déroulement de certaines rencontres. Le huitième de finale, qui opposait lundi 21 janvier, le Sud-Africain Wayne Ferreira et l'Espagnol Albert Costa s'est achevé sur le score de 4-6, 6-4, 6-4, 6-7 (4/7), 9-7 après une lutte acharnée de 4 heures et 10 minutes.

Chez les filles, les rencontres des favorites répondent souvent à la logique du classement. Pour emporter ses quatre premiers matches, la Belge Kim Clijsters n'est pas restée plus de quatre heures sur le court et, avant les quarts de finale, Martina Hingis n'aura passée que 208 minutes sur le terrain.

Mais la pratique sportive ne peut se réduire aux statistiques horaires. Lundi, Amélie Mauresmo, n°9 mondiale, a été sérieusement accrochée par l'Allemande Merlene Weingartner (n°48) qu'elle a finalement battue (6-0, 4-6, 7-5). La Française a dû batailler ferme durant les deux derniers sets après avoir nettement gagné le premier. La rencontre qui devait l'opposer mercredi 23 janvier à l'Américaine Jennifer Capriati s'annonçait comme une des plus prometteuses du tournoi. Marcelo Rios répliquera, sans doute, qu'il s'agit là d'un quart de finale.

Frédéric Therin

Simple messieurs (huitièmes de finale) :
Haas (All) b. Federer (Sui) 7-6 (7/3), 4-6, 3-6, 6-4, 8-6 ;
Ferreira (Afs) b. Costa (Esp) 4-6, 6-4, 6-4, 6-7 (4/7), 9-7 ;
Safin (Rus) bat Sampras (Usa) 6-2, 6-4, 6-7 (5/7), 7-6 (10/8).
Quarts de finale : Johansson (Suè) b. Bjorkman (Suè) 6-0 2-6 6-3 6-4.
Simple dames (quarts de finale) :
Hingis (Sui) b. Serra Zanetti (Ita) 6-2, 6-3.

L'ordinateur familial apprivoise la vidéo et la télévision

L'enregistrement d'émissions télévisées par un PC domestique est désormais possible à l'aide d'une simple télécommande. Ces nouvelles fonctions promettent, à terme, de modifier profondément les comportements des téléspectateurs

LE CONTRÔLE de l'ordinateur à l'aide d'une simple télécommande... Ce surprenant équipage résume, à lui seul, l'étape que l'informatique familiale tente de franchir dans son entreprise de diversification de ses usages au sein du foyer.

Deux fabricants de cartes graphiques, ces composants assurant l'affichage des images provenant en particulier des jeux, lancent en effet de nouveaux systèmes permettant d'enregistrer toutes les sources de vidéo sur un ordinateur personnel. Après Internet et la musique, avec le populaire format MP3, ce dernier part ainsi à l'assaut d'un bastion qui semblait imprenable : la télévision.

Désespérément à la recherche d'applications à la hauteur de la puissance sans cesse croissante de ses puces électroniques, l'informatique familiale prétend désormais se substituer au magnétoscope, voire au téléviseur.

Fort de son interactivité et de ses capacités de stockage, l'ordinateur pourrait ainsi devenir le couteau suisse de la vidéo en prenant en charge aussi bien la lecture de DVD que l'enregistrement et le montage des films provenant de Caméscope ainsi que, grâce au tuner intégré aux cartes, la gestion des programmes de télévision dont il promet de révolutionner les modes de consommation.

> La fonction la plus spectaculaire concerne l'arrêt sur image d'une émission télévisée en cours d'enregistrement

L'entreprise américaine nVidia a annoncé, le 20 décembre 2001, la commercialisation en Europe par Creative Labs de son Personal Cinema, une carte graphique dotée d'une télécommande à infrarouge. Au cours du même mois, son concurrent direct, le canadien ATI Technologies, a lancé sa carte graphique All-In-Wonder Radeon 8500DV, qui devrait être disponible en France début février.

Si les deux produits se distinguent par quelques détails, leur conception est fondée sur la même philosophie. Ils se présentent sous la forme d'une carte additionnelle qui vient se connecter sur la carte mère. Leur installation impose donc l'ouverture de l'ordinateur.

Une opération simple mais qui inquiète encore la majorité des utilisateurs. Progressivement, de nouveaux modèles de PC devraient apparaître qui intégreront d'origine ces cartes. Les performances offertes aujourd'hui par de tels systèmes de « cinéma personnel » qui combinent la puissance des processeurs spécialisés dans le graphisme et la capture vidéo avec celle des puces des cartes mères étaient inconcevables il y a quelques années.

La fonction la plus spectaculaire concerne sans conteste l'arrêt sur image d'une émission télévisée en cours d'enregistrement. Plus précisément, il devient possible de regarder un programme en direct avec la souplesse du différé. Les disques durs disposent en effet de têtes d'enregistrement et de lecture à la fois distinctes et indépendantes. Pendant que l'une lit, l'autre enregistre.

Si le téléphone sonne pendant le journal télévisé, il suffit de presser le bouton « pause » de la télécommande pour figer l'image. La touche « lecture » permet de reprendre le visionnage du journal à l'endroit précis où il a été interrompu. Le système poursuit, simultanément, l'enregistrement de la fin du journal télévisé.

Grâce à ce retard sur le direct, réglable jusqu'à plusieurs dizaines de minutes, il devient possible d'accélérer la lecture de la partie d'émission déjà enregistrée... Jusqu'à rattraper le direct. Anecdotique en apparence, cette nouvelle liberté de visionnage des émissions annonce un véritable bouleversement de la façon de regarder la télévision.

Les nouvelles cartes graphiques de nVidia et d'ATI disposent des tout derniers microprocesseurs d'affichage 3D des deux fabricants (respectivement GeForce MX 400 et Radeon 8500) dédiés aux jeux vidéo les plus exigeants (simulateurs de vol, courses de voitures, combats...), mais également des puces nécessaires à la numérisation de la vidéo.

Pour mesurer les progrès réalisés, il suffit de préciser que l'enregistrement des programmes de télévision, par exemple, peut être effectué en temps réel au format MPEG2, celui-là même qui est utilisé par les DVD Vidéo. Le niveau de qualité obtenu dépasse ainsi celui des cassettes analogiques.

La mise à la portée du grand public d'une telle opération relevait encore de la fiction pure lors du lancement du DVD en 1997. Seules les entreprises de production disposaient alors de la puissance informatique nécessaire pour numériser des films en les compressant image par image. Et encore ne le faisaient-elles pas en temps réel.

Certes, la qualité des émissions de télévision enregistrées avec les cartes nVidia et ATI n'égale pas celle des meilleurs DVD. La définition limitée des images provenant d'une antenne ou d'un décodeur ainsi que les réglages fixes des paramètres de compression expliquent cette différence. Mais le résultat obtenu n'a rien à envier au rendu des magnétoscopes analogiques. Avec, en prime, la souplesse de visionnage et d'archivage et l'inaltérabilité du signal qu'offrent les ordinateurs.

Destinés à équiper des PC existants, les cartes de cinéma personnel constituent un excellent moyen d'actualisation des performances de ces machines. Pour un investissement de 300 euros environ, il est possible de remettre ainsi à niveau un ordinateur qui patine sur les jeux récents en 3D.

Les capacités d'enregistrement de la vidéo restent, néanmoins, fonction de la puissance du processeur de la carte mère. Un Pentium II à 450 MHz suffit pour obtenir une image et un son enregistrés d'une qualité tout à fait acceptable. Les deux nouveaux produits offrent également la fonction de double affichage, c'est-à-dire la visualisation simultanée d'un film sur le moniteur de l'ordinateur et sur le téléviseur.

Cela permet de visionner facilement une vidéo, qu'elle provienne d'une émission enregistrée ou d'un film issu d'un Caméscope, sur l'écran, en général plus grand, de la télévision. Idéal pour les projections familiales. Les logiciels fournis par VideoWave et Ulead accompagnant les nouvelles cartes graphiques permettent de réaliser facilement des montages vidéo d'excellente qualité.

Les souvenirs de vacances et autres anniversaires peuvent ainsi se transformer en clips de quelques minutes avec bruits ambiants, transitions entre scènes, commentaires et musique additionnelle.

Une simple pression sur une touche de la télécommande permet ainsi de sélectionner l'un des programmes vidéo enregistrés sur le disque dur. Le téléviseur se retrouve ainsi confiné dans un rôle subalterne d'écran supplémentaire grand format, simple périphérique de l'ordinateur.

Michel Alberganti

UNE SIMPLE TÉLÉCOMMANDE CONTRÔLE LES FONCTIONS VIDÉO DE L'ORDINATEUR

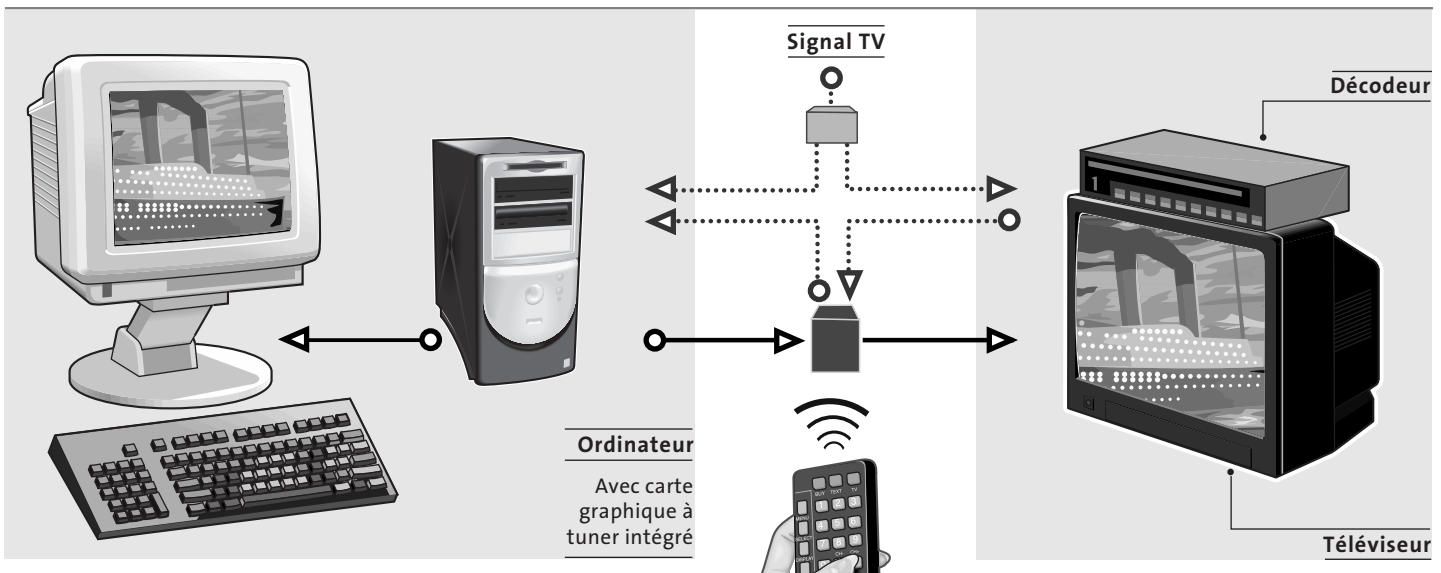

La carte graphique intégrant un tuner permet de recevoir les chaînes analogiques de télévision. Les programmes sont enregistrés en permanence.
Il est possible d'interrompre une émission en direct et de reprendre son visionnage un peu plus tard.

La télécommande contrôle les fonctions vidéo de l'ordinateur. L'image peut être affichée simultanément sur les écrans de l'ordinateur et de la télévison.

Des coûts justifiables

La carte graphique équipée de télécommande de nVidia, la Personal Cinema, est commercialisée au prix de 334 euros. Celle d'ATI, la All-In-Wonder Radeon 8500DV, disponible en France début février, reviendra à 564 euros... Le modèle précédent du fabricant canadien, la All-In-Wonder Radeon, qui fonctionne sans télécommande, ne revient qu'à 303 euros. Si ces tarifs peuvent paraître prohibitifs en première analyse, ils peuvent se justifier si l'on considère l'ensemble des fonctions assurées par ces produits. Tous deux permettent à un ordinateur quelque peu âgé, outre une mise à niveau indispensable pour les jeux vidéo, de faire l'économie d'une carte de décompression MPEG 2 (environ 90 €) pour le visionnage des DVD et d'une carte tuner (environ 100 €).

Le coût supérieur de la carte d'ATI s'explique en partie par ses fonctions intégrées de carte d'acquisition de la vidéo DV provenant des caméscopes numériques (environ 150 €).

Demain, le téléspectateur s'affranchira de la grille des programmes

LONGTEMPS, ordinateur et téléviseur se sont ignorés. Tout semblait les séparer. Champion de l'interactivité, le premier reste souvent confiné dans le bureau ou la chambre tandis que le second, emblème de la détente passive, trône au salon. Néanmoins, l'électronique, omniprésente dans les deux objets, ne pouvait manquer de jouer les entremetteuses.

Les premiers signes d'un rapprochement remontent à 1999 avec le lancement aux Etats-Unis de deux magnétoscopes inédits fabriqués par TiVo et Replay. Pour la première fois, un composant issu du monde informatique, le disque dur, entrait dans un appareil de salon pour se substituer au magnétoscope à bande magnétique, héritage persistant de l'ère analogique.

L'arrivée, longtemps retardée, des enregistreurs de DVD en 2001 (Pioneer, Philips) a jeté un autre pont entre les deux univers. Mais ce sont nVidia et ATI, deux fabricants de cartes graphiques, ces composants contrôlant l'affichage sur l'écran d'ordinateur des images provenant, en particulier, des jeux vidéo, qui achèvent de consommer un mariage prometteur.

Armé du clavier et de la télécommande, le nouveau téléspectateur maîtrise la programmation de sa séance audiovisuelle. Il commande aussi bien le lecteur de DVD intégré à l'ordinateur que la lecture de ses vidéos personnelles. Et, surtout, il découvre une sensation inédite grâce à la création d'une forme de télévision personnelle.

Les magnétoscopes interdisent l'accès rapide aux séquences vidéo stockées sur leur bande magnétique et ne donnent pas d'information sur ce que cette dernière contient. Sans parler de la légendaire complexité de leur programmation. Sur un ordinateur, toutes ces fonctions deviennent un jeu d'enfant. Chaque émission enregistrée devient un fichier informatique vidéo manipulable à loisir, de l'archivage dans différents dossiers à la gravure sur CD.

FENÊTRES AFFICHÉES SUR L'ÉCRAN

La programmation devient également lumineuse grâce aux fenêtres affichées à l'écran, au clavier et à la souris. Mais, pour l'instant, il manque aux cartes graphiques commercialisées en France un composant essentiel pour parachever la libération du téléspectateur : le guide de programmes. Aux Etats-Unis, ATI fournit le Gemstar GuidePlus, qui assure cette fonction permettant, après téléchargement sur l'ordinateur, de programmer directement l'enregistrement d'émissions et non plus de plages horaires et de chaînes.

Un tel guide autorise la sélection par mot-clé des programmes convoités. Il n'est plus possible de manquer une émission sur les volcans ni la diffusion d'un film de Fritz Lang. Aux Etats-Unis, les magnétoscopes à disque dur de TiVo et Replay, en faisant appel à ce type de guide dès leurs débuts, ont déclenché l'ire des chaînes, qui ont vite senti venir le danger.

Le modèle économique de la télévision actuelle est, en effet, fondé sur un certain asservissement du téléspectateur à la grille des programmes. Les nouveaux outils permettant de choisir à sa guise les émissions en utilisant les chaînes comme des fournisseurs de bases de données vidéo et en recomposant un programme personnel risquent d'affecter gravement l'efficacité d'une publicité de plus en plus facile à esquiver. Au point de rendre incertain l'avenir de cette manne audiovisuelle.

M. Al.

Moxi transforme le décodeur numérique en centre de distribution audiovisuelle de la maison

Créé par le fondateur de Web TV, Steve Perlman, le système peut alimenter jusqu'à quatre appareils vidéo ou audio par liaison sans fil

L'ORDINATEUR domestique occupera-t-il la place de poste de commande multimédia qu'il convoite depuis plusieurs années au sein de la maison ? Malgré tous les efforts de ses fabricants, la partie n'est pas gagnée. Ainsi l'entreprise Moxi Digital, ex-Rearden Steel, vient-elle de révéler un produit qui mise sur le décodeur de télévision pour jouer ce rôle de central audiovisuel. Le Moxi Media Center (Moxi MC) ne paye pas de mine : une simple boîte grise de la taille d'un élément de chaîne hi-fi, univers auquel il devrait ainsi s'intégrer naturellement. Cette discrétion n'empêche pas l'appareil d'incorporer à la fois un décodeur de télévision par câble ou satellite, un juke-box de musique au format MP3, un magnétoscope numérique permettant de stocker 60 heures de programme, un lecteur de DVD et une liaison à Internet par modem.

Le système Moxi comprend également de petits boîtiers verticaux, les Moxi Media Center Extensions (MCx), qui assurent la liaison par câble ou radio avec d'autres appareils, téléviseurs, ordinateurs et autres chaînes hi-fi, répartis dans la maison. Il suffit de les connecter à ces appareils pour distribuer le contenu du Moxi dans les différentes pièces de la maison. La transmission sans fil exploite la norme Wi-fi (802.11a ou b) qui dispose d'un débit de 11 Mbits/s avec un rayon d'action de 25 à 30 mètres.

Armé d'une simple télécommande, l'utilisateur peut ainsi gérer la programmation audiovisuelle de sa maisonnée. D'autant que le Moxi n'est pas simple aiguilleur. Il achemine simultanément jusqu'à quatre flux audio et vidéo distincts. Cela se traduit par la possibilité de regarder la télévision dans une pièce, un film sur DVD dans une autre, une émission préenregistrée dans une troisième tout en écoutant de la musique dans une quatrième. Et tout cela à partir de l'unique source du Moxi...

MOXI DIGITAL

Steve Perlman présente le décodeur multiusage de Moxi Digital.

L'appareil s'inscrit ainsi dans la lignée des nouvelles solutions qui misent sur une transformation des habitudes de consommation des programmes audiovisuels dans les foyers. Il succède aux premiers magnétoscopes numériques à disque dur lancés par TiVo et Replay et qui n'ont jamais été commercialisés en France. La combinaison avec les fonctions décodeur, DVD et musique rend l'objet nettement plus séduisant non seulement parce qu'il offre un gain de place non négligeable mais également parce qu'il lutte contre la prolifération des télécommandes. La simplicité d'utilisation ne peut que bénéficier d'une telle concentration de fonctions dans un même appareil.

Affront pour les ordinateurs sous Windows, le Moxi fonctionne sous Linux, concurrent direct de Microsoft. En dehors des justifications techniques, ce choix constitue un clin d'œil du créateur de Moxi, Steve Perlman, qui a vendu sa société WebTV, créée en 1995, à l'entreprise de Bill Gates pour la somme astronomique d'environ 500 millions de dollars (567 millions d'euros) en avril 1997.

Faisant ainsi fortune à 34 ans, ce passionné de technique, qui utilise Internet depuis 1979, s'est peut-être, en prime, sorti d'une impasse. La solution WebTV qui mise sur l'offre d'accès à la Toile via le téléviseur ne s'est pas vraiment imposée. Microsoft elle-même vient de présenter Mira, une sorte de télécommande à grand écran fournissant un accès à Internet à un téléviseur ou un PC. Le système doit devenir la *« télécommande centrale »* dans la vision de Microsoft de la maison connectée. Un produit en concurrence directe avec Moxi. Ce dernier compte commercialiser son décodeur multiusage par l'intermédiaire des opérateurs de câble ou de satellite tels que EchoStar, premier à avoir adopté le système qui devrait revenir à 425 dollars (482 €). Les opérateurs loueront le Moxi comme les décodeurs classiques, ce qui pourrait accélérer sa diffusion.

M. Al.

Ultimes vérifications pour le satellite d'observation Spot-5

Depuis seize ans, le Centre national d'études spatiales et ses partenaires belges et suédois mesurent la bonne santé de la planète. A la mi-avril, un nouvel engin, à la résolution accrue, devrait être mis en orbite

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Une salle immense aux murs blancs. Toute en hauteur. Le sol, d'un mauve pâle zébré de jaune, a la propreté d'un hôpital. D'ailleurs on entre ici comme en chirurgie, vêtu d'une blouse bleue, un calot sur la tête, des surbottes aux pieds et les mains gantées pour ceux qui opèrent. Au centre, Spot-5, le dernier des satellites d'observation de la Terre que la société Astrium, détenue à 75 % par EADS (European Aeronautic Defence and Space Company) et à 25 % par BAE Systems, a construit au prix de 300 millions d'euros pour le Centre national d'études spatiales (CNES). Là, ce satellite de 3 tonnes subit les derniers tests avant de rejoindre la base guyanaise de Kourou, d'où il sera lancé entre le 10 et le 16 avril.

Devant ce treillis de fils, de panneaux et de boîtes de 6 mètres de haut, encapuchonné d'un film doré, Philippe Goudy, sous-directeur des activités « Observation de la Terre » au CNES, s'émerveille. *« On le trouve beau »*, se réjouit-il. Beau et important pour le CNES et ses partenaires suédois et belges qui ont fait de l'observation de la Terre une priorité. Car les Spot ne sont pas seulement des satellites, mais une filière et un service entretenus à grands frais depuis seize ans par le CNES. *« Parce que c'est une question de souveraineté »*, argumente Philippe Goudy. *« Parce que nous avons une obligation morale d'avoir un regard sur la planète »*, ajoute-t-il.

Regard pour attester de la bonne ou de la mauvaise santé de la planète. Regard pour surveiller les cultures, illicites ou non, et mesurer l'état des forêts. Regard pour aider les populations frappées par les inondations, les séismes et les éruptions volcaniques. Regard d'aménageur ou de géographe pour urbaniser, implanter des réseaux téléphoniques et dresser des cartes du territoire. Regard indiscret des militaires qui n'hésitent pas à recourir aux « scènes » prises à 830 km d'altitude par ces satellites civils pour compléter leurs fiches de renseignements.

SPOT IMAGE

Une image de Toulouse vue par Spot-5 fin avril (à droite) : une résolution de 5 m portée par traitement numérique à 2,5 m. Avec Spot 4, même vue avec une résolution de 10 m (à gauche).

PERFORMANCES SUPÉRIEURES

Spot-5 a donc pour tâche de poursuivre, mais en mieux, la mission menée par les quatre satellites qui l'ont précédé et dont trois sont encore en service (Spot-1, Spot-2 et Spot-4). Mais, concurrence oblige, il le fera avec une acuité, une précision et une mémoire très supérieures à celles de ses prédécesseurs. La résolution des images, actuellement comprise entre 10 et 20 mètres, passera à 2,5 m pour les meilleures scènes. De quoi satisfaire une clientèle *« à laquelle il faut fournir,* prévient Michel Bouffard, directeur des programmes observation de la Terre chez Astrium, *non ce qu'on veut, mais les images dont elle a besoin »*. Des images *« qui marient la haute résolution et la grande surface des zones photographiées »* et se démarquent ainsi de celles à faible champ des satellites à très haute résolution.

Pour cette raison, Spot-5, est équipé de deux nouveaux instruments à haute résolution optique (HRG), qui lui permettent – dans un large domaine de longueurs d'onde (trois couleurs plus une bande infrarouge) – de prendre des scènes de 60 × 60 km dont la résolution n'est pourtant que de 5 mètres. Mais, par une astuce de traitement qui a donné lieu à un brevet, il est possible, en juxtaposant deux de ces clichés *« légèrement décalés »*, de ramener la résolution de la scène finale à 2,5 m. Ainsi, les oliviers du Bassin méditerranéen, dont l'Union européenne aimerait connaître le nombre, peuvent-ils être comptés et les terres cultivées précisément identifiées. S'ajoute, à ces deux télescopes, un troisième instrument, dont les utilisateurs attendent beaucoup.

Il s'agit de la caméra à haute résolution stéréoscopique (HRS), qui, bien qu'elle n'offre qu'une résolution de 10 mètres, peut *« de manière quasi instantanée »* prendre la photo d'un lieu en zoom avant et ensuite en zoom arrière. Une capacité qui permet de réaliser des cartes en relief intéressant et les civils (implantation de réseaux de téléphonie cellulaire, cartographie, approches d'aéroports) et les militaires.

Ces derniers seront d'ailleurs les meilleurs clients de ce produit développé pour 26 millions d'euros par le CNES et Astrium. En cinq ans, Spot devrait permettre d'établir des modèles numériques de terrain couvrant le tiers des terres émergées. En particulier dans des zones non cartographiées et sensibles de l'Afrique, de l'Amérique du Sud ou d'Asie. Dernier instrument enfin emporté par Spot-5, l'instrument Vegetation, qui mesure, comme sur Spot-4, l'état de la couverture végétale de la planète avec une précision kilométrique.

De telles capacités devraient aider la société Spot Image, chargée de commercialiser les images prises par les satellites Spot, à préserver sa position de leader mondial. Une position qui n'a pu être obtenue au fil des ans que grâce à une réelle volonté politique – soutenue en partie par le programme de satellites militaires Helios, qui partage des élements avec Spot-5 – et à des investissements conséquents. Environ 560 millions d'euros (lancement compris) ont été engagés sur le programme Spot-5. A comparer avec le chiffre d'affaires attendu de 2001 (37 millions d'euros) de Spot Image, qui espère, grâce au satellite Spot-5, le doubler dans les cinq ans.

Jean-François Augereau

Voir comme les militaires

Réservés hier encore aux militaires, les clichés à très haute résolution (entre 0,80 et 1 m, voire moins) sont disponibles sur Internet grâce aux satellites Ikonos, Quickbird, Eros ou Tes. Absente de ce créneau, Spot Image comptait sur un satellite de la société Orbimage qui fait défaut. Elle s'approvisionne donc auprès de ceux qui sont opérationnels et a réalisé en 2001 sur ce segment un chiffre d'affaires d'environ 1,5 million d'euros. L'essentiel, 37 millions d'euros, vient de la flotte des Spot qui travaillent à des résolutions moins élevées (de 2,5 m à 20 m) et sont en concurrence avec, entre autres, l'américain Landsat-7. Spot Image ne renonce pas à la très haute résolution. Elle compte sur les images de deux satellites optiques à 0,8 m de résolution (programme Pléiades) lancés à la fin de 2005 par une alliance franco-italienne, Rome envisageant pour la fin 2003 un satellite radar de performances analogues.

DÉPÊCHES

■ **CLIMATOLOGIE : les étés en Antarctique se rafraîchissent** depuis une trentaine d'années alors que la température moyenne à la surface de la Terre est en augmentation. En s'intéressant aux vallées sèches de Mc Murdo, une équipe de scientifiques américains a constaté que la température mesurée à l'aide des stations météorologiques automatiques entre 1966 et 2000 avait baissé de 0,7 °C lors de chaque décennie. Ce phénomène provoque un appauvrissement *« significatif »* de la vie, expliquent les chercheurs dans la revue *Nature* en ligne du 14 janvier.

■ **AGRONOMIE : pour s'assurer que les agneaux que l'on consomme** ont bien été nourris à l'herbe, des chercheurs de l'INRA ont mis au point une méthode infaillible : la détection, dans leur tissu graisseux, de pigments caroténoïdes. Ces pigments, présents à des teneurs élevées dans l'herbe fraîche, sont en effet presque entièrement détruits lors du fanage ou de l'ensilage, et totalement absents des tubercules et des céréales.
Leur mesure, pratiquée sur la carcasse dans le gras de rognon, repose sur un procédé optique pour lequel a été déposée une demande de brevet. Selon ses inventeurs, l'application de ce système, rapide et non invasive, pourrait aisément être mise en œuvre dans les abattoirs.

■ **SCIENCES SOCIALES : Jean-Marie Hombert vient de prendre la direction** du département des sciences de l'homme et de la société (SHS) du CNRS, en remplacement de Marie-Claude Maurel. Agé de 53 ans, Jean-Marie Hombert, professeur de linguistique à l'université Lumière (Lyon-2) et directeur du laboratoire Dynamique du langage, est spécialiste de l'origine et du développement des langues. Le département des SHS du CNRS regroupe près de 4 000chercheurs et personnels au sein de 463 unités de recherche.

Plusieurs dossiers brûlants attendent le nouveau président du Muséum

« IL Y A au Muséum national d'histoire naturelle un potentiel humain extraordinaire. » Bernard Chevassus-au-Louis, le nouveau président du Muséum, qui a été nommé le 14 janvier par décret du président de la République, ne cache pas sa volonté de faire appel à toutes les énergies pour redresser la vénérable institution créée le 10 juin 1793 par la Convention. Enthousiaste, il explique que le Muséum *« est un établissement unique, un musée où l'activité de recherche se poursuit »* car il remplit statutairement une triple mission : la recherche fondamentale et appliquée ; l'enseignement et la diffusion des connaissances ; la conservation et l'enrichissement des collections.

Bernard Chevassus-au-Louis, normalien, agrégé de sciences naturelles, directeur de recherches à l'INRA (Institut de recherche pour la recherche agronomique), qu'il a présidé de 1992 à 1996, président de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et vice-président de la Commission du génie biomoléculaire, a été nommé pour quatre ans sur proposition des ministres chargés de la tutelle du Muséum (recherche, enseignement supérieur et environnement).

DEUX ANS DE CRISE

Cette nomination s'est effectuée en conformité avec le nouveau statut de l'organisme scientifique, publié au *JO* du 7 octobre 2001. Ce dernier spécifie que le Muséum est un établissement à caractère scientifique, culturel et professionnel, et il crée la fonction de président, qui n'existait pas auparavant. Jusqu'en août 1999, l'organisme avait à sa tête un directeur général. Le dernier fut Henry de Lumley. Pour lui succéder, Claude Allègre, alors ministre de la recherche, avait nommé en septembre de la même année un administrateur provisoire, Jean-Claude Moreno.

Le nouveau statut précise que le président anime et coordonne la réflexion conduisant à la définition de la politique générale de l'établissement, avec l'aide d'un conseil d'administration et d'un conseil scientifique.

La nomination du président du Muséum devrait permettre à l'établissement public, en crise depuis deux ans (*Le Monde* des 16 décembre 2000 et 6 juin 2001), de repartir sur de nouvelles bases. Reste encore à nommer le directeur général ainsi que les personnalités extérieures membres du conseil d'administration et du conseil scientifique.

Bernard Chevassus-au-Louis est conscient des nombreux problèmes qui l'attendent. Il connaît bien ce dossier, car il a fait partie du comité scientifique d'orientation, dirigé par Guy Ourisson, chargé de proposer des pistes sur une réforme du Muséum. Le chantier le plus urgent concerne le Musée de l'homme, qui dépend du Muséum et dont une partie du personnel, gréviste depuis 60 jours, a suspendu ce mouvement d'opposition au déménagement des collections d'objets ethnologiques le 21 janvier. *« Le Muséum doit prendre acte du musée du quai Branly, et définir un nouveau programme pour le Musée de l'homme »*, estime le nouveau président. Il y a, selon lui, matière à un nouveau projet, installé au Trocadéro, centré sur l'histoire naturelle de l'homme. *« On pourrait y expliquer ce qu'est l'homme en tant qu'espèce et comment il s'est adapté à son environnement en créant des objets. Un processus qui continue actuellement. »*

Bernard Chevassus-au-Louis envisage également de donner *« une impulsion forte »* à la diffusion de l'information, et souhaite entamer une réflexion sur l'avenir des collections animalières, minérales et scientifiques considérables du Muséum. Les pistes de travail sur ce thème concernent de nouveaux modes de conservation, de nouvelles classifications et une politique d'extension. *« C'est une mission un peu particulière du Muséum, qui comprend également la conservation des espèces vivantes. »* Il lui faudra aussi mener à bien la rénovation prévue du patrimoine architectural du Muséum, dont de nombreux bâtiments sont en piteux état.

Ce programme chargé implique la mise en place préalable du nouveau statut du Muséum, *« un chantier important car il est très différent du précédent »*, note le nouveau président. Les élus et les responsables scientifiques doivent *« se l'approprier et y trouver leur place »*. Il faudra également mettre en place les grands départements réunissant plusieurs laboratoires et définir la politique scientifique du Muséum. Une urgence pour préciser les relations de l'établissement avec le CNRS et le ministère de la recherche.

Conscient de la lourdeur de la tâche, le président du Muséum a l'intention d'abandonner certaines de ses activités passées. Il souhaite pourtant conserver ses fonctions au sein du conseil scientifique du Cirad (Centre international de recherche agronomique pour le développement) et, surtout, son travail de chercheur à l'unité de génétique des poissons à l'INRA de Jouy-en-Josas (Yvelines), *« car la recherche est une grande école d'humilité au quotidien. »*

Christiane Galus

L'avenir incertain de la bibliothèque du Musée de l'homme

La bibliothèque du Musée de l'homme ne devrait pas être démantelée, comme cela était prévu initialement. Les ouvrages d'ethnologie de la bibliothèque devaient en effet être transférés au futur musée du quai Branly. Devant la levée de boucliers des chercheurs et des utilisateurs de tous horizons, une commission de travail, créée par le premier ministre et pilotée par Catherine Gaillard, chargée de mission à la sous-direction des bibliothèques, *« a proposé à l'unanimité le maintien de l'unité de la bibliothèque du Musée de l'homme. »* Mais elle n'a pas précisé sa localisation, indiquant seulement qu'elle devrait être située à côté d'un centre de recherche.

La boisson du berger Kaldi

Découvert par un pâtre yéménite au VIIIe siècle, le café a parcouru les siècles et les continents. Itinéraire d'une boisson sans laquelle le monde ne serait pas tout à fait ce qu'il est

DESSINS DESCLAUZEAUX

QUELQUES crus de café, sinon les meilleurs, tiennent le haut du pavé aujourd'hui, chez de rares torréfacteurs, dans quelques restaurants et endroits connus des amateurs. Ces crus de café sont tous issus de *Coffea arabica,* une variété botanique de la famille des rubiacées, cultivée un peu partout entre les tropiques du Capricorne et du Cancer. Le *Coffea arabica* est un arbuste, découvert au VIIIe siècle par le berger Kaldi sur les hauts plateaux du Yémen, qui donne une floraison d'un blanc pur et éphémère. Son fruit, semblable à une cerise, est d'un rouge éclatant. L'arabica est multiple sur le marché. Produit industriel gros mangeur de terrains déboisés et parfois gorgé de pesticides au Brésil ou bien en Colombie, il devient produit élitaire, issu de véritables jardins au Nicaragua, en Jamaïque ou bien en Ethiopie.

En France, quelques négociants basés au Havre, commercialisent les fèves à quelques spécialistes, qui, à Paris, torréfient encore chaque jour. La torréfaction est un art complexe. Couleur et goût sont modulés en fonction du temps d'exposition et de la chaleur. Traitées avec douceur, les fèves conservent une couleur claire ; le goût de café est aérien, les arômes fins et légers, mais la teneur en caféine élevée. Si l'on pousse la chauffe, les notes amères sont plus prononcées, et le taux de caféine faiblit. Tout l'art du torréfacteur est dans la juste mesure bien tempérée. Instrumentiste ou luthier à la fois, on ne sait. Il joue avec l'odeur de petit pois des cafés verts, celle fruitée et soufrée du bourgeon de cassis ; à lui d'accentuer le côté beurré pour équilibrer le grillé aux nuances de caramel, de cacahuète ou de café fraîchement traité, au total, six familles aromatiques, identifiées par Jean Lenoir dans le coffret d'arômes essentiels (« Le nez du café »), qu'il a édité en 1997.

Faute de faire griller son café à la maison, dans une poêle trouée à cet effet, comme autrefois les dockers du Havre, on prendra soin d'utiliser de l'eau filtrée et de moudre soi-même le café de son choix. La Rolls des machines expresso (SAECO) effectue cette opération pour chaque tasse. La Maison Verlet, reprise en 1995 par Eric Duchossoy, d'une famille de torréfacteurs du Havre, procure aux amateurs des mélanges aux noms poétiques, Grand Pavois ou bien Haute Mer, et le très apprécié mélange de saison. La boutique, établie à l'ancienne, rue Saint-Honoré, est des plus agréables. On y déguste les produits qui embaument le magasin, rangés en sac de jute comme au temps du Cousin Pons. Le mélange de Balzac était d'ailleurs, moka-Bourbon-Martinique. Bref, on a son torréfacteur, comme on avait son parfumeur-gantier, au XIXe siècle. Mais comme tout s'en va, on peut dire qu'à peine une vingtaine d'artisans brûlent encore, avec art, le café à Paris, résistant à l'arme absolue et anesthésiante du café soluble lyophilisé et aux produits standards de la grande distribution.

> De Diderot à Balzac, puis à Paul Valéry que serait le commerce de l'esprit sans le café ?

Le nouveau goût du café se porte aujourd'hui moins sur les mélanges que sur des fèves soigneusement sélectionnées dans les grandes régions de production, ou bien dans les nouveaux terroirs, comme la Birmanie ou le Laos, récemment inventoriés par Eric Duchossoy. Un travail que faisaient autrefois les importateurs qui se contentent, aujourd'hui, d'écouler le gros de la production auprès de la grande distribution (en moyenne 2,74 € les 250 g). La recherche de nouveaux terroirs se heurte aux intérêts du Japon et des Etats-Unis, où la clientèle s'éveille aussi au goût du bon café.

C'est au niveau européen que le Comité français du café et le puissant Cirad (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) vont bientôt proposer l'attribution d'une indication géographique de provenance (IGP) aux plantations du Panama et du Laos pour protéger ces marchés. Parmi les grands terroirs, la Maison Verlet sélectionne La Torcaza de la famille Janson (Panama) d'une grande noblesse, le suave Blue Mountain de la Jamaïque, et l'*Arabica matari* du Yémen, parfumé, profond ; c'est le café envoûtant des origines, (entre 4,42 € et 6,25 € les 250 g). Eric Duchossoy n'obtient en effet les meilleures fèves qu'en les achetant plus cher que les cours du marché, comme Max Havelaar (Amsterdam), selon les principes du « commerce équitable ». On trouvera cette sélection chez Pierre Gagnaire ou Alain Passard (L'Arpège), et dans quelques restaurants où les sommeliers s'intéressent au café : Eric Beaumard au Cinq, ou bien Hideya Ishizuka chez le tout nouveau Hiramatsu, qui fait courir les amateurs avec une cassonade brûlée de café corsé et sabayon à la cannelle. Guy Martin, au Grand Vefour, exploite brillamment les arômes du café avec un jus d'agneau en accompagnement d'une selle d'agneau au confit de raisin et à la moutarde. Parmi d'autres à Paris, l'ancienne Maison des colonies fondée en 1924, devenue Arômes et Cafés, propose une gamme, travaillée avec élégance par une torréfactrice : Le moka sidamo, en provenance des hauts plateaux d'Ethiopie, le maragogype, les cafés de Cuba, d'Hawaï et du Panama.

De Diderot à Balzac, puis à Paul Valéry qui en faisait son ordinaire, se levant à 5 heures du matin pour rédiger ses mystérieux *Carnets,* que serait le commerce de l'esprit sans le café ? La médecine moderne a confirmé ses propriétés de vigilance, dues à la caféine. Sans lui le *Neveu de Rameau* n'existerait pas, pas plus qu'*Eugénie Grandet.* Lieux de sociabilité par excellence, depuis la splendeur néoclassique du Café Pedrocchi à Padoue, fréquenté par Stendhal et brillamment imité par Paris depuis deux siècles, les cafés de la capitale se sont, depuis une décennie, passablement renouvelés, et enrichis, certains même conçus, encore selon l'exemple italien, par d'illustres architectes. Le café fait partie du patrimoine le plus intime de Paris, et la tasse de bon café est son péché mignon, du zinc aveyronnais fréquenté par Gavroche, jusqu'à l'hôtel de Guermantes réinventé par les frères Costes.

Jean-Claude Ribaut

◖ Maison Verlet. 256, rue Saint-Honoré, 75001. Tél. : 01-42-60-67-39. – Arômes et Cafés. 95, rue du Commerce, 75015. Tél. : 01-48-28-44-34.
Café Show, le Salon expo grand public du café (du 22 au 24 février 2002), Carrousel du Louvre Paris, organisé par un grand industriel du café.
« Le nez du Café », par Jean Lenoir. 37,96 €. BP 40, 13470 Carnoux-en-Provence. Tél : 04-42-73-59-55.

Les pâtes à tartiner chocolatées

TROIS GRANDES dates jalonnent l'histoire de l'industrie chocolatière. En 1914, le Français Pierre-François Lardet crée le Banania. En 1925, l'Américain Forrest Mars fabrique la première barre chocolatée fourrée. Et en 1949 l'Italien Pietro Ferrero invente la pâte à tartiner Nutella. En réalité c'est sous le nom de « Supercrema » qu'apparaît pour la première fois ce produit hors norme.

C'est un modeste pâtissier de la via Rattazzi, dans la petite ville d'Alba, au nord de l'Italie, qui mit au point la recette. Les gastronomes, qui ne sont pas tous en culottes courtes, ont plutôt l'habitude d'associer le nom de cette bourgade du Piémont à la truffe blanche, un produit extrêmement rare et cher, qu'on nomme aussi « truffe d'Alba ». Le Nutella est a contrario un produit conçu pour être un premier prix, accessible au plus grand nombre.

Après-guerre, le chocolat était en effet une denrée très chère. Pour créer sa pâte à tartiner, Pietro Ferrero eut donc l'idée d'utiliser avant tout un produit local de faible coût : la noisette du Piémont. Grillées et broyées, ces noisettes furent mélangées avec du sucre, du lait, de la poudre de cacao en faible quantité et un peu de matière grasse. Voilà comment, avec très peu de chocolat, il réussit à créer un ersatz à succès.

Avec le temps, la noisette piémontaise se mit elle aussi à coûter de plus en plus cher. Le petit pâtissier devenu industriel commença à fabriquer aussi son produit avec de la noisette turque, puis en diminua la quantité dans la recette (il n'y en a plus que 13 % aujourd'hui) pour augmenter la teneur en matière grasse et en sucre de sa pâte à tartiner.

RÈGNE SANS PARTAGE

Ce sont aujourd'hui les deux éléments principaux de cette formule pâtissière encore jalousement tenue secrète. Bref, le Nutella est ultracalorique, il contient peu de cacao, mais il crée chez toute une partie de la population un extraordinaire état de dépendance.

Présente en France depuis 1961 (on la commercialisait alors sous le nom de « Tartinoise », onomatopée aux sonorités jugées plus francophones !), la pâte Nutella n'y prit son nom actuel qu'à partir de 1966. Aujourd'hui elle règne sans partage sur le marché des pâtes chocolatées à tartiner, où elle truste 80 % des ventes. Ce n'est pourtant pas faute d'inspirer la concurrence. Notre confrère GaultMillau ne publiait-il pas dans un numéro récent un banc d'essai, où il avait testé pas moins de 23 modèles différents ? A l'issue de cette enquête, le Nutella, bien classé, était toutefois devancé par trois pâtes à tartiner plus luxueuses, et donc bien plus chères.

François Pralus, célèbre pâtissier de Roanne, fabrique ainsi depuis sept ans une version *« très riche en noisettes et plus légère en sucre »* de pâte à tartiner chocolatée. La maison Ladurée, toujours à la recherche de bonnes choses, a commercialisé pendant deux ans ce produit sous sa marque. Toutefois, perfectionnistes, ils ont jugé que le produit n'était pas assez souple. Une nouvelle formulation pourrait voir le jour très bientôt.

Guillaume Crouzet

◖ Nutella, 2,74 € environ les 750 g. Pâte à tartiner Pralus, 6,86 ¤ les 400 g, points de vente au 04-77-71-24-10.

BOUTEILLE

Vin de pays du Var

DOMAINE DE TRIENNES BLANC CHARDONNAY 1998

Jacques Seysses (Domaine Dujac) associé à Aubert de Villaine (Domaine de la Romanée-Conti) ont entrepris, en 1989, la restructuration d'une propriété d'une quarantaine d'hectares au pied du massif de la Sainte-Baume. Utilisant la méthode de surgreffage en "T", ils ont entièrement revu l'encépagement afin de produire une gamme de vins de pays atypiques, mais, pour certains, remarquables. En particulier le chardonnay, élevé à la bourguignonne, dans des fûts qui ont déjà accueilli, une fois ou deux, des vins de la maison Dujac. Les propriétaires ne cherchent donc pas essentiellement le boisé, mais la rondeur tempérée par le terroir méditerranéen.
Tout engrais chimique ou pesticide est banni au profit de la "lutte raisonnée". Le vignoble est enherbé, ce qui favorise la vigueur et l'équilibre de la vigne. Le rendement est limité à 40 hectolitres à l'hectare. La double fermentation intervient d'ailleurs soit en cuve, soit en fûts, à température contrôlée. La mise en bouteilles est faite entre neuf et onze mois après la vendange. Si le chardonnay 1998 manifeste un nez épicé et légèrement boisé, c'est donc moins aux échanges avec le bois qu'il le doit qu'à une lente maturation favorisant l'apparition d'arômes satinés et de notes de fruits blancs. Voilà une bouteille à prix modique que l'on aura d'autant plus de plaisir à déguster avec des poissons en escabèche, une brandade de morue ou des fruits de mer. Le millésime 1999 s'annonce dans la même gamme aromatique et au même prix. Chardonnay 1998 : 5 € TTC la bouteille à la propriété.

◖ Domaine de Triennes, route Nationale 560, 83860 Nans-les-Pins, tél. : 04-94-78-91-46.

TOQUES EN POINTE

Tables étrangères

FLORA DANICA

Les pays de l'Europe du Nord possèdent de nombreux traits communs, à commencer par la consommation du hareng. Le Danemark compense la modestie de sa cuisine par un art de vivre et une qualité d'accueil exemplaires. Le déjeuner se compose souvent du *smörbröd,* une tranche de pain beurré, couverte d'une variété infinie de garnitures, une sorte de sandwich découvert, qui peut constituer un repas. On en énumère plus de 200 espèces, dont le fameux canapé dédié à Andersen. Flora Danica s'apprête à recevoir la reine, mardi 5 février, pour l'inauguration officielle de la rénovation de la Maison du Danemark, créée en 1955.
Pour l'ordinaire, on y trouve l'assortiment de harengs marinés, les saumons (marinés, saumurés, fumés ou grillés à l'unilatérale), et aussi une joyeuse cuisine, surtout poissonnière, préparée par les chefs du Copenhague, à l'étage au-dessus. Vins au verre et aquavit servi glacé. Menu : 29 €. Voiture chaude (au déjeuner) : 26,70 €. A la carte, compter 37 €.

◖ 142, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris ; tél. : 01-44-13-86-26. Tous les jours.

SOUN

Une fois passée la nostalgie du souvenir de Claude Peyrot, qui fit en ces lieux tant de merveilles au temps du Vivarois, l'on doit à la vérité de reconnaître que son successeur asiatique maintient à un excellent niveau la réputation de l'endroit. La carte mêle judicieusement les spécialités thaïlandaises, épicées et parfumées, quelques plats vietnamiens aux herbes qui appellent le nuoc man, et les grands classiques de la cuisine chinoise et leur accompagnement de soja. Ainsi peut-on successivement goûter aux délices des gambas panées en éventail, des fins raviolis à la vapeur, de la coquille Saint-Jacques au soja, puis des viandes, le filet de bœuf à l'impériale et le poulet grillé à la citronnelle. A moins de composer tout un repas autour du canard laqué à la pékinoise pour trois ou quatre personnes (66 €). Le décor, à peine orientalisé, reste d'un grande sobriété. Le patron est la courtoisie même, et le service attentif. Menu : 58 € (pour deux personnes). A la carte, compter 38 €.

◖ 192, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris ; tél. : 01-45-04-04-31. Tous les jours.

En bord de Seine

LA PLAGE CÔTÉ SUD

Les berges de la Seine, intra-muros, ne sont guère propices à la détente et à la gourmandise. Quelques bateaux assurent une restauration de masse sous des enseignes parfois éphémères, mis à part les Yachts de Paris, mais de restaurants du bord de l'eau, point. La Plage Côté Sud fait exception.
A l'origine, c'était une sorte de paillote, conçue pour une restauration approximative et estivale. L'affaire à été reprise en main et confiée à une équipe solide. Le décor, l'isolation thermique, les éclairages, l'accueil et le service sont désormais au diapason. Il devient fort agréable, même en cette saison, d'y déguster une cuisine astucieuse, franco-italienne, parfumée, mêlant terrines de petits gibiers, poireaux et noisettes, soupe de poissons aux croûtons, agneau braisé, petit-salé aux lentilles, poêlon d'encornets et sole meunière ou encore quelques pâtes (*penne, taglierini,* raviolis). Accueil et service d'une parfaite courtoisie. Plat unique : 18 €. Formule : 31 €. Entrée, plat, dessert à prix unique : 39 €.

◖ Quai de Javel-Haut, 75015 Paris ; tél. : 01-40-59-41-00. Tous les jours. Accès par le pont de Grenelle.

J.-C. Rt

GAST RON OMIE Publicités

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
21 € - 29 € - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
Le Saint-Gilles
Spécialités des Iles de la Réunion - Maurice - Seychelles
Dîner aux chandelles
Piste de danse
Ambiance soleil de l'océan indien.
15, rue Jules Chaplain - 01 43 25 12 84
Métro Vavin/Notre Dame des Champs

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Renseig. Publicité : ☎ 01.42.17.39.63

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 9 €, midi et soir 18 €
Carte 18/20 € - 41, rue Monsieur Le Prince
☎ 01.43.26.95.34 - O.T.LJ. jusqu'à 0h30

PARIS 9e
A la Cloche d'Or
Restaurant Français de tradition
Ouv. TLJ jusqu'à 5h du matin dim. 2h
3, rue Mansart - ☎ 01.48.74.48.88

PARIS 12e
Pataquès
restaurant-bar provençal
«Une agréable escale provençale, à 2 pas du Palais Omnisport de Bercy»
40, bd de Bercy - 01 43 07 37 75 - Parking POPB

PARIS 14e
LE MAURITIUS
3, rue Ernest Cresson. Res. : 01.45.39.00.91
Spécialités des îles de la Réunion - Maurice - Seychelles
LE GRAND BAIE
201, rue Raymond Losserand. 01.40.44.53.26

PARIS 16e
RESTAURANT JAPONAIS GRILL
OKAGAWA おかわ
SPECIALITES YAKITORIS & SUSHIS
1, rue Pergolèse - ☎ 01.40.67.10.67
Menu Brochettes 15 €, Assort. Sushis 20,20 € - Fer. Dim.

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres
le menu "Saint-Jacques" 34 € 223,03 frs
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

NORMANDIE
LA TARENTELLE
DÉCOUVREZ SES SPÉCIALITÉS ITALO-NORMANDES
PIZZAS : Normande, Océane, Pêcheur, St-Jacques, Trois Fromages et Tarentelle...
Et aussi : Tagliatelles, Lasagnes, Osso Bucco.
54, avenue du 6-Juin (route de Caen)
14100 LISIEUX - ☎ 02.31.62.29.00

Les Dîners Lyriques
Bel Canto
Dîner servi par un quatuor vocal accompagné au piano
(Airs de Verdi - Mozart - Puccini - Bizet - Rossini etc...)
Menu carte 50 €
Réservation : 01 42 78 30 18

AUJOURD'HUI

Pluie et vent un peu partout

MERCREDI 23 JANVIER
Lever du soleil à Paris : 8 h 30
Coucher du soleil à Paris : 17 h 35

Une dépression assez creuse (970 hectopascals) vient se positionner au large de la Bretagne et dirige un flux de sud-ouest rapide, perturbé et doux pour les prochaines 48 heures. La neige va tomber en montagne mais à des altitudes relativement élevées.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les passages pluvieux sont nombreux tout au long de la journée. Le vent de sud-ouest souffle fort, rafales à 110 km/h sur les côtes, 80 km/h dans les terres. Il fait très doux, de 12 à 15 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. La pluie arrive par la Touraine en début de journée et se généralise ensuite aux autres régions. Le vent de sud atteint 60 km/h en pointes. Il fait de 10 à 13 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. La journée commence sous des éclaircies, les nuages deviennent ensuite de plus en plus nombreux. Ils finissent par donner de la pluie en Champagne et nord-Bourgogne. Il fait de 7 à 10 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Beaucoup de nuages tout au long de la journée. La pluie arrive l'après-midi en Poitou-Charentes. Quelques ondées également sur le relief pyrénéen. Vent de sud soutenu sur la côte basque. Grande douceur : 14 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les nuages arrivent rapidement sur le Massif central. En fin de journée, ils donnent quelques ondées vers l'Ardèche. Sur les Alpes, le soleil brille encore en matinée puis le ciel s'ennuage. Vent de sud en région lyonnaise. Il fait de 11 à 14 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Matinée brumeuse avec des brouillards en Provence. Les nuages s'épaississent au fil des heures, ils donnent quelques ondées l'après-midi, sauf en Corse et Roussillon. Il fait de 12 à 15 degrés.

23 JAN. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	6/15 S
Biarritz	10/18 C
Bordeaux	7/15 C
Bourges	6/13 P
Brest	8/12 P
Caen	5/12 P
Cherbourg	7/12 P
Clermont-F.	3/15 C
Dijon	2/8 C
Grenoble	-2/9 S
Lille	5/10 P
Limoges	5/12 P
Lyon	0/10 N
Marseille	3/14 C
Nancy	3/8 N
Nantes	8/14 P
Nice	5/14 S
Paris	6/12 P
Pau	4/16 C
Perpignan	5/15 C
Rennes	8/14 P
St-Etienne	1/12 C
Strasbourg	3/8 S
Toulouse	4/11 C
Tours	6/12 P
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	22/26 P
Fort-de-Fr.	25/27 S
Nouméa	25/29 P
Papeete	26/31 S
Pointe-à-P.	23/30 S
St Denis Réu.	24/28 P
EUROPE	
Amsterdam	6/9 C
Athènes	8/14 S
Barcelone	7/15 N
Belfast	6/9 P
Belgrade	-3/3 N
Berlin	3/8 N
Berne	0/7 S
Bruxelles	5/9 C
Bucarest	-8/5 N
Budapest	-2/3 S
Copenhague	3/6 C
Dublin	9/11 P
Francfort	2/6 N
Genève	0/5 S
Helsinki	-7/3 P
Istanbul	7/10 S
Kiev	-1/2 N
Lisbonne	11/13 P
Liverpool	9/13 P
Londres	8/12 P
Luxembourg	1/6 N
Madrid	6/12 P
Milan	-2/5 C
Moscou	-2/1 *
Munich	-3/4 S
Naples	5/14 P
Oslo	-11/0 P
Palma de M.	9/17 C
Prague	1/4 N
Rome	6/15 N
Séville	11/18 C
Sofia	-11/5 N
St-Pétersb.	0/4 P
Stockholm	-7/6 P
Ténérife	16/21 S
Varsovie	1/5 N
Venise	1/7 C
Vienne	1/5 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	21/30 S
Buenos Aires	20/34 S
Caracas	24/29 S
Chicago	-3/5 S
Lima	21/25 C
Los Angeles	6/11 S
Mexico	8/23 S
Montréal	-5/5 C
New York	4/8 S
San Francisco	6/11 S
Santiago Ch.	12/29 S
Toronto	-2/4 C
Washingt. DC	5/11 C
AFRIQUE	
Alger	8/20 S
Dakar	21/25 S
Kinshasa	22/30 S
Le Caire	10/18 N
Nairobi	16/28 S
Pretoria	22/31 S
Rabat	10/20 S
Tunis	11/16 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	24/31 S
Beyrouth	10/16 S
Bombay	16/29 S
Djakarta	26/28 P
Dubaï	16/22 S
Hanoï	14/20 S
Hongkong	11/18 S
Jérusalem	6/13 S
New Delhi	7/20 S
Pékin	-8/4 S
Séoul	-5/-1 S
Singapour	26/30 P
Sydney	21/25 P
Tokyo	3/10 S

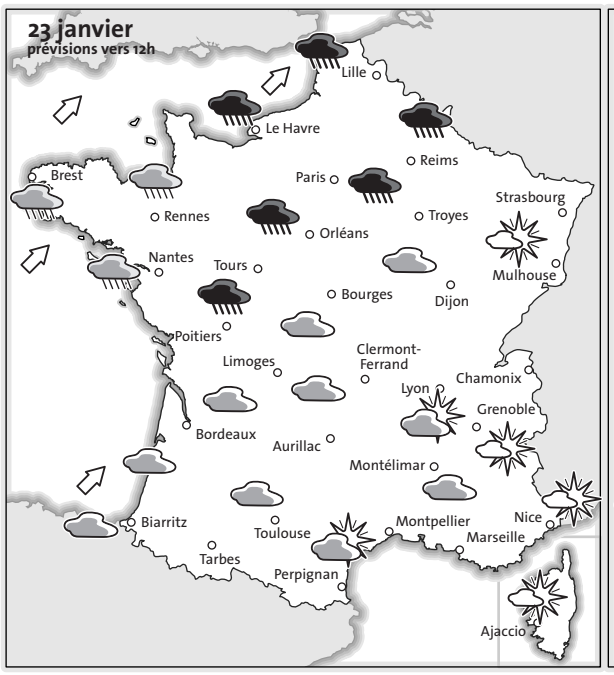

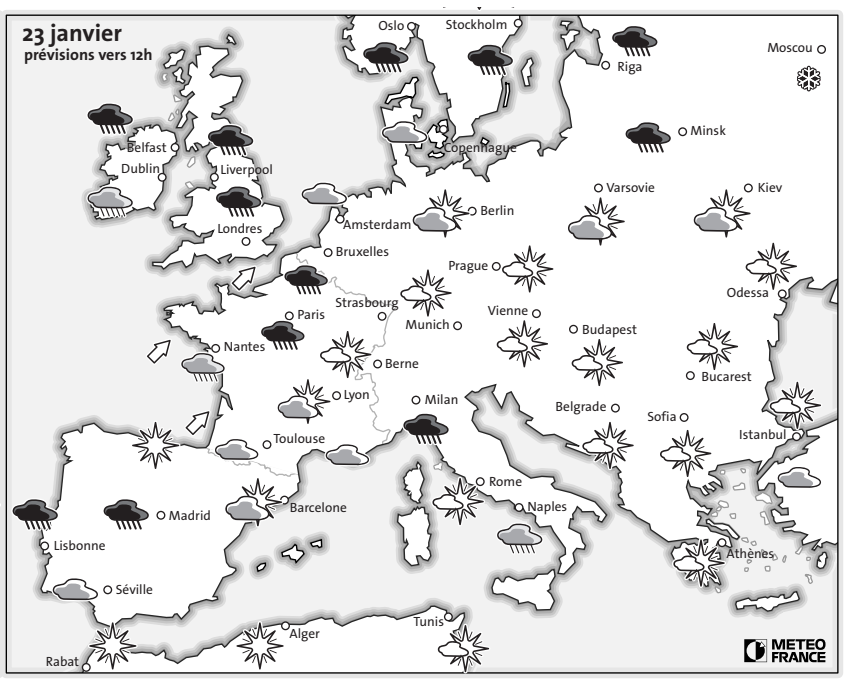

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

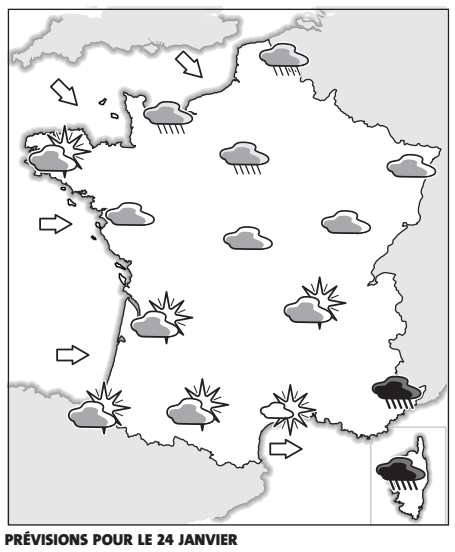

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER

Grand beau temps chez mamie.
Tarifs Famille
Valables en France métropolitaine
AIR FRANCE

Jeudi 24 janvier. Beaucoup de nuages sur l'ensemble du pays, accompagnés de fréquentes averses. La neige va tomber en montagne au-dessus de 1 500 mètres. Le vent d'ouest sensible partout atteindra 80 km/h sur les côtes. Températures douces.

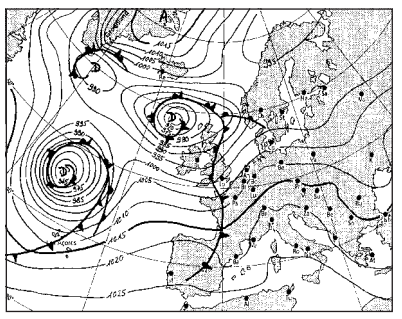

SITUATION LE 22 JANVIER À 0 HEURE TU

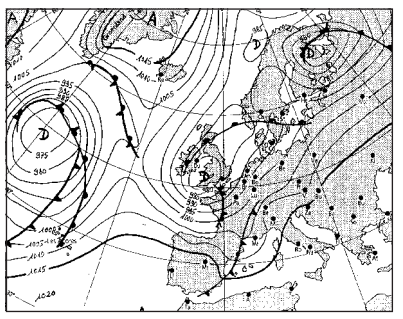

PRÉVISIONS POUR LE 24 JANVIER À 0 HEURE TU

Spatules larges et skis paraboliques, les nouvelles planches de l'hiver

PRATIQUE
Tous les mardis datés mercredi, des conseils utiles

A QUELQUES jours des départs vers les stations de sports d'hiver, le futur vacancier qui observe les nouvelles gammes de ski s'aperçoit qu'ils ont gagné en largeur. Alors que les skis larges étaient réservés aux adeptes de la neige profonde, on trouve actuellement de vrais skis de piste, aux spatules impressionnantes. L'entrée en courbe est encore plus facile et la portance, source de polyvalence en toute neige, est grande. Faut-il pour autant changer de skis et se précipiter sur les nouveautés ?

Devant les linéaires de matériel, pas de doute possible, les améliorations techniques des produits sautent aux yeux, notamment pour les skis de slalom spécial. Les vacanciers, à la recherche de skis polyvalents, agiles et plaisants dans toutes les configurations du jeu, profiteront eux aussi des dernières innovations technologiques.

On distingue deux grandes familles de skis suivant le contenu du noyau, le cœur d'une paire de planches : les skis à noyau en bois et ceux à noyau synthétique. Les meilleurs skis de compétition ont encore des âmes en bois, matériau plus performant, plus solide et qui vieillit mieux. Les skieurs de gros gabarit, les très bons glisseurs et les professionnels privilégient le bois. Les skis à noyau synthétique sont le lot des skis milieu de gamme, des juniors et des skis plus souples. En cas d'utilisation régulière, le ski perd rapidement de son nerf, ses qualités dynamiques s'épuisent.

Dans les faits, les choses sont un peu plus compliquées : noyau en bois, moins technique et moins cher ; noyau synthétique en nette progression. Poser la question de la composition du ski peut aider à faire son choix. On comprend alors mieux pourquoi un modèle, extérieurement identique à son voisin, coûte 153 € de plus.

Certains glisseurs se promènent avec des planches bizarres, très larges, y compris sous le pied. Presque toutes les marques proposent ce type de matériel : Head avec le Monster, Rossignol avec le Bandit XXX, Dynastar avec l'Intuitiv Big, Volkl avec le G4, Atomic avec le Ten Ex, Salomon avec le Pocket Rocket, Fischer avec le All TraxBig Stix... La mission des skis larges ou « fat » : skier en hors-piste dans les neiges les plus profondes ou les plus mauvaises.

ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Qu'elle soit croûtée, glacée ou poudreuse, le ski ne s'enfonce jamais sur la neige et reste au-dessus. Le skieur économise donc de l'énergie pour faire tourner son ski, qui flotte au-dessus de l'élément. Les skis larges, d'environ 115 mm en spatule, 85 en patin et 105 en talon, ouvrent ainsi des perspectives à des skieurs moyens qui n'osaient pas tenter la balade hors piste.

Plus besoin d'avoir une technique très pointue ni une forme physique irréprochable pour sortir des jalons : ce type de ski gomme la plupart des difficultés. Revers de cet avantage, les « fats » ne sont guère à l'aise sur piste. La location, les jours de belle poudreuse, est donc la solution la plus pertinente pour essayer ces skis d'un nouveau genre.

Depuis cinq ans, les formes de skis ont subi d'autres transformations. Les derniers modèles ont des spatules (l'avant de la planche) larges : plus de 100 mm, voire même plus de 120 avec le Head Cyber XP 100 (122 mm !). A première vue, cet embonpoint choque, mais on s'y fait rapidement, et les skis qui ne suivent pas cette mouvance ont rapidement une allure dépassée. La nouveauté n'est pas qu'une question d'apparence, car une spatule large permet au ski d'amorcer plus facilement la courbe.

Faut-il pour autant absolument acquérir un ski à spatule large ? Tout dépend de ses habitudes. D'abord regarder la forme générale du ski : si la spatule est très large (120 mm) et que le patin (zone sous le pied) est très fin (65 mm), on est en présence d'un ski conçu pour aborder des virages très serrés, en appui sur la carre. Si le patin est relativement large (70 mm, par exemple) et que la spatule affiche environ 110 mm, on obtient un ski qui sera plus à l'aise sur des rayons allongés, comme un ski de free-ride.

★ Recommandations de Franck Oddoux proposées, avec une sélection de matériel, dans le « Spécial Neige » hors-série n° 22 du magazine *Alpes Magazine*, une publication du groupe Milan Presse.

Des chaussures plus souples

L'hiver 2001 -2002 sera celui d'une transition entre les chaussures à coque en plastique dur, pour assurer le maintien du pied, et celles en plastique souple, nouveauté de la saison. Le postulat de départ a été : la chaussure, inconfortable, froide et d'un chaussage mal aisé, est le principal frein à la pratique du ski. En intégrant des matériaux souples, les ingénieurs ont gommé ces défauts. Certains ont même proposé l'usage des lacets pour fermer ces chaussures high-tech ! Il est étrange aussi de voir des marques faire à nouveau l'apologie de la souplesse du cuir. Le revers de ce choix est une perte de précision et de transmission des appuis. Les fabricants assurent cependant que, pour l'hiver prochain, ce problème sera réglé...

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 020

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

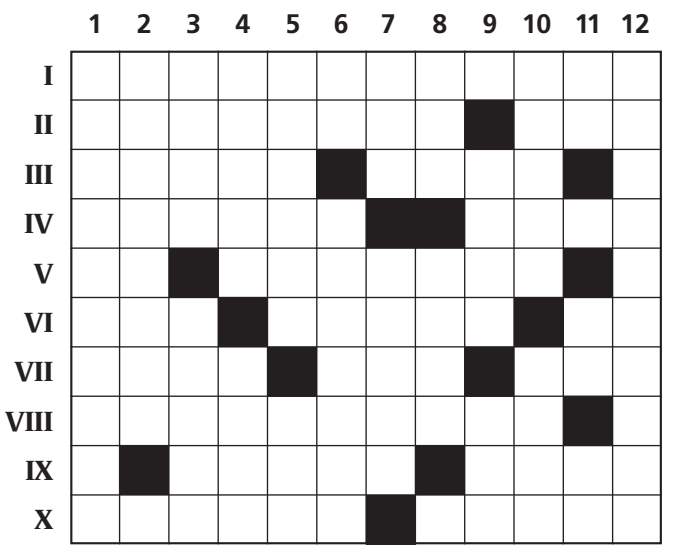

HORIZONTALEMENT

I. Drôle ou non, le chef l'exécute. - II. Paroles, paroles... paroles. A la bonne heure grâce à elle. - III. Immobilise si elle est bonne. Il est solide à l'entrée du port, elle est toute ronde dans les fonds. - IV. Les plus grands sont couverts d'étoiles. Associée à la Vilaine en 35. - V. Préposition. Jugées convenables. - VI. A donné sa fleur aux rois de France. Grandes eaux à évacuer. Eaux en montagne. - VII. Dignitaire religieux. C'est grâce à l'Europe qu'il a retrouvé du travail. Cours européen. - VIII. Confuses. - IX. Les noirs sont appréciés à l'étal. Encore plus mauvais. - X. Apporter un peu de chaleur. Brise ou fait mal.

VERTICALEMENT

1. Pour que ceux qui sont seuls ne restent plus seuls. - 2. Très différent malgré la ressemblance. - 3. Acte royal. Mauvaise base pour le bâtisseur. - 4. Agréables, à condition de ne pas en abuser. Pour garder les précédents. - 5. Font les singes en Amérique. Unité roumaine. - 6. Dans les comptes de l'entreprise. Arrive au bon moment. - 7. On ne voudrait pas les voir à notre table. Titre royal. - 8. D'une ethnie d'Asie. Refroidis. - 9. Unir. Impossible de le plaquer. - 10. Interrogatif. Est restée en famille pour prendre mari. - 11. Ouvre la gamme. Souvent mis en avant. Dans la gamme. - 12. Etalée pour le compte.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 019

Horizontalement

I. Contrepartie. - II. Ru. Aérations. - III. Otage. To. Ins. - IV. Qat. Deuil. - V. Urticant. Air. - VI. Edam. Zt. Egée. - VII. Méridienne. - VIII. Dt. Béat. As. - IX. Ruée. Sauce. - X. Thermomètres.

Verticalement

1. Croquemort. - 2. Outarde. Uh. - 3. Attardée. - 4. Tag. Imiter. - 5. Rée. - 6. Er. Dazibao. - 7. Patentée. - 8. Atout. Nase. - 9. Ri. Entât. - 10. Toilage. Ur. - 11. Inn. Ie. Ace. - 12. Essoreuses.

SCRABBLE ®

N° 261

Mauvais sang

Tirage : A D F O R U W.

a) En trois endroits différents, placez trois mots avec W rapportant respectivement 32, 34 et 60 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Tirage suivant : A C E E F N S.

b) Trouvez un sept-lettres, malheureusement implaçable. Trouvez un coup qui rapporte 40 points et écrivez-le sur la grille (il est donné ci-dessous).

Solution de a) : WHARF, 8 K, 60.

Tirage suivant : B C I L S T U.

c) Essayez de trouver le sous-top (28 points) et le top (95).

Solution de b) : CAFES, M 7, 40.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) E F I L O R S : trouvez un sept-lettres. Ce tirage s'appuie, entre autres, sur les lettres E, G, M, P et V. Trouvez ces cinq huit-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 30 janvier.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 16 janvier.

a) MUCINES, *constituants du mucus*, 5 C, 116, faisant TROUVERE.

b) ACUMINES, *qui se terminent en pointe*, N 8, 76 – MINCEURS, 14 B, 76 – MUSCINEE, *mousse*, 13 B, 76 – ECUMIONS, 10 C, 67 – MUSICIEN, J 5, 65 – CULMINES, O 6, 62, ou l'anagramme INCLUMES.

c) AMENSALE, *(plante) inhibée par les sécrétions d'une autre plante,* ou l'anagramme MELAENAS, *émissions anales de sang noir* – ANIMALES, ou les anagrammes LAINAMES et MALSAINE – ANOMALES, *non conformes* – ALUNAMES, *recouvrîmes d'aluminium.*

Michel Charlemagne

Porto de mon enfance, de Manoel de Oliveira • A 93 ans, le cinéaste portugais dialogue avec ses souvenirs des années 1920, quand, adolescent, il s'éveillait à son art. Dans ces méditations proustiennes, l'autobiographie est d'abord le prétexte au développement d'un imaginaire

Manoel de Oliveira, sculpteur de sa vie

MADRAGOA FILMES

Manoel de Oliveira jeune homme (au centre) mène une vie de bohème dans le Porto des années 1920.

***« JE ME SUIS IMAGINÉ** tailleur de pierre »*, raconte Manoel de Oliveira dans le long texte d'une voix off qui rythme *Porto de mon enfance*. Dans ce magnifique film autobiographique, qui fait écho à *Douro, Faina Fluvial* son premier film, tourné en 1929, également à Porto, l'imagination tient longtemps lieu de paravent, comme si Oliveira avait toujours aspiré à être un autre. Son film est donc, en apparence, le film d'un tailleur de pierre, fasciné par tout ouvrage monumental susceptible de résister au temps.

Porto de mon enfance s'ouvre et s'achève sur le long plan d'une vague venue se fracasser sur des rochers, avant de continuer par la vision de la maison natale en ruine d'Oliveira, puis de laisser place à des sculptures. Une statue d'un homme à cheval, puis une autre, aussi monumentale que morbide, réalisée par Soares Dos Reis, qui se suicidera après qu'on l'aura accusé d'avoir plagié *Le Penseur* de Rodin.

Proche d'une méditation proustienne sur une époque révolue – le Porto de l'entre-deux-guerres qui abrite artistes et intellectuels –, *Porto de mon enfance* raconte l'histoire même de sa réalisation, le récit de la métamorphose qui transforme l'adolescent Oliveira en cinéaste. S'imaginant tailleur de pierre, Oliveira œuvre au contraire dans une antimatière qui est celle du cinéma, où sont exaltées en priorité les puissances du faux.

Ce moment où Oliveira passe de la position de spectateur à celle de cinéaste en devenir est dramatisé avec acuité dans son film. Un homme interprétant Manoel de Oliveira jeune assiste à la représentation de l'opérette *Miss Diable*. L'émotion causée par la pièce de théâtre l'incite à accomplir un long périple en pleine ville, la nuit, en voiture, qui l'initie à un type de représentation inédit pour lui. Au spectacle théâtral, observé par le jeune Oliveira avec des jumelles, succède celui d'une ville, Porto, vue à travers l'écran panoramique délimité par le pare-brise d'une automobile et qu'il découvre dans la position d'un spectateur de cinéma.

« Evoquer les moments d'un passé lointain c'est voyager hors du temps : seule la mémoire peut le faire », dit Oliveira. *Porto de mon enfance* est l'histoire de cette mémoire vive. Tout est bon pour la raviver : photographies, images documentaires, archives personnelles, bandes d'actualités, films, théâtre, comédiens professionnels, membres de la famille (les deux petits-fils d'Oliveira reprennent son rôle à l'âge adolescent puis adulte), reconstitutions d'endroits fétichisés (un bar, une boîte de nuit) dont la voix d'Oliveira nous précise qu'il ne subsiste rien.

BIOGRAPHIE ET FICTION

Cet assemblage de documents ne constitue pourtant pas un faisceau de preuves susceptible d'authentifier la véracité du récit d'Oliveira. Plus son discours se précise, plus il s'éloigne de la biographie. L'homme qui regarde l'objectif de la caméra est-il vraiment le poète Fernando Pessoa ? Le garage où le cinéaste a révélé le négatif de son premier film a-t-il seulement existé ? Faut-il croire que le salon de thé préféré d'Oliveira portait également, sublime hasard, le nom du cinéaste ? D'où vient cet extrait de film en noir et blanc, dont il n'est jamais fait mention dans le générique de fin, où un garçon embrasse une jeune fille à sa fenêtre avant de glisser d'un toit – épisode qui fait écho au premier baiser d'Oliveira à sa cousine ? Cette utilisation d'un fait biographique et fondateur – le premier émoi amoureux –, illustré par l'image d'un film de fiction, constitue une violation du pacte autobiographique qui lie Oliveira à son spectateur. L'autobiographie n'est plus synonyme d'authenticité, mais s'impose ici comme une manière, parmi d'autres, de développer un imaginaire.

Situé essentiellement dans les années 1920, *Porto de mon enfance* impose, dans les séquences d'époque, une esthétique rétro. Impeccablement restitués, ces épisodes, qui vont de la reconstitution d'un salon de thé à un bar fréquenté par Oliveira adulte, où il vivait, pour reprendre ses propres termes, *« la vie de bohème »*, procurent le sentiment de voyager dans un train fantôme ou d'assister à une réunion improvisée de revenants. Les personnages sont en permanence court-circuités par une voix off. Ceux-ci ne sont jamais mis en scène dans une fiction que l'on pourrait baptiser « Vie de Manoel de Oliveira en 1920 », mais instrumentalisés à l'intérieur d'un film-essai où une mémoire établit un dialogue avec ses souvenirs.

Au Marcel Proust de *La Recherche du temps perdu*, auquel il fait implicitement référence, Oliveira emprunte essentiellement la manière qu'avait l'écrivain de faire cohabiter à l'intérieur d'un même passage un personnage saisi à plusieurs périodes de son existence. Dans *Porto de mon enfance*, les personnages sont simultanément jeunes et vieux. Cette confrontation entre passé et présent n'est jamais mieux représentée que dans cette scène où un jeune homme interprétant Manoel de Oliveira adolescent assiste à une représentation où le rôle d'un voleur est tenu par Manoel de Oliveira en personne. Les vrais paradis sont ceux que nous avons perdus, affirmait Proust en substance. Dans *Porto*, ces paradis seraient davantage ceux que nous avons imaginés. Ils désignent l'enfance d'Oliveira. Une enfance qui n'est rien d'autre qu'une métaphore des pouvoirs du cinéma.

Samuel Blumenfeld

Film portugais de Manoel de Oliveira. Avec Jorge Trepa, Ricardo Trepa, Maria de Medeiros, Manoel de Oliveira, Leonor Silveira. (1 h 01.)

A lire, à voir

● **« Manoel de Oliveira »,** ouvrage collectif publié sous la direction de Jacques Parsi (Editions du Centre Pompidou, 2002, 237 p., 34 €). Accompagnant l'intégrale de l'œuvre récemment projetée au Centre Pompidou, cet ouvrage – partiellement reprise du catalogue publié par le Festival de Turin en novembre 2000 – propose un vaste ensemble d'analyses, témoignages de collaborateurs, filmographie commentée... consacré au cinéaste.

● **« Manoel de Oliveira »,** de Jacques Parsi (Editions du centre culturel Calouste Gulbenkian, collection « Présences portugaises en France », 2002, 193 p.). Publié par la délégation française de la Fondation Gulbenkian, qui soutient depuis 1956 les arts et les sciences au Portugal, cet ouvrage est un complément idéal du précédent, entièrement consacré, par le plus proche de ses collaborateurs français et l'un des meilleurs connaisseurs de son œuvre, à la biographie du cinéaste, et plus particulièrement à ses liens privilégiés avec la France.

● **Exposition Claude Dityvon,** du 15 janvier au 1er mars 2002, Fondation Calouste Gulbenkian, 51, avenue d'Iéna, Paris-16e. M° Iéna. Tél. : 01-53-23-94-94. En février 1985, le photographe Claude Dityvon se rend aux studios Tobis de Lisbonne pour photographier le tournage du *Soulier de satin,* de Manoel de Oliveira. Cette exposition présente, parmi la centaine prises à l'époque, une vingtaine de photographies inédites, qui dévoilent la magie de cette adaptation.

● **Débat,** avec Jacques Parsi, le jeudi 24 janvier, à l'issue de la projection de 20 heures au cinéma Saint-Germain-des-Près, Paris-6e.

Seul à seul avec son film, l'exigence d'un maître

LE 11 DÉCEMBRE, Manoel de Oliveira a fêté ses 93 ans. A cet âge vénérable – qui fait de lui le vétéran des réalisateurs en activité – s'ajoutent, de 1931 à aujourd'hui, quelque quarante films qui le classent parmi les plus grands cinéastes du siècle passé et, prédisons-le sans grand risque de se tromper, à venir. Ce statut, pour le moins intimidant, incite généralement ceux qui l'approchent à une déférence qui nuit, à la longue, à la liberté et à l'insolence auxquelles ses films ne cessent pourtant de nous convier. Aussi bien n'avons-nous pas demandé au maître de commenter son nouveau film, qui est en soi un récit circonstancié de sa vie et de son œuvre, et sommes-nous passé directement à l'étape suivante, en assistant à un moment du montage de son prochain film.

Adapté du dernier roman en date d'Agustina Bessa Luis, romancière portugaise dont l'œuvre nourrit de longue date l'inspiration de Manoel de Oliveira, et tourné de la mi-octobre à la mi-décembre 2001 dans la région du Douro, ce film s'intitulera vraisemblablement *Le Principe de l'incertitude,* magnifique titre qui pourrait couronner l'œuvre entière du cinéaste. Il a en tout état de cause été préféré à celui de l'œuvre originale, *Bijou de famille*.

Interprété, dans les rôles principaux, par Leonor Baldaque, Leonor Silveira, Ricardo Trepa et Iva Canelas, photographié par Renato Berta et produit par Paolo Branco, il met en scène un imbroglio familial, qui voit la fille d'une famille bourgeoise déchue, Camila, épouser Antonio, un riche héritier, lequel est en réalité le fils d'une servante qui l'a substitué, à sa naissance, à l'enfant mort-né de celle qui passe pour sa mère. Mais Antonio est l'amant de Vanessa, une femme de mauvaise vie qu'on l'a dissuadé d'épouser. Le film s'attache dès lors à la manière dont la douce Camila, aussi mystérieuse qu'effacée, tire son épingle de ce jeu passablement pipé.

Nous voici donc, ce vendredi 11 janvier 2002 à 16 heures, dans une demeure bourgeoise du Portugal, devant l'image d'un tableau de chasse qui annonce la scène de demande en mariage de Camila. Nous voici, pour mieux dire, sur les bords de la Marne, à l'auditorium de Joinville, où Manoel de Oliveira, la monteuse Catherine Krassowsky et son assistante Fabienne Morel s'escriment depuis déjà dix minutes sur le raccord entre ces deux plans. Valérie Loiseleux, la monteuse habituelle du maître, n'est pas là. Requise sur un autre film, elle a cédé sa place à Valérie Krassowsky. Celle-ci, bien qu'ayant travaillé de longue date comme assistante monteuse sur les films de Oliveira, ne possède sans doute pas encore les petits automatismes susceptibles de rassurer le cinéaste.

L'ambiance est chaude autour de la table de montage, où les mains prestes de Catherine Krassowsky tranchent et scotchent à qui mieux mieux la pellicule. Mais la meilleure volonté du monde ne saurait satisfaire l'exigence méticuleuse du maître, qui ne souffre ni entrave ni délai à la mise en exécution de sa pensée. L'affaire porte ici sur le son, et plus exactement sur sa distribution par rapport aux images. Voici la scène : deux hommes attendent dans une pièce et regardent autour d'eux les tableaux accrochés au mur. Leurs regards se posent sur l'un d'entre eux, que la caméra fixe en gros plan, tandis que deux nouveaux personnages entrent dans la pièce pour les rejoindre. Manoel de Oliveira souhaite entendre le cliquetis de la porte sur l'image du tableau, et raccorder sur les deux hommes au moment où le pas des arrivants se fait entendre.

La tension lors de l'épreuve du montage illustre le lien spirituel et charnel que le cinéaste entretient avec son œuvre

Sous le coup d'une émotion ou d'une fausse manœuvre, le bruit des pas a soudain disparu de la bande-son. Ils semblent engloutis dans le néant d'une coupe un peu trop franche. C'est peu de dire que Manoel de Oliveira est contrarié, il est colère. Dans la demi-obscurité de la cabine exiguë et improvisée, séparée du reste de la pièce par un rideau, une escarmouche à quatre mains éclate alors autour des manettes qui commandent le défilement des bandes. Un affolement révélateur de la nature intime et passionnelle du lien entre le cinéaste et son film. Un lien d'ordre tout à la fois spirituel – comme si la perte d'un simple son affectait irrémédiablement la réalité enregistrée par le film – et charnel, comme si la disparition d'un bout de bande magnétique amputait physiquement le cinéaste d'une partie de lui-même.

Cette anecdote de montage souligne le moment paradoxal que celui-ci constitue pour un metteur en scène aussi attaché à la trace que Manoel de Oliveira. Contre l'écriture et le tournage, qui privilégient dans son cinéma l'indécidabilité des êtres et des choses, il ne doit rien faire d'autre ici que décider, seul à seul avec son film, en tranchant, à proprement parler, dans le vif de la matière. Cela ne va pas sans souffrance ni tension : en trois heures de temps, deux minutes de pellicule ont été montées, sur un film qui devrait atteindre une durée supérieure à deux heures. Manoel de Oliveira, Hercule bientôt centenaire du celluloïd, fréquentera les bords de Marne jusqu'au mois de février.

Jacques Mandelbaum

Le Singe, d'Aktan Abdykalykov • Dernier volet d'une trilogie autobiographique, qui retrace l'attente de la conscription vécue par un jeune villageois en quête obstinée de dépucelage

La beauté cachée des laids, sur les routes du Kirghizstan

APRÈS *La Route* du Kazakh Darejan Omirbaev, sorti mercredi dernier, *Le Singe*, troisième long métrage du réalisateur kirghiz Aktan Abdykalikov contribue à mettre sur le devant de la scène le fascinant cinéma d'Asie centrale. Autant le premier était une œuvre en perpétuel mouvement, autant le second semble de prime abord un film arrêté, comme suspendu dans le temps. Son sujet – l'attente de la conscription vécue par un jeune villageois kirghiz en quête obstinée de dépucelage – favorise naturellement cette impression, qui n'en demeure pas moins trompeuse. Car *Le Singe,* contre toute attente, est une épopée. Epopée de la laideur en l'espèce, inscrite sur les visages et sur les corps de ses protagonistes, dans cet ultime volet – après *La Balançoire* (1993) et *Le Fils adoptif* (1998) – d'une trilogie autobiographique dont le rôle principal est interprété par le propre fils du cinéaste.

L'essentiel du film est là, dans la manière dont le héros – et autour de lui tout un petit peuple malmené par l'histoire et peu ou prou inconnu du reste de la planète – témoignent de l'existence d'un *« trou du cul du monde »* qui se nomme le Kirghizstan, et dans la façon dont la grâce va inopinément leur tomber dessus, dès lors que la mise en scène nous aura permis de liquider la question, parfaitement oiseuse, des apparences. Rien de superflu ni de pathétique, pour autant, dans la manière épurée et opiniâtre d'Aktan Abdykalikov, juste une intelligence aiguë de la vocation du cinéma, administrée avec une modestie et une politesse exemplaires.

Qu'on en juge d'après nature. Le héros du film, un jeune homme aux oreilles décollées et au visage ingrat surnommé *« le singe »* par ses amis, traîne comme un fardeau son désir dans les ruelles désertes du village et aux abords de la voie ferrée, où il donne la main à une fine équipe de flemmards congénitaux. Vers qui pourrait-il d'ailleurs se tourner ? Son père, abruti par l'alcool, délaisse le jeune homme, bat sa femme et ruine le foyer. Ses amis, adolescents boutonneux ou petites frappes, passent aussi difficilement que lui le temps qui les sépare de l'âge adulte. Les filles, son beau souci, font semblant de ne pas le voir, ou s'éloignent subitement dès qu'il s'approche pour les inviter à danser. Vers qui se tourner, dès lors, pour remplir ce délicat programme, fixé depuis la matrice d'un immense cylindre de métal avec deux copains aussi disgracieux que lui : *« Baiser avant la conscription »* ?

ERKIN BOLJOUROV

Le « Singe » (Mirlan Abdykalykov), au centre, accompagné par deux copains qui passent aussi difficilement que lui le temps qui les sépare de l'âge adulte.

L'ATTENTE D'UNE AUTRE VIE

Vers Zina, la prostituée éléphantesque du village, qui manque le violer alors qu'il la conduit à moto ? Vers la garde-barrière, dont la solitude mange la moitié du visage sous la forme d'une tache brune ? Pas davantage, quand bien même il céderait à la tentation. Restent les miroirs, dont le reflet, quand ils sont attachés à une chaussure, permet d'apercevoir l'entrejambe des jeunes filles qui tardent à sortir de l'enfance, ou de regarder bien en face, lorsqu'ils sont installés dans une chambre, son propre visage, contrefait et grimaçant. Toute la force du film, son héroïsme pourrait-on dire, consiste dès lors à dépasser cette monstruosité du reflet en y revenant sans cesse, en insistant jusqu'au moment où son insuffisance devient flagrante. Il existe à cet égard une affinité évidente entre le propos du film qui évoque l'attente d'une autre vie, le désœuvrement des personnages qui ne rend pas justice à l'absolu de leur désir, et leur image, qui ne les reflète jamais qu'au seuil de leur humanité.

La présence récurrente des animaux dans le film – oies, chaton, cafard, bœuf, grenouille ou tortue – constitue à ce titre un élément fondamental, dans la mesure où cet anodin bestiaire, à mesure qu'il ponctue l'action des hommes, finit par faire la preuve de leur légitimité existentielle, quand il ne sert pas tout bonnement à les nommer (*« le singe »*). Exemplaire est à cet égard le plan au cours duquel le héros du *Singe* se glisse dans le gourbi de la plantureuse Zina pour l'épier dans la dévastation charnelle de son sommeil, avant de détourner son regard et de fuir à toutes jambes lorsqu'une présence se manifeste derrière la porte d'une pièce attenante. Contre toute attente, c'est une oie qui apparaît, laquelle se fige bêtement au milieu de la pièce, au cours d'un très long plan qui semble attendre son commentaire. On est alors tenté d'entendre le hurlement qui vient – étrange écho à celui qui sature le *Sobibor* de Claude Lanzmann – comme la manifestation de ce qui fonde, dans un beau couac, la relation proprement humaine au visible.

J. M.

Film kirghiz d'Aktan Abdykalykov. Avec Mirlan Abdykalykov, Sergej Golovkin, Dzylkycy Dzakypov, Alexandra Mitrokhina. (1 h 38.)

Aktan Abdykalykov, cinéaste, réalisateur du « Singe »

« Je me sens plus peintre que metteur en scène »

***Le Singe* est le troisième volet de votre autobiographie, après *La Balançoire* et *Le Fils adoptif.* Comment êtes-vous passé de l'un à l'autre ?**

Il s'agit effectivement de trois étapes de mon passé, et mon fils joue chaque fois mon rôle : ces films, que j'appelle « La trilogie des souffrances », reflètent à la fois mon évolution comme enfant et comme adolescent, mon évolution comme cinéaste depuis 1993, et l'évolution de Mirlan, mon fils. Comme cinéaste, j'ai essayé de m'améliorer sans perdre l'élan du début. A l'époque de *La Balançoire*, on ne savait rien, tout le monde (moi, mon fils alors tout petit, l'équipe de tournage) jouait à faire du cinéma. Depuis, j'essaie de formaliser cette spontanéité sans l'édulcorer. J'y arrive bien avec Mirlan, avec les autres interprètes c'est moins simple : même amateurs, les gens prennent des tics. J'ai donc été obligé de changer d'interprètes à chaque film.

Le portrait des rapports père-fils est particulièrement douloureux dans le film.

Il correspond à ce que j'ai vécu, non avec mon père mais avec mon grand frère. La manière dont l'alcool détruit les gens est un phénomène grave et répandu dans mon pays. Je l'ai évoqué en espérant que les films pourraient aider d'autres personnes à se libérer de cette emprise. J'ai voulu montrer ce que j'avais connu, en essayant de ne pas juger le personnage du père, en évitant de le montrer avec ironie.

Le film donne un grand sentiment de liberté. Dans quelle mesure est-il improvisé ?

Moins que les précédents... *La Balançoire* avait un scénario qui a entièrement changé pendant le tournage. Cette fois, j'avais essayé d'anticiper davantage, même si les dirigeants de la société française Noé Production [*Frédérique Dumas, Marc Baschet et Cedomir Kolar*] étaient d'accord pour accepter 50 % de changements. Plus je calcule, et plus je doute ensuite, alors je casse ce que j'avais construit. Cela donne, j'espère, un côté naïf au résultat. Je me laisse aussi influencer par le comportement des interprètes. Par exemple j'ignorais que le personnage de Zina, la prostituée, serait aussi présent, c'est l'actrice qui l'a imposé. Evidemment, cette manière de travailler est très longue et, pour moi, angoissante. Nous avons tourné pendant trois mois et demi.

Votre mise en scène s'apparente à un réalisme très pur, et pourtant on est frappé par des images qui semblent esthétiquement très composées. Comment arrivez-vous à ce résultat ?

Cette impression vient de mon premier métier : je suis peintre avant d'être cinéaste. Même aujourd'hui, avec une caméra, je me sens plus peintre que metteur en scène. C'est l'une des raisons pour lesquelles je refuse de travailler avec des acteurs professionnels. Je perçois le cinéma comme un art visuel. Cela explique sans doute pourquoi j'avais tendance à éviter autant que possible le recours aux dialogues. Beaucoup de films me font l'effet d'être de la radio, ça ne m'intéresse pas. En vieillissant, je découvre les possibilités cinématographiques de la parole et j'apprends à trouver une place pour les mots. Mais je préfère les séquences sans paroles.

Quel genre de scènes avez-vous le plus de mal à tourner ?

Les séquences collectives, comme la boîte de nuit en plein air. Et les scènes psychologiques posent des problèmes avec les acteurs non professionnels, il faut trouver des solutions de mise en scène. Par exemple, pour la confrontation entre le père et le fils, l'interprète du père avait du mal, j'ai choisi de le filmer en plan-séquence et dans un cadre large, pour créer une ambiance par laquelle il peut se laisser envahir.

Vos films décrivent-ils une situation passée ?

Pas du tout. Même s'il s'agit de mon enfance, ils portent les traces de l'atmosphère du moment où je les ai tournés. *La Balançoire* correspondait à la fin de l'ère soviétique, *Le Fils adoptif* avait une tonalité plus optimiste, nous étions les fils de personne, on ignorait vers quoi on allait mais il existait un avenir. *Le Singe* est plus sombre, la situation est devenue angoissante et triste, les dirigeants ne cessent de repousser les élections. Nous aurons été une démocratie durant quelques années...

Maintenant, j'aimerais raconter une histoire d'aujourd'hui, et surtout changer de point de vue. Comme un peintre, j'ai besoin de me reculer pour mieux voir ce que je fais – et pour mieux voir mes défauts. Je ne veux pas me retrouver prisonnier de ce que j'ai fait.

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

CHAI-LLOT
DU 23 AU 26 JANVIER 2002
FLAMENCO
JAVIER BARÓN
CARMEN LINARES
THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT
01 53 65 30 00 · www.theatre-chaillot.fr
1 place du Trocadéro 75116 Paris · métro Trocadéro

Tai-chi Master, de Yuen Woo-ping • L'histoire de deux frères ennemis crève l'écran

Le kung-fu considéré comme un art de mise en scène

VIF ET RÉJOUISSANT, le prologue met aux prises deux gamins recueillis au temple de Shaomin (berceau mythique des arts martiaux chinois), qui conviennent d'être chacun le grand frère de l'autre. Ainsi s'installe la figure double autour de laquelle tourne tout le film : devenus adolescents, Jun-bao et Tian-bao sont les moines les plus doués au combat. Expulsés à la suite d'une injustice, ils développeront dans le monde des caractères opposés, jusqu'à devenir ennemis irréductibles.

L'un sera, par ambition, le cruel général en chef d'un prince eunuque, albinos (et mongol), tandis que l'autre – Jet Li, en pleine ascension – rejoindra la résistance issue d'une population opprimée, parmi laquelle une femme abandonnée aux talents martiaux exceptionnels – Michèle Yeoh, impériale.

Avant même la mise en place de cette dramaturgie propice aux rebondissements, la puissance expressive de la mise en scène de Yuen Woo-ping éclate sur l'écran. Elle est particulièrement remarquable dans la composition des séquences de combat, mais aussi de scènes de foule (en particulier la manière dont le cinéaste fait manœuvrer ses troupes de bonzes ou de soldats). Elle l'est plus encore dans les moments où l'adresse et la force du kung-fu sont employées à d'autres usages qu'au combat, ou au contraire lorsque les combattants recourent à des moyens hétérodoxes pour s'affronter. Au générique, Yuen figure comme réalisateur, mais aussi comme chorégraphe, appellation entièrement justifiée par la nature de sa mise en scène.

L'organisation de l'espace et la circulation des corps composent une splendide dynamique des fluides, qu'il s'agisse du ballet composé de moines vêtus de gris effectuant leur entraînement, sur laquelle s'ouvre et se clôt le film, du jeu impeccable des bâtons, de l'imparable enchaînement des figures imposées du kung-fu de Shaomin, de la découverte par Jet Li des vertus supérieures du tai-chi dans les tréfonds de la folie où la douleur d'avoir été trahi par son faux frère l'a précipité. Yuen Woo-ping mêle références, symboles (ainsi l'image, extraordinaire et incongrue, où Michèle Yeoh apparaît crucifiée au sommet d'un immense bûcher géométrique) et ruptures de ton.

Tai-chi Master fourmille de gags, certains très drôles (pas tous), aussi bondissants que ses personnages. Le film passe du comique au mélo – émouvant, grâce surtout à Michèle Yeoh, unique comédienne au sens habituel du terme parmi les interprètes –, puis au film d'aventures échevelé. Le gag n'est pas seulment un assaisonnement relevant la recette : il renvoie à l'une des sources principales du réalisateur, qui n'est pas par hasard celui qui révéla Jackie Chan.

LE RYTHME DU MONTAGE

Cette source est le burlesque de l'époque du muet, fondé sur la radicalisation délirante des lois de la physique – et dont le dessin animé non-sensique, à la Tex Avery ou à la Chuck Jones, est une autre descendance. Mais, et c'est sans doute là la réussite majeure de son cinéma, cet expert en arts martiaux et en spectacle traditionnel invente, comme réalisateur, la manière de faire des techniques du cinéma elles-mêmes des techniques d'art martial. Tandis que son héros découvre un kung-fu inspiré des principes du Tao, Yuen découvre un « ciné-kung-fu » où c'est la grosseur des plans, les mouvements de caméra, le rythme du montage qui deviennent la manière de combattre de Jet Li. Dans les séquences finales, elle se transforme en un admirable composant de la mise en scène aussi inspirée que son personnage est supposé l'être.

J.-M. F.

Film chinois (Hongkong). Avec Jet Li, Shin Siu-hou, Michèle Yeoh, Fennie Yuen. (1 h 35.)
Intitulé « Du ring à la rue », le deuxième volume du monumental « Tigres et dragons, les arts martiaux au cinéma », de Christophe Champclaux, vient de paraître. On y trouve notamment un chapitre consacré à Jet Li, et un autre à Yuen Woo-ping. Guy Trédaniel éditeur. 272 pages, 24 €.

PROFIL YUEN, DE CANTON À HOLLYWOOD

On peut dire de Yuen Woo-ping, le réalisateur-chorégraphe de *Tai-chi Master*, qu'il est tombé dedans quand il était petit. Né à Canton en 1945, il est en effet le fils d'un instructeur de la troupe de l'Opéra qui éduqua ses sept enfants pour en faire des experts en kung-fu. Yuen Woo-ping commence à jouer, très jeune, dans la série de films consacrés à Huang Fei-hong, figure mythique de l'histoire des arts martiaux régulièrement exaltée à l'écran depuis la fin des années 1940, série sur laquelle travaille son père. Entré à la Shaw Brothers au début des années 1970, Yuen Woo-ping y fait la connaissance de Chang Cheh, l'auteur de *La Rage du tigre* et de *L'Hirondelle d'or*, un des plus grands réalisateurs de wu xiapian (films de sabre) dont Yuen Woo-ping reconnaîtra l'influence sur son travail.

Il s'associe avec le producteur-réalisateur Ng See-yuen et dirige Jackie Chan, à une époque où celui-ci, après l'échec de plusieurs films, traverse une passe difficile. *Eagle's Shadow Snake* et *Drunken Master* furent, en 1978, des succès au box-office qui contribuèrent à l'envol de l'acteur. Yuen Woo-ping est ensuite embauché par la Golden Harvest, la compagnie rivale des Shaw Brothers, pour diriger Samo Hung dans *Le Héros magnifique*, en 1979, puis Kwak Tak-hing dans *Le Tigre blanc* en 1980. Suivront une série de films de genre dans les années 1980, avant la rencontre avec Tsui Hark pour qui il réglera les combats d'*Il était une fois en Chine* en 1991 et de sa suite *La Secte du lotus blanc*, l'année d'après. Le héros du film, l'inusable Huang Fei-Hong, est cette fois incarné par Jet Li.

La rencontre de Yuen Woo-ping avec Tsui Hark est déterminante dans la mesure où elle gagne le cinéaste-chorégraphe à une vision moderne et décomplexée de l'utilisation des arts martiaux filmés. Héritier d'une tradition qu'il connaît parfaitement, il se détache des prescriptions classiques telles qu'elles pouvaient encore avoir été défendues par des maîtres en la matière comme Lui Chia-liang.

Yuan Woo-ping apprend à ne négliger aucun effet, déforme la tradition en employant des câbles pour faire voler dans les airs les acteurs pendant les combats. Il dirigera Jet Li à plusieurs reprises, dans *Tai-chi Master* en 1993 puis dans *Fists of Legend* (réalisé par Gordon Chan en 1995) et *Black Mask* (réalisé par Daniel Lee en 1996). Si on le découvre aujourd'hui en France comme metteur en scène, c'est surtout grâce au succès international de deux productions hollywoodiennes dont il a également réglé les combats.

Le producteur hollywoodien Joel Silver et les cinéastes Andy et Larry Wachowski avaient en effet fait appel à ses talents pour *Matrix* (1999), dont une suite est en préparation, et Ang Lee pour *Tigre et dragon*. Le « phénomène Yuen » devrait du moins permettre de voir bientôt ses autres principales réalisations, *Le Tigre blanc*, qui date de 1981, ou *Iron Monkey* (1993), voire des curiosités telles que *Drunken Tai-chi* (1983), dont le titre souligne l'un des thèmes récurrents de ce cinéaste : le passage par la perte du contrôle de soi – l'ivresse, la folie – pour dépasser ses limites.

J.-F. R.

Alimenté pour les trois quarts par un prélèvement sur le chiffre d'affaires des chaînes de télévision, le CNC est victime de l'effondrement du marché publicitaire

Les succès commerciaux du cinéma français le forcent à se serrer la ceinture

EN 2002, la masse d'argent répartie par l'Etat entre les différents acteurs du cinéma français sera en baisse de 2,1 % au lieu d'être en hausse du même taux, comme initialement prévu. Réalisateurs de courts métrages et organisateurs de festivals (Cannes compris), associations de cinéphiles et organisations professionnelles (dont Unifrance, chargé de la promotion du cinéma français à l'exportation) verront cette aide publique, distribuée sous l'égide du Centre national de la cinématographie (CNC), se réduire.

Ces baisses – quelques millions d'euros au total – seront officiellement annoncées fin janvier. Cette année de vaches maigres s'explique par le ralentissement de l'activité économique, mais aussi par les succès commerciaux des films français, *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* ou *La Vérité si je mens.* Leur réussite permet de redécouvrir quelques effets inattendus du système français d'aide à la production.

En 2002, l'industrie cinématographique dispose de la moitié des quelque 457 millions d'euros du compte de soutien au cinéma et aux industries de l'audiovisuel. Ce compte, géré par le CNC, est alimenté pour les trois quarts par un prélèvement sur le chiffre d'affaires des chaînes de télévision, pour le reste par la TSA, taxe sur les entrées dans les salles de cinéma. L'effondrement du marché publicitaire a fait chuter les résultats des chaînes, et la baisse du compte de soutien trouve là sa cause essentielle. Mais la hausse de la fréquentation cinématographique, loin de compenser les faiblesses des chaînes, les a aggravées.

LA TSA, UN FAUX IMPÔT

C'est que la TSA est un faux impôt. Les producteurs français de films français récupèrent ce prélèvement, et même un peu plus, à chaque fois qu'un spectateur va voir un de leurs films. En moyenne, la TSA s'élève à 0,56 € par billet. Jusqu'en octobre 2001, les producteurs récupéraient, en plus de leur part, ces 0,56 € majorés au taux de 140 %, soit 0,78 €, à condition de les réinvestir dans un nouveau film. Cette prime à la réussite est désignée, dans la comptabilité du CNC, sous le vocable de « soutien automatique »; elle doit être utilisée dans les cinq ans.

Mais la TSA est prélevée sur tous les films, français ou pas. Les sommes collectées sur les films étrangers (essentiellement américains) viennent également alimenter le compte de soutien. Elles permettent la bonification dont bénéficient les producteurs français. Leur reliquat, une fois versée l'aide automatique, vient alimenter les opérations d'aide sélective, dont la plus célèbre est l'avance sur recettes.

On l'aura compris, plus les films français ont de succès, plus l'aide automatique est importante au détriment de l'aide sélective. En octobre 2001, alors que la part de marché des films français passait de 30 à 40 %, le taux de retour de la TSA a été baissé à 120 %. Dorénavant les producteurs ne toucheront que 0,67 € par entrée, à multiplier par 8 millions dans le cas d'*Amélie Poulain,* par 20 000 pour *Sauvage innocence,* de Philippe Garrel.

La baisse de ce taux ne suffira pas pour empêcher les gels de crédits, qui affecteront tous les bénéficiaires de l'aide sélective, à l'exception des réalisateurs de longs métrages, qui pourront compter sur une avance sur recettes au budget inchangé.

Ce coup de froid a remis en lumière les forces et les faiblesses du système français. Aux critiques libéraux (et américains), on pourra répondre que le succès entraîne logiquement une baisse du soutien. Mais on constatera encore une fois la grande dépendance du cinéma face à la télévision. Enfin, le mécanisme de la TSA tend à creuser l'écart entre petits et gros producteurs. Au CNC, on prépare une concertation avec les producteurs afin d'étudier une possible dégressivité du taux de retour (au-delà de 500 000 entrées, par exemple, il pourrait commencer à baisser), voire un plafonnement.

Thomas Sotinel

Les figures fantastiques de Gérardmer à usage politique

LE FESTIVAL du film fantastique de Gérardmer, qui s'est déroulé du 16 au 20 janvier, est venu confirmer cette année une tendance lourde du cinéma de genre, déjà sensible depuis trois ans : son épicentre ne se situe plus aux Etats-Unis, mais en Asie et en Espagne. Le Grand Prix du festival remis au film espagnol *Fausto 5.0,* d'Isidro Ortiz, par un jury présidé par le réalisateur canadien Norman Jewison, illustre à merveille cette tendance, même si le film, qui met en scène un chirurgien spécialisé dans le traitement des maladies incurables et harcelé par un génie réalisant ses désirs, n'était pas le meilleur de la compétition.

L'atmosphère de cette petite station de ski des Vosges dont les vitrines des magasins étaient repeintes en rouge pour mieux coller au folklore horrifique coïncidait mal avec certains films présentés aux festivaliers. Si l'on excepte quelques sous-produits américains ineptes (comme *Jeepers Creepers,* de Victor Salva, produit par Francis Coppola) bâtis sur un mélange de gore et d'effets numériques, et la présentation incongrue en avant-première d'*Astérix et Obélix : mission Cléopâtre,* d'Alain Chabat, qui mobilisa les foules, l'intérêt du festival de Gérardmer résidait bien dans sa programmation pointue.

Plusieurs figures du fantastique ont été utilisées comme des métaphores venues illustrer un discours politique. C'était le cas de *Donnie Darko,* de Richard Kelly (sortie en France le 30 janvier), élégante reconstitution d'une petite ville américaine à la fin des années 1980, centrée sur un adolescent qui reçoit des messages apocalyptiques venus de l'espace et qui s'impose comme le film américain le plus pertinent de l'après-11 septembre, ou encore d'*Uzumaki,* du Japonais Higuchinsky, film délirant sur une petite ville japonaise dont les habitants, obsédés par l'image de la spirale, se transforment en escargots.

Le cas le plus intéressant est *L'Echine du diable,* de Guillermo Del Toro, qui se déroule dans un orphelinat durant la guerre d'Espagne. L'arrivée d'un nouveau personnage correspond à l'apparition du fantôme d'un gamin décédé peu de temps auparavant, cauchemar hanté par la défaite inéluctable des républicains contre les forces franquistes. La scène la plus effrayante est logiquement celle où des soldats républicains sont abattus froidement d'une balle dans la tête. Manifestement inspiré de Bunuel (la vieille femme qui dirige l'orphelinat a une jambe en bois, son compagnon trafique de l'eau-de-vie dans des bouteilles où sont entreposés des fœtus), *L'Echine du diable* déploie, en utilisant avec maîtrise les codes du cinéma de genre, un discours marxiste où les faibles ont finalement raison des forts.

S. Bd (à Gérardmer)

La manifestation dirigée par Robert Redford a consacré l'influence des nouvelles technologies

Numérique, politique et rondeurs au Festival de Sundance

PARK CITY (Utah)
de notre envoyée spéciale

Le format numérique a triomphé lors du Festival de Sundance 2002, qui s'est déroulé du 10 au 20 janvier. Le Prix du jury dans la catégorie fiction est allé à *Personal Velocity,* trilogie sobre et élégante de Rebecca Miller, qui met en scène trois femmes (Kyra Sedgwick, Parker Posey et Fairuza Balk) surmontant une crise. La prise de vues en numérique a été réalisée avec tant de brio par Ellen Kuras qu'elle a elle-même décroché une récompense.

Le Prix de la mise en scène est revenu à Gary Winick, qui a réalisé *Tadpole* (« Têtard ») en numérique. Cette comédie hilarante raconte les tribulations d'un jeune adolescent new-yorkais (Aaron Stanford, débutant convaincant) épris de Voltaire et de sa belle-mère qui a quarante ans (Sigourney Weaver). *« J'ai créé Indigent* [société new-yorkaise de production numérique] *pour faciliter le travail des cinéastes »*, explique Gary Winick qui a produit *Velocity, « un peu comme la nouvelle vague qui avec ses caméras légères a changé la grammaire du cinéma. Le numérique a des avantages créatifs, c'est plus spontané, on gagne en intimité avec les acteurs, car caméra et équipe sont petites, et on peut retourner des scènes, comme Charlie Chaplin, qui tournait jusqu'à ce que ça lui plaise... ».* Depuis la carrière de *Sexe, mensonges et vidéo,* Prix du public en 1989 puis Palme d'or à Cannes, les goûts des spectateurs de Sundance sont étroitement surveillés.

Cette année, ils ont choisi *Real Women Have Curves* (« Les vraies femmes ont des formes »), de Patricia Cardoso, portrait d'une jeune Américaine d'origine mexicaine portant crânement ses rondeurs et son désir d'indépendance face à une mère qui cherche à la domestiquer. Le film a aussi emballé le jury, qui a accordé un Prix spécial à ses deux actrices (America Ferrera et Lupe Ontiveros). Le public a plébiscité un documentaire politique poignant, *Amandla ! A Revolution in Four Part Harmony,* sur le rôle des chants de libération dans la lutte des Noirs sud-africains contre l'apartheid. Le film de Lee Hirsch a également reçu le Freedom of Expression Award, traditionnellement parrainé par la Playboy Foundation.

On comprend moins le choix des jurés des documentaires pour un film ambigu, *Daughter from Danang,* de Gail Dolgin et Vicente Franco : ces retrouvailles, vingt-deux ans après, d'une mère vietnamienne et de la fille qu'elle a eue d'un soldat américain, semblent dénaturées par la présence de la caméra. L'exercice du travail biographique, que le sujet lui-même déconstruit au fur et à mesure, fait de *Derrida*, réalisé par Amy Ziering Kofman et Kirby Dick, un documentaire captivant sur ce philosophe français qui ne manque pas d'humour. Robert Redford assistait à la projection. Si, d'ordinaire, le fondateur du festival est toujours discret, cette année, vingt ans après la création de son institut, le « Sundance Kid » a défendu son bilan et admis que le festival a connu une vraie crise de croissance au milieu des années 1990. Il a annoncé la création d'un deuxième Sundance Channel, chaîne de télévision câblée consacrée aux documentaires.

Le prix du jury dans la catégorie fiction est allé à « Personal Velocity », trilogie sobre et élégante de Rebecca Miller

De l'impact du 11 septembre sur le cinéma indépendant, il dit : *« Des cendres va naître une sensibilité nouvelle, et nous serons là pour l'accueillir. »* Sundance offre toujours, hors compétition, des premières. Comme *The Dancer Upstairs,* premiers tours de manivelle de l'acteur John Malkovich. Dans ce drame policier, politique et sentimental (acquis par Fox Searchlight), le personnage de Javier Bardem enquête sur un groupe terroriste d'un pays d'Amérique latine non identifié, et tombe amoureux d'une femme (Laura Morante en professeur de danse). Premier film encore que *Britney Baby-One More Time,* signé par le producteur Ludi Boeken, qui a misé sur l'immédiateté du numérique pour filmer la tournée de la chanteuse pop Britney Spears.

La récession actuelle n'a pas affecté les acquisitions de droits pendant cette édition. Selon *Variety,* treize films ont été enlevés pour 17 millions de dollars. Miramax a déboursé 5 millions pour *Tadpole* (dont le budget est de 300 000 dollars). *Velocity* a trouvé un distributeur, United Artists, pour 1 million de dollars. Une nouvelle source de financement, pour les documentaires notamment, vient des chaînes câblées : HBO a produit plusieurs films à l'affiche (*Real Women Have Curves, Blue Vynil, Sister Helen, Hysterical Blindness* – le dernier film de Mira Nair avec Gena Rowlands, Uma Thurman et Juliette Lewis).

Claudine Mulard

LES MEILLEURES ENTRÉES EN FRANCE

		Nombre de semaines d'exploitation	Nombre d'entrées *	Nombre d'écrans	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Spy Game	2	316 083	610	▽ - 29 %	861 247
2	Le Seigneur des anneaux	5	310 334	435	▽ - 30 %	5 944 917
3	Harry Potter à l'école...	7	232 893	347	▽ -27%	8 602 352
4	Bandits	1	226 406	762		226 406
5	Les Autres	4	149 329	371	▽ - 19 %	1 166 374
6	Le Peuple migrateur	6	131 078	263	▽ - 21 %	2 137 154
7	13 Fantômes	1	126 450	430		126 450
8	Tanguy	9	124 743	352	▽ - 3 %	3 786 707
9	Se souvenir des belles choses	9	88 521	471	△ + 4 %	198 593
10	En territoire ennemi	1	86 485	277		86 485

France : Bruce Willis échoue de peu derrière *Harry Potter*
Le trio de tête se maintient tant bien que mal au classement. Chutant modérément, il assure cependant 40 % des entrées grâce à une forte exposition. *Bandits*, sur 297 copies, en vient à talonner *Harry Potter*, et réalise le meilleur rendement par copie – certes pas très élevé. Bien que l'offre nouvelle ait été nombreuse (14 films inédits), les autres nouveautés sorties largement n'ont pas rencontré leur public. *En territoire ennemi*, bénéficiant avec UFD de plus de salles que *Bandits*, *Les Amants du Nil* et *Fais-moi des vacances* n'atteignent pas les 300 entrées par copie. *Cet amour-là* tire en revanche davantage son épingle du jeu, séduisant près de 25 000 spectateurs sur 50 copies. Les bons résultats sont à chercher du côté des continuations. Avec 48 copies supplémentaires, *Se souvenir...* gagne ainsi 4%. *Tanguy* reste stable en neuvième semaine. Enfin, deux films étranges et « contestés » par le public (*Les Autres* et *Mulholland Drive*) continuent cependant chacun à son échelle leur entreprise de séduction.

Source : Ecran total — * Période du mercredi 16 janvier au dimanche 20 janvier inclus

Le Monde CONCOURS DU NOUVEAU MONDE France Inter

L'INDICE DU JOUR

2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur *France Inter* et sur le site *lemonde.fr*

3. L'ÉNIGME DU JOUR "CULTURE" :

Les réalisateurs potentiels étaient numériquement peu nombreux.

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1er prix : 1 montre Porsche P10. Valeur : 1 334 €
2e prix : 1 téléphone PDA Mondo Trium. Valeur : 1 006 €
3e et 4e prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €
du 5e au 10e prix : 1 assistant personnel Rolodex. Valeur : 98 €

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :
. Consultez le cahier jeu paru dans *Le Monde* daté vendredi 18 janvier disponible chez votre marchand de journaux, sur le site *lemonde.fr* ou en écrivant à : Concours *Le Monde* BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex.
. **Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus**, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 28 janvier minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2e indice sur *France Inter* mercredi 23 janvier entre 7 h et 9 h, et consultez le 3e indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au mercredi 23 janvier à 12 h.

3. Bulletin réponse du mercredi 23 janvier
INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom
Prénom
Adresse

Signature* **Abonné** oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et **à renvoyer avant le lundi 28/01/02 minuit** à l'adresse suivante :
CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 1 / BP 1664
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.
*Signature des parents pour les mineurs.

Rétrospective Un siècle de peurs à l'écran

PARIS Les conditions de la peur ont évolué dans l'histoire du cinéma. Les deux mois (du 23 janvier au 12 mars) de la programmation « Frissons » au Forum des images permettront d'en juger en 100 films. Dans la gamme des émotions diverses suscitées par le principal divertissement de masse du XXe siècle, la peur tient une place centrale. Provoquer angoisse et frayeur ramène le cinéma à son origine d'attraction foraine et au pouvoir de stupéfaction épouvantée qui fit, dit-on, s'enfuir les premiers spectateurs de l'arrivée du fameux train en gare de La Ciotat, filmée par les frères Lumière.

Le vertige ressenti devant l'altérité et l'inexplicable ont alimenté tout un cinéma qui n'a pas toujours eu besoin de recourir aux thèmes fantastiques pour épouvanter. C'est parfois l'appréhension même du réel, la découverte de son idiotie cruelle qui effraie. La constatation, à la fin d'un film, que la condition des personnages est d'ores et déjà figée par la réalité et que « le mal est fait », pour reprendre l'expression de Jean Narboni, vaut bien les monstres de l'épouvante traditionnelle.

La programmation du Forum privilégie un rapport à la peur qui est celui du cinéma de genre traditionnel, puisant dans les ressources du règne de l'irrationnel ou de l'effet de surprise le carburant anxiogène de la fiction. Le cinéma fantastique a ainsi fourni, avec sa galerie de monstres, diverses figures de l'altérité, de la perte d'humanité, de la contamination. Vampires, loups-garous, fantômes, créatures artificielles seront présentes dans une sélection de films tournés dans les années 1930, l'âge d'or du fantastique gothique américain (*Dracula*, de Tod Browning, *L'Homme invisible* et *Frankenstein*, de James Whale, *KingKong*, de Schoedsack et Cooper), puis de la nouvelle exploitation de ceux-ci dans les versions rouge sang de la société de production britannique Hammer Film (*La Revanche de Frankenstein*, de Terence Fisher, *L'Impasse aux violences*, de John Gilling), enfin, de leur déformations latines au nom d'un baroque sensuel et latin (*L'Effroyable Secret du Docteur Hitchcock*, de Riccardo Freda, *Les Trois Visages de la peur*, de Mario Bava).

Faire peur au cinéma est question d'effets ou de refus de ceux-ci. La suggestion, l'ambiguïté, les puissances de l'invisible ont une capacité saisissante d'accroître un sentiment d'effroi dopé par la peur de l'inconnu. C'est la grande leçon du cinéma d'un Jacques Tourneur (*La Féline*, *Vaudou*). La manipulation du spectateur est un art qu'Alfred Hitchcock a pratiqué au plus haut point (*Psychose*) avant de voir ses leçons retenues et pillées par une série de suiveurs parfois doués, notamment ceux qui exploiteront la figure du tueur en série, très présente dans la programmation. Le gore, c'est-à-dire la représentation d'une violence hyperréaliste, s'il fonctionne selon des principes contraires à ceux d'une rétention diffuse de l'horreur, s'est mis à témoigner d'une perte de croyance du public et d'un mélange paradoxal d'hallucination carnavalesque et d'angoisse ressentie devant la dégradation corporelle.

Jean-François Rauger

« Frissons, 100 films pour trembler de peur et de plaisir... », Forum des images, Forum des Halles, Paris-1er. Tél. : 01-44-76-62-00. Du 23 janvier au 12 mars.
Photo : Tippi Hedren dans « Les Oiseaux », d'Alfred Hitchcock (1962). © Carlotta Films.

PARIS

Seuls les anges ont des ailes

Seul le génie a cette simplicité et cette profondeur, et à lui seul ce film suffirait à convaincre de l'immensité du talent de Hawks. Epopée lyrique tournée dans quelques mètres carrés de studio – pour l'essentiel, les grands espaces de l'aventure comme les abîmes de la morale sont hors champ, et n'en sont que plus vertigineux —, ce film de 1939 condense l'essentiel du cinéma de l'auteur de *Rio Bravo* et de *Scarface* : la puissance d'évocation du collectif à partir du particulier, la vigueur d'incarnation de la moindre présence, l'érotisme du lien qui unit les hommes d'action (sans oublier le rapport personnel du cinéaste à l'aviation). Le combat des pilotes qui risquent leur vie au-dessus des Andes, l'affrontement entre l'homme et la femme sur le code d'existence, la lutte de chacun pour tenir, ou regagner, sa juste place, la puissance du faux pour dire le vrai, composent une tragédie charnelle et vive. Un chef-d'œuvre.

Film américain de Howard Hawks. Avec Cary Grant, Jean Arthur, Richard Barthelness, Rita Hayworth. (2 h 01.) Action Ecoles, 23, rue des Ecoles, Paris-5e. Tél. : 01-43-29-79-89.

Centenaire d'Oskar Fischinger

Peintre de formation, l'artiste allemand Oskar Fischinger a été l'une des figures tutélaires de l'abstraction cinématographique au début du XXe siècle. C'est la musique qui fournit la principale matière de ses compositions visuelles, selon des techniques complexes et variées qui s'inspirent aussi bien du fox-trot américain que de Jean-Sébastien Bach. De l'*« art dégénéré »* pour les Nazis, qui forcent l'artiste à émigrer aux Etats-Unis en 1936, où il travaille pour la Paramount tout en poursuivant ses travaux personnels, dans lesquels certains commentateurs voient l'annonce du vidéo-clip.

Centre Pompidou, place Georges-Pompidou, Paris-1er, M° Rambuteau. Du 25 janvier au 3 février, Cinéma 2, 20 heures. Tél. : 01-44-78-12-33.

MANOSQUE

Du réel à l'imaginaire

Sous cet intitulé, qui pourrait servir de définition au cinéma, une programmation riche, faite de films venus d'Asie centrale (outre les films d'Aktan Abdykalykov, dont *Le Singe* sort le 23 janvier, on découvrira ceux du Kazakh Ermek Chinarbaev), de trois longs métrages de Claire Simon, dont le dernier en date, *800 km de différence/Romance,* qui sortira le 8 mars. Jean Rouch, parrain de la manifestation, présentera, dimanche 27 janvier, *Les Veuves de quinze ans* et *V. V. Voyou,* deux de ses films tournés respectivement en 1965 et 1973.

Théâtre Jean Le Bleu, cinéma Le Lido, Manosque. Tél. : 04 -92-70-34-19. Abonnement 30 €, séance 2,50 € et 5 €. Du 22 au 27 janvier.
Adresse Internet : perso.wanadoo.fr/rencontres-cinema-manosque/

VAL-D'OISE

2e Festival d'animation

Dans douze salles du département, des films d'animation pour sortir des autoroutes disneyennes. Grâce à une rétrospective du studio Folimages, établi dans la Drôme, où se fabriquent des films de toutes longueurs et couleurs pour toutes sortes d'enfants et les parents afférents. Le 12 février, Garry Bardine viendra présenter les nouvelles aventures de sa nounou dans *La Nounou et les pirates,* et tout au long de la manifestation on remontera jusqu'à la préhistoire avec des dessins animés d'avant-Walt, signés Ub Iwerks ou Max Fleischer.

Tél. : 01-34-28-27-96. 2 € et 3 €. Jusqu'au 26 février. www.valdoise.fr/

VALENCE

1936 : le Front populaire

En un week-end de fictions et de documentaires, un panorama du legs cinématographique de 1936. On pourra confronter les blessures collectives de la guerre d'Espagne (*L'Espoir*, de Malraux) et les défaites individuelles des bords de Marne (La Belle Equipe, de Julien Duvivier) et surtout découvrir les documentaires tournés à l'initiative de Ciné-liberté, organisation dont le secrétaire était Jean Renoir (dont on verra également *La Marseillaise* et *La vie est à nous,* ce dernier tourné à la commande du Parti communiste) ou *Grèves d'occupation,* un film anonyme tourné au printemps 1936.

CRAC de Valence, 36, bd du Général-de-Gaulle, Valence (26). Tél. : 04-75-82-44-10. Du 25 au 27 janvier. www.crac.asso.fr/

Sélection revues par Jean-Michel Frodon

L'Image, le monde

Plus de deux ans après le numéro 1, immédiatement devenu culte, la deuxième livraison de *L'Image, le monde* paraît, grâce à un nouvel éditeur, dotée d'une nouvelle – et beaucoup plus agréable – maquette, et agrémentée de la promesse d'une succession bisannuelle – à vérifier. Il ne s'agit pas d'une revue de cinéma de plus, mais de la très passionnante mise en œuvre de l'idée affirmée par son concepteur, Patrick Leboutte, que le cinéma est un moyen de penser et de partager le monde. Sous le parrainage de Robert Kramer, des ensembles consacrés aux attentats du 11 septembre et à leur représentation télévisuelle (avec notamment des textes remarquables de Marie-José Mondzain et de Jean-Paul Curnier) à l'expérience unique qu'est le film *Le Moindre Geste*, dû à Fernand Deligny avec le renfort singulier de Josée Manenti et Jean-Pierre Daniel, à la place de l'auteur-interprète ou aux écoles d'art, démontrent la pertinence de cette approche. Les voyages dans la mémoire urbaine de la lutte des classes ou un très beau « casting d'arbres » confirment la dimension à la fois poétique et politique de cette singulière entreprise.

L'Image, le monde. Une revue en cinéma n° 2. Editions Leo Scheer. 128 p., 20 €.

La Voix du regard

Intitulée *De l'économie à l'œuvre*, cette nouvelle livraison de *La Voix du regard,* « revue littéraire sur les arts de l'image », comme la définit son sous-titre, propose une approche originale, qui met en question les conséquences esthétiques, pour les arts de l'image, de leur statut – et de leurs contraintes – économique de production comme de diffusion. Croisant les approches théoriques, techniques et fondées sur des « objets » spécifiques (films, émissions télévisées, œuvres plastiques, photos mais aussi billets de banque comme symboles visuels), cet ensemble très riche ne suggère pas seulement les potentialités du cinéma *« pour penser l'économie politique »*, comme l'indique un article de Laurent Creton, mais travaille dans le champ de cette « impureté » où se mêle art et industrie, caractéristique du cinéma.

De l'économie à l'œuvre. La Voix du regard n° 14. 256 p., 15,25 €.

Bref

Trimestriel dédié au court métrage, *Bref* publie un dialogue inédit entre Marguerite Duras et le public d'une salle de Tarbes où vient d'être projeté *Le Camion* : autant que la qualité de ce débat, les effets de sens induits par la distance dans le temps font la valeur singulière de ce document datant d'octobre 1977. Il représente l'aspect le plus spectaculaire d'un sommaire où figurent aussi un dossier sur la situation du court métrage (en particulier à la télévision et dans les lieux d'animation), complété par un document sur l'économie de sa diffusion, ainsi que plusieurs textes critiques de grand intérêt, notamment à propos du passionnant *Souvenir d'un avenir*, de Yannick Bellon et Chris Marker, ou du travail expérimental de Johanna Vaude. C'est également dans cette revue que Michel Chion poursuit une réflexion théorique toujours stimulante.

Bref n° 51. Publié par l'Agence du court métrage. 84 p., 7 €.

Trafic

Toujours aussi riche et aventureuse, la revue fondée par Serge Daney explore de nombreuses directions, inspirées par les événements du 11 septembre comme par l'œuvre de Jean-Daniel Pollet ou par la fonction burlesque dans les comédies classiques hollywoodiennes. On retient en particulier un texte lumineux de Louis Seguin sur *Ouvriers, paysans* des Straub, la publication d'un projet de Jean Gremillon, *La Cendre des héros*, jamais tourné – *« Les fusillés pour l'exemple de 14 n'intéressent personne »*, note Jean Cavaignac en introduction –, et surtout l'extraordinaire texte de Tag Gallagher évoquant le couple Roberto Rossellini et Ingrid Bergman à Hollywood, jusqu'au tournage de *Stromboli*, au prix du bannissement de la star par l'establishment américain, en explorant l'intensité et l'étrangeté de la liaison entre le cinéaste et l'actrice.

Trafic n° 40. Revue de cinéma. P.O.L. 144 p., 14,48 €.

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS LITTERAIRES
Samuel Beckett
La tragédie classique

Mama Aloko, de Jean Odoutan

L'énergie désespérée des Africains de Belleville

JEAN ODOUTAN filme comme on fait du vélo, en avançant sans cesse pour ne pas tomber. D'ailleurs, on le découvre à l'écran, le temps des premiers plans de *Mama Aloko,* sillonnant Paris sur un VTT, semant, sans aucun respect du patrimoine, des prospectus dans la cour du Louvre, sur l'esplanade du Trocadéro.

Sur les petites feuilles de papier, on vante les mérites du restaurant Mama Aloko, établissement du 20e arrondissement dont la spécialité est la banane plantain frite (*aloko* sur les bords du golfe de Guinée). L'homme qui pédale comme un fou s'appelle Jean, il est le fils de la tenancière. Mama Aloko, la femme (Laurentine Milebo), pas le restaurant, ferait une excellente figure comique, avec son ample silhouette drapée de wax, ses tournures idiomatiques si drôles et son angoisse de voir débarquer dans son restaurant les inspecteurs des services d'hygiène. A première vue, on pourrait presque se croire dans *Black Micmac.*

UN PESSIMISME RADICAL

Mais Jean Odoutan a d'autres projets qu'une comédie communautariste. Voilà un cinéaste béninois établi à Paris dont on découvre le troisième film en moins de deux ans, *Mama Aloko* venant après *Barbecue Pejo* et *Djib.* Cette fois, le film laisse clairement voir d'où vient la frénésie de tournage de Jean Odoutan : d'un pessimisme radical, nourri de sa double expérience d'Africain français. Dans ce quartier de Belleville, dans ce restaurant cradingue, rien ne s'arrange : au mieux, on survit.

On pourrait croire que les clients de Mama Aloko sont là pour former la traditionnelle galerie de gueules pittoresques. Mais du flic énervé (Antoine Champeme) à l'habitué taciturne en passant par les jeunes de toutes les couleurs, ils sont plutôt là pour former un chœur tragique, pour se faire les agents dérisoires des malheurs quotidiens.

En filmant rapidement, et souvent avec violence, ces personnages, en leur communiquant sa propension à l'emphase et à la répétition, Jean Odoutan court de grands risques. Quand son film se met à sonner faux, quand les invraisemblances s'ajoutent aux incohérences, on a envie de fermer les yeux jusqu'à ce que ça passe.

Ce serait une erreur, car ces couacs passent très vite et, le temps de rouvrir les yeux, on aura raté l'un de ces moments intenses où le film reprend sa course, propulsé par une imprécation de Laurentine Milebo (la moins économe des comédiennes), un accès de logorrhée de Jean Odoutan, ou l'un de ces étranges numéros musicaux qui le ponctuent. Dans cette nuit noire, Odoutan parvient souvent à rire, toujours à ricaner.

Au bout du compte, *Mama Aloko* tire tout le parti possible de son statut de film sans domicile fixe. Le décalage entre le discours et les liens sociaux à l'africaine (ah ! l'exquise démystification du secteur informel, lorsque Mama Aloko s'essaie aux joie de la tontine) d'une part et la vie urbaine européenne d'autre part, la coupure entre les générations (celle qui n'a jamais tout à fait quitté l'Afrique, celle qui rêve de retour en se gardant bien de passer à l'acte), tous ces symptômes font un malheur qu'Odoutan filme avec l'énergie du désespoir.

T. S.

Film franco-béninois de Jean Odoutan. Avec Laurentine Milebo, Jean Odoutan, Antoine Champeme, Stéphane Soo Mongo. (1 h 30.)

Vanilla Sky

CE REMAKE d'*Ouvre les yeux*, d'Alejandro Amenabar, est un défi au bon sens. S'inspirant de l'univers de Philip K. Dick (un homme qui ne sait pas s'il est ou non une machine), Cameron Crowe en reprend les interrogations pour se perdre dans la confusion. Un jeune éditeur fringant (Tom Cruise) vole de succès en succès. Tout irait pour le mieux s'il ne rencontrait une jeune Espagnole (Penelope Cruz) dont il tombe follement amoureux sous le regard suspicieux de son ancienne petite amie (Cameron Diaz). Cette dernière convainc Tom Cruise de monter une dernière fois avec elle en voiture et provoque un accident. Tom Cruise en sort défiguré, le visage le plus souvent dissimulé derrière un masque. Les questions posées dès lors par le film – qui est le psychiatre qui s'adresse à Tom Cruise ? où commence le rêve et où s'arrête la réalité ? Tom Cruise est-il un meurtrier ? – semblent renvoyer le réalisateur au statut d'un enfant qui découvrirait le pouvoir mensonger des images. **S. Bd**

Film américain de Cameron Crowe. Avec Tom Cruise, Penelope Cruz, Cameron Diaz, Kurt Russell. (2 h 15.)

Comme un avion

QUI NE SE SOUVIENT, chez Truffaut, Rivette ou Téchiné, du charme et de la finesse de touche de l'actrice Marie-France Pisier ? Sans doute n'est-il pas tout à fait inutile de le rappeler, alors que son deuxième métrage comme réalisatrice – après *Le Bal du gouverneur* en 1988 – démontre tout le contraire, au risque du grotesque. Soit, dans un Paris peu ou prou limité à Saint-Germain-des-Prés, l'histoire pathétique d'une femme (interprétée par Marie-France Pisier) qui vient de subir une double mammectomie, et dont la soudaine révélation de sa maladie va profondément influencer les rapports qu'elle entretient avec ses deux enfants. Sujet grave et audacieux, qui aurait dû donner lieu à une réflexion de mise en scène si la réalisatrice n'avait visiblement préféré donner carte blanche aux acteurs. Le festival de poses qui s'ensuit sur un mode passablement hystérique mène, hélas ! le film au bord du désastre. **J. M.**

Film français de Marie-France Pisier. Avec Bérénice Béjo, Marie-France Pisier, Clément Van Den Bergh, Laurence Côte, Samuel Labarthe, Guillaume Depardieu. (1 h 40.)

Braquages

TAKASHI SEIDA / HEIGHTENED

TOUT ENTIER construit sur la notion de mensonge et de fausse piste, le cinéma de David Mamet connaît ici un coup d'arrêt après d'incontestables réussites. L'univers des braqueurs semblait taillé sur mesure pour David Mamet. Il a au contraire l'effet d'un anesthésiant sur son cinéma. Un braqueur professionnel rodé (Gene Hackman) accepte de mettre au point un dernier coup (le vol d'une cargaison d'or transitant dans un avion de ligne). Parfaitement exécutée, l'opération se révèle ensuite délicate à gérer pour les différents membres de l'équipe. Appuyé par des dialogues incisifs, le film se perd en revanche dans un scénario trop fabriqué où trahisons et retournements de situation sont aussi prévisibles qu'inutiles. La virtuosité de David Mamet devient d'autant plus gratuite qu'elle s'exerce au détriment de ses personnages, réduits au simple rôle de porte-voix. **S. Bd**

Film américain de David Mamet. Avec Gene Hackman, Delroy Lindo, Sam Rockwell, Danny de Vito. (1 h 50.)

■ *Les Cent Pas ; L'Ascenseur niveau 2 ; La Prison de verre :* la critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

Jean-Charles Blais, la figuration très libre

De la jeune garde des années 1980, qui renouait avec l'art de peindre, le plasticien a gardé un esprit de découverte qui lui fait préférer le numérique et l'œuvre nomade

GÉRARD RONDEAU

JEAN-CHARLES BLAIS déboulait sur la scène artistique française au début des années 1980, dans le paquet de jeunes plasticiens pratiquant la *« figuration libre »* : Robert Combas, Hervé Di Rosa, Remy Blanchard, Georges Rousse et quelques autres. C'était un peu bizarre pour lui qui avait été éduqué dans le respect des avant-gardes et qui avait Mondrian, Malévitch, l'art conceptuel et le minimal comme références, plutôt que les figurations sauvages. Ce qui ne l'empêchait pas de donner dans la figuration et l'affiche arrachée *« tout naturellement »*, un peu comme aujourd'hui il donne *« tout naturellement »* dans le numérique.

Comme les autres de cette génération, il a connu un succès fou, et roulé sur l'or, avant que l'engouement ne retombe au début des années 1990. Sans doute a-t-il su, mieux que d'autres, garder la tête froide. Il est vrai que son galeriste, Yvon Lambert, ne l'a pas jeté dehors, et qu'il peut entretenir la grande propriété qu'il a achetée alors sur les hauteur de Vence, où il avait son atelier de peinture. Il faut parler à l'imparfait. Jean-Charles Blais ne peint plus. Il travaille à l'ordinateur. Le changement dans le processus de travail coïncide avec un changement de vie : marié et père depuis moins de deux ans, Blais vit à Montrouge dans une maison en pierre meulière astucieusement et confortablement augmentée d'un grand séjour en prise sur un jardin.

Blais ne peint plus, et ça ne lui manque pas, pas du tout. Mais pour qu'il n'y ait pas de confusion possible quant à son histoire, il ne manque pas de rappeler que ce qu'il a entrepris découle du tableau, même si, aujourd'hui, il en est loin. L'artiste s'explique fort bien cette *« mutation »* ou plutôt ces glissements du travail, termes qu'il préfère de beaucoup à celui de *« rupture »*. Alors qu'il gesticule volontiers, ne tient pas en place et se lève constamment du canapé dans lequel on aimerait le cantonner pour ne pas avoir à promener le micro, il parle très posément de son itinéraire, explique avec une grande clarté la logique (*« naturelle »* !) d'une œuvre qui n'a pas cessé d'aller dans le sens de la dématérialisation, depuis ses premiers *« gros bazars qui portaient la ruine avant même qu'*[il] *les peigne »*.

Par *« gros bazars »*, il faut entendre ces grands fragments de tableaux avec gros bonhomme ou jambe, arbre, maison et fumée peinte sur une couche impressionnante d'affiches accumulées les unes par-dessus les autres. *« J'en rajoutais à leur dégradation imminente. »* Quand le premier écart s'est-il produit ? Lorsque, à l'invitation du Festival d'automne, il a travaillé pour Régine Chopinot et Richard Alston, en 1992. *« La rencontre a été décisive. C'est à ce moment que j'ai commencé à sortir de ma conception de la toile, à dépecer le tableau et à le réorganiser dans l'espace. J'ai fait de la mise en pièces avec des choses de plus en plus légères, de plus en plus transparentes, que j'essayais de disposer sur un autre mode, en solidarité avec l'espace environnant. Ça a donné des pièces découpées ayant une tournure de rideaux et de fantômes. J'ai pensé à la couture, à la notion de patron. Le patron, c'est une mise à plat d'une chose qui donne ou prend corps. Pendant deux ans, j'ai fait une sorte d'atelier de couture, avec des pièces cousues qui ressemblaient à des vêtements. »*

BIOGRAPHIE

▶ **1956**
Naissance à Nantes.

▶ **1982**
Première exposition personnelle au CAPC de Bordeaux.

▶ **1990**
Station de métro Assemblée-Nationale.

▶ **2002**
Premières pièces « non peintes », galerie Kenji Taki à Tokyo.

LE SUPPORT A DISPARU

Blais en était là quand, *« accidentellement »*, pour des histoires de catalogue et de magazines de mode, il s'est retrouvé avec des photographes qui ne travaillaient plus du tout la photo comme lui, mais avec l'image numérique et le scanner. Depuis, sa fascination pour les nouveaux procédés de fabrication des images n'a fait que grandir. Il ne quitte plus le numérique, qui lui permet de rester dans cette recherche du *« comment apparaissent les formes »* et de produire des œuvres *« qui ne prennent corps que lorsqu'on les consulte »*. Il joue avec cette idée que le support a disparu, que la forme que l'on donne à la partie consultable est aléatoire, que l'application visuelle n'a pas de format définitif. Son rêve aujourd'hui : que son œuvre fonctionne comme la musique, pouvoir l'enregistrer et que les pièces soit duplicables et vues par le plus de gens possible.

Blais va jusqu'au bout d'une logique de production à l'opposé de ce qui se passe dans le domaine des arts plastiques, *« le seul milieu qui n'a pas adopté de révolution technologique et qui, contrairement au livre, à la musique, au cinéma, ne prend pas de valeur à l'usage »*. Cette exploitation industrielle ne peut-elle pas déranger marchands et collectionneurs ? Il prend le risque. Il pense *« avoir à gagner plutôt qu'a perdre en produisant l'équivalent d'un livre de poche. La fétichisation de l'œuvre n'est plus de mise, mais dans les galeries, il est plus facile de vendre une copie de film vidéo à 500 000 balles que de trouver 500 000 clients qui vont acheter une copie à 15 euros* [il dit 100 balles]. *Nous sommes aujourd'hui dans un paradoxe total : d'un côté, l'art contemporain est largement ouvert au monde et, de l'autre, il retient artificiellement des produits fétichisés »*. Si on dit à Jean-Charles Blais qu'il peut tenir ce discours et se lancer dans de nouvelles expériences plutôt aléatoires parce qu'en cas de ratage il est sûr de ses arrières, il vous fera remarquer qu'il pourrait très bien se contenter de vendre très cher trois copies de ses œuvres, ou continuer à faire de la peinture. Et il ajoute : *« D'accord, j'ai les moyens de prendre le risque, mais le risque est plus grand pour moi que pour un jeune de vingt-cinq ans qui n'a justement rien à perdre. »* Et puis le numérique a cet avantage extraordinaire de créer une œuvre des moins encombrantes et de ne rien coûter en transport.

Jean-Charles Blais se lève encore pour aller chercher son exposition de Chalon, qui tient... dans une petite boîte pas plus grande qu'une boîte à chaussures. Pour un peu, on penserait à la révolution de la peinture à l'huile sur toile qui a permis de rouler les tableaux !

Geneviève Breerette

« Double vue », Jean-Charles Blais. Janviers en Bourgogne, Espace des Arts, 5 *bis*, avenue Nicéphore-Niepce, Chalon-sur-Saône. Tél. : 03-85-42-52-06. Du mercredi au lundi, de 14 heures à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 24 mars.

LES GENS DU MONDE

■ **Robert Altman, Sissy Spacek et Gene Hackman,** trois icônes du cinéma américain des années 1970, ont été distingués lors de la cérémonie des Golden Globes, le 20 janvier. Les Globes sont remis par l'association des journalistes étrangers à Hollywood. Altman a remporté le prix du meilleur réalisateur pour *Gosford Park,* Spacek celui de meilleure actrice dramatique pour *In the Bedroom* et Hackman celui de meilleur acteur comique pour *The Royal Tennebaums.* Ont également été primés le film de **Ron Howard,** *A Beautiful Mind* (meilleur film dramatique, meilleur acteur dramatique **Russell Crowe,** et meilleur second rôle féminin **Jennifer Connelly),** ainsi que *Moulin Rouge* (meilleure actrice comique ou musicale **Nicole Kidman,** meilleure œuvre musicale originale). C'est le film bosniaque *No Man's Land* qui a remporté le prix du meilleur film en langue étrangère.

■ **Philippe Torreton,** qui fut *Capitaine Conan* dans un film de Bertrand Tavernier, sera « Monsieur N », c'est-à-dire **Napoléon,** dans un film que doit tourner **Antoine de Caunes** sur un scénario en forme de thriller écrit par **René Manzor.** Pour sa part, **Patrice Chéreau,** qui a tenu le rôle de Bonaparte dans *Adieu Bonaparte* du cinéaste égyptien **Youssef Chahine,** a lui-même un projet de film sur les derniers jours de Napoléon à Sainte-Hélène, en compagnie de la jeune Anglaise **Betsy.** Le nom d'**Al Pacino** avait été évoqué à ce sujet.

■ Sept semaines après la mort de **George Harrison**, sa chanson *My Sweet Lord* est en première place des classements de singles en Grande-Bretagne. Réédité le 14 janvier, ce tube de 1970, écrit en hommage à **Lord Krishna,** a détrôné un autre titre publié à titre posthume, *More Than a Woman*, de la chanteuse américaine **Aaliyah,** morte dans un accident d'avion aux Bahamas en août 2001. Les profits de *My Sweet Lord* seront reversés à une association caritative, la Material World Foundation, que l'ancien guitariste des **Beatles** avait créée en 1973 pour venir en aide à l'enfance en difficulté.

■ **Jacques Comte Offenbach**, descendant du compositeur **Jacques Offenbach** (1819-1880), réclame aux producteurs du film *Titanic* environ 3,65 millions d'euros pour avoir utilisé deux morceaux composés par son aïeul dans le film. Cette procédure engagée devant le tribunal de grande instance de Paris a peu de chance d'aboutir, dans la mesure où les droits du compositeur sont tombés dans le domaine public. Selon son avocat, Jacques Comte Offenbach essaie de faire jouer *« un droit moral »* au motif que *« la 20th Century Fox a fait des milliards avec le film »*. Le plaignant ajoute que le nom d'Offenbach n'apparaît pas au générique du film.

DOMINIQUE DHOMBRES

L'étrange histoire des Montoneros

LES ARGENTINS en conviennent eux-mêmes. Il est difficile d'expliquer en quoi consiste exactement le péronisme. Le général Peron, qui a dirigé l'Argentine de 1946 à 1955, admirait Mussolini et Staline. L'histoire des Montoneros, le mouvement révolutionnaire qui se réclamait du vieux général, est aussi ambiguë que celle de son étrange héros. On parle beaucoup actuellement de l'Argentine en raison de la faillite de son économie. L'excellent documentaire de Frédéric Compain sur les Montoneros diffusé lundi soir, sur Arte, fait revivre le marché de dupe passé entre les jeunes révolutionnaires et le vieux caudillo. Les premiers le font revenir au pouvoir en 1973. Le second tout aussitôt les trahit et lance contre eux ses hommes de main.

Tout se noue lors de cette folle journée de 1973 au cours de laquelle deux millions et demie de personnes vont accueillir Peron à l'aéroport. Mais le vieux général, épris d'ordre, et qui vient d'être salué à son départ de Madrid, où il vivait en exil, par un Franco tout ému, préfère atterrir sur une base militaire. Les commandos de la droite péroniste commencent dès ce jour-là à pourchasser les Montoneros. *« Comment tant d'aveuglement a-t-il été possible? Comment tant de monde s'est-il engouffré dans une telle aventure? Ouvriers, étudiants, syndicalistes, cadres, intellectuels, gangsters, gens de bonne foi, semblent alors pris dans une sorte de dérive collective qui prépare le grand naufrage »*, dit la voix hors champ du commentateur.

Les origines des Montoneros sont multiples : on trouve dans leurs rangs des marxistes, des nationalistes et des chrétiens. Tous demandent le retour de Peron, qui symbolise à leurs yeux la justice sociale et l'indépendance face aux Etats-Unis. En fait, ils ne connaissent rien du vieil homme qui ramène dans ses bagages une jeune épouse réactionnaire et une sorte de mage à moitié fou, Lopez Rega. Après la mort de Peron, en juillet 1974, et surtout après le coup d'Etat militaire de 1976, les escadrons de la mort déciment les rangs des Montoneros.

Ces derniers n'étaient pas tous des anges. On n'a toujours pas retrouvé les 60 millions de dollars de la rançon qui leur a été versée après l'enlèvement, en 1974, de Jorge Born, l'industriel le plus riche du pays. Ce qui est sûr, c'est que certains de leurs dirigeants, revenus en Argentine, ont monté des affaires fructueuses.

TÉLÉVISION

La rénovation des Victoires

Pour leur 9e édition, les Victoires de la musique classique innovent en tous sens. Elle se séparent en premier lieu de leur « parent pauvre », le jazz, qui aura désormais sa propre manifestation. Le propos de l'émission est clair : il faut coûte que coûte revivifier le classique, lui donner un air de fête. La manifestation invitera donc des artistes tels Angela Gheorghiu et Roberto Alagna (le duo du film de Benoît Jacquot, *Tosca*), le violoniste Ivry Gitlis, la soprano Patricia Petibon, tous très populaires. *« Les 25-30 ans doivent pouvoir vibrer aux Victoires autant qu'en regardant* Taxi 2 *»,* insiste Louis Bricard, nouveau président des Victoires de la musique classique. Tant pis si les puristes ne le comprennent pas. La présence de Frédéric Lodéon, qui a « démocratisé » le classique sur France-Inter, au côté de Patrick de Carolis pour présenter la soirée, devrait conférer à celle-ci l'esprit de gourmandise qu'elle recherche. Notons parmi les nouveautés la création du Prix des téléspectateurs de France 3, pour lequel le public votera en direct. Un clin d'œil à « Star Academy », l'émission de téléréalité musicale de TF1 ? *« Les Victoires sont une respiration, la preuve qu'il existe autre chose que des produits dérivés de l'industrie du disque »,* revendique le président des Victoires, Marc Thonon. — Lo. R.

Les 9es Victoires de la musique classique, mercredi 23 janvier, 20 h 50, France 3.

NE PAS MANQUER

▶ **Images de pub**
19 h 45, TV5
Chaque semaine, Jacques Tiano reçoit une personnalité qui réagit à chaud aux meilleurs films de création publicitaire francophone. Aujourd'hui : Florence Amalou, journaliste au *Monde* et auteur du *Livre noir de la pub* (Stock).

▶ **Théma : la cause des femmes afghanes**
20 h 40, Arte
Une soirée consacrée aux femmes afghanes présentée par Alexandra Gerlach. Au sommaire : *Sorties des ténèbres ?* à 20 h 45, documentaire de Saira Shah, journaliste anglaise d'origine afghane, qui est retournée dans son pays pendant les frappes américaines, et *Femmes de Kaboul*, à 21 h 40, documentaire d'Antonia Rados sur la situation des Afghanes depuis la chute du régime taliban. Ces deux documentaires seront suivis d'un débat à 22 h 30.

▶ **L'affaire père et fils**
20 h 55, France 2
Ce téléfilm de Philippe Bérenger raconte les désillusions d'un jeune garçon face à son père, brillant avocat qui défend les hommes de la pègre. Une mise en scène sans grand génie, sauvée par Leny Bueno dans le rôle du petit garçon et surtout par Patrick Catalifo dans celui du père sympathique.

▶ **Jour de foot**
23 h 05, Canal+
Tous les résultats et les meilleurs moments de la 22e journée de championnat de France de première division présentés par Hervé Mathoux.

▶ **Culture et dépendances**
23 h 45, France 3
Sur le thème « Et si l'argent faisait le bonheur ? », Franz-Olivier Giesbert a convié sur son plateau Bernard-Henri Lévy pour *Réflexions sur la guerre, le mal et la fin de l'Histoire*, Philippe Jaffré pour *Stock et options*, Philippe Labarde pour *Malheur aux vaincus*, Odon Vallet pour son *Petit Lexique des idées fausses sur les religions*, et Guy Bedos.

▶ **Hôtel du Parc**
0 h 50, Histoire
Dans la suite du procès Touvier diffusée à 22 h 55, la chaîne propose *Hôtel du Parc,* le « docu-fiction » en deux parties de Pierre Beuchot, qui, avec les historiens Daniel Lindenbert et Jérôme Prieur, a cherché à *« éclairer l'héritage de Vichy et la persistance de son idéologie »*.

RADIO

▶ **Tam Tam etc.**
9 h 05, France- Inter
Pascale Clark reçoit Jean-Noël Jeanneney, président du comité éditorial pour le procès Touvier, diffusé sur la chaîne Histoire depuis le 21 janvier.

▶ **La partie continue**
18 h 15, France-Inter
Albert Algoud reçoit Philippe Bouvard pour son livre *La Belle Vie après 70 ans* (éditions Albin Michel) et Amir Sahan Chali, auteur de *Comment vaincre le troisième millénaire ?*

▶ **Le fabuleux destin du cinéma français**
19 h 30, France-Culture
Quelle politique culturelle pour le cinéma de demain ? Après les déclarations de Jean-Marie Messier, PDG de Vivendi-Universal, sur *« l'exception culturelle »*, Marc Voinchet et Sylvain Bourmeau consacrent une soirée spéciale au cinéma français en direct de Radio France. Ils s'entretiennent avec notamment David Kessler, directeur du CNC, René Bonnell (France Télévision), Daniel Toscan du Plantier (Unifrance Film), Jean-Michel Frodon, journaliste au *Monde,* Denis Olivennes, directeur général de Canal+, Nicolas Seydoux, PDG de Gaumont, Marin Karmitz, PDG de MK2, les réalisateurs Robert Guédiguian, Alain Tanner, Jean-Louis Comolli...

RADIO-TÉLÉVISION

MARDI 22 JANVIER

TF1

14.45 Un cœur en adoption Téléfilm. Donald Wrye. Avec Cheryl Ladd, Polly Draper (Etats-Unis, 1993). **16.30** Alerte à Malibu Série **17.25** Melrose Place Série **18.15** Exclusif **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Ciné mardi - Waterworld Film. Kevin Reynolds. Avec Kevin Costner, Jeanne Tripplehorn, Tina Majorino, Dennis Hopper (EU, 1995, version courte) ○ 8148445
Dans un futur imaginant la Terre envahie par les eaux, un homme cherche un endroit mythique. Un film mélangeant des ingrédients déjà vus.
23.15 Le Temps d'un tournage Magazine.

23.20 Vis ma vie Magazine présenté par Laurence Ferrari. 2898648
0.55 Vol de nuit Magazine. Invités : Gilles Martin-Chauffier, François Reynaert, Caroline Pigozzi, Joseph Macé-Scaron, etc.

2.15 Exclusif Magazine **2.42** Météo **2.45** Reportages Mister France des mecs plus ultra **3.15** Très chasse Bécasse dans le monde **4.05** 30 millions d'amis **4.30** Histoires naturelles Un fusil à la main (30 min).

FRANCE 2

16.00 Commissaire Lea Sommer L'accident. Série **16.50** Un livre **16.55** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** Friends Série **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Auto-stop **20.00** Journal, Météo.

20.55 Julien l'apprenti [2/2] Tout l'avenir du monde, 1937-1943. Téléfilm. Jacques Otmezguine. Avec Francis Huster, Marianne Basler, François Morel, Benjamin Rolland (France - Belgique, 1999). 7487174
1939. La guerre à l'Allemagne est déclarée. Julien part au front. Rendu à la vie civile, il est révolté par les lois anti - juives...

22.30 Fallait y penser Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec la participation de Pierre Bonte, Eglantine, Mathieu Ducrez. Invités : Maïwenn, Philippe Bouvard, Alexandre Jardin.. 5370025

0.35 Journal, Météo **1.00** Slava Snow Show **2.00** Chanter la vie **2.50** Un ticket pour l'espace **3.15** Sauver Bruxelles Documentaire **3.40** 24 heures d'info, Météo **3.55** Pyramide **4.30** Le Roman d'un menteur (85 min).

FRANCE 3

16.35 MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier Les parfums **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** C'est mon choix... ce soir.

20.55 Vie privée, vie publique Le jour où leur destin a basculé. Magazine présenté par Mireille Dumas. Invités : Alexandre Debanne, Albina du Boisrouvray, Satya Oblet, Naïla, Tim Guénard, Patrick Hendericks, Stefan Vanistendael. 1973990
Ils ont su surmonter une épreuve et, mieux encore, l'utiliser...
22.50 Météo, Soir 3

23.25 Le Radeau de la Méduse Film. Iradj Azimi. Avec Jean Desailly, Jean Yanne, Daniel Mesguich (Fr., 1994). 7026532
Une reconstitution historique appliquée et confuse.

1.30 Libre court Spécial Clermont-Ferrand. Les Inévitables. Court métrage. Christophe Le Masne. **1.55** Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invité : Pierre Arditi (35 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.05 L'Eléphant blanc, créature céleste **17.05** Le Maître des génies Le poisson vampire **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage. Bangladesh : Visages volés.

20.45 Musica - Lucie de Lammermoor Opéra en 3 actes de Gaetano Donizetti. Interprété par l'Orchestre et le chœur de l'Opéra national de Lyon, sous la direction d'Evelino Pido. Avec Natalie Dessay, Ludovic Tézier, Roberto Alagna. 506613
En Ecosse, vers 1700. Après une cruelle déception amoureuse, une jeune femme sombre dans la folie.

23.00 Pas d'amour sans mensonge Téléfilm. Konrad Sabrautzky. Avec C. Scholze, T. Grasshoff (All., 2000). 4024551
Un flirt via le Web, va bouleverser une journaliste à la veille de son mariage.

0.30 Ice Storm ■ Film. Ang Lee. Avec Sigourney Weaver, Kevin Kline (EU, 1998, v.o.) ○ **2.15** Court-circuit *Le Mariage de Fanny*. Film. Olivier L. Brunet. Avec Dominique Blanc, André S. Labarthe ○ (15 min).

M6

15.15 Destins croisés Série **16.05** M6 Music **17.30** Le Pire du Morning **17.55** Largo Winch Trahison intime **18.55** The Sentinel Partenaires **19.54** 6 minutes, Météo **20.10** Malcolm Le congrès. Série **20.40** Caméra Café Série.

20.50 Demain, tous... obsédés ? Magazine présenté par Marielle Fournier. Invités : Mia Frye, Alexandre Delperrier, Sonia Dubois. Au sommaire : Fous de fringues. La guerre des kilos. Accros au sport. Miss à tout prix. Les dangers du Net. Une vie de chien. Obsédés du sexe. 560342

22.50 L'Insigne du traître Téléfilm. Sandor Stern. Avec Harry Hamlin, Michele Greene (Etats-Unis, 1996) ○ 7916342
Une mère célibataire devient la proie d'un shérif, avide de pouvoir...

0.24 Météo. **0.25** Zone interdite 200e : les héroïnes de « Zone interdite ». **3.05** Plus vite que la musique Magazine **3.25** Fréquenstar Hélène Ségara. Magazine **4.15** E = M6 Magazine **4.40** M6 Music (150 min).

CANAL+

16.35 Chimpanzés **17.05** Quitte ou double ■ Film. Edward Burns. Avec Lauren Holly (EU, 1998) ○ ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.40** Dieu, le Diable et Bob **19.05** Journal, + de cinéma, + de sport **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.

20.45 Football Championnat d'Angleterre. Manchester United - Liverpool. En direct d'Old Trafford. 7709342
Manchester est de retour en tête du championnat. Une belle série de victoires a réinstallé l'équipe mancunienne dans son fauteuil de favori. Liverpool (5e), un peu à la peine en ce moment, va tenter de rester dans la course.

23.05 La Plage Film. Danny Boyle. Avec Leonardo DiCaprio, Virginie Ledoyen, Guillaume Canet, Robert Carlyle, Jerry Swindall (Etats-Unis, 1999, v.o.) ○ 3631483
Une carte postale animée.

1.00 Code inconnu ■ Film. Michael Haneke. Avec Juliette Binoche, Thierry Neuvic (Fr., 2000) ○ **2.50** Football NHL **4.40** The Last September Film. Deborah Warner. Avec Maggy Smith (Irl. - GB, 1999) ○ (45 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 Les Ailes du désir ■ ■ ■ Wim Wenders (France - All., 1987, v.o., 125 min) ○ **Cinéfaz**
15.05 Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes ■ ■ Agustín Díaz Yanes (Espagne, 1995, 105 min) ○ **TPS Star**
15.40 Guerre et amour ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 85 min) ○ **Cinétoile**
16.55 Hôtel du Parc ■ ■ Pierre Beuchot (France, 1991, 105 min). **Histoire**
17.20 Three Strangers ■ ■ Jean Negulesco (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 100 min). **TCM**
18.20 La bête s'éveille ■ ■ Joseph Losey alias Victor Hanbury (GB, 1954, N., v.o., 85 min) ○ **CineClassics**
18.45 Zoulou ■ ■ Cy Endfield (Grande-Bretagne, 1964, v.o., 135 min) ○ **Cinétoile**
19.00 Le Faux Coupable ■ ■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1956, N., v.m., 105 min). **TCM**
20.45 La Caravane héroïque ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 120 min) ○ **CineClassics**
22.25 Lune rouge ■ ■ John Bailey (Etats-Unis, 1994, 100 min) ○ **Cinéstar 1**
23.05 Le Voleur ■ ■ Louis Malle (France, 1966, 115 min) ○ **Cinétoile**
0.35 La Haine ■ ■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) ○ **TPS Star**

MAGAZINES

17.00 Les Lumières du music-hall. Marcel Amont. Carlos. **Paris Première**
18.50 Rive droite, rive gauche. Victor Hugo. **Paris Première**
19.00 Explorer. Le naufrage du Kronan. Le langage des dauphins. Restauration de la Renaissance. **Nat. Geographic**
21.05 Temps présent. Allah chez les Helvètes. **TV 5**
22.45 Rock Press Club. Les chroniqueurs de rap. **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

17.00 Grandes épidémies. [3/3]. La malédiction de la variole. **National Geographic**
18.00 Le Dernier Festin des crocodiles. **National Geographic**
18.25 L'Amérique des années 50. [1/7]. Entre craintes et rêves. **Planète**
19.00 Biographie. Salvador Dali, holographie d'un peintre. **La Chaîne Histoire**
19.15 Les Splendeurs naturelles de l'Afrique. [5/12]. Les mammifères. **Planète**
19.30 Transsibérie. [1e volet]. Nomades du froid. **Voyage**
19.50 Les Mystères de l'Histoire. Stonehenge, l'éternel mystère. **La Chaîne Histoire**
20.00 L'Enfant des neiges. **Voyage**
20.00 Cobras souverains de l'Inde. **National Geographic**
20.15 Hollywood Stories. [2/2]. Jane Fonda. **Paris Première**
20.35 Les Messagers de l'ombre. De la débâcle à la clandestinité. **La Chaîne Histoire**
20.55 Tous les parfums de l'Arabie. **Odyssée**
21.00 Rembrandt authentique. **Mezzo**
21.00 Marconi. **Histoire**
21.00 Yukon Quest, un hiver de chien. **Voyage**
22.00 Theodore Zeldin. Changer dans l'intimité. **Histoire**
22.00 La Route panaméricaine. De l'océan Arctique à Fairbanks. **Voyage**
22.00 Le canal de Panama. **National Geographic**
22.20 Biographie. Stanley et Livingstone. **La Chaîne Histoire**
22.25 Le Mythe du N°5. **Odyssée**
22.50 Guerres bactériologiques. [1/2]. Les laborantins de l'Apocalypse. **Planète**
23.05 Pilot Guides. Le Brésil. **Voyage**
23.30 Guerres bactériologiques. [2/2]. Assassinats biologiques. **Planète**
23.35 Quelle est notre espérance de vie ? [1/3]. Le mystère du vieillissement. **Odyssée**
0.00 Le Dernier Festin des crocodiles. **National Geographic**

SPORTS EN DIRECT

16.00 Volley-ball. Ligue des champions féminine. Istanbul - Cannes. **Pathé Sport**
20.45 Football. Coupe de la Ligue anglaise. Blackburn - Sheffield Wednesday. **Pathé Sport**

MUSIQUE

18.30 Beethoven. *Missa solemnis*. Enregistré en 1985. L'Orchestre philharmonique de Vienne et le Chœur des amis de la musique de Vienne, dir. H von Karajan. **Mezzo**
19.50 Beethoven. *Sonate pour piano n°1 en fa mineur*, opus 2 n°1. Avec Daniel Barenboïm (piano). **Mezzo**
20.10 Mozart. *Rondo pour piano et orchestre en ré majeur* KV 382. Enregistré en 1997. Avec Robert Levin (piano). Par l'Academy of Ancient Music, dir. C. Hogwood. **Mezzo**
20.55 Pierre Boulez et l'Orchestre symphonique de Chicago. Enregistré en 2000. **Muzzik**
21.55 Corelli. *Concerti grossi* opus 6 n°1, 3, 11 et 12. Par I Solisti Veneti, dir. Claudio Scimone. **Mezzo**
23.05 The Manhattan Transfer. Tokyo 1986. **Muzzik**
23.15 Cosi fan tutte. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre symphonique de Vienne et le Chœur Arnold Schönberg, dir. Craig Smith. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

22.00 Le Crime du siècle. Mark Rydell ○ **Paris Première**

SÉRIES

19.05 MacGyver. MacGyver mort ou vif. **TF 6**
19.55 Les Anges du bonheur. L'ombre de Satan ○ **Téva**
22.15 Sex and the City. Cocorico (v.o.). ○ **Téva**
0.20 Ally McBeal. La rivale (v.o.). ○ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 De mémoire d'ondes. Feuilleton. Marrakech, les lieux et la mémoire.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. En public du studio Charles Trenet de la Maison de Radio France, à Paris.
22.00 En attendant la nuit. En direct.
23.00 Jazz, suivez le thème. Donna Lee.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Marais, Corrette, De Mondonville, Jadin.
20.40 Concert. Par l'Orchestre national du Capitole de Toulouse, dir. Dmitri Kitaïenko : œuvres de Beethoven, Tchaïkovski.
22.15 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Chopin, Liszt, Alkan, Berlioz.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MERCREDI 23 JANVIER

TF1

12.05 Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Un amour de professeur Téléfilm. Sven Severin. Avec Susanne Bormann, Timothy Peach (All., 1995). **16.30** Alerte à Malibu Croisière à haut risque **17.25** Melrose Place Question de confiance **18.15** Exclusif Magazine **18.50** L'euro ça compte **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.

20.55 Combien ça coûte ? Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de Renaud Hetru, Laurence Thiriat, Anne-Bérengère Odin, David Gonner, Stéphane Thébaut. Invité : Roland Giraud. 8042217
Le business du paranormal représente, en France comme ailleurs, un marché juteux que se partagent sorciers, magnétiseurs et magiciens.

23.15 Columbo L'Enterrement de madame Columbo. Série. Vincent McEveety. Avec Peter Falk, Helen Shaver, Roscoe Lee Browne (Etats-Unis, 1989). 5513675
Enquête particulièrement pénible pour l'inspecteur Columbo, chargé de retrouver l'assassin de sa femme. Ce dernier, présent lors de l'enterrement de son épouse, se réjouissait de la peine de l'inspecteur.

0.55 Histoires naturelles De retour de Saint-Pétersbourg **1.50** Mode in France **2.50** Exclusif Magazine **3.25** Reportages Les Triplées. Magazine **3.50** Très chasse Le cerf sur l'île de Skye. Documentaire **4.40** Musique (5 min).

FRANCE 2

12.55 Météo, Journal, Météo **13.40** Derrick Solo pour Marguerite. Série ○ **14.45** Un cas pour deux L'enlèvement. Série ○ **15.50** La Famille Green Rite de passage. Série ○ **16.40** Premier rendez-vous **17.15** Le Groupe Mémoires. Série **17.40** 70's Show L'anniversaire de Red. Série ○ **18.05** Friends Série ○ **19.00** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo **20.45** Tirage du Loto.

20.55 L'Affaire père et fils Téléfilm. Philippe Bérenger. Avec Patrick Catalifo, Elise Tielrooy, Leny Bueno (Fr., 2001) ○ 7384033
Un jeune garçon de 10 ans porte un regard à la fois critique et navré sur son père, avocat de la pègre. Il aimerait en être fier et le voir défendre des honnêtes gens plutôt que des truands. Une bonne idée, deux bons acteurs...

22.35 Ça se discute Désir, humeur, physique, sommes-nous gouvernés par nos hormones ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 2413878
Douze millions de Français, atteints de dérèglements hormonaux, voient parfois leur personnalité se modifier. Malades, endocrinologues et témoins débattent de la question, partageant leurs propres expériences.

0.50 Journal de la nuit **1.05** Météo **1.15** Des mots de minuit Magazine **2.45** Emissions religieuses Magazine **3.45** 24 heures d'info **4.00** Météo **4.05** Initiation à la vidéo Documentaire ○ **4.30** Conan L'enfant. Série ○ (35 min).

FRANCE 3

13.50 Keno **13.55** C'est mon choix Magazine **15.00** Questions au gouvernement **16.05** MNK Magazine. Ginger ; Titeuf ; Sister, Sister. **17.35** A toi l'actu@ Magazine **17.50** C'est pas sorcier Magazine **18.15** Un livre, un jour **18.20** Questions pour un champion **18.45** La Santé d'abord Magazine **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport Magazine **20.20** C'est mon choix... ce soir.

20.50 Les 9es Victoires de la musique classique 2002 Emission musicale présenté par Patrick de Carolis et Isabelle Boulay, avec la participation de Frédéric Lodéon. Invitées : Marie-Josèphe Jude, Isabelle Moretti, Patricia Petibon. 56631965
En direct du Midem 2002 à Cannes, cérémonie de clôture.
23.15 Météo **23.20** Soir 3

23.45 Culture et dépendances Et si l'argent faisait le bonheur... Magazine présenté par Franz-Olivier Giesbert. Invités : Bernard-Henry Lévy, Philippe Jaffré, Philippe Labarde, Odon Vallet, Guy Bedos. 5517491
L'argent peut-il suffire à faire le bonheur ? Quelle que soit la réponse à cette épineuse question, le seul fait d'aborder ce sujet tient de la provocation.

1.20 Ombre et lumière Magazine. Invitée : Caroline Eliacheff. **1.45** Les Dossiers de l'Histoire Faux et usage de faux. Documentaire. Jacques Falck et Jérôme Neutres (Bel. - Sui. - France, 1999, 65 min).

FRANCE 5 / ARTE

14.05 Cas d'école **15.05** Planète insolite Les îles grecques. Documentaire **15.55** Hiromi Court métrage. Catherine Villeret et Thomas Cirotteau **16.05** Après la sortie **17.05** Va savoir **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance. Des volcans et des hommes. [1/2]. Le siège des dieux. Documentaire **19.45** Arte info **20.10** Météo **20.15** Reportage. L'Hôpital de la paix. Documentaire.

20.40 Thema - La cause des femmes afghanes Sous le voile de la terreur, femmes sous les talibans. Documentaire. Saira Shah (GB, 2001). 106287656
Cinq longues années de terreur talibane ont laissé des séquelles dans la population afghane : aujourd'hui exsangue, elle tente de se construire un futur avec ses femmes meurtries.

21.35 Thema (suite) - La cause des femmes afghanes Femmes de Kaboul. Documentaire. Antonia Rados (France, 2002). 7517052
Gros plan sur la situation complexe et contrastée des femmes afghanes, quelques semaines après la chute du régime taliban.
22.30 Thema Débat. Invitées : Almut Wieland-Karimi ; Latifa ; Mariam Notten.

23.00 Music Planet 2Nite Titiyo et Glashaus **0.00** Premiers comiques allemands Drôle de ciné **1.00** Aguirre, la colère de Dieu ■ ■ ■ Film. Werner Herzog. Avec K. Kinski (All., 1972, v.o.) ○ **2.30** Danse. City Dance. [1/3] (35 min).

M6

12.35 La Petite Maison dans la prairie L'hôpital. Série ○ **13.35** M 6 Kid Magazine ○ **17.05** Fan de Magazine **17.30** Plus vite que la musique Magazine **17.55** Largo Winch La cible. Série ○ **18.55** The Sentinel Peggy. Série ○ **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Mode six Magazine **20.10** Malcolm Attaque à main armée. Série ○ **20.39** Un jour à part Magazine **20.40** Caméra Café Série.

20.50 Mémoire de sang Téléfilm. Patrick Malakian. Avec Sandra Speichert, Elise Tielrooy, Laurent Bateau, Denis Braccini (France, 1999) ○ 722897
Après les doubles assassinats mystérieux de son amant et de son mari, Nelly, jeune femme jusqu'ici sans problème, suspectée par la police, est harcelée par un maître-chanteur.

22.30 X-Files, l'intégrale Lazare ○ 65526. Vengeance d'outre-tombe ○ 8351439 Série. Avec David Duchovny, Gillian Anderson, Christopher Allport, Jackson Davies.
Dans Lazare, *un ancien petit ami de Scully, victime d'une embuscade, affirme être possédé par l'esprit d'un dangereux criminel.*
0.15 Drôle de scène Magazine **0.40** Strange World Mise à l'épreuve. Série ○ 5466637

1.19 Météo **1.20** et 4.40 M 6 Music **2.30** Fréquenstar Magazine. Bernard Lavilliers ○ **3.20** Plus vite que la musique **3.40** Jazz 6 Jazz à Vienne 2001. Concert donné par le trio américain Medeski - Wood - Martin (60 min).

CANAL+

► *En clair jusqu'à 14.00* **13.30** La Grande Course **14.00** Pillage en eaux troubles Téléfilm. Curt Faudon. Avec Tobias Moretti (All., 2000). ○ **15.35** Star Hunter Le prix de la famille. Série ○ **16.25** Eddy Time **17.45** Football Championnat de France D 1. 22e journée. Bordeaux - Sochaux. En direct. ► *En clair jusqu'à 21.00* **19.55** Les Guignols de l'info **20.05** Burger Quiz **20.45** Encore + de cinéma Magazine.

21.00 Une vie volée Film. James Mangold. Avec Winona Ryder, Angelina Jolie, Clea DuVall (EU, 1999) ○ 7776014
Dans l'Amérique des années 1960, le destin d'une jeune fille perturbée, incomprise de ses parents bornés. Elle sera internée par ces derniers dans un asile psychiatrique où elle suscitera la sympathie des autres pensionnaires.

23.05 Jour de foot Magazine. Les meilleures moments de la 22e journée du championnat de D 1. 4494120
Hervé Mathoux propose, comme à l'accoutumée, de vivre les meilleurs moments des rencontres de cette nouvelle journée de championnat.
0.05 Midnight + ○ **1.00** Fortress 2, Réincarcération Film. Geoff Murphy. Avec Christophe Lambert, Aidan Rea (EU - Lux ., 1999, DD) ○

2.30 Stick. Paradisiaque ○ **2.35** On fait un beau sourire Film. Anna Di Francisca. Avec Guistino Durano, Claudia Pandolfi (It - Fr. - Gré., 2000) ○ **4.00** Nostradamus Téléfilm. Tibor Takács. Avec Rob Estes (EU, 2000, 75 min) ○

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.25 La Haine ■ ■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) ○ **Cinéstar 2**
14.35 Paris, Texas ■ ■ Wim Wenders (Fr. - GB - All., 1984, 140 min) ○ **Cinéfaz**
15.00 Emporte-moi ■ ■ Léa Pool (Fr. - Can. - Sui., 1999, 95 min) ○ **Cinéstar 2**
16.10 Rocco et ses frères ■ ■ ■ Luchino Visconti (Italie, 1960, N., 170 min) ○ **Cinétoile**
17.05 November Days ■ ■ Marcel Ophuls (France, 1990, 130 min) ○ **Planète**
18.40 Les Ailes du désir ■ ■ ■ Wim Wenders (Fr. - All., 1987, 125 min) ○ **Cinéfaz**
19.00 Le Voleur ■ ■ Louis Malle (France, 1966, 120 min) ○ **Cinétoile**
20.45 Les Cheyennes ■ ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1964, v.m., 155 min). **TCM**
22.10 Rouges et blancs ■ ■ Miklos Jancso (Hongrie, 1968, N., v.o., 90 min) ○ **CineClassics**
23.20 Mogambo ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1953, v.m., 115 min). **TCM**
0.05 Guerre et amour ■ ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1975, v.o., 85 min) ○ **Cinétoile**
0.50 Hôtel du Parc ■ ■ Pierre Beuchot (France, 1991, 100 min). **Histoire**
1.15 La Lettre ■ ■ William Wyler (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 95 min). **TCM**
4.35 L'Homme de Kiev ■ ■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1969, 130 min). **TCM**

MAGAZINES

13.00 Explorer. Le naufrage du « Kronan ». Le langage des dauphins. Restauration de la Renaissance. **National Geographic**
13.05 Temps présent. Allah chez les Helvètes. **TV 5**
17.00 Les Lumières du music-hall. Jacques Brel. Yves Simon. **Paris Première**
19.00 Explorer. Les oiseaux macareux. A l'affût de l'instant, un photographe aux frontières du Brésil. Le berger et la bergère. **National Geographic**
19.45 Images de pub. Invitée : Florence Amalou, journaliste au *Monde* pour *Le Livre noir de la pub*. **TV 5**
21.05 L'Hebdo. Spécial présidence belge : Ces dames de la présidence. **TV 5**
0.30 Courts particuliers. Bertrand Tavernier. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

17.05 Les Mystères de l'Histoire. Les chasseurs d'aliens. **La Chaîne Histoire**
17.05 La Note verte. Vasco Martins. **Muzzik**
17.10 L'Histoire en musiques. [2/5]. L'Algérie, mémoire du raï. **Histoire**
18.00 Les Messagers de l'ombre. [2/2]. De la Libération à l'épuration. **La Chaîne Histoire**
18.00 Espace sauvage. Les marsupiaux d'Australie. **National Geographic**
18.05 La Guerre des cancers. La course au remède. **Histoire**
18.30 Maestro. [4/5]. Le XIXe siècle à Venise. [5/5]. Le XXe siècle à Venise. **Mezzo**
18.30 Manchots et pétrole ne font pas bon ménage. **Odyssée**
18.35 Voyage en Bleus. Frank Lebœuf. **TPS Star**
19.00 Biographie. Geronimo. **La Chaîne Histoire**
19.30 Dans l'ombre de Moon. **Odyssée**
19.45 Histoire du monde. Cinq cents ans d'histoire égyptienne. **La Chaîne Histoire**
20.00 Les Ballons pirates de Rio de Janeiro. **Voyage**
20.00 Les parasites attaquent. **National Geographic**
20.40 Civilisations anciennes. Les premiers Bretons. **La Chaîne Histoire**
20.45 24 heures de la vie d'une ville. Paris. New York. **Planète**
20.55 Appel d'air. [1/6]. Québec. **Odyssée**
21.00 Le Grand Jeu, URSS / EU. [4/6]. 1954-1964 : Printemps précoce. **Histoire**
22.00 Croix et swastika. [1/2]. **Histoire**
22.35 Civilisations - Esclaves du cuir à Madras. **Planète**
23.00 Deux ans dans les îles Galapagos. **Nat. Geographic**
23.40 Tous les parfums de l'Arabie. **Odyssée**
1.00 Les Voyages d'Alexandre le Grand. [3/4]. A travers l'Hindu-Kuch. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Biathlon. Coupe du monde. 15 km individuel dames. **Eurosport**
20.00 Volley-ball. Ligue des champions masculine. Tours - Istanbul. **Pathé Sport**
20.30 Football. Championnat de D 1. Lyon - OM. **TPS Star**

DANSE

23.45 La Belle au bois dormant. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Tchaïkovski. Enregistré en 1999. Par le ballet Cullberg. Avec Vanessa de Lignières (la princesse Aurore), Gamal Gouda (Carabosse)... **Mezzo**

MUSIQUE

17.45 et 20.35, 23.30 Beethoven. *Coriolan*, ouverture en ut mineur. Enregistré en 1975. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. **Mezzo**
18.05 Carlos e Vasco Martins. Lisbonne 1999. **Muzzik**
19.10 Concert européen au Théâtre Maryinski. Enregistré en 1996. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. **Muzzik**
19.20 Verdi. L'Ouverture de *La Force du destin*. Enregistré en 1978. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

19.05 La Princesse des voleurs. Pete Hewitt. **Disney Channel**
20.50 Les Repentis. John Woo ○ **TF 6**
23.10 Stirn et Stern. Peter Kassovitz ○ **Téva**

SÉRIES

19.05 MacGyver. Par amour ou pour l'argent. **TF 6**
20.45 Star Trek, DS 9. Pluie de sang... (v.m.) ○ **Canal Jimmy**
20.45 Les Chemins de l'étrange. Wonderful. **13ème RUE**
21.35 High Secret City. Le boucher de Green Bay. **Série Club**
22.25 NYPD Blue. Aimer fait souffrir (v.m.) ○ **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 De mémoires d'ondes.
21.00 Mesures, démesures. Festival.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman.
20.00 Concert. Œuvres de Dvorak, Hersant, Saint-Saëns.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. I Cried for You.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Mendelssohn, Schubert.
20.40 XXIIe Festival d'Ambronay. *Il sansone*. Œuvre de Aliotti. Par le Coro Madrigalia et l'Ensemble Elyma, dir. Gabriel Garrido, François-Nicolas Geslot (Sansone).
22.00 Les Rendez-vous du soir (suite). *Trois Sœurs* de Peter Eötvös. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano et P. Eötvös. Œuvres de Peter Eötvös, Chopin, Tchaïkovski.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ○ Tous publics ○ Accord parental souhaitable ○ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ○ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ○ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITIONS

Louis François

Pour une éducation des jeunes à hauteur d'homme

INSPECTEUR GÉNÉRAL honoraire de l'éducation nationale, Louis François est mort dimanche 13 janvier à Quincy-Voisins (Seine-et-Marne) dans sa quatre-vingt-dix-huitième année. L'immense gaillard aux traits d'empereur romain s'est éteint après avoir inlassablement bataillé pour une éducation des jeunes à hauteur d'homme, en plein fracas du monde.

Né le 25 août 1904 à Ecully (Rhône), protestant de bonne famille, Lyonnais bien au-delà des traboules, Louis François fut d'abord avant la guerre de 1939 un fier Eclaireur de France, un jeune agrégé d'histoire et géographie qui emballait ses élèves de « colo » au lycée Henri-IV, un ami intime de Francis Leenhardt, de Gustave Monod et de Pierre Brossolette. En mai 1940, le capitaine François devient l'officier d'état-major d'un autre grand échalas, ce colonel de Gaulle auprès duquel il s'est battu très proprement du côté de Montcornet et d'Abbeville : adhésion immédiate, qui en fit un gaulliste, ou plutôt un gaullien de l'« avant-première heure ». Dans Paris occupé, Louis François fréquente Brossolette, rejoint la confrérie Notre-Dame du colonel Rémy. Dénoncé en 1942, arrêté, mis au secret à Fresnes, déporté à Sachsenhausen puis à Neuengamme, il rentre en France le 24 mai 1945, après avoir échappé par miracle à un bombardement en rade de Lübeck. Pressé par de Gaulle d'entrer en politique, il décline l'offre et décide de se consacrer à la libération et à la reconstruction de l'éducation nationale. Il est mort, toujours vert, plein d'alacrité et d'espoir, en contemplant cet horizon-là.

Inspecteur général en 1945, à 41 ans, Louis François le restera jusqu'en 1973. Atypique mais redouté, terrorisant les professeurs qu'il inspectait, mais enthousiasmant toujours les élèves, l'indécrottable scout en chef sut exhiber tous ses badges pour plonger et nager à contre-courant. Il avait certes compris précocement que dans ce pays l'enseignement rajeunirait de gré ou de force, mais toujours contre l'avis et les projets des autorités de la Rue de Grenelle : il ne les ménagea jamais et elles lui rendirent souvent la pareille.

Pugnace, l'ancien officier de blindés fit néanmoins avancer des dossiers essentiels : les méthodes actives, les classes nouvelles, l'instruction civique la plus concrète, l'ouverture socratique des enseignements d'histoire et de géographie, les clubs Unesco, le concours de la Résistance et de la Déportation. Comme Gustave Monod, comme Jean Guéhenno, il rêva d'éducation populaire para- et post-scolaire, d'espaces européens et mondiaux de la réconciliation des jeunesses, de mémoire vivace plus que de « devoir » de mémoire, d'enfants délivrés partout des hantises de la guerre, de jeunes responsabilisés, éveillés et capables de prendre leur destin en main.

Louis François ne réalisa pas tout ce programme. Loin de là. Mais à petits pas et à grands coups de gueule, il a su rester un rude compagnon de toutes les résistances, un patriote citoyen du monde, un Juste camisard plein du tremblement sacré devant la vie. Un moderne à répétition, comme tout bon et fidèle historien-géographe. Un jeune, en quelque sorte, qui a niqué joyeusement les rancis et les médiocres.

Jean-Pierre Rioux

Pierre Joubert

L'illustrateur du scout modèle

LE DESSINATEUR Pierre Joubert est mort lundi 14 janvier à La Rochelle à l'âge de 91 ans.

Né le 27 juin 1910 à Paris, élève de l'Ecole des arts appliqués, Pierre Joubert a travaillé à la revue *L'Illustration* avant de devenir, dès les années 1930 et tout le reste de sa vie, l'illustrateur vedette des publications du scoutisme et des éditions apparentées à ce mouvement. Il a mis en images des centaines de fictions d'aventure pour jeunes, chez Marabout, Toison d'or, Hachette, Presses-Pocket, dans les séries Bob Morane. Mais sa signature reste d'abord associée à la collection d'Alsatia « Signe de piste », aux best-sellers de Guy de Larigaudie, Jean-Louis Foncine et Serge Dalens, dont *Le Bracelet de vermeil*, *Le Prince Eric* et la suite se sont attiré des millions de lecteurs durant quatre générations, dans le monde entier.

A cause de son bref passage à Vichy où s'était transportée la direction des Scouts en 1940, et des engagements de certains auteurs, on a pu prêter à Joubert un penchant pour l'extrémisme politique ou l'intégrisme religieux, sympathies qui n'étaient pas les siennes, et dont il se défendait. Nourri d'héraldisme, de chevalerie, mais surtout maniaque du détail en matière de paysage, d'artisanat, de charpente, de matelotage (cf. ses albums de marine, éd. Alain Gout), Joubert a créé un modèle stylisé d'adolescent de plein air, au corps élancé, aux mèches en bataille, qui plaide pour une vie de dépaysement, de loisir joyeux et fraternel, sans jamais recruter pour les cultes de la force qui ont pu s'en réclamer.

Au-delà du scoutisme, ce modèle a marqué l'air du temps durant plus d'un demi-siècle. Le style « unisexe » de la mode ou des coiffures se ressent des milliers d'adolescents gracieux typés par Joubert. Cette influence d'une étendue et d'une durée sans équivalent s'explique par une merveille de précision dans le trait en mouvement, et par le charme d'un attachement naturel au royaume de l'enfance.

B. P.-D.

■ **ROBERT J. VIDAL**, producteur de radio, est mort vendredi 11 janvier à Montfort-en-Chalosse (Landes). Il était âgé de 76 ans. Sur les antennes du Poste parisien dès 1954, puis sur celles de France Musique jusqu'en 1997, Robert J. Vidal s'est dépensé sans compter pour populariser la guitare en France. Né le 6 mai 1925 à Alger, il avait fait de la radio dès 1945. En 1958, il avait fondé le Concours international de la guitare, qui aura révélé un grand nombre d'interprètes et de compositeurs originaires d'Amérique latine et des ex-pays de l'Est. Ami du guitariste Andres Segovia et de sa compagne, la guitariste et chanteuse brésilienne Olga Praguer Coehlo, Robert J. Vidal avait réalisé pour la RTF des portraits du grand artiste espagnol. Sa défense et illustration de la guitare ne s'arrêtait pas au seul répertoire classique de l'instrument, et Robert J. Vidal a élargi l'horizon des auditeurs de France Musique en y faisant écouter le flamenco et le répertoire contemporain que la politique de commandes qu'il avait inaugurée aura singulièrement élargi.

■ **DINAH DERYCKE**, sénatrice (PS) du Nord, est morte à l'âge de 55 ans, samedi 19 janvier, à Lille, des suites d'un cancer. Lionel Jospin a rendu hommage à cette *« femme courageuse et engagée, militante socialiste depuis plus de trente ans »*, qui présidait la délégation sénatoriale aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Née le 1er avril 1946 à Armentières (Nord), Dynah Derycke était entrée à la SFIO en 1964. Inspectrice du Trésor, elle milita à la CGT, dont elle fut membre de la commission exécutive confédérale de 1978 à 1982, avant de devenir déléguée régionale aux droits de la femme du Nord-Pas-de-Calais de 1982 à 1986. En février 1986, elle fut nommée conseiller référendaire à la Cour des comptes au tour extérieur. Elue conseillère régionale du Nord-Pas-de-Calais de mars 1986 à mars 1998, conseillère municipale de Croix de 1989 à 1995, puis de Lys-lez-Lannoy depuis juin 1995, Dinah Derycke était sénatrice du Nord depuis juillet 1997. Elle sera remplacée au Sénat par Bernard Frimat, conseiller régional (PS) du Nord-Pas-de-Calais, conseiller municipal de Valenciennes.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 20 janvier est publié :

● **Enseignement :** un décret modificatif relatif aux maxima de service hebdomadaire du personnel enseignant des établissements d'enseignement du second degré et des établissements publics d'enseignement technique.

NOMINATION

Guy de Panafieu, ancien P-DG du groupe Bull (1997-2001), rejoint Clinvest, la banque d'investissements du Crédit Lyonnais, en qualité de Senior Adviser.

DOCUMENTS OFFICIELS

L'Assemblée nationale publie le rapport remis à l'Union européenne sur la proposition de décision-cadre concernant le mandat d'arrêt européen.

http://www.assemblee-nationale.fr/europe/rap-info/i3504.pdf

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Sabine et **Jérôme MONTAGNE**
et les grands-parents,
Marie-Bernadette
et **Alain MONTAGNE,**
Michèle et **Yves FAYET,**
sont heureux de faire part de la naissance de

Lisa,

le 19 janvier 2002, à Créteil.

Anniversaires de naissance

– Cette année, le hibou arrivera à temps !

Joyeux anniversaire,

mon Xav.

Tendrement,

Ton Doubitschou.

Décès

– Sa famille
a la tristesse de faire part du décès de

René ALLAND,
ancien combattant
de la guerre 1914-1918
et de la guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 janvier 2002, à l'âge de cent trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 26 janvier, à 11 heures, en l'église de Saint-Rémy (Ain).

– Mme Inès Bonafoux,
son épouse,
Pascal et Barbara Bonafoux,
Manon,
sa petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. René BONAFOUX,
architecte honoraire,

survenu le 19 janvier 2002, à Paris, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 25 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Augustin, à Paris-8e.

L'incinération, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, et l'inhumation, au cimetière de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), auront lieu dans l'intimité familiale.

62, rue de Monceau,
75008 Paris.

– Lyon. Grimaud.

M. Emile Boucher,
son époux,
Nicole Chièze,
Florence Boucher,
ses enfants,
Marceau, Fabien, Nabaït,
ses petits-enfants,
Les familles Orzolenc, Boucher, Zaïd, Glasson,
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, de

Mme Madeleine BOUCHER,
née **ORZOLENC.**

La messe de funérailles aura lieu en l'église Notre-Dame du Point-du-Jour, à Lyon-5e, le mercredi 23 janvier 2002, à 10 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de Grimaud (Var), dans l'intimité familiale.

– Mme Simonne Chassagne,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude CHASSAGNE,
ingénieur des Mines,

survenu dans sa soixante-seizième année.

Ses obsèques auront lieu en l'église Sainte-Bernadette d'Albigny, à Annecy (Haute-Savoie), le jeudi 24 janvier 2002, à 11 heures.

– Agnès et Edward Lee,
Odile et Bernard Husson-Bromberg,
Jade, Timothé, Ambre et Agate,
Joseph et André Bromberg,
Ainsi que toute la famille,
ont le grand chagrin de faire part du décès de leur père, grand-père et frère,

René BROMBERG,

survenu le 21 janvier 2002.

L'inhumation aura lieu le mardi 22 janvier, à 14 h 30, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Denise DREVAL

s'est éteinte doucement le 16 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année, entourée de l'affection de

Gérard et Annick,
Francis et Arièle,
ses fils et belles-filles,
Karine, Fabrice et son épouse Shannon,
ses petits-enfants,
Et de toute la famille et ses proches,
dont le chagrin est profond.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité.

114, rue Perronet,
92200 Neuilly.
16, avenue Carnot,
75017 Paris.

– Les familles
Jean-Pierre Gubler,
Michel Gubler,
Claude Gubler,
Dominique Gubler,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Yvonne GUBLER,
née **WAHL,**
géologue,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère,

survenu, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, le 13 janvier 2002, en son domicile du Lavanchez (Haute-Savoie).

L'inhumation dans le caveau familial au cimetière d'Argentière (Haute-Savoie) a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 18 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M. Gubler,
40, rue Poliveau,
75005 Paris.

– Nicolle Lerner,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur d'annoncer la disparition de

M. Jacques LERNER,

survenue le 19 janvier 2002.

Ils pleurent et n'oublieront pas.

Nicolle Lerner,
10, rue Ernest-Deloison,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Elisabeth Mouton,
son épouse,
Béatrice, Christine, Frédérique, Françoise,
ses filles,
Dominique, Alfonso, Michel, Renzo,
ses gendres,
Mélanie, Arthur, Mateo, Elisa, Clémentine, Giulia,
ses petits-enfants,
Raoul,
son frère,
Et sa famille,
Tous ses cousins, amis, collaborateurs et ceux qui l'ont accompagné pendant sa longue maladie,
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean MOUTON,
ingénieur géophysicien,
ancien directeur
de la Compagnie méditerranéenne
de prospection (Italie),

survenu le 20 janvier 2002, à l'âge de soixante-seize ans, à Saint-Agrève (Ardèche).

Une messe d'adieu a été célébrée dans l'intimité le 22 janvier, en l'église de Saint-Agrève.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Louhans (Saône-et-Loire). Lyon.

Any Pacaut,
son épouse,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel PACAUT,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier dans l'ordre national
du Mérite,
combattant volontaire de la Résistance,
professeur émérite d'histoire médiévale à l'université Lyon-II,

survenu le samedi 19 janvier 2002, à Lyon.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 23 janvier, à 14 h 30, en l'église Saint-Pierre de Louhans.

Any Pacaut,
3, rue Duquesne,
69006 Lyon.

– Le sénateur maire des Ulis et le conseil municipal,
Le président du conseil général de l'Essonne,
Et les conseillers généraux,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Marc SALINIER,
premier adjoint des Ulis,
vice-président du conseil général,

survenu le 20 janvier 2002.

Sa ténacité, sa joie de vivre, sa force de conviction, sa franchise en faisaient le meilleur d'entre nous.

Les obsèques auront lieu le jeudi 24 janvier, à 14 h 30, en l'église Jean-XXIII des Ulis.

Occasion de lui rendre un dernier hommage.

– L'Adiam 91,
Sa présidente,
Son conseil d'administration,
Et l'ensemble du personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès brutal de

M. Jean-Marc SALINIER,
vice-président
du conseil général de l'Essonne,
ancien président de l'Adiam 91.

Ils présentent à sa femme, à ses filles, à toute sa famille et à ses proches leurs plus vives condoléances et s'associent à leur chagrin.

Remerciements

– Jeannine et Sylvie Etiemble remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur amitié et s'excusent de n'avoir pas encore répondu à tous leurs messages.

Elles le feront bientôt. Merci.

– Nantes. Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

Suzy Garnier,
son épouse,
Stéphane, Marjolaine, Héloïse et Antoine,
ses enfants,
Ana,
sa petite-fille,
Sa maman, son frère, ses neveux et nièces,
Et les familles Garnier et Duffeau,
remercient les personnes qui sont venues partager leur peine à l'occasion du décès de

Alain GARNIER,
journaliste,

survenu le 13 janvier 2002.

Anniversaires de décès

– Il y a vingt ans, nous quittait

Jacques FLORAN,
né **Jacques CHAPUIS.**

Nous nous souvenons...

– Il y a un an, notre père,

Constantin TACOU,
directeur des éditions de L'Herne,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Une cérémonie en sa mémoire aura lieu le samedi 2 février 2002, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse, entrée angle Maine-Froidevaux, métro Gaîté, 19e ouest, 9e ligne sud, 9e division.

Conférences

LES AMIS
DE L'UNIVERSITÉ HÉBRAïQUE
DE JÉRUSALEM
organisent une conférence avec **Alain Finkielkraut** : **« L'identité juive aujourd'hui ».** Mardi 29 janvier 2002, à partir de 19 h 30. Réservation obligatoire, AFAUHJ : 01-47-55-43-23.

Cours

Formations informatiques à domicile
(prise en main matériel, Internet,
multimédia, bureautique),
dépannage micro.
Une équipe de formateurs
et de techniciens à votre service
en Ile-de-France.
ALDISA
Pour toute information, contactez le
01-46-67-18-90.

Communications diverses

– **Centre communautaire de Paris. Mardi 22 janvier 2002,** à 20 h 30. **Leçon, présidée par Aude Weil-Raynal, « La nouvelle haine antisémite du XXIe siècle : antisémitisme et antisionisme »,** par Gilles William Goldnadel. 119, rue La Fayette, Paris-10e. 01-53-20-52-52. PAF.

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, jeudi 24 janvier 2002, à 20 h 30 : **Commémoration de la fin d'Auschwitz** avec Henry Bulanko et un voyage théâtral en mémoire des déportés : **« Grand-père »** de G. Rapaport avec O. Kryger. Réservations au 01-42-71-68-19 ainsi que pour le concert classique du Chœur de femmes de l'Ecole des arts de Marcoussis.

PIERRE GEORGES

Les noces de tissu

ENCORE que cela puisse surprendre, comme un incongru et froid coup de clairon sous le monument aux couturiers disparus, on imagine assez bien la phrase sculptée dans le marbre et la mousseline : « A Yves Saint Laurent le libérateur, les femmes reconnaissantes ».

Car sans doute faut-il être femme pour trouver les justes mots et exprimer ainsi, au créateur, toute sa reconnaissance du beau. Sans doute faut-il l'être totalement pour savoir dire et bien dire tout ce qu'elles lui doivent et qui porte le superbe nom d'élégance.

Yves Saint Laurent s'en va. Par la grande porte. La sienne. Il s'en va ce soir, au terme du dernier défilé, de la dernière collection. Et tout cela, cette sortie de l'artiste, ou si l'on osait, du dernier empereur, mérite bien l'hommage, et déjà les regrets, qui nourrissent la légende et, d'avance, la nostalgie d'un magicien du beau.

Dans le supplément de huit pages que lui consacre *Le Monde*, ce jour, autant en somme qu'à un grand de ce monde, deux phrases, entre cent, entre mille, ont retenu l'œil autant que l'imagination.

La première est cursive, magnifique de concision et de précision. Elle est d'Edmonde Charles-Roux qui, pour définir Yves Saint Laurent, use d'une métaphore imparable, comme tracée au fleuret : « *C'est un roseau inspiré.* » Tout est dit, probablement. La fragilité et la force du personnage, sa capacité à préfacer autant qu'à regarder son époque, à l'épouser en durables et splendides noces de tissu, simple matériau promu œuvre d'art. Tout est dit, d'un roseau inspiré, ne pliant ni ne rompant au grand vent des modes et des emportements de circonstance et de salon d'essayage. Yves Saint Laurent n'a pas subi la mode des autres. Il a dicté la sienne. Il l'a imposée. Il l'a vécue, inspiré en effet et aspiré par elle, en cette souffrance créative et féconde qui fait l'inimitable.

Tout créateur est, en ce sens-là, son propre dictateur et son meilleur tourmenteur. Yves Saint Laurent fut alors, ses collections en témoignent, son plus assidu tortionnaire au beau motif que sa vie « *est une histoire d'amour avec les femmes* ». Il le dit. Mais surtout il l'a fait, illustrant ce projet autant que ce propos, toute sa vie d'artiste durant. Chair du tissu, tissu de la chair, beauté sur beauté, voilà bien le précieux secret du roseau inspiré. Toujours le même, toujours différent.

Et puis, justement, si l'on parle de secret, voici qu'en sa sortie, en quelques mots, Yves Saint Laurent livre le sien. Parlant de l'ultime collection en quarante modèles, il confie au *Monde* : « *J'ai essayé d'exprimer la quintessence de la haute couture, de ce qu'elle doit être : la légèreté, la pureté, la ligne.* »

Légèreté, pureté, ligne ! Belle devise à inscrire au frontispice des mairies de haute couture. Mais ces principes, autant que ces préceptes, là encore plus faciles à énoncer qu'à respecter, ne valent pas recette universelle. Encore faut-il l'œil, l'inspiration, le génie, et aussi, et avec, ce magnifique emportement pour la cause des femmes.

Yves Saint Laurent s'en va. Il le dit. Il le fait là aussi. Et en même temps, quelque chose donne à penser que cette vraie sortie n'est pas sans possible repentir. Tant d'évidence un créateur ne solde pas si facilement sa vie.

CARNET DE ROUTE

Ces paysans indiens ruinés par une guerre qui n'a pas encore éclaté

MUHAWA
(frontière indo-pakistanaise)
de notre envoyée spéciale

Sous l'auvent où sont alignés cinq charpais (sorte de lit de cordes tressées), la pendule s'est arrêtée à 16 h 55, heure à laquelle dans le fracas des explosions la vie de Kashmir Singh Barawalla a basculé. Assis sur un charpai, son fils aîné, Jaginder, 35 ans, qui se reposait, a eu la main droite à moitié arrachée, et le plus jeune, Marik, 19 ans, qui coupait le fourrage, a été blessé à la tête. C'est à quelques centaines de mètres de sa ferme qu'une explosion en chaîne de dizaines de mines que des soldats reliaient les unes aux autres a tué, le 5 janvier, 23 personnes dont neuf civils qui travaillaient à proximité.

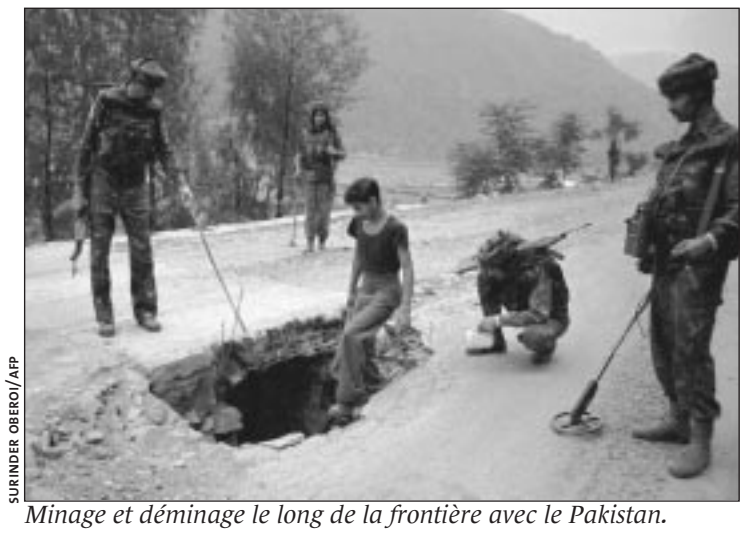

SURINDER OBEROI/AFP

Minage et déminage le long de la frontière avec le Pakistan.

A 70 ans, Kashmir Singh croyait avoir déjà tout vu des fluctuations des relations indo-pakistanaises. Comme tout le monde dans cette région frontalière avec le Pakistan, il a connu plusieurs exodes : outre la sanglante partition en 1947, la guerre de 1965, celle de 1971, Kargil en 1999 et enfin cette dernière tension qui a de nouveau contraint au départ des dizaines de milliers de villageois.

Cette fois, pourtant, la situation est plus sombre. Paysan riche selon les critères indiens – il possède 22 ares de terres et sa ferme, construite en 1990, a belle allure –, Kashmir Singh a déjà tout perdu pour l'année à venir. « *Les soldats sont venus à 15 heures. Nous travaillions dans un champ. Ils nous ont dit : prenez tout ce que vous pouvez maintenant parce que vous ne pourrez plus retourner à vos champs* », raconte-t-il. « *Ils ont mis deux rangées de barbelés autour de mes champs et, la nuit, ils ont posé les mines* », ajoute-t-il. Les barbelés se dressent à deux mètres derrière le mur de la ferme, et Kashmir a envoyé chez un parent, dans un village reculé, ses buffalos, par crainte d'accident.

Une quarantaine de soldats indiens sont déjà morts en posant des mines et une quinzaine de civils ont péri. Intouchable qui travaille à la journée pour environ 1 euro sur la ferme de Kashmir Singh, Karnal Singh a perdu son fils de 16 ans. « *Il travaillait sur la route quand l'explosion a eu lieu. J'ai retrouvé son corps en morceaux, tout brûlé* », affirme cet homme à qui l'armée a donné 210 euros et promis un travail pour un autre de ses fils.

Pour ces paysans du Pendjab dont les terres irriguées sont parmi les plus riches de l'Inde, la guerre qui n'aura peut-être jamais lieu a déjà commencé et apporté son lot de misères. Car ici, comme partout en Inde, les paysans vivent sur des prêts, et les usuriers, guerre ou pas, ne sont pas des tendres. Kashmir Singh a emprunté 1 800 euros à 3 % d'intérêt mensuel pour six mois. En l'absence de récolte, il ne pourra pas rembourser, et, affirme sa femme, Ama Kaur, « *nous devrons donner une partie de nos terres. L'usurier va calculer combien et il mettra la terre aux enchères* », explique-t-elle, balayant du regard les champs de moutarde prêts à être moissonnés.

Si ce n'est pas la première fois que l'armée indienne pose des mines dans cette région frontalière, c'est, à en croire les paysans locaux, la première fois qu'elle le fait sur une telle étendue. « *En 1971, ils en avaient mis sur 500 mètres*, affirme Kashmir Singh. *Aujourd'hui, c'est sur 3 kilomètres.* » De chaque côté de la route étroite qui serpente, à 1,5 km de la frontière, les champs sont cernés de barbelés, et les chemins qui mènent à des fermes isolées sont barrés avec des triangles rouges à tête de mort. Au-delà de la ligne de défense indienne, haut remblais de terre percé de bunkers à meurtrières tous les 10 à 15 mètres, la plupart des villages ont été évacués. L'armée justifie les mines par le besoin de ralentir une éventuelle percée pakistanaise. Ici, le scénario est celui de la première guerre mondiale, ligne Maginot incluse, appliqué à deux puissances nucléaires.

« *C'est inutile de mettre des mines comme cela*, commente Tarlak Singh, le sarpanch (chef) du village de Dannoy Khurd. *Les gens meurent de faim. Moi, j'ai des réserves, mais les intouchables n'ont rien.* » A l'ombre de la Gurdwara (temple de la religion sikh), un groupe d'hommes partage avec des enfants la nourriture que distribuent les servants du temple. « *D'habitude personne ne mange ici, mais depuis un mois que les gens n'ont plus de travail, nous servons des dizaines de repas* », affirme Tarlak Singh. Contrairement à certains villageois qui veulent une guerre « *pour en finir une fois pour toutes* », Tarlak Singh affirme : « *Nous sommes en première ligne. Bien sûr, nous voulons la paix, car la guerre a déjà commencé pour nous, nous ne pouvons plus aller dans nos champs.* » L'armée n'a pas précisé combien de temps ces mines resteraient, mais les paysans savent d'expérience « *qu'il leur faudra au moins six mois pour les retirer* », affirme Kuldeep Singh. De plus, conclut-il, fataliste, « *un groupe vient pour les poser. Un autre vient pour les enlever et il en oublie...* »

Françoise Chipaux

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Sur la galère capitane

QUARANTE MINISTRES et secrétaires d'Etat présents aux bancs du gouvernement, c'est beaucoup, c'est trop. Où est le temps où Raymond Poincaré ne voulait que douze ministres et quatre sous-secrétaires d'Etat ? M. Edgar Faure, nous le savons bien, a été contraint de procéder à cette inflation de portefeuilles. Sans doute les affaires dont l'Etat tentaculaire est surchargé sont plus complexes que sous la Troisième République.

Comment gouverner, avoir une politique cohérente et ferme, avec une tête si lourde ? Sur la galère capitane, les quarante rameurs devraient manœuvrer avec ensemble. Cela devient à peu près impossible. Le président du conseil devrait avoir une mission de coordination, mais il est aussi ministre des finances. Double charge, trop lourde malgré sa jeunesse et son dynamisme. Le seul avantage d'un tel déploiement ministériel pourrait être une stabilité et une durée plus assurées du gouvernement. Quarante voix fidèles, ce n'est pas rien dans les scrutins dangereux. Les trente-six voix du cabinet René Pleven n'ont pu empêcher sa chute, et quatre voix de plus n'eussent rien changé au résultat. Mais que serait un gouvernement qui ne devrait son existence qu'à lui-même ?

Rémy Roure
(23 janvier 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Alors, euro ?** Du 7 au 21 janvier, les visiteurs du monde.fr ont raconté au jour le jour *leur* passage à la monnaie unique. Retrouvez sur le site ces 50 histoires d'euro.

■ **Yves Saint Laurent dans l'objectif de Pierre Boulat.** A l'occasion de la présentation de la dernière collection du couturier, lemonde.fr lui consacre un défilé de photos.

■ **Cinéma.** Toutes les sorties de films de la semaine à l'adresse *www.lemonde.fr/cinema*

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21, bis rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-20 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 20
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-88-46-60
***Le Monde* sur microfilms** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-42-17-32-90
En vente : « Histoires d'euros ».

■ Tirage du *Monde* daté mardi 22 janvier 2002 : 543 805 exemplaires.

Le Monde

A quand remonte votre dernier bilan ?

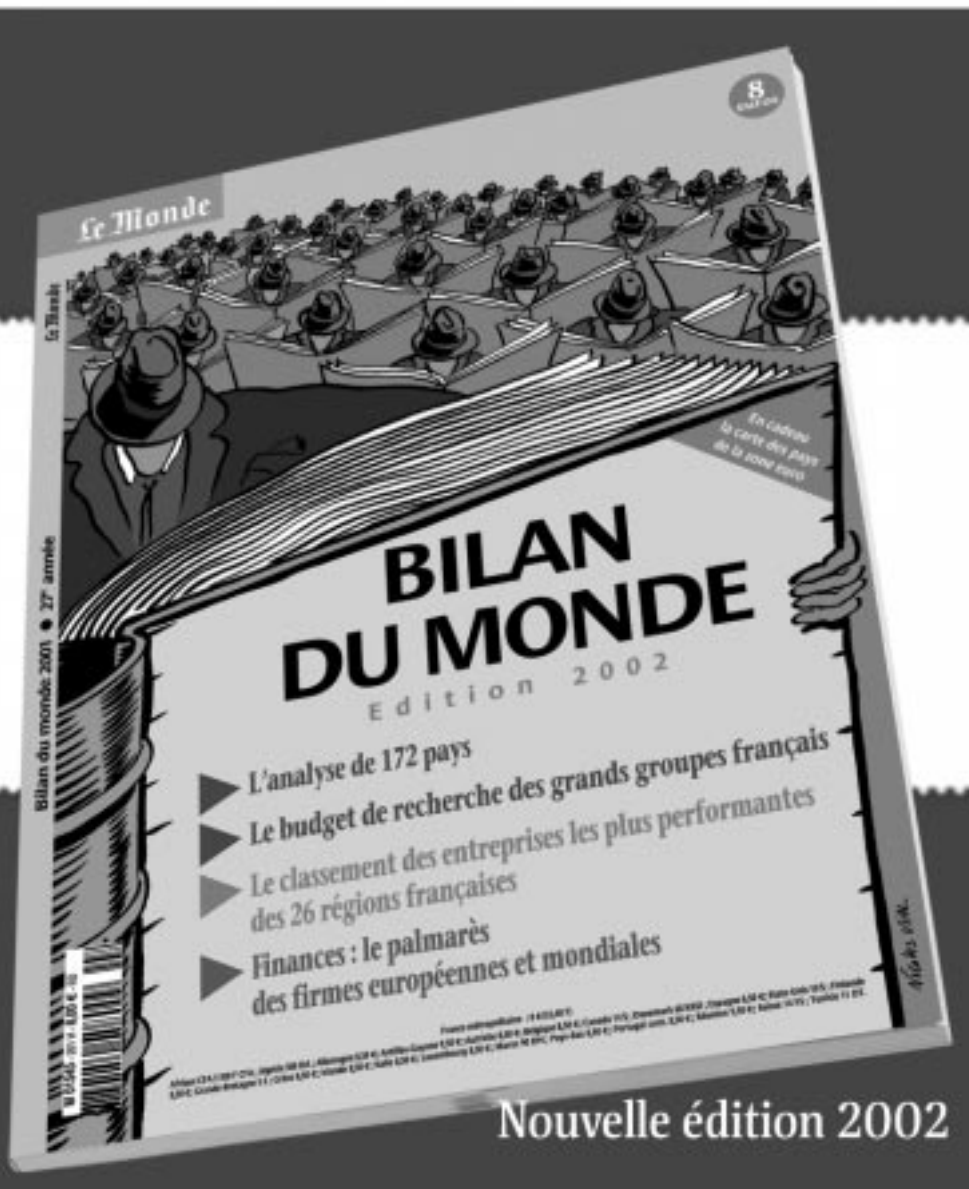

Une radiographie complète de l'état économique du monde après les événements du 11 septembre

172 pays passés au crible par les journalistes du *Monde*, un zoom sur l'économie française et ses 26 régions, avec le classement des entreprises les plus performantes, un éclairage approfondi sur l'Europe et l'euro, la revue des entreprises et des marchés financiers, et pour la première fois, le palmarès des entreprises européennes et françaises selon des critères de responsabilité sociale.

En cadeau : la carte grand format des pays de l'Union économique et monétaire

Bilan du monde, 220 pages ▪ 8 €

En vente chez votre marchand de journaux.

Nouvelle édition 2002

Le Monde

SUPPLÉMENT

Nos années Saint Laurent

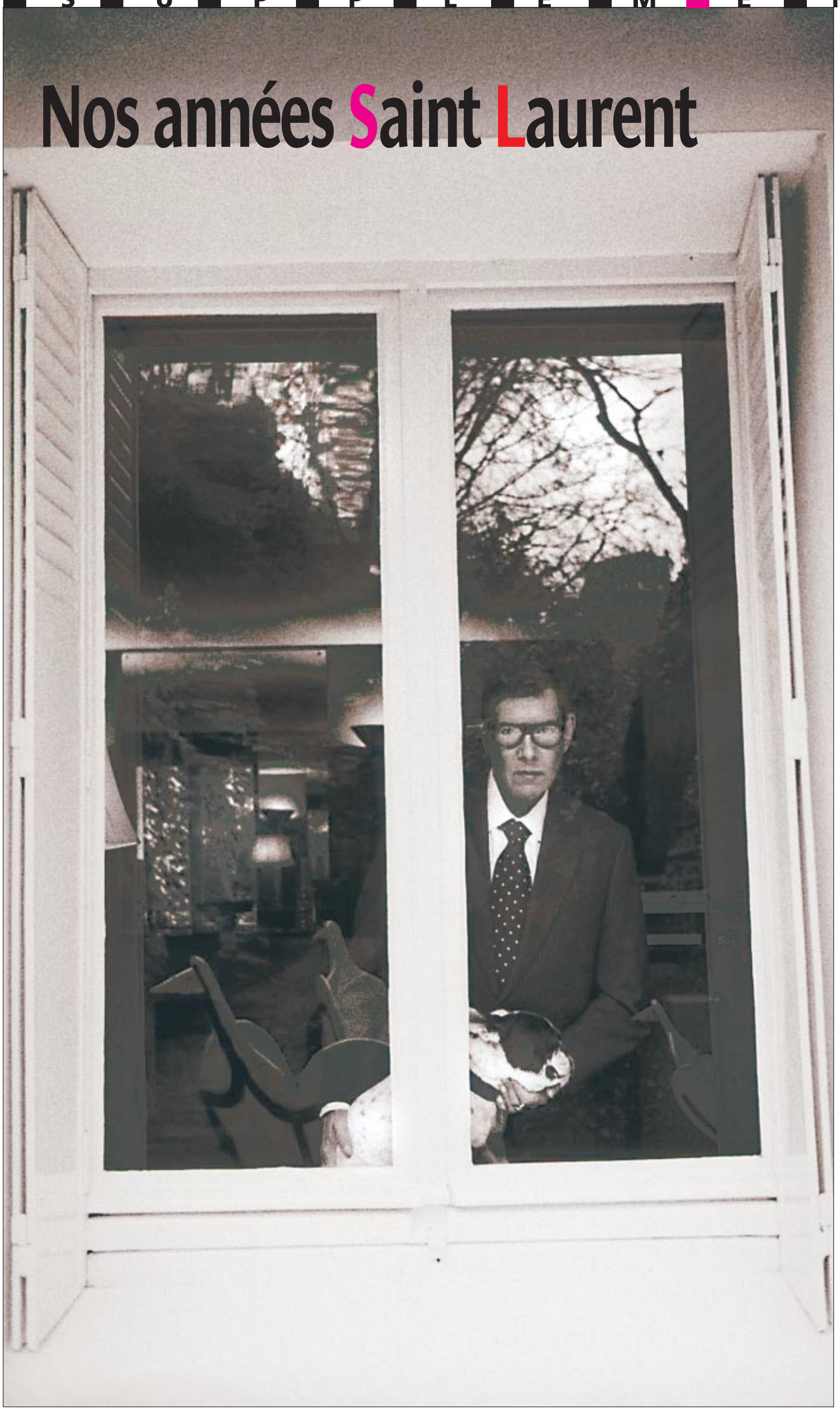

Couture et dépendances

La mode doit être faite par des jeunes. Peu importe ce qu'ils font », avoue Yves Saint Laurent. Cent mannequins, plus de trois cents passages illumineront son défilé en forme d'adieu à la haute couture. A ceux qui le jalousent, à ceux qui l'ont déjà enterré, Yves Saint Laurent, l'homme des ruptures, répond : *« Mon dialogue avec les femmes n'est pas terminé. »* Au-delà de la grandiose rétrospective du 22 janvier au Centre Pompidou, au-delà d'un anniversaire – les quarante ans de la maison de couture créée par Yves Saint Laurent et Pierre Bergé –, 2002 bouscule tout le système de la mode, du luxe. La haute couture en tant qu'académie est sans doute condamnée depuis longtemps. Sa seule planche de salut est l'intelligence, c'est-à-dire l'art de la remise en question. *« Mon arme est le regard que je porte sur mon époque »,* a dit un jour Yves Saint Laurent, qui a su, en habillant celle ci, la transformer, faire que sa griffe ne soit pas seulement un logo, mais un code, un signe de reconnaissance, une marque de caractère contre ce qu'il appelle *« le rideau noir de l'habitude ».* Dans ce supplément consacré à « Nos années Saint Laurent », les témoignages d'Edmonde Charles-Roux, d'Alfredo Arias, d'Hector Bianciotti, de Jean-Jacques Schuhl ou de Helmut Newton donnent à voir autant l'œuvre que ce personnage qui a toujours pris ses distances avec l'instant de la mode pour mieux l'apprivoiser, le dompter, et lui survivre. Sa perfection est mouvement. Ses lignes bougent avec le corps. Chez lui, un décolleté de velours est comme un coup de crayon sur la peau. Pour être le plus solitaire, il est aussi, parmi les artistes de ce temps, celui qui a provoqué le plus de rencontres, utilisé la mode pour raconter une autre histoire qu'elle, à travers elle. D'où cet incroyable maîtrise du métier, où il fait pourtant figure d'extraterrestre. De Paris à l'Orient rêvé de Bakst, du New York d'Andy Warhol aux héroïnes de Tolstoï, du marin à Rita Hayworth, de la saharienne au smoking, des nuits les plus étoilées aux jours les plus stricts, de tous les noirs à tous les roses, le monde d'Yves Saint Laurent est d'abord une invitation à tous les voyages. L'apologie de tous les nomadismes. Un défi joyeux et tourmenté à toutes les formes d'intransigeance, de corporatisme, à tout l'écran des certitudes qui occulte le pays infini du beau.

Laurence Benaïm

Yves Saint Laurent et son chien Moujik, photographie Dominique Issermann, Paris, janvier 1998. **« Dans ses yeux comme dans ses robes, la pureté intacte des grandes tentations »,** *dit-elle.*

Les préparatifs de la dernière collection

Le 22 janvier, le couturier convie deux mille personnes au Centre Pompidou, pour assister à son défilé rétrospective. Il présente également une vingtaine de modèles parmi les quarante créés pour l'été 2002. Un adieu à la haute couture pour mieux exprimer l'obsession d'une vie : son « dialogue avec les femmes »

Dans l'atelier Flou de Georgette, sous les bustes des clientes, Claudine, première main, trente-deux ans de maison, drape une robe de mousseline violette : « La lumière doit passer à l'intérieur. »

Robe brodée hommage à Picasso, collection haute couture hiver 1979-1980.

Ci-dessus, sur Kewé, costume de lainage caviar haute couture de l'été 2002. Ci-contre, détail de drapé : dix-sept mètres de mousseline, cent heures de travail.

Un cœur gros comme ça. Criblé de rubis et de faux diamants, il saigne d'une larme rouge. Depuis 1962, date de la création de la maison Yves Saint Laurent, c'est un bijou gri-gri. Depuis 1976 et la fameuse collection Ballets russes Opéra, chaque saison, il apparaît sur la « favorite » du maître.

En janvier 2002, le voici, une fois n'est pas coutume, reproduit sur les cartons d'invitation du dernier défilé de haute couture d'Yves Saint Laurent. C'est le 22 janvier, au lendemain du bal Dior sur le thème « La fiancée du vampire » pour les autres, qu'a lieu ce défilé en forme d'adieu. Environ trois cents modèles – deux cent quatre-vingts des archives du musée Yves Saint Laurent – et une vingtaine de l'été 2002, sélectionnés parmi les quarante réalisés pour les clientes, arpenteront le podium long de trente-huit mètres installé au Centre Pompidou : boyards de brocart, Carmen de velours, cabans, smokings, fauves et plumes ont envahi jusqu'à la veille du jour J le grand salon où, le 7 janvier, Yves Saint Laurent annonçait à la presse qu'il renonçait à son métier et à sa maison.

Pour la première fois, Beaubourg, ce paquebot des années 1970, va basculer dans l'Histoire, *Titanic* pop accueillant en son sein la rétrospective du plus grand couturier de son temps. 1962-1992 : quarante ans « résumés » en une heure de défilé, avec cent mannequins et, sur les parois extérieures, la projection sur deux écrans de six mètres sur huit des images d'une vie (de l'enfance à Oran aux succès parisiens). Deux mille personnes sont conviées à cet événement qui suscite une véritable folie dans le monde entier. Quelque soixante techniciens ont travaillé pendant plus d'une semaine au Centre Pompidou.

Au 5, avenue Marceau, adresse de la maison de couture depuis 1974, l'élan est là, au service de l'homme d'une vie. *« On est comme des canards à qui on aurait coupé la tête, mais qui continuent d'avancer »,* dit l'un. *« On a l'impression d'être plaqués, comme dans une histoire d'amour »,* affirmait l'autre au lendemain de la conférence de presse. *« Le dernier empereur de la haute couture doit assurer son héritage.* (...) *A partir de quels critères objectifs peut-on déterminer la destruction d'une entreprise de renommée mondiale comptant 158 personnes ? »* La lettre ouverte du comité d'entreprise est affichée dans les couloirs. Il tient sa permanence tous les lundis dans un nouveau bureau situé dans le « petit » escalier, qui mène de l'étage de MM. Bergé et Yves Saint Laurent à celui des ateliers.

« Tout va bouger, après », prédisent certains, alors qu'on n'a pas encore abordé le problème des reclassements. Ici, c'est un peu le château. Le prêt-à-porter ? *« C'est un autre métier. »* Qu'adviendra-t-il du lieu ? Installera-t-on la fameuse fondation ? Et si les Gucci arrivaient ici avec leurs hommes en noir et leurs cloisons blanches ? Les questions restent en suspens, comme les volutes de fumée des Stuyvesant or de M. Saint Laurent.

La préparation du défilé mobilise toutes les énergies. Un défilé à deux faces, dont le rez-de-chaussée (consacré à la rétrospective) et le premier étage (celui du studio de création) détiennent les secrets partagés par les ouvrières et les ouvriers de cette maison pas comme les autres, où tout se sent avant d'être dit. Ici, les parois épinglées de posters « Love » semblent parfois avoir des bleus. Rien n'a changé en apparence dans cet hôtel particulier Napoléon III à l'escalier ombragé de part et d'autre de kentias, et où une hôtesse accueille avec le même sourire les femmes du monde et les autres, comme ce jeune homme venu romantiquement quémander une invitation, un bouquet de roses à la main. Une maison-labyrinthe avec ses trois escaliers, ses toilettes carrelées de noir, dignes d'une boîte de nuit, ses codes et ses femmes aux lèvres rouges.

Plus les médias statufient le couturier, le figeant dans un trône de pierre, plus l'homme au travail irrigue de sa présence toute la maison, donnant à chaque détail la chevelure crantée de Joanna, la boucle de diamant d'un soulier de satin noir, une résonance particulière. Tout palpite autour de lui. Dans l'atelier Modes, où peu de chapeaux ont été réalisés cette saison, son porte-bonheur, une gerbe de blé, émerge d'une bobine de fil sable, comme d'un soliflore sans eau.

« J'ai le trac », répète-t-il. Le temps Saint Laurent ne serait rien sans ces heures blanchies par l'attente. Alors que les échéances se rapprochent, l'inquiétude se propage comme un parfum, entre les fous rires et les cernes, les regards sans paroles et les larmes qui brillent par exemple dans les yeux noirs d'Amalia. *« J'ai l'impression d'avancer dans le désert avec une gourde percée,* dit-elle en ouvrant son étui à cigarettes très Sunset Boulevard. *Plus le défilé s'approche, plus j'ai peur d'être assoiffée... »* Arrivée dans la maison en 1980, c'est la star de la cabine, celle qui, depuis trois ans, vient chaque jour pour la pose. *« Il représente un père spirituel, un frère, un amant vir-*

Les premiers rangs

De Catherine Deneuve à Bianca Jagger, en passant par Jerry Hall choisie pour une apparition dans sa fameuse veste Opium de 1978, jamais Beaubourg n'aura réservé autant de place à des célébrités. Venue spécialement des Etats-Unis, Lauren Bacall est placée au premier rang avec Jeanne Moreau, Paloma Picasso. *« When it's pants, it's Yves »,* disait-elle à New York, en 1968, le jour de l'inauguration de la première boutique Rive Gauche. Hubert de Givenchy est annoncé. Cent quarante « cravates rouges » et deux cents agents de sécurité sont au rendez-vous. Au service de presse, on reçoit plus de cent fax par jour. De Vivienne Westwood à Léos Carax, nombreux sont ceux qui ont téléphoné pour savoir s'ils avaient bien leur place numérotée. Mille cinq cents places, et cinq cents « standing ». *« Not even a seat »,* souffle Pierre Bergé de sa voix nasale à Dominique Deroche, directrice de la communication assaillie par les demandes. A côté de la photocopieuse, on lit, sur le plan un peu jauni du 29 janvier 1962, date du premier défilé YSL, les noms de Zizi, Doris Duke, Patricia Lopez, pour laquelle Yves Saint Laurent réalisa une robe griffée 00001. Tout se passait alors au 30 *bis,* rue Spontini. Jesse Mack Robinson, un financier d'Atlanta, avait investi 700 000 dollars dans la création de la maison de couture. Il est invité à Beaubourg, assis au deuxième rang, derrière François Pinault.

Le flou et le droit fil

« Ses collections, c'est une collection qui ne finit pas. Il raconte une histoire avec ses vêtements. Il veut trouver l'expression de son modèle sur le mannequin. Sinon il se sent trahi. C'est comme s'il avait perdu la ligne. »
Jean-Pierre, premier d'atelier Tailleur

Alors que la tristesse, l'émotion de la « fin de la fin », se lit à fleur de peau, un drapé de mousseline, posé comme un nuage rose sur la table de travail, disperse autour de lui une sensation d'aube, celle de tous les recommencements du monde. Les ouvrières émerveillées s'arrêtent de coudre quand Joanna passe ce fourreau cyclamen. Quand elle le retire, c'est comme si son corps s'effaçait, la robe s'envole à nouveau. Ici, le grand art est de faire des modèles *« qui ne semblent pas avoir été touchés ».* Au Flou, dans l'atelier de Colette, comme dans celui de Georgette, on travaille *« au chic, au doigté », « comme on le sent »* ; les mains dodues baguées d'or caressent le satin noir si fragile car il *« s'éraille ».* Des mains si sensibles qu'elles semblent drainer la lymphe d'un tissu. *« Le défaut, les tailleurs le rentrent au fer. Chez nous, il faut tout défaire. »*

Autre atmosphère dans l'atelier Tailleur de « M. Jean-Pierre ». Beaucoup d'hommes, des Turcs repassent d'une main robuste le grain de poudre. Les femmes, elles, sont plutôt « velours ». Sur une table, on a dressé un mur de papier kraft pour empêcher qu'un crêpe de laine noire, en peluchant, ne « salisse » une gabardine beige. Le hasard, voilà l'ennemi. *« Tout tient à la technique. C'est comme si tout était écrit »,* affirme Hervé Antoine Mayer, en CDD (contrat à durée déterminée) depuis décembre 2002. *« Tout est bien réglé dès le départ. Tout s'emboîte. Il n'y a pas de souffrance dans les manches... Tout en s'inspirant des costumes d'hommes, Yves Saint Laurent leur a apporté une aisance supplémentaire. »* Dans le classeur d'écolier, M. Jean-Pierre, directeur technique des ateliers, sort les croquis d'Yves Saint Laurent de l'été 2002... *« La force est là, mais en douceur. Quand on touche les revers, on ne sent pas les coutures. Dans ses dessins, il y a tout, le mouvement, le tombé, les proportions. C'est presque une histoire sans paroles. »*

L. B.

Dans l'atelier Tailleur de Jean-Pierre, un pantalon de la collection haute couture de l'été 2002 en laine, soie et chanvre.

Dans le grand salon de couture, essayage pour le défilé rétrospective, avec Nicole Dorier, chef de cabine, et Loulou de la Falaise. Ici, Audrey Marnay dans une robe brodée et à plumes, haute couture hiver 1967-1968.

« C'est avec nous qu'il fait ses vêtements. Il sait exactement ce qu'il veut. A son regard, on sent comment bouger. S'il aime, s'il est content. Yves Saint Laurent, c'est une vraie école. Avec lui, il ne suffit pas de porter une robe. Il faut aller la chercher au fond de soi. »
Kewé, mannequin cabine

tuel », affirme-t-elle à propos d'Yves Saint Laurent. Son corps est tel que même nue sous sa blouse blanche elle semble porter un tailleur Saint Laurent. *« Près de lui, ce sont des vibrations, des sentiments. Je me reconnais dans les traits de ses dessins. J'essaie de les faire vivre... »*

De l'autre côté de la grille qui retombe chaque soir, un théâtre de passions s'anime. Les colères légendaires de Pierre Bergé, les chuchotements d'Yves Saint Laurent ont envahi l'espace qui ne cesse de se moduler en fonction des heures, de l'air, de la pluie, du soleil, des petits riens qui finissent par devenir tout, sans que personne ne détienne la clé de ce capricieux baromètre. Il y a les sacs de jouets rapportés de New York pour Moujik – le dogue français d'Yves Saint Laurent –, le ballet noir et blanc des chauffeurs, les rires poudrérizés des vendeuses, toujours en jupe noire pour *« ne pas éteindre les clientes »*.

On est à l'intérieur d'un corps vivant, dont les terminaisons nerveuses sont des pièces, des portes qui claquent, se referment, s'entrouvrent pour laisser passer la lumière, un fourreau de mousseline comme une apparition, une nuée mauve de bonheur. Et puis le silence. Parfois lourd de tensions, parfois léger comme un papillon. La pièce située en face du studio de création est une sorte d'antichambre parée de miroirs où les mannequins répètent leur rôle, avant l'entrée en scène. Aucune ne passera sans avoir été au préalable coiffée, maquillée. *« Une fille échevelée et sans lipstick, ce serait le drame »,* affirme Jean-Luc, le maquilleur cabine, où les mannequins, échappées d'une photo d'Helmut Newton, attendent, nues sous leur blouse blanche, bas noirs, escarpins noirs. Leur beauté se concentre dans l'expression qu'elles donneront à celle-ci, le temps d'un passage. Une histoire de regard, d'épaules, d'attitude. Pour lui.

Elles montent. Il faut les voir, long cou, jambes interminables, buste découpé dans l'ébène ou l'albâtre, enfiler ces bouts de vent exigeant chacun cent heures de travail. Un fourreau lamé argent et or pour Amalia, une blouse de mousseline comme un reflet bleu sur la peau nue pour Kate, l'ambitieuse Moldave, laquelle, tremblante avant, ressort radieuse, escortée de Georgette, première d'atelier Flou, dont elle semble avoir fait son infante.

Assis derrière son bureau, le maître a détecté un léger frisottement. *« On retravaille nos arrondis »,* annonce Georgette à sa seconde, avant de remonter dans son atelier. Un dernier modèle, une blouse comme une ombre sur la peau. Sortie du saint des saints, les mannequins semblent dépouillées de leurs sortilèges. L'une est triste. L'autre, ange bleu de cigaline, se pavane un peu vulgairement devant le miroir. Un tour de séduction facile pour un autre homme, sans doute moins raffiné, dont elle a capturé le cœur dans son mini Nokia. Les assistants s'affairent, laquent à l'Elnett la semelle de ces souliers aux doux noms de Bornéo, Java, Malte, St Barth, un escarpin de croco beige au talon de dix centimètres... Une hôtesse, exceptionnellement en pantalon (c'est le week-end), rédige d'une écriture appliquée les noms des passages : *« Robe de mousseline aurore. B. O. de topaze de strass blanc et goutte rose. »*

Au-dessus, à l'étage des ateliers, entre les toilettes et l'accès à la cantine, se situe l'élément le plus proustien de la maison Saint Laurent : cette lucarne qui permet de « le » voir dans son studio, parmi ses tissus. C'est un rite secret. Les ouvrières ne peuvent s'empêcher de s'y soumettre, apercevant la silhouette de cet homme penché sur la table où il dessine, écrit, mi-enfant, mi-monument, si loin et si présent.

Laurence Benaïm

Détail de la veste de velours brodée « Les yeux d'Elsa » pour l'hommage à Aragon, haute couture hiver 1979-1980.

Johanna, mannequin cabine, essayant une robe de jour chez Colette, première d'atelier Flou.

Une rétrospective en marche

C'est Audrey Marnay, l'Amélie Poulain des podiums, qui portera le premier caban d'Yves Saint Laurent, daté de 1962. Pour elle encore, la mariée babouchka de laine irlandaise de 1967. Sur les modèles, Nicole Dorier, chef de cabine, et grande prêtresse de ce défilé rétrospective, épingle le prénom des mannequins : Marie N'Dao, Alimata, Shirley « enlèveront » les robes de perles brodées de la collection Bambara (été 1967), Ivanova, Tania et les autres, des modèles de l'hiver 1976.

Le passé retrouve dans le corps des mannequins sa modernité. *« En juillet 1998, au Stade de France, toutes les filles passaient en même temps et le show durait seize minutes. Il fallait gonfler, remplir l'espace. On avait six thèmes, avec cinquante robes pour chacun. Ici, on veut montrer "the best" »,* explique Nicole Dorier, qui doit jongler avec les contraintes du temps, des tailles et des styles.

« Elle pourrait être belle dans les duègnes », se dit-on a propos d'une belle Portugaise aux cheveux noirs, venue faire un bout d'essai. Les difficultés sont là. Depuis 1998, certains mannequins ont grandi ! Chaque robe a les exigences de sa décennie. Pour les drapés, *« il faut un corps » ;* pour les Mondrian de 1965, *« des quilles vides »* aux proportions androgynes. Mais la magie Saint Laurent l'emporte. Chaque modèle, tout en étant le reflet de son époque, ne semble pas en être l'otage.

L. B.

Photographies par Ling Fei

Dans l'atelier Modes – la maison Yves Saint Laurent est la dernière à posséder un atelier de chapeaux intégré –, capeline, outils, fer et portrait d'Yves Saint Laurent par Rick Guidotti (1982).

« Cela fera trente-trois ans au mois de juillet. J'apprends encore. Quand je vois toutes ses couleurs dans l'atelier, je me dis qu'il pourrait être peintre. Ses rouges ne sont jamais rouges, ses bleus sont un peu mauves, ses jaunes orangés. Il y a chez lui une profondeur qui donne le frisson. »
Georgette, première d'atelier Flou

Le 29 janvier 1962, Yves Saint Laurent présente son premier défilé maison. « Je n'ai pas l'intention d'être un révolutionnaire. Les robes évolueront en accord avec les événements et les inspirations qui les guident. C'est un style plus qu'une mode que je veux créer. »

« Il ne s'agit pas pour moi de les copier, mais de retranscrire l'essence de ceux-ci », *a dit Yves Saint Laurent à propos des « vêtements professionnels ». Ici, un classique du « now look » Saint Laurent, le caban, présent dans la première collection, en 1962.*

Interdit aux femmes dans les entreprises jusqu'en 1968, le pantalon devient, avec YSL, un classique. Ici, des modèles haute couture de l'été 1966. « Une femme n'est séduisante en pantalon que si elle le porte avec toute sa féminité. (...) La liberté et l'égalité ne s'achètent pas avec une culotte, c'est un état d'esprit », *déclare-t-il à* Elle *en 1968.*

Dès 1968, le « jumpsuit », *combinaison-pantalon, signe une allure longiligne.* « Pour qu'une femme soit facile à habiller, il faut qu'elle ait un cou, des épaules et des jambes. Le reste je m'en charge. »

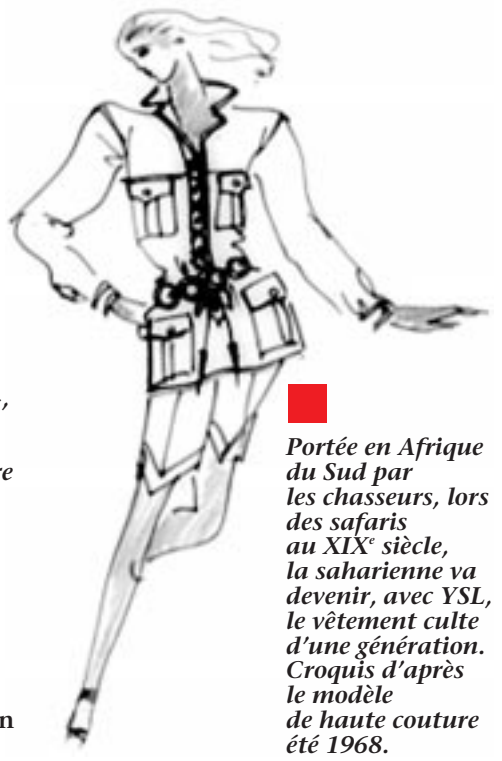

Portée en Afrique du Sud par les chasseurs, lors des safaris au XIXe siècle, la saharienne va devenir, avec YSL, le vêtement culte d'une génération. Croquis d'après le modèle de haute couture été 1968.

ÉTÉ 2002

Pour l'atelier Tailleur de Monsieur Jean Pierre, un smoking de crêpe de laine noir, dessiné comme à l'habitude au crayon Mars Lumograph 100 2B de Staedtler

A fleur de peau, un « drapé coup de crayon » (haute couture hiver 1988-1989) et une mariée Botticelli de mousseline (haute couture hiver 1989-1990), comme une ode au corps de la femme.

LE DÉFILÉ DES CROQUIS YSL

La robe Paris (haute couture été 1983), avec son obi de satin cuir rose schocking.

En 1976, sa collection Opéra-Ballets russes exalte dans l'opulence des velours et des brocarts les portraits d'Anna Karénine ou de Catherine II. « Je ne sais pas si c'est ma meilleure collection, *dira-t-il,* mais c'est la plus belle. » *Un an plus tard, les Chinoises d'Opium donneront naissance au parfum du même nom, qui fera scandale.*

A la fois féminin et masculin, construit et souple, grâce à deux toiles cousues à l'intérieur, l'une droit-fil, l'autre en biais, le tailleur d'Yves Saint Laurent demeure, jusqu'à ce mois de janvier 2002, l'un des best-sellers de la haute couture parisienne.

En mélangeant le rouge et le violet, le rouge et le rose, le noir et le marine, Yves Saint Laurent a rompu avec les conventions de la mode et ses interdits. Ses mélanges choc, devenus aujourd'hui des classiques, ont électrisé une palette aux couleurs du voyage et de tous les ailleurs. Ici deux modèles de haute couture hiver 1988-1989.

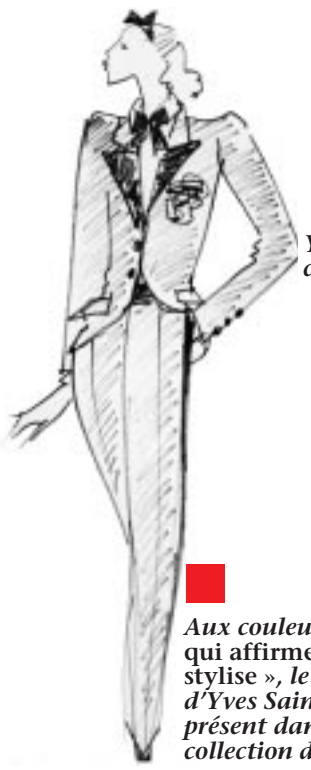

Aux couleurs de ce « noir qui affirme, dessine, stylise », le smoking d'Yves Saint Laurent, présent dans chaque collection depuis 1966.

Avec un manteau de paille roux, des robes de perles brodées de la collection Bambara (été 1967), Yves Saint Laurent célèbre une Afrique royale et parée.

Pour l'été 1965, Yves Saint Laurent, présente ses robes Mondrian, « comme des mobiles dans l'espace ». « J'en avais assez de faire des robes pour des milliardaires blasées. » Un an plus tard, c'est la collection Pop Art (automne-hiver 1966-1967), inspirée notamment par Andy Warhol et Tom Wesselman.

En janvier 1971, sa collection Libération fait scandale. Entre robe de crêpe de Chine aux épaules d'éphèbe et manteau de renard vert strident, Yves Saint Laurent renoue avec le style 40 et lance la mode des Puces. Le futurisme prend un coup de vieux, le style rétro est né.

Paris 1962-2002

Plus que des modèles, les croquis d'Yves Saint Laurent expriment des gestes, des attitudes, la grande famille des couleurs d'une vie, celle d'un homme qui a su, avec son regard, habiller l'époque en la transformant. *« L'élégance est une manière de se mouvoir. Sans élégance du cœur, il n'y a pas d'élégance. »*

Chez YSL, on les appelle les « vestales », ou encore les « veuves du désert » : elles exaltent à force de technicité l'art du mouvement. Ici, un croquis de la haute couture hiver 1988-1989.

Deux modèles de la collection haute couture de l'hiver 1979, inspirés par l'Espagne de Picasso.

En janvier 1988, l'hommage au cubisme et à Braque, au nom d'une passion de toujours : « Mettre en mouvement des choses statiques sur un corps de femme. » Ici, une cape brodée haute couture été 1988.

Une veste brodée aux couleurs des terrasses ensoleillées de Bonnard (haute couture hiver 1988-1989). Vaporisées d'or, les grappes bougeront sur une mousse incrustée de daim.

« Il faut que le vêtement respire », dit Yves Saint Laurent. De souffles de tulle en rêves de divines aux longs fume-cigarette (haute couture hiver 1988-1989), l'extrême classicisme côtoie la fantaisie de tous les bals du monde.

« Les femmes, ce n'est pas seulement l'austérité, la rigueur de la ligne. Il faut une partie de rêve, de sensualité. Quoi de plus beau que de les rendre comme des oiseaux de paradis ? » Ici, une robe du soir effleurée de plumes (haute couture hiver 1987-1988).

ÉTÉ 2002

Pour l'atelier de Madame Georgette, une robe de mousseline marine drapée, tel un sari aérien, pour magnifier ce corps qui l'obsède, alors que, depuis quelque saisons, il célèbre l'essence d'une nature de plus en plus subtile, tout en nuances, « roses brumeuses » « bleu d'Orient », « aile de papillon », « flamme et soleil ». « Un charme, un rêve passager », *dit-il.* « Un corps de femme nue que je dois habiller sans porter atteinte à la liberté de ses mouvements naturels. Mon métier est le dialogue amoureux de cette femme nue, avec tous les sortilèges des enroulements de mes tissus. »

Nos années Saint Laurent

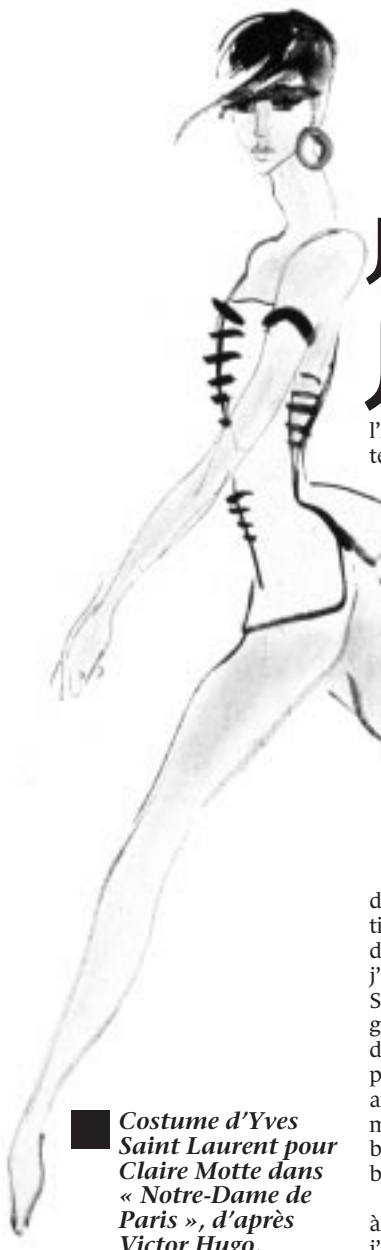

Costume d'Yves Saint Laurent pour Claire Motte dans « Notre-Dame de Paris », d'après Victor Hugo, chorégraphie de Roland Petit montée au Théâtre national de l'Opéra de Paris en 1965.

Je me revois, je le revois *par Alfredo Arias*

J'étais dans ma loge, près de la scène. La représentation des *Bonnes*, de Jean Genet, venait de s'achever au Théâtre de l'Athénée. La force poétique de ce texte et l'intensité physique et émotionnelle avec laquelle je venais d'interpréter le rôle de Madame m'avaient laissé dans un état second, prostré au cœur d'une zone irréelle, énigmatique. Pendant quelques minutes, il m'était impossible de prendre les êtres humains pour ce qu'ils sont : des personnes en chair et en os et non des hallucinations ou des fantômes.

C'est dans cette situation intermédiaire de clair-obscur que j'ai vu apparaître Yves Saint Laurent, très élégant, très lumineux, surgi d'ailleurs, d'un rêve, d'un pays mythologique. Nous avons échangé deux mots. Il manifestait une gentillesse troublante, féerique. Il était pourtant bien réel.

Les circonstances étaient propices à l'abandon et comme dans un flash j'ai revécu une série d'épisodes qui m'ont lié d'une façon impalpable et silencieuse à l'artiste qui se trouvait face à moi.

Je me suis revu, feuilletant, avec cette avidité irremplaçable de ma jeunesse, les magazines de mode et découvrant ces signes qu'étaient pour moi les mannequins de haute couture. Des signes d'une époque où il allait jouer un rôle déterminant.

Nous pensions alors que l'art allait s'étendre à la photographie. Ou bien que la photographie allait être considérée comme un art à part entière. Nous étions intimement convaincus que la mode et ses créateurs allaient développer une forme d'écriture, essentiellement à travers la femme : une écriture au même titre que le langage des peintres, des sculpteurs, des romanciers. Nous imaginions qu'un phénomène inverse pouvait même se produire : un peintre tenterait de renoncer à la toile et élirait le dessin d'une robe pour donner à sa vision une forme totale. Moment d'utopie visionnaire.

Le temps et l'histoire ont prouvé qu'il n'était pas aussi simple de passer d'une discipline à l'autre en toute authenticité. Il est toujours difficile de trouver le corps qui offre à l'art son incarnation, dotée de toute sa force utopique. Or l'histoire a trouvé son corps en Yves Saint Laurent. Comme Picasso a su catalyser toute la peinture, Yves Saint Laurent a su marquer ses créations de sa contemplation propre et de son regard singulier, même quand il s'avance sur des terrains apparemment éloignés.

Son œuvre se déroule comme un dialogue constant avec le corps de la femme : afin de l'affirmer, de lui donner aisance et liberté, d'écarter ses limites, comme en son temps l'avait fait Chanel.

C'est, sur un autre versant, un dialogue avec la totalité de l'art : celui des peintres, avant tout, qu'il essaie de dompter, d'inscrire dans ses robes, leur conférant une sensualité caressante, enveloppante. Il est parvenu à les faire descendre de leurs toiles pour embrasser le corps féminin et ainsi composer un langage exceptionnel : le langage des robes devient un mode de réflexion sur l'art tout entier.

AFP

Metteur en scène, né à Buenos Aires (Argentine), en 1944, il vit en France depuis 1969. Il a fondé sa compagnie théâtrale, le TSE, et a créé entre autres « Eva Peron » de Copi, « Histoire du théâtre », « Comédie policière », « Luxe », « Les Peines de cœur d'une chatte anglaise », « Mortadela », « Faust argentin ». Il a également réalisé un film, « Fuegos », et a mis en scène de nombreux opéras, « Les Indes galantes », « Les Mamelles de Tiresias », « Le Songe d'une nuit d'été », « The Rake's Progress », « Les Contes d'Hoffmann ». Il est l'auteur de « Folies fantômes, mémoires imaginaires » (Seuil, 1997).

Dès mon arrivée à Paris, Yves Saint Laurent est devenu pour moi non seulement un repère, mais une source où a puisé mon imaginaire. Je me revois marchant au début des années 70, en compagnie de mon ami Copi, qui alors jouait Loretta Strong, le corps intégralement nu et peint en vert, pour revêtir, l'instant d'après, une robe d'Yves Saint Laurent. Copi qui, selon la légende, aurait été découvert par Pierre Bergé sur la passerelle des Arts où il vendait ses dessins.

Je pense « années 70 » : notre groupe TSE, *Eva Peron*, *l'Histoire du théâtre*, *Comédie policière*, Luxe, la mode rétro... La Grande Eugène avec sa créature emblématique, ce grand garçon qui le jour travaillait dans un pressing et la nuit devenait une Mistinguett inoubliable, malgré sa carrure de catcheur.

Je pense « nuit ». Le Sept, le Palace, maintenant relégué à la préhistoire des nuits parisiennes, où fut célébré le mariage de Paloma Picasso. Je vois Yves Saint Laurent, contemplant tout ce monde, du haut du balcon de ce théâtre mythique.

Je pense « Zizi Jeanmaire », à jamais sculptée en une silhouette poétique qui restera dans les mémoires, aussi définitive que la petite robe noire d'Edith Piaf.

Et puis... ces fils invisibles qui tissent un réseau d'amitié entre les êtres : entre Anne Marie Muñoz, Clara Saint, Loulou de La Falaise et certains artistes fidèles et amicaux qui ont accompagné le parcours du TSE.

Des années où nous avions le sentiment de dialoguer, fût-ce à distance, avec les créateurs que nous aimions.

Des années où nous attendions avec la même impatience le prochain film de Federico Fellini, le prochain roman de Marguerite Duras, la prochaine collection d'Yves Saint Laurent.

Costume d'Yves Saint Laurent pour « Les Chants de Maldoror », d'après Lautréamont. Chorégraphie de Roland Petit au Théâtre national populaire (1962).

Le couturier vu par ses contemporains, dont il aimante les souvenirs parisiens à travers son œuvre et son personnage

La robe d'Ingrid Caven *par Jean-Jacques Schuhl*

Robe de scène dessinée par Yves Saint Laurent pour Ingrid Caven.

Cette robe, il l'avait coupée directement sur elle dans un salon de sa maison de couture, 5, avenue Marceau : elle attendait... (...)

Yves Saint Laurent entre de son pas un peu cassé à la hanche, traînant une jambe qu'il ramène avec force, la même démarche que Marlène Dietrich à cinquante ans, il a une élégance prussienne, *todchic,* il est en blouse blanche, suivi de trois assistantes : trois dames en costumes élégants, dont deux tiennent une lourde balle de satin noir. Comme un chirurgien dans un bloc opératoire, le regard concentré, il lui désigne les deux faces du tissu : « Tu veux le porter de quel côté ? » Sa voix était fine, avec un petit défaut charmant, une sorte de cheveu sur la langue. Elle choisit une face à cause de sa brillance : c'était l'envers, le côté intérieur. Elle ne l'avait pas fait exprès, mais, justement, elle avait toujours aimé le revers des choses, leur part négligée, elle essayait de montrer la face cachée, les coulisses et les coutures du monde, elle laissait l'arrière-scène ouverte sur des tubulures ou sur une échelle d'incendie.

Elle est torse nu, en collant. Avec un centimètre il marque des points sur tout son corps, des tas de points, bien plus que dans les mesures habituelles, presque autant que sur un mannequin acupuncturesque : elle sent soudain précieuse presque chaque partie de son corps. Lui, énumère des chiffres : l'écart des omoplates, des genoux et d'autres écarts mystérieux. Une des trois dames en tailleur note en silence sur un carnet. Elle, un instant, songe au tableau qu'Andy Warhol a fait du bulldog d'Yves. Il en a fait quatre versions : nez, gueule, yeux, oreilles rehaussés et soulignés de quatre couleurs différentes : vert, bleu, rouge, jaune. Etait-ce dans *Vogue* ou *Stern* qu'elle a vu l'animal quadrichrome ? Ou peut-être dans *Ici Paris* : elle aime lire aussi ce genre de presse.

Deux des dames s'approchent, tenant le lourd coupon, la balle : Yves déroule quelques mètres de satin et les jette sur l'épaule d'Ingrid. Les trois dames d'atour avancent, reculent, parfois en diagonale, comme sur un échiquier, d'une, deux ou trois cases. Il a pris une double épaisseur. Et ça y est : il commence à couper. Les trois dames, à distance, ont les yeux rivés sur les ciseaux argentés. Il taillade vite dans le satin, ça a quelque chose d'iconoclaste, de brutal, de voluptueux aussi. Le bruit métallique se double d'un crissement soyeux. Elle, elle regarde droit devant elle, nue devant, recouverte derrière du tissu noir qu'il retient plaqué de la main gauche.

GAMMA

Après une apparition sur la scène littéraire en 1972, avec « Rose poussière » (Gallimard), devenu le livre-culte d'une certaine marginalité de l'époque, Jean-Jacques Schuhl, né à Marseille en 1941, n'avait plus beaucoup fait parler de lui. Son retour, à l'automne 2000, fut spectaculaire : son roman « Ingrid Caven » (Gallimard), évocation de la chanteuse et actrice dont il est le compagnon, a obtenu le prix Goncourt.

« Pas le même du tout, pense-t-elle, que le juvénile garçon détendu en polo rayé, de couleurs estivales, qui m'avait reçue dans sa villa de Deauville deux ans plus tôt. Je le voyais alors pour la première fois. Les portes-fenêtres du salon, ornées de rideaux clairs en cretonne, donnaient sur un immense jardin fleuri à l'anglaise, dans la douce lumière d'automne des côtes normandes. On apercevait les coteaux vallonnés descendant en pente douce vers l'hippodrome de Clairefontaine avec ses jockeys blasonnés à toques et casaques multicolores en soie à rayures, à pois, à damiers, drapeaux levés, drapeaux baissés, et au-delà, vers la mer. Quelqu'un avait mis une musique d'Erik Satie : *Gymnopédies* et *Morceau en forme de poire* : pas sérieuse, comme une invite à s'exercer sans but, à s'amuser ou à travailler à un jeu. Un valet en gilet rayé apporta des cocktails bleus et roses. Sous le regard amusé des autres invités, nous étions assis par terre tous les deux, Yves et moi : il dessinait des dizaines de croquis de costumes de scène pour la reine de *L'Aigle à deux têtes* dont il voulait que je joue le rôle. Je portais, par distraction, un tee-shirt siglé *Christian Dior*. Nous étions nés à un jour d'écart : "Nous sommes *Lion,* dit-il, et les lions dans le désert sont parfois déprimés. On les croit foutus et soudain ils se réveillent et alors..." Et là, il imita un rugissement façon *MGM.*

J'étais contente : mon père, à Sarrebruck, m'amenait, toute petite, au sommet d'une colline ; en direction de la France nous lancions un cerf-volant qui s'en allait vers Forbach, après avoir survolé les deux cimetières hérissés de croix blanches de la première guerre, l'un allemand, l'autre français. (...) Je rêvais de Paris, et maintenant j'allais y jouer une pièce de Cocteau : Jean Cocteau ! Yves Saint Laurent ! les symboles, pour moi, de l'intelligence et du raffinement français. » Des dessins du costume de la Reine étaient partout répandus sur le sol comme des promesses de plaisir. Le petit bulldog, avec, négligemment noué au cou, un ruban vert *Véronèse* dont un bout s'était entortillé autour de l'oreille, s'approcha et se mit à mordre dans une des feuilles qu'il emporta en courant, amenant un petit air de peinture de cour à ce tableau bucolique.

Il cisèle dans le silence, à 2 centimètres du torse de son modèle impavide, tel un microchirurgien pratiquant de savantes incisions cutanées. Est-ce que quelque chose ne va pas ? Il a soudain la mine chiffonnée, la bouche un peu dégoûtée, ou craintive, vraiment comme un chirurgien hyperconcentré, commissures plissées : on dirait le bulldog... C'est passé... : des airs étrangers glissent parfois rapidement sur nos visages et alors, un chien, un meuble, un ennemi, ou la mort nous habitent. Au fur et à mesure qu'il coupe, les deux dames avancent avec leur fardeau pour qu'il puisse tirer sur l'étoffe, il a le nez dedans, la triture du bout des doigts recroquevillés... C'est bientôt fini et elles sont tout près de lui. Ils forment un groupe serré tous les cinq, un drôle de groupe, un pack ésotérique de *performers* d'avant-garde : une chanteuse un tiers nue, les trois dames d'atour en costumes et un prince couturier chirurgien, au centre de l'immense pièce vide. Et brusquement, Yves magicien ouvre et déploie l'étoffe sur le corps, comme un jeu de pliage-découpage pour enfants ou un origami japonais : fleur en papier qui s'ouvre et se déroule dans l'eau. Les dames, les bras vides, s'éloignent à reculons et s'arrêtent pour juger de l'effet : vue de face c'est une souple armure ondoyante aux longs poignets serrés puis évasés en corolle autour de la main, le buste d'un pourpoint, elle est placardée sur elle, elle donne l'air invulnérable. Vue de dos, elle semble tenir à peine – « Une robe réussie, avait-il dit au journal *Elle*, doit donner l'impression qu'elle va tomber. » Le décolleté fendu jusqu'au bassin de 2 centimètres de trop - il sait jusqu'où il peut aller trop bas ! Un fin cordon tendu en haut des omoplates ferme la robe par une minuscule agrafe. Des deux côtés de l'épine dorsale et cascadant jusqu'au sol, des festons ondoyants – comme les crêtes en ailerons des grands lézards jurassiques, les plaques dorsales de stégosaures – : une suave préciosité contredite par un cisèlement acéré et précis. Le résultat d'un combat. Tout ça se voyait d'un seul coup, comme ça avait été fait : d'un seul coup. Son esprit semblait être resté dans la robe. Ça s'appelle le style (...)

© « Ingrid Caven », Gallimard

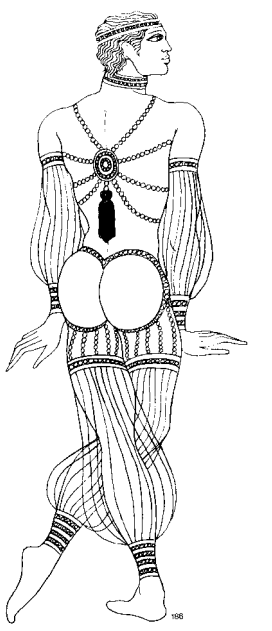

Croquis d'Yves Saint Laurent pour Jorge Lago en sultan, revue de Zizi Jeanmaire « Zizi je t'aime », mise en scène par Roland Petit au Casino de Paris (1972).

Quelque chose de Saint Laurent...

Tandis que se multiplient les hommages à Yves Saint Laurent, parallèlement, à la radio notamment, du côté de chroniqueurs qui se veulent humoristes et populaires, on suggère que le retrait de ce créateur serait sans réelle importance, voire un non-événement « gonflé » par les médias. En un mot, pourquoi tant de bruit pour des vêtements que seules quelques femmes fortunées ont pu acheter ? Et la question est proférée en toute bonne conscience. Pourtant, on n'oserait pas – ou plus – minorer le rôle d'un plasticien et sa place dans le patrimoine culturel en déclarant que ses tableaux sont hors de prix et que seuls quelques collectionneurs ou de grands musées ont les moyens de les acquérir. Mais, s'agissant de Saint Laurent, on s'autorise toutes les vulgarités, pensant que cette démagogie va emporter l'adhésion de la majorité des femmes, puisqu'elles n'ont jamais été habillées par Saint Laurent, et ne le seront donc jamais, celui-ci présentant cette année sa dernière collection. Pire : si l'on exclut ce domaine de la haute couture, qui relève presque du rêve dans l'imaginaire féminin, même le prêt-à-porter Saint Laurent est réservé aux femmes relativement aisées.

Il faudrait pourtant qu'elles soient aveugles, ou sottes, ou de mauvaise foi, les femmes de 2002, de 20 à 70 ans, voire plus, pour prendre le parti des ricaneurs, des contempteurs du luxe, des boutiquiers et ne pas payer leur tribut à Yves Saint Laurent. Car elles sont nombreuses, le sachant ou l'ignorant, à avoir quelque chose de Saint Laurent. La frontière ne passe pas entre ses clientes et celles qui n'avaient pas assez d'argent pour s'offrir même un foulard avec sa griffe, mais entre celles qui ont adopté un certain maintien, une certaine volonté d'« habiter » leurs vêtements, un certain rapport à leur corps dans l'espace – qu'elles doivent à Saint Laurent – et les autres, qui ont une idée toute différente de la féminité et du chic. Si vous portez une veste noire de rien du tout, coupée au plus juste, sur un jean, vous avez quelque chose de Saint Laurent. Si vous avez la passion du noir, des lignes pures, si vous pensez que la féminité est exaltée par un habit un rien masculin et noyée dans les froufrous bariolés, vous êtes dans l'esprit Saint Laurent. Les hommes qui ont voulu habiller les femmes les ont rarement aimées dans leur liberté. Ils les voyaient comme des images, chargées d'être décoratives, non comme des personnes. Le corps n'était qu'un support pour le vêtement et non un corps vivant. C'est pourquoi Yves Saint Laurent est une exception. Ce n'est pas un couturier, c'est un style, une manière d'accompagner les femmes du XXe siècle dans leur libération en leur proposant de se réinventer une allure.

Josyane Savigneau

Rue Oudinot. Costume pantalon Yves Saint Laurent haute couture, été 1975, photographié par Helmut Newton.

Hommes du jour et hommes de la nuit

De la rue Sainte-Anne, à Paris, antichambre des modes masculines importées des Etats-Unis, au Palace qui en fut la chambre d'enregistrement, les habitudes vestimentaires avaient longtemps hésité entre le « jean poutre apparente » prédéchiré, blouson, santiags, et un chic un peu serré, anglo-italien pour faire court, mais toujours tiré à quatre épingles. Certains passaient de l'un à l'autre, selon l'heure ou leur état d'âme. Pierre Bergé, pour sa part, semblait déjà sortir de chez Arnys, le meilleur faiseur de la rue de Sèvres. Michel Guy, qu'il fût ou non ministre de la culture, cultivait plutôt une élégance décontractée, avec ses vestes croisées et vastes, aux larges revers. Une coupe pré-Saint Laurent, si l'on veut. Quelques-uns, comme Guy Cuevas, le célèbre DJ, ne quittaient pas leurs boubous. Saint Laurent, déjà, ne se montrait plus guère. Mais plusieurs disent l'avoir vu en costume Michel Guy, tennis aux pieds, à la David Hockney.

Les différences se jouaient sur de tels contrepoints, mais surtout sur la qualité des matières. Lorsqu'en 1969, dans la foulée de Rive gauche, YSL ouvre sa section Hommes, les libère-t-il vraiment, comme on l'écrira plus tard, de leur carcan « viril » ? Pantalons lacés, tuniques décolletées, jabots et dentelles avaient déjà conquis le Fiacre, de la rue du Cherche-Midi, le Nuage, rue du Sabot, la Mendigote, sur la rive droite, et ils remplissaient les boutiques pop de la rue de Buci. Il fit plutôt le lien entre les hommes du jour et ceux de la nuit, réunissant d'un coup de griffe deux univers qui n'arrivaient plus à se détester tout à fait.

Frédéric Edelmann

La rigueur et le foisonnant

par Hector Bianciotti

Il m'est arrivé, il y a longtemps, en 1986, peut-être, d'interviewer Yves Saint Laurent. L'entretien eut lieu dans un petit bureau qui jouxtait son atelier. Derrière ses lunettes, un regard perplexe ; dans ses manières, la politesse extrême de celui qui reste là, devant vous, par devoir, mais dégageant un sentiment d'une infinie solitude, que rendait, pour ainsi dire, monacale la nudité de la pièce : sur la table, une lampe, et des lis blancs dans une coupe.

Sur des murs, ces mots de Proust encadrés : *« On peut presque dire que les œuvres, comme des puits artésiens, montent d'autant plus haut que la souffrance a plus profondément creusé le cœur. »*

Entre nous, un rideau de timidité si épais que je crus qu'il ne se lèverait pas. Et, soudain, je me suis entendu lui demander quel était son premier souvenir. Et lui, du tac au tac, de sa voix grave : *« Les yeux bleus de ma mère. »*

Après l'image de sa mère, un Guignol, un théâtre de marionnettes, le fascinait depuis sa toute petite enfance, et ce Guignol allait le poursuivre à jamais – autrement dit, le théâtre. En effet, dès ses premières années, Yves Saint Laurent était attiré aussi bien par le théâtre que par la mode – cette mode que l'on juge frivole, par sa légèreté si grave ? – que Baudelaire et Mallarmé, Fargue, Cocteau et Reverdy ont si justement considérée comme une œuvre capitale.

GAMMA

Né argentin, de parents immigrés italiens, Hector Bianciotti s'est installé en France à l'âge de trente ans, au début des années 1960. Il y est devenu un romancier reconnu, d'abord de langue espagnole, avec notamment « Le Traité des saisons » (Gallimard). Ayant pris la nationalité française en 1981, il a décidé d'écrire en français à partir de 1985 et de « Sans la miséricorde du Christ » (Gallimard). Il a été élu à l'Académie française en 1996.

A Oran, où il est né et a vécu jusqu'à son baccalauréat, passionné par ses études, mais non pas par ses camarades, il se réfugia dans un monde légendaire, voire mythique, pour se préserver de la vie quotidienne.

La littérature, la musique – surtout la voix des chanteurs –, le cinéma, qui a été une source d'inspiration très importante pour lui ; les magazines de mode, les tournées de théâtre ; et, un soir miraculeux, Louis Jouvet dans *L'Ecole des femmes,* jouée dans le décor de Christian Bérard – l'événement le bouleversa...

Alors, il construit son théâtre, avec une énorme caisse et des personnages qu'il découpait dans du carton, les habillant, en général, avec des vieux draps que sa mère lui donnait, et que lui trempait pour obtenir les nuances en utilisant de la gouache... Et de monter des spectacles pour ses sœurs et ses cousins – Molière, *Les Caprices de Marianne*, ou, déjà, *L'Aigle à deux têtes.* Il avait inventé un véritable système d'éclairage, très perfectionné, au point que lorsqu'il monta *Sainte Jeanne*, de Bernard Shaw, la scène prit feu, et son théâtre tout entier brûla.

Entre-temps, il y avait eu la découverte de la peinture. Mais, déjà, dès qu'il avait été en âge de tenir un crayon, il s'en était saisi pour ne plus le lâcher. Malheureusement, Oran n'était pas alors une ville où l'on pouvait apprendre le dessin. (Par parenthèse, c'est au Maroc qu'il apprit l'art de la combinaison des couleurs vives.)

Il voulait être peintre, décorateur de théâtre, couturier, acteur, metteur en scène, écrivain... En réalité, il avait toujours écrit, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la littérature exige de l'écrivain qu'il capte au vol cette phrase, ces mots inattendus qui, ensemble par miracle, pourront atteindre et récupérer le secret qui se dérobe à la langue quotidienne, quelle que soit l'intelligence du propos.

Aussi, ce fut la Mode qui, Elle, le choisit, l'éloignant de Balzac, de Stendhal, de Flaubert, et de bien d'autres romanciers, à l'exception de Proust, qu'il relit sans arrêt, et, parfois le Claudel du *Partage de midi* et du *Soulier de satin.*

A l'entendre, Proust l'a aidé, car il a dit que lorsqu'un auteur en admirait un autre, il ne fallait pas qu'il craigne de l'imiter, afin qu'il puisse saisir ce qu'il avait isolé d'extraordinaire en lui, et aller plus loin encore. Et que lui qui, pour le principal, admirait Balenciaga et Chanel – certes, sans oublier Dior, Madeleine Vionnet et Schiaparelli –, apprenait des choses fabuleuses, sans toutefois avoir eu l'impression de les copier, puisque ses « motifs » s'intégraient dans ses façons de voir et de concevoir.

Il admettait que l'angoisse est nécessaire à toute création, l'angoisse et la douleur ; qu'il aimait ce mot de Nietzsche : *« Tout homme d'amour est un homme de douleur »* ; et, de Proust, encore, à propos de Bergotte : *« Du fond de quelle douleur avait-il puisé cette capacité illimitée de créer ? »*

Je me souviens de ses interruptions songeuses, et de son image souriante, alors qu'il ne souriait pas. Il disait qu'il aimait et le foisonnant et la rigueur, et que, somme toute, il préférait la rigueur, puisque c'est d'elle que le style découle.

Maintenant, on aimerait que le jeune écrivain qui renonça à la littérature la reprenne, et qu'un jour il nous offre, non pas des romans ou des essais, mais avant tout, la définitive et sans doute riche, grave et chatoyante : son autobiographie.

Audacieux, androgyne et sexy

par Helmut Newton

Mon admiration pour Yves Saint Laurent était sans borne. N'habillait-il pas ma « femme idéale » de la façon dont je voulais la photographier ? Elle était féminine, cool, sexy, exigeante, et cependant parfaitement accessible à condition d'y mettre du sien et de l'argent. J'ai été immédiatement fasciné. La direction de la rubrique mode de la version française de *Vogue* le savait ; elle m'a laissé couvrir des pages entières de ses vêtements qui m'inspiraient des tableaux toujours plus osés (pour l'époque, en tout cas).

Nous n'entretenions pas de relations personnelles, mais il y avait, semble-t-il, de part et d'autre l'assurance d'un respect mutuel. De mon côté surtout, sans le moindre doute. Il était, pour moi, le créateur de mode du XXe siècle. Il habillait la Parisienne par excellence. Au cours de mes vingt-trois ans de collaboration régulière pour *Vogue,* je m'étais assigné pour mission de célébrer la femme de 30-32 ans. Celle du XVIe arrondissement qui a trop d'argent, trop de temps disponible et cherche l'aventure. Qui pouvait mieux l'incarner que la Catherine Deneuve du film de Luis Buñuel *Belle de jour* ?

REUTERS

Helmut Newton, né à Berlin en 1920, installé à Monte-Carlo, est l'un des monuments de la photographie de mode, également célèbre pour ses portraits et ses nus. Inspiré par l'expressionnisme allemand, les clichés de paparazzi et par la rue – il photographie en décors naturels –, il réalise des images aiguës et provocantes où il est question de fantasmes sexuels, de pouvoir, de domination, d'androgynie, de luxe et d'argent. L'édition française de *Vogue* est, à partir des années 1970, son terrain pour explorer l'époque. Newton expose dans les grands musées internationaux.

C'est au milieu des années 1960, je crois, que j'ai pris pour *Vogue* ma première photo d'une robe créée par Yves. Mais pour moi, le moment le plus excitant a eu lieu au cours de l'été 1975 quand il a créé le costume d'homme que j'ai photographié devant ma maison, rue Aubriot. Il y avait là de quoi plaire à chacun, homme et femme, quelle qu'en soit la raison. C'était audacieux, androgyne et sexy.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize

© Newton 2002

Le Cirque, croquis d'Yves Saint Laurent pour la revue « Zizi je t'aime », Casino de Paris, 1972.

Yves Saint Laurent, 5, avenue Marceau, le 20 janvier 2002. Photo : Carlos Munoz

« On continuera de vous étonner »

Dans son bureau rouge et or du 5, avenue Marceau, Yves Saint Laurent parle de sa dernière collection, du sens de son métier, de son maître Christian Dior, de sa passion pour l'écriture, et de son amitié avec Andy Warhol

Que représente, pour vous, cette collection de l'été 2002 ?
Dans ces quarante modèles, j'ai essayé d'exprimer la quintessence de la haute couture, de ce qu'elle doit être : la légèreté et la pureté, la ligne. Je termine le défilé avec des robes de mousseline, parce que personne ne sait faire des robes de mousseline. C'est ce qu'il y a de plus dur. Une histoire de tombé, tout en souplesse. C'est un corps qu'on devine, dans la transparence d'une couleur. C'est la féminité du tissu. C'est un envol. Quelque chose qui fait frémir. Il y a aussi des smokings, des spencers avec des pantalons très flous, et très linéaires. Les revers des vestes sont désépaissis. Les pantalons sont beaucoup plus larges et flottants. Je crois les avoir féminisés, en leur donnant davantage de souplesse. Au fond, c'est une collection très sensuelle, non pas basée sur le sexe, c'est-à-dire à ras de terre. C'est un souffle. Pour moi, le porno chic, c'est de l'ignominie, c'est ce qu'il y a de pire. Des horreurs propagées par une petite clique, un petit milieu de la mode qui fait beaucoup de bruit, mais qui est loin de la vie.

Vous avez pourtant été l'artisan de bien des chocs ?
Je ne renie pas tous mes chocs. Mais j'étais plus jeune. Et puis, maintenant, il n'y a plus de haute couture. Aucune maison ne peut atteindre le niveau de l'élégance. Les transparences, je les connais depuis longtemps... L'important, avec elles, c'est de garder le mystère.

Qu'est-ce qui a motivé l'annonce de votre renoncement à la haute couture ?
Nous sommes dans un monde de désordre et de décadence. Ce combat pour l'élégance et la beauté me causait beaucoup de tristesse. Je ne me sentais plus faire partie d'un monde... Je me sentais à côté, et seul. Plus seul que jamais. C'est ce qui a en partie motivé ma décision.

Dans vos ateliers, on sent la tristesse, l'émotion...
C'est une maison d'amour, basée sur l'amour. Je n'avais qu'un modèle, c'était la maison de Monsieur Dior. Chez lui, j'ai appris non seulement à faire des robes, mais à comprendre l'exigence extraordinaire qu'il avait envers une maison fondée sur le respect et l'amour. Je suis triste. Je me dis qu'on va continuer jusqu'au mois de juillet, avec la clientèle. La maison ne fermera pas brutalement, c'est impossible. On aura encore beaucoup d'amour. C'est un métier qui cause beaucoup de mal, mais vous offre aussi beaucoup de joie.

Et après ?
J'essaierai d'écrire à nouveau. J'ai beaucoup écrit pendant cinq ou six ans. C'était une véritable passion. Il s'agit de poèmes en prose, plus proches des *Chants de Maldoror* que du roman. Il faut que je retrouve cette veine. Voilà dix ans que j'écris de moins en moins. En fait, c'est François Marie Banier, un de mes amis, qui m'a poussé à écrire. Il a montré quelques-uns de mes textes à Nathalie Sarraute. Elle m'a dit : *"Si vous continuez à écrire comme ça tous les jours, vous serez plus célèbre que dans votre métier."*

Quel regard portez-vous sur vous-même ?
Je n'arrive plus à exprimer ce que je veux dire à travers mon métier. C'est quelque chose de très important. Il s'agit d'une discipline du vêtement qui s'adapterait au futur. Bien sûr, j'ai déjà lancé des lignes. Je pense avoir fait le maximum pour l'émancipation des femmes. Je crée des vêtements qui entrent tout à fait à leur aise dans le XXIe siècle. Je ne pense pas qu'il y ait de grande révolution. La révolution s'est faite au XXe siècle. Elle a commencé avec la notion de liberté. C'est à cette époque que j'ai connu Andy Warhol, un homme-orchestre, un phénomène extraordinaire pour moi. Il a marqué la vie que nous vivons. Aujourd'hui, je cherche quelque chose en plus de ce que je fais. Si je savais quoi, je vous le dirais. Depuis quelques saisons, c'est un sentiment qui m'a habité à chaque fois que je créais une collection.

Que redoutez-vous le plus ?
La solitude. Je voudrais continuer à être stable, et pas perdu.

On vous dit inaccessible.
C'est faux. Je suis ouvert. Mon rêve c'est de m'ouvrir à tout ce qui peut m'apporter la tranquillité et la douceur de vivre.

Quel dernier message avez-vous envie d'envoyer aux femmes ?
Je leur dirai d'abord : "Comptez surtout sur votre séduction." Mais je crois que le dialogue avec elles n'est pas terminé. Ma vie est une histoire d'amour avec les femmes. On peut espérer que cette histoire ne s'arrêtera pas là. Quand je pense à tous les gens que je vais quitter, ce sera très douloureux. Ce sont mes enfants. Je voudrais garder cette adresse. On continuera à vous étonner. Qui sait ? Mademoiselle Chanel a bien recommencé à soixante et onze ans...

Propos recueillis par Laurence Benaïm

« Le roseau inspiré »

Entretien avec Edmonde Charles-Roux

Vous avez rencontré Yves Saint Laurent en 1955 alors qu'il s'appelait encore Yves Mathieu Saint Laurent. Comment le définiriez-vous ?
C'est un roseau inspiré. Depuis le premier jour, il aura été prisonnier de sa timidité, de sa longitude, de sa fragilité qui crevait les yeux, mais qui a sans doute dû échapper aux fonctionnaires du ministère des armées qui l'ont appelé sous les drapeaux. Quand son sursis a pris fin, il a craqué. On lui a administré une médication de choc. Il avait vingt-quatre ans. Il y avait de l'ange ravageur en lui. Aujourd'hui, il n'est plus le même en apparence, mais il reste au fond de lui l'adolescent qu'il était en arrivant d'Oran. Il est enfermé dans ses problèmes, dans sa création, dans son calvaire. Ce n'est pas un créateur joyeux, comme l'était Fath. Mais, en même temps, ce n'est pas seulement un génie torturé. Dans le calvaire, il demeure joyeux, d'une incroyable juvénilité.

Comment analysez-vous les relations de Chanel et d'Yves Saint Laurent avec leur métier ?
Chanel travaillait en commençant par les tissus. Puis, par la ganserie de ses tailleurs. Elle attendait qu'on les lui apporte faufilés. Et là, elle s'acharnait sur le modèle construit. Elle arrachait les fils, démontait complètement le vêtement pour l'améliorer et lui donner l'équilibre qu'elle exigeait. Chez Yves Saint Laurent, l'approche est toute autre. La toile qu'on lui apporte a la précision d'une maquette de voiture. Devant les modèles, il a des objections qui relèvent de la proportion, de la légèreté. On l'entend dire : "Il faut que ça vole, que ça s'envole." La concentration est extraordinaire. Il y a une admiration réciproque entre l'homme qui dit "C'est beau" et le modèle qui répond "Merci, Monsieur". Ce "Merci, Monsieur" est bouleversant. On est plus proche de la peinture que de la haute couture. L'atmosphère de son studio me rappelle l'atelier de certains peintres, comme Derain, et surtout Balthus.

Et avec les femmes ?
Chanel prenait sa revanche à travers ses mannequins. Elles étaient plus jeunes qu'elle. Elles avaient encore des succès masculins. Il fallait que ces femmes la représentent. Yves ne règle aucun compte dans son métier. La femme est restée pour lui un rêve. L'amour est là, avec le respect, et l'émerveillement. C'est le plus romanesque de nos couturiers.

Propos recueillis par L. B.

L'œil d'Yves

Anne Marie Munoz, directrice du studio de création, et Loulou de La Falaise, du département accessoires, parlent du « *regard redoutable* » de cet homme que la première a connu chez Dior, en 1955, et la seconde en 1967, pour devenir sa muse.

« Il a un œil diabolique », dit Anne Marie Munoz, dont les bas fumés et la ceinture de croco portée sur un sweater de cachemire chocolat signent une allure. Nièce du compositeur Henri Sauguet, elle a rencontré Yves Saint Laurent chez Dior, au temps de la *« petite bande »* et des virées parisiennes dans la Wolkswagen décapotable de Karl Lagerfeld. *« Il avait dit aux personnes de son studio : "J'ai une amie extravagante qui va arriver." »,* se souvient Loulou de La Falaise, qui a fait ses débuts dans la maison en 1972. *« Je m'étais habillée en bleu marine et blanc, comme pour aller au lycée. Ils ont tous été très déçus. »*

Trente ans plus tard, la muse, qui aura été la première à mélanger des punks et des baronnes à l'occasion de son mariage, rythmé par les Stinky Toys (1977), l'égérie des années Palace, celle dont Yves Saint Laurent a écrit qu'il admirait *« le regard sur la mode, intuitif, inné »*, avoue : *« J'ai dû tous les jours de ma vie m'habiller pour lui plaire. Il a l'œil fin. »* Yves Saint Laurent, l'auteur de *La Vilaine Lulu*, cette bande dessinée commencée en 1955 chez Dior et parue en 1967, qui tourne en ridicule bien de ses contemporains – *« Je suis un boudin. Mais un boudin Rabanne »,* dit la vilaine Lulu, qui joue sur la plage en robe de métal –, n'a rien perdu de sa verve. Mais avec le temps le moindre faux pli est devenu presque insupportable... sur les autres. *« Il n'aime pas qu'on soit de mauvaise humeur, ou pas maquillée. Il faut de l'éclat, toujours. C'est une discipline »,* affirme Anne Marie Munoz. *« Lui qui a mis les femmes en pantalon rêve de les voir en robe du soir, archi-féminines. En fait, il veut tout... »,* reprend Loulou de La Falaise, qui parle de *« souffrance presque physique devant ce qu'il trouve laid »*.

Chez Saint Laurent, on avoue ainsi avoir renoncé à certaines stars du podium, parce qu'Yves les trouvait *« revêches »*, *« empotées »*, *« longues comme un jour sans pain »*. *« Qu'est ce que c'est que cette Gorgone ? »,* lance-t-il parfois, provocateur. *« D'où vient-elle, celle-ci ? Du Minnesota ? »* Lui qui a tant infligé de douleurs à son corps voit ainsi la réalité trop imparfaite l'emporter sur son idéal de beauté de plus en plus obsessionnel, impossible à assouvir. Certains se souviennent à ce moment-là l'avoir vu claquer la porte du grand salon vert avec une violence extrême.

L. B.